A logo with a flower and text

Description automatically generatedA red flag with a white circle and a star

Description automatically generatedA blue flag with yellow stars in the center

Description automatically generated

* Renforcer la recherche et les systèmes de recherche dans le domaine des Sciences Sociales en Tunisie

Aout 2025

**TABLE DES MATIÈRES**

[Remerciements 11](#_Toc208568705)

[Introduction 12](#_Toc208568706)

[Sommaire Exécutif 14](#_Toc208568707)

[CHAPITRE 1 : ANALYSE DU CONTEXTE 21](#_Toc208568708)

[I. FAIRE DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES EN TUNISIE : LES ECHELLES ET LES ANGLES 22](#_Toc208568709)

[I.1. Contexte d'économie politique : une remise en question du paradigme développementaliste 22](#_Toc208568710)

[I.2. Sortir de la boîte noire : Pourquoi les sciences sociales tunisiennes ont occulté les mécanismes du changement 23](#_Toc208568711)

[I.3. Une fragmentation disciplinaire, marquée par l’émergence de trois logiques concurrentes de légitimation scientifique 26](#_Toc208568712)

[I.4. L’interaction : gestion publique, pratique de la recherche et opinion 28](#_Toc208568713)

[II. CANAUX & VISIBILITE DE LA PRODUCTION EN SCIENCES SOCIALES EN TUNISIE 29](#_Toc208568714)

[II.1. Canaux de la production scientifique en sciences sociales en Tunisie 29](#_Toc208568715)

[II.2. Principaux indicateurs bibliométriques de la recherche en sciences sociales en Tunisie 30](#_Toc208568716)

[III. ÉVOLUTION ET ETAT DES LIEUX DES STRUCTURES DE RECHERCHE UNIVERSITAIRES 33](#_Toc208568717)

[III.1. Le cadre juridique organisant la recherche scientifique 34](#_Toc208568718)

[III.2. Historique statistique des structures de recherche en Sciences Sociales en Tunisie 35](#_Toc208568719)

[IV. REUSSIR LA RECHERCHE EN PERIODE D'AUSTERITE : LES CLES DU FINANCEMENT 39](#_Toc208568720)

[IV.1. Le cas particulier des sciences sociales 39](#_Toc208568721)

[IV.2. Massification des sciences sociales : une stratégie de financement par les effectifs face à des coûts marginaux réduits 43](#_Toc208568722)

[IV.3. Un effectif des enseignants en sciences sociales qui ne suit pas le rythme 45](#_Toc208568723)

[IV.4. Un nombre de chercheurs en sciences sociales en baisse 46](#_Toc208568724)

[V. EVOLUTION DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES AU-DELA DU MILIEU UNIVERSITAIRE 48](#_Toc208568725)

[V.1. Structuration de la recherche en Tunisie : évolution et enjeux 48](#_Toc208568726)

[V.2. Catalyseurs de changement : Investissement et recherche institutionnelle 50](#_Toc208568727)

[VI. LES ROUTES DU SAVOIR : UN REVE DE DEPART QUI S'ESTOMPE ! 52](#_Toc208568728)

[VI.1. Les formes de mobilité aujourd’hui 52](#_Toc208568729)

[VI.2. La cotutelle : une passerelle vers l'excellence ? 53](#_Toc208568730)

[VI.3. Vers de nouveaux horizons 54](#_Toc208568731)

[VII. FAIRE DE LA RECHERCHE COOPERATIVE ET COLLABORATIVE 55](#_Toc208568732)

[VII.1. Les programmes Erasmus+ 55](#_Toc208568733)

[VII.2. Les programmes cadre Europe Horizon 59](#_Toc208568734)

[VIII. NAVIGUER ENTRE OPPORTUNITES ET PERTES : LA MOBILITE INTERNATIONALE DES CHERCHEURS 63](#_Toc208568735)

[VIII.1. Quel impact la mobilité des compétences a-t-elle sur la recherche en sciences sociales au niveau local ? 63](#_Toc208568736)

[VIII.2. Les économistes en première ligne 65](#_Toc208568737)

[IX. ÊTRE UNE FEMME CHERCHEUSE EN SCIENCES SOCIALES EN TUNISIE 67](#_Toc208568738)

[IX.1. La croissance de la féminisation subie des études en sciences sociales 67](#_Toc208568739)

[IX.2. Faible participation des femmes aux postes de leadership à l’échelle nationale contre un leadership international 69](#_Toc208568740)

[CHAPITRE 2 : LA CARTOGRAPHIE DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES 72](#_Toc208568741)

[I. CARTOGRAPHIE DES LABORATOIRES DE RECHERCHE : DEFIS ET PERSPECTIVES 73](#_Toc208568742)

[I.1. Paysage des structures de recherches universitaires en sciences sociales 74](#_Toc208568743)

[I.2. Un Puzzle d’informations incomplètes 79](#_Toc208568744)

[I.3. Pluridisciplinarité : Un objectif éloigné 80](#_Toc208568745)

[II. EXPLORATION DES PERSPECTIVES DE LA RECHERCHE PUBLIQUE EN DEHORS DU MILIEU UNIVERSITAIRE 81](#_Toc208568746)

[III. L’INTEGRATION DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES DANS LE DOMAINE SOCIOCULTUREL 83](#_Toc208568747)

[III.1. Des structures à géométrie variable 85](#_Toc208568748)

[III.2. Recherche publique en éducation et santé publique : Enjeux actuels 87](#_Toc208568749)

[III.3. Diversités des structures dans le domaine de la recherche liés à la santé 88](#_Toc208568750)

[III.4. La recherche « intégrée » dans le domaine de l’éducation 88](#_Toc208568751)

[IV. À LA POINTE DE LA RECHERCHE SUR LA FEMME : CENTRES SPECIALISES EN ETUDES FEMININES 90](#_Toc208568752)

[IV.1. Nomenclature 90](#_Toc208568753)

[IV.2. Difficultés structurelles et budgétaires 93](#_Toc208568754)

[V. REGARDS CROISES : INSTITUTIONS ET ORGANISATIONS ÉTRANGERES EN TUNISIE 95](#_Toc208568755)

[VI. SYNERGIE GAGNANTE : LES ASSOCIATIONS SCIENTIFIQUES ET LES INSTITUTIONS DE RECHERCHE 103](#_Toc208568756)

[VI.1. Autonomisation des OSC de recherche et des Think Tanks 104](#_Toc208568757)

[VI.2. Partenariat avec les structures étatiques 105](#_Toc208568758)

[VII. DE LA THÉORIE AU TERRAIN, LE DISPOSITIF MÉTHODOLOGIQUE DE L’ENQUETE AUPRÈS DES CHERCHEURS 106](#_Toc208568759)

[VII.1. Base de sondage : Cartographie des structures de recherche en sciences sociales en Tunisie 106](#_Toc208568760)

[VII.2. Approche méthodologique 113](#_Toc208568761)

[VII.3. Plan de sondage 113](#_Toc208568762)

[VIII. COMMENT ÊTRE À L'ÉCOUTE DES FACILITATEURS : INTERROGER LES ADMINISTRATEURS DE LA RECHERCHE ET LES DÉCIDEURS POLITIQUES 116](#_Toc208568763)

[VIII.1. Public cible 116](#_Toc208568764)

[VIII.2. Technique d'Échantillonnage : La Méthode « Boule de Neige » 116](#_Toc208568765)

[CHAPITRE 3 : ENQUÊTE AUPRÈS DES CHERCHEURS ET DE L'ÉCOSYSTÈME DE LA RECHERCHE : UN POTENTIEL EN QUÊTE DE RECONNAISSANCE 117](#_Toc208568766)

[I. CONDITIONS DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE : ENTRE SATISFACTION ET DÉFIS MAJEURS 118](#_Toc208568767)

[I.1. Profil des chercheurs 118](#_Toc208568768)

[I.2. Logiciels, bibliothèques, soutien technique : où en est la satisfaction des chercheurs ? 120](#_Toc208568769)

[I.3. Renforcement des capacités de recherche : entre satisfaction et défis institutionnels majeurs 121](#_Toc208568770)

[I.4. Investissement formation = qualité recherche : le chainon manquant 123](#_Toc208568771)

[I.5. Encadrer l'avenir : L'engagement des chercheurs dans la supervision des doctorants 124](#_Toc208568772)

[I.6. Renforcer l'excellence : Améliorer l'évaluation par les pairs dans la recherche 125](#_Toc208568773)

[I.7. Soutien administratif à la recherche : un frein à l'innovation scientifique ? 126](#_Toc208568774)

[I.8. Science sociale et éthique : Où en sommes-nous ? 127](#_Toc208568775)

[I.9. Temps dédié à la recherche : Entre engagement et surcharge – Comment optimiser l'équilibre? 128](#_Toc208568776)

[I.10. La majorité des chercheurs manque de temps : Comment repenser l’équilibre enseignement/recherche ? 129](#_Toc208568777)

[I.11. Seuls 10% des chercheurs croient à un organisme national : Le grand flou institutionnel des sciences sociales 131](#_Toc208568778)

[I.12. Les attentes des chercheurs à l'égard d'un éventuel organisme national 132](#_Toc208568779)

[I.13. Les perceptions des chercheurs sur la politique nationale en sciences sociales 133](#_Toc208568780)

[I.14. Évaluer l'efficacité de la politique de recherche en sciences sociales : forces et faiblesses à surmonter 134](#_Toc208568781)

[I.15. Le Mentorat en recherche : Un Soutien important à renforcer pour les chercheurs 135](#_Toc208568782)

[I.16. Mentorat : le soutien aux chercheurs 136](#_Toc208568783)

[I.17. Mesurer l'impact : La connaissance des citations par les chercheurs 137](#_Toc208568784)

[I.18. Accès aux ressources de recherche : Etat des lieux et perspectives d'amélioration 138](#_Toc208568785)

[I.19. Open source scientifique : Comment convertir les 30% de réfractaires? 139](#_Toc208568786)

[I.20. Perspectives de carrière en recherche : Entre espoirs et réalités 140](#_Toc208568787)

[I.21. Les obstacles à la motivation et à la reconnaissance 140](#_Toc208568788)

[I.22. Motiver les chercheurs : Comment combler le fossé des 41% de non-réponses ? 141](#_Toc208568789)

[II. DIFFUSION DE LA RECHERCHE : COLLABORER POUR UN IMPACT ACCRU 143](#_Toc208568790)

[II.1. Pourquoi les chercheurs tunisiens collaborent-ils sept fois plus avec leurs universités qu'avec des OSC nationales ou des agences internationales ? 143](#_Toc208568791)

[II.2. Près de 40% des chercheurs jugent les décideurs accessibles… contre seulement 30% pour les groupes vulnérables 144](#_Toc208568792)

[II.3. Former les chercheurs à mieux communiquer : la clé pour des sciences plus visibles 146](#_Toc208568793)

[II.4. Et si les chercheurs savaient chercher... mais pas partager ? 147](#_Toc208568794)

[II.5. Engagement des chercheurs : Tendances de participation aux événements scientifiques 148](#_Toc208568795)

[II.6. La recherche internationale révèle ses forces 149](#_Toc208568796)

[II.7. Chercheurs en quête d’écho : l’urgence de mieux relier science et société 150](#_Toc208568797)

[II.8. Pourquoi les femmes ont-elles moins de temps pour la recherche ? 151](#_Toc208568798)

[II.9. Collaboration Internationale : État des lieux et opportunités d'engagement des chercheurs 152](#_Toc208568799)

[II.10. Les chercheuses meilleures leaders que les hommes ? Ce que révèlent les stats 153](#_Toc208568800)

[II.11. Réseaux scientifiques : les femmes plus engagées que les hommes 153](#_Toc208568801)

[II.12. Médias et chercheurs : le grand malentendu ? 154](#_Toc208568802)

[II.13. Journalisme scientifique : pourquoi 41% des chercheurs jugent la couverture radio 'très insatisfaisante 155](#_Toc208568803)

[III. RECHERCHE ET ACTION PUBLIQUE : CONSTRUIRE DES PONTS ENTRE SAVOIR ET POUVOIR 157](#_Toc208568804)

[III.1. Les chercheurs face à l’influence politique : entre confiance et méfiance 157](#_Toc208568805)

[III.2. Recherche & Politique : À quelle fréquence les chercheurs collaborent-ils avec les décideurs ? 158](#_Toc208568806)

[III.3. Recherche et politiques publiques : un partenariat à renforcer 158](#_Toc208568807)

[III.4. Traduire la science pour les décideurs : une compétence rare chez 83,5% des chercheurs 159](#_Toc208568808)

[III.5. Un potentiel inexploité : 58% des chercheurs ne publient que 1 à 2 documents par an 160](#_Toc208568809)

[III.6. Seuls 10 % des chercheurs produisent 7 documents ou plus par an : Comment changer la donne ? 160](#_Toc208568810)

[III.7. Seuls 3% des chercheurs accèdent au pouvoir : la science reste-t-elle sans voix ? 161](#_Toc208568811)

[III.8. La fracture science-politique : comment expliquer que 6 chercheurs sur 10 interagissent si peu ? 161](#_Toc208568812)

[III.9. Moins de la moitié des chercheurs se sentent influents... Comment faire grimper ce chiffre? 162](#_Toc208568813)

[III.10. L'inquiétant fossé entre recherche et action politique : 30% ne savent pas, 10% disent jamais 163](#_Toc208568814)

[III.11. Politiques publiques : la science en quête d'influence 163](#_Toc208568815)

[III.12. L'implication des scientifiques dans les politiques publiques : état des lieux 164](#_Toc208568816)

[IV. L'INTERFACE DÉCIDEURS-CHERCHEURS : UNE ANALYSE DES DYNAMIQUES TUNISIENNES 165](#_Toc208568817)

[IV.1. Production des connaissances : Entre infrastructure et moyens 165](#_Toc208568818)

[IV.2. Diffusion et Accès à l'Information : Des canaux variés aux qualités inégales 165](#_Toc208568819)

[IV.3. Application dans le processus décisionnel : Le maillon faible 166](#_Toc208568820)

[V. LES DÉCIDEURS POLITIQUES TUNISIEN·NE·S ET LA LÉGITIMATION SCIENTIFIQUE DE LEURS DÉCISIONS : ENTRE ASPIRATION ET INSTRUMENTALISATION 167](#_Toc208568821)

[V.1. Une légitimation en demi-teinte 167](#_Toc208568822)

[V.2. Au-delà des chiffres : Les formes de la légitimation scientifique 167](#_Toc208568823)

[V.3. Les Freins à une légitimation scientifique authentique 168](#_Toc208568824)

[VI. ANALYSE DES RÉPONSES DES ADMINISTRATEURS SUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE RECHERCHE 169](#_Toc208568825)

[VI.1. Production des connaissances 169](#_Toc208568826)

[VI.2. Formation à la recherche 169](#_Toc208568827)

[VI.3. Événements académiques 170](#_Toc208568828)

[CONCLUSION 171](#_Toc208568829)

[BIBLIOGRAPHIE 175](#_Toc208568830)

[BIBLIOGRAPHIE 175](#_Toc208568831)

[ANNEXE 180](#_Toc208568832)

**TABLE DES FIGURES**

[Figure 1 : Evolution annuelle des publications en sciences sociales en Tunisie 30](#_Toc207777941)

[Figure 2 : Répartition des articles scientifiques en sciences sociales en Tunisie selon la période de publication 31](#_Toc207777942)

[Figure 3 : Répartition des articles scientifiques en sciences sociales en Tunisie selon la langue de publication initiale 31](#_Toc207777943)

[Figure 4 : Domaines couverts par les articles en science sociale en Tunisie (TOP 10) 31](#_Toc207777944)

[Figure 5 : Répartition des articles en sciences sociales en Tunisie selon le nombre de citations 31](#_Toc207777945)

[Figure 6 : Nombre de citations annuel des articles en sciences sociales en Tunisie par période de publication 32](#_Toc207777946)

[Figure 7 : Moyenne des citations des articles en sciences sociales en Tunisie selon la langue de publication initiale (citations/article) 32](#_Toc207777947)

[Figure 8 : Répartition des articles/ auteurs principaux selon le nombre d’articles par auteur 32](#_Toc207777948)

[Figure 9 : Répartition des Ecoles doctorales (ED) par université (2018) 35](#_Toc207777949)

[Figure 10 : Répartition des ED par domaine 35](#_Toc207777950)

[Figure 11 : Evolution des inscrits en doctorats de 2007-2008 à 2017-2018 36](#_Toc207777951)

[Figure 12 : Evolution de la production scientifique en Doctorat de 2007-2008 à 2017-2018 36](#_Toc207777952)

[Figure 13 : Répartition des laboratoires et unités de recherche par domaine (2023) 37](#_Toc207777953)

[Figure 14 : Répartition des laboratoires et unités de recherche par université (2023) 37](#_Toc207777954)

[Figure 15 : Financement des programmes de recherche scientifique (% budget de la recherche scientifique attribué aux structures de recherches) 41](#_Toc207777955)

[Figure 16 : Budget du centre des études économiques et sociales CERES (milles dinars) 41](#_Toc207777956)

[Figure 17: Répartition des bourses d’études de l’Etat en master et doctorat à l’étranger 42](#_Toc207777957)

[Figure 18 : Part des étudiants en masters de recherche (% total des étudiants) 43](#_Toc207777958)

[Figure 19 : Part des étudiants en doctorat (% total des étudiants) 44](#_Toc207777959)

[Figure 20 : Evolution du nombre des diplômés en Sciences Sociales par spécialité 44](#_Toc207777960)

[Figure 21 : Répartition des diplômés en Sciences Sociales par spécialité (2022) 44](#_Toc207777961)

[Figure 22 : L’effectif des diplômés en masters de recherche et des docteurs en Sciences Sociales 45](#_Toc207777962)

[Figure 23 : Les parts des diplômés en masters de recherche et des docteurs en Sciences Sociales (%) 45](#_Toc207777963)

[Figure 24 : Répartition des chercheurs dans les laboratoires et les unités de recherche 46](#_Toc207777964)

[Figure 25 : Parts des enseignants chercheurs corps A en Sciences Sociales (% total des chercheurs) 47](#_Toc207777965)

[Figure 26 : Parts des enseignants chercheurs corps B en Sciences Sociales (% total des chercheurs) 47](#_Toc207777966)

[Figure 27 : Parts des étudiants chercheurs en masters de recherche en Sciences Sociales (% total des chercheurs) 47](#_Toc207777967)

[Figure 28 : Parts des doctorants en Sciences Sociales (% total des chercheurs) 47](#_Toc207777968)

[Figure 29: Total Mobilités ICM Tunisie 2015-2020 56](#_Toc207777969)

[Figure 30: Catégories des projets CBHE impliquant la Tunisie 57](#_Toc207777970)

[Figure 31: Thématiques des projets CBHE en Tunisie 57](#_Toc207777971)

[Figure 32 : Quelques initiatives prometteuses mais isolées 58](#_Toc207777972)

[Figure 33 : Catégories des projets CBHE impliquant la Tunisie 58](#_Toc207777973)

[Figure 34 : Répartition des projets tunisiens par pilier d’H2020 60](#_Toc207777974)

[Figure 35: Nombre des professeurs coopérants en sciences sociales par destination 65](#_Toc207777975)

[Figure 36 : Nombre de postes par pays/discipline 66](#_Toc207777976)

[Figure 37 : Evolution du nombre total des inscriptions selon le MESRS 67](#_Toc207777977)

[Figure 38 : Evolution des femmes Diplômés en sciences sociales et du comportement 68](#_Toc207777978)

[Figure 39 : Evolution des femmes Diplômés en formation des formateurs en sciences de l’éducation 68](#_Toc207777979)

[Figure 40 : Evolution des diplômés en droit et sciences politiques 68](#_Toc207777980)

[Figure 41 : Leadership féminin dans les structures de recherche en sciences sociales 69](#_Toc207777981)

[Figure 42 : Répartition de la production scientifique par genre 69](#_Toc207777982)

[Figure 43 : Répartition de la production scientifique par grade 69](#_Toc207777983)

[Figure 44 : Répartition des chercheurs par genre 70](#_Toc207777984)

[Figure 45 : Rôle des chercheurs tunisiens dans les projets de recherche internationaux par genre 71](#_Toc207777985)

[Figure 46 : Centres de recherche affiliés au ministère de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) 81](#_Toc207777986)

[Figure 47 : Répartition des chercheurs par genre 118](#_Toc207777987)

[Figure 48 : Répartition des chercheurs par tranche d’âge 119](#_Toc207777988)

[Figure 49 : Répartition des chercheurs par discipline 120](#_Toc207777989)

[Figure 50 : Évaluation de la satisfaction sur la disponibilité des ressources en établissement 121](#_Toc207777990)

[Figure 51 : Le degré de satisfaction à l'égard des institutions dans les domaines du renforcement des capacités de recherche 122](#_Toc207777991)

[Figure 52 : Durée de la formation à la recherche sur les trois dernières années (en semaines) 123](#_Toc207777992)

[Figure 53 : Chercheurs habilités à encadrer des doctorants ? 125](#_Toc207777993)

[Figure 54 : Nombre de doctorants supervisés par les chercheurs 125](#_Toc207777994)

[Figure 55 : Satisfaction des chercheurs concernant les processus d'évaluation par les pairs 126](#_Toc207777995)

[Figure 56 : Satisfaction des chercheurs concernant le soutien administratif disponible pour mener à bien leurs missions dans leurs institutions 126](#_Toc207777996)

[Figure 57 : Le niveau de satisfaction concernant les pratiques actuelles d'évaluation éthique. 128](#_Toc207777997)

[Figure 58 : Le temps consacré par chercheur à la conduite de recherches au cours des trois dernières années 129](#_Toc207777998)

[Figure 59 : La suffisance du temps consacré à la recherche 130](#_Toc207777999)

[Figure 60 : Présence d'un organisme national de supervision de la recherche en sciences sociales 131](#_Toc207778000)

[Figure 61 : Efficacité de l’organisme dans des domaines connexes 133](#_Toc207778001)

[Figure 62 : Existence d’une politique nationale liée à la recherche en sciences sociales ? 134](#_Toc207778002)

[Figure 63 : Evaluation de l’efficacité de la politique de recherche 134](#_Toc207778003)

[Figure 64 : L’accès à des mentors de recherche 135](#_Toc207778004)

[Figure 65 : Satisfaction à l'égard du système de mentorat actuel dans les domaines concernés 136](#_Toc207778005)

[Figure 66 : Connaissance du nombre de citations des documents publiés (indépendamment de la source) 137](#_Toc207778006)

[Figure 67 : Chercheurs enregistrés dans une base de données ou une base de données de recherche internationale 138](#_Toc207778007)

[Figure 68 : La part estimée par chercheur en “open source” dans sa production 139](#_Toc207778008)

[Figure 69 : L’existence “ou non” d’un sentiment d’opportunités de carrière pour les chercheurs 140](#_Toc207778009)

[Figure 70 : Appréciation des incitations globales liées à une carrière de chercheur 141](#_Toc207778010)

[Figure 71 : Appréciation des incitations globales liées à la production de la recherche 142](#_Toc207778011)

[Figure 72 : Institutions avec lesquelles les chercheurs collaborent 144](#_Toc207778012)

[Figure 73 : Évaluation de l'implication des différents groupes dans la gouvernance de la recherche 145](#_Toc207778013)

[Figure 74 : Pratiques de coopération scientifique au-delà des frontières institutionnelles 146](#_Toc207778014)

[Figure 75 : Nombre de Formations en Communication Participées au Cours des 3 Dernières Années 147](#_Toc207778015)

[Figure 76 : Évaluation de la Satisfaction des Formations en Communication 148](#_Toc207778016)

[Figure 77 : Nombre d'événements scientifiques participés au cours des 3 dernières années 149](#_Toc207778017)

[Figure 78 : Le rôle des chercheurs dans les projets collaboratifs 149](#_Toc207778018)

[Figure 79 : Les chercheurs membres d'un réseau professionnel de recherche 150](#_Toc207778019)

[Figure 80 : Niveau d'appartenance à un réseau professionnel de recherche 151](#_Toc207778020)

[Figure 81 : La suffisance du temps consacré à la recherche (par genre) 152](#_Toc207778021)

[Figure 82 : Nombre de projets de recherche internationaux collaborés au cours des trois dernières années (par genre) 152](#_Toc207778022)

[Figure 83 : Le rôle des chercheurs dans les projets internationaux (par genre) 153](#_Toc207778023)

[Figure 84 : Les chercheurs membres d'un réseau professionnel de recherche 154](#_Toc207778024)

[Figure 85 : Fréquence de contact des médias après publication d'articles de recherche 154](#_Toc207778025)

[Figure 86 : Évaluation de la qualité de la couverture médiatique par les médias non académiques 155](#_Toc207778026)

[Figure 87 : Fréquence de contact des acteurs politiques après publication d'articles de recherche 156](#_Toc207778027)

[Figure 88 : Influence perçue des responsables politiques sur l'indépendance des résultats de recherche 157](#_Toc207778028)

[Figure 89 : La fréquence avec laquelle des chercheurs travaillent sur des recherches commandées 158](#_Toc207778029)

[Figure 90 : Les recherches commandées par des décideurs politiques au cours des trois dernières années ? 159](#_Toc207778030)

[Figure 91 : Production de documents (tels que des notes d'orientation, des livres blancs, des documents de travail, etc) pour communiquer les résultats de recherche aux décideurs politiques 159](#_Toc207778031)

[Figure 92 : Nombre de documents produits par an et par les chercheurs 160](#_Toc207778032)

[Figure 93 : Rôle politique des chercheurs durant les trois dernières années 161](#_Toc207778033)

[Figure 94 : À quelle fréquence interagissez-vous avec les décideurs politique ? 162](#_Toc207778034)

[Figure 95 : Pensez-vous que votre établissement est capable d'influencer les politiques ? 163](#_Toc207778035)

[Figure 96 : Les publications/rapports gouvernementaux utilisent des travaux et des citations universitaires 163](#_Toc207778036)

[Figure 97 : Evaluation de la qualité de la collaboration avec les décideurs politiques sur les différentes phases du cycle politique ? 164](#_Toc207778037)

**TABLE DES TABLEAUX**

[Tableau 1 : Structures universitaires de recherche en Sciences Sociales réparties par région géographique, établissement et spécialités (indiquées dans les libellés) 74](#_Toc207179931)

[Tableau 2 : Répartition des structures de recherche en sciences sociales en Tunisie 106](#_Toc207179932)

[Tableau 3 : Segmentation des structures de recherche en science sociale 114](#_Toc207179933)

[Tableau 4 : Plan de sondage 115](#_Toc207179934)

**TABLE DES ENCADRÉS**

[Encadré 1 34](#_Toc206624592)

[Encadré 2 38](#_Toc206624593)

[Encadré 3 40](#_Toc206624594)

[Encadré 4 48](#_Toc206624595)

[Encadré 5 53](#_Toc206624596)

[Encadré 6 62](#_Toc206624597)

[Encadré 7 103](#_Toc206624598)

[Encadré 8 104](#_Toc206624599)

**LISTE DES ABRÉVIATIONS**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **AFD** | | *Agence Française de Développement* | |
| **AIMS** | | *American Institute for Maghreb Studies* | |
| **ALECSO** | | *Organisation Arabe pour l'Éducation, la Culture et la Science* | |
| **ASSF** | | *Forum des Sciences Sociales Appliquées* | |
| **ATP** | | *Association Tunisienne de Psychologie* | |
| **BAROSC** | | *Baromètre de la Vie Associative* | |
| **BEST** | | *Bulletin Économique et Social de la Tunisie* | |
| **BES** | | *Bureau d'Études Sociologiques* | |
| **BRS** | | *Bureau de Recherche Sociologique* | |
| **CAORC** | | *Council of American Overseas Research Centers* | |
| **CBHE** | | *L'action de renforcement des capacités dans l'enseignement supérieur* | |
| **CAREP** | | *Centre Arabe de Recherches et d’Études Politiques* | |
| **CEFIR** | | *Centre de Formation Internationale et de Recherche* | |
| **CEMAT** | | *Centre d’Études Maghrébines en Tunisie* |
| **CERES** | | *Centre d’Études et de Recherches Économiques et Sociales* |
| **CESMA** | | *Centre d’Études Sociales du Maghreb Arabe* |
| **CIBKEPU** | | *Centre Ibn Khaldoun pour les Études Philosophiques et Urbaines* |
| **CIPE** | | *Center for International Private Enterprise* |
| **CIFFIP** | | *Centre International de Formation des Formateurs et d’Innovation Pédagogique* |
| **CISR** | | *Center for Insights and Survey Research* |
| **CNEARS** | | *le Comité National d'Evaluation des Activités de la Recherche Scientifique* |
| **CNFF** | | *Centre National de Formation des Formateurs* |
| **CNRS** | | *Centre National de la Recherche Scientifique (France)* |
| **CNTE** | | *Centre National des Technologies en Éducation* |
| **CNUDST** | | *Centre National Universitaire de Documentation Scientifique et Technique* |
| **CREDCRC** | | *Centre de Recherches et d’Études pour le Dialogue des Civilisations et des Religions Comparées* |
| **CREDIF** | | *Centre de Recherches, d’Études, de Documentation et d’Information sur la Femme* |
| **CRESS** | | *Centre de Recherches et d’Études de Sécurité Sociale (ancien nom du CRES)* |
| **CRES** | | *Centre de Recherches et d’Études Sociales* |
| **CSRST** | | *le Conseil Supérieur de la Recherche Scientifique et de la Technologie* |
| **DEA** | | *Diplôme d’Études Approfondies* |
| **DGAE** | | *Direction Générale des Affaires Étudiantes* |
| **DGET** | | *Direction Générale des Études Technologiques* |
| **DGRS** | | *Direction Générale de la Recherche Scientifique* |
| **ED** | *Écoles Doctorales* | |
| **EER** | *Espace Européen de la Recherche* | |
| **EES** | *Établissements d’Enseignement Supérieur* | |
| **EMORI** | *Erasmus+ Mediterranean International Credit Mobility (fenêtre spécifique Tunisie)* | |
| **ENI Sud Med** | *European Neighbourhood Instrument – South Mediterranean* | |
| **EPA** | *Établissement Public à caractère Administratif* | |
| **EPNA** | *Établissement Public à caractère Non Administratif* | |
| **EPS** | *Établissements Publics de Santé* | |
| **FES** | *Friedrich Ebert Stiftung* | |
| **FNF** | *Friedrich Naumann Stiftung (Fondation Friedrich Naumann pour la Liberté)* | |
| **FSHST** | *Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis* | |
| **FTDES** | *Forum Tunisien des Droits Economiques et Sociaux* | |
| **GIZ** | *l'agence centrale du gouvernement fédéral allemand* | |
| **HBS** | *Heinrich Böll Stiftung (Fondation Heinrich Böll)* | |
| **HSS** | *Hanns Seidel Stiftung (Fondation Hanns Seidel)* | |
| **IACE** | *Institut Arabe des Chefs d’Entreprise* | |
| **IADH** | *Institut Arabe des Droits de l’Homme* | |
| **ICM** | *Le programme mobilité internationale de crédits (Erasmus+)* | |
| **IDH** | *Indicateur de Développement Humain* | |
| **IHE** | *Institut des Hautes Études* | |
| **IRESA** | *Institution de la Recherche et de l’Enseignement Supérieur Agricole* | |
| **IRD** | *Institut de Recherche pour le Développement* | |
| **IRI** | *International Republican Institute* | |
| **IRMC** | *Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain* | |
| **ISEFC** | *Institut Supérieur de l'Éducation et de la Formation Continue* | |
| **ISCE** | *Institut Supérieur des Cadres de l’Enfance* | |
| **ISESCO** | *Organisation Islamique pour l’Éducation, les Sciences et la Culture* | |
| **IST** | *Infections Sexuellement Transmissibles* | |
| **ITES** | *Institut Tunisien des Études Stratégiques* | |
| **KAS** | *Konrad Adenauer Stiftung (Fondation Konrad Adenauer)* | |
| **LIMESURVEY** | *Outil en ligne de sondage* | |
| **LMD** | *Licence, Master, Doctorat* | |
| **LR** | *Laboratoires de Recherche* | |
| **MEAE** | *Ministère de l’Europe et des Affaires Étrangères (France)* | |
| **MESRS** | *Ministère de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique* | |
| **MFFEPA** | *Ministère de la Famille, de la Femme, de l’Enfance et des Personnes Âgées* | |
| **NDI** | *National Democratic Institute* | |
| **NED** | *National Endowment for Democracy* | |
| **OG** | *Organisation Gouvernementale* | |
| **OIFDEPDE** | *Observatoire d’Information, de Formation, de Documentation et d’Études pour la Protection des Droits de l’Enfant* | |
| **ONG** | *Organisation non gouvernementale* | |
| **ONFP** | *Office National de la Famille et de la Population* | |
| **ONLVF** | *Observatoire National pour la Lutte contre la Violence à l’Égard des Femmes* | |
| **ONM** | *Observatoire National de la Migration* | |
| **OSC** | *Organisations de la Société Civile* | |
| **OTE** | *Office des Tunisiens à l’Étranger* | |
| **PIB** | *Produit Intérieur Brut* | |
| **PIST.TN** | *Portail de l’Information Scientifique et Technique (Tunisie)* | |
| **PNR** | *Plan National de Recherche* | |
| **PRF** | *Projets de Recherche Fédérés* | |
| **RLS** | *Rosa Luxemburg Stiftung (Fondation Rosa Luxemburg)* | |
| **RSS** | *Recherche en Sciences Sociales* | |
| **RTSP** | *Revue Tunisienne de Science Politique* | |
| **RTSS** | *Revue Tunisienne de Sciences Sociales* | |
| **SHS** | *Sciences Humaines et Sociales* | |
| **SPSS** | *Statistical Package for the Social Sciences* | |
| **SRUSS** | *Structures de Recherche Universitaires en Sciences Sociales* | |
| **SST** | *Santé et Sécurité au Travail* | |
| **UDPMI** | *Union des Petites et Moyennes Industries* | |
| **UE** | *Union Européenne* | |
| **UNESCO** | *Organisation des Nations Unies pour l’Éducation, la Science et la Culture* | |
| **UR** | *Unité de Recherche* | |
| **USAID** | *United States Agency for International Development* | |
| **WDN** | *Women’s Democracy Network* | |
| **WE4LEAD** | *Women’s Empowerment for Leadership and Equity in Higher Education Institutions* | |

Remerciements

La réalisation de ce rapport doit beaucoup au soutien, à l’engagement et aux précieux conseils de nombreuses personnes et institutions. Il nous est un agréable devoir de leur exprimer ici notre profonde gratitude.

Nos premiers remerciements s’adressent à l’équipe du Global Developement Network (GDN), pour leur confiance et leur accompagnement décisif. Merci à **M. Daniele Cantini**, à **M. Francesco Obino** et à **M. Michael Goujon** pour leur vision et leur leadership.

Un grand merci et toute notre reconnaissance vont à notre mentor, **M. Ghazi Boulila** (Mentor DRA), dont les conseils avisés, la patience et l’encadrement précieux ont été la boussole de notre groupe de recherche tout au long de ce projet.

Nous saluons et remercions chaleureusement la **Direction Générale de la Recherche Scientifique** pour son encouragement et son appui inestimables. Nos pensées reconnaissantes vont particulièrement à **M. Mourad Bellassoued (MESRS)** et à **Mme Arbia Ben Othman (MESRS)** pour leur précieux soutien.

Nos remerciements les plus sincères vont également à l’**équipe d’Expertise France**, sans le soutien desquels ce projet n’aurait pu voir le jour. Nous pensons tout spécialement à **M. Axel Gastambide**, à **M. Alexis Ghosn** et à **Mme Hela Cherif**, pour leur expertise, leur disponibilité et leur engagement sans faille à nos côtés.

Enfin, un merci tout particulier à chacun des membres de l’**équipe de l’ASSF** pour leur travail rigoureux, leur collaboration fructueuse et leur esprit d’équipe. Merci à :

* **Mme Alma Hafsi** (Université de Tunis, FSHST)
* **Mme Salwa Trabelsi** (Université Tunis El Manar)
* **M. Ikram Dridi** (Université de Jendouba)
* **M. Ida Saidani** (Université de Tunis, FSHST)
* **M. Mounir Saidani** (Université Tunis El Manar)
* **M. Riadh Safi** (ASSF)
* **M. Ali Ben Abdallah** (CERES)
* **M. Naceur Blah** (Université de Jendouba)

À toutes et à tous, merci pour votre contribution précieuse à cette aventure intellectuelle

Introduction

Ce rapport matérialise une alliance novatrice entre deux acteurs majeurs de la recherche en développement. Il est le fruit d'une convergence stratégique entre la mission fondamentale du *Global Development Network* (GDN) – qui promeut une recherche en sciences sociales rigoureuse, orientée vers les politiques publiques et le développement ; menée par des chercheurs des pays du Sud – et l'expertise locale opérationnelle de *l'Applied Social Science Forum* (ASSF) – dont l'ambition est précisément d'appliquer des méthodologies de pointe, comme le cadre « *Doing Research* », aux contextes spécifiques de la Tunisie.

Cette collaboration, une première dans les pays arabes, illustre une volonté commune de décloisonner la recherche académique pour la mettre au service des enjeux de terrain. Elle traduit un engagement partagé à renforcer les capacités de la communauté de recherche tunisienne et à produire des connaissances directement actionnables pour éclairer les défis sociopolitiques et économiques contemporains du pays.

Cette initiative de « Doing Research Tunisie » a été fertilement encadrée et soutenue au niveau national par la Direction Générale de la Recherche Scientifique (DGRS) tunisienne. Son accompagnement dès la phase de conception a été un catalyseur essentiel, facilitant l'accès au terrain, assurant une adéquation avec les priorités nationales de recherche et garantissant la pertinence locale des questionnements. Ce partenariat triangulaire (GDN-ASSF-DGRS) a créé un écosystème unique, alliant l'excellence méthodologique internationale, l'expertise appliquée et la légitimité institutionnelle locale. Ce cadre a ainsi permis l'émergence d'analyses critiques et contextualisées, fondant la légitimité des recommandations concrètes formulées à l'intention des décideurs publics tunisiens.

La vocation de ce rapport est triple :

1. **Restituer et capitaliser** : Présenter de manière transparente les résultats substantiels de ce projet pilote, en documentant tant les synergies fructueuses que les défis méthodologiques et logistiques rencontrés lors de l'application de la méthode « Doing Research » en Tunisie. Ce retour d'expérience est précieux pour la communauté internationale du développement.
2. **Démontrer la puissance de l'approche appliquée** : Acter la fécondité de l'intégration entre cadres théoriques robustes (portés par GDN) et expertise d'application sur le terrain (incarnée par l'ASSF). Cette hybridation est la clé pour produire des diagnostics qui sont à la fois scientifiquement solides et opérationnellement pertinents.
3. **Générer un impact durable** : Fournir aux parties prenantes tunisiennes (gouvernement, société civile, universités) des analyses fondées sur des preuves (*evidence-based*) pour améliorer la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques. L'objectif ultime est de positionner la recherche en sciences sociales comme un levier indispensable d'innovation, de changement social et de développement durable en Tunisie.

L’originalité de la démarche de cette étude réside dans son approche socio-épistémologique. Plutôt que de s’en tenir seulement aux indicateurs bibliométriques ou structurels usuels, l’étude se propose d’ouvrir « la boîte noire » de la recherche en sciences sociales en Tunisie. Il s’agit d’examiner les conditions concrètes de production du savoir : les pratiques des chercheurs, les contraintes institutionnelles, les logiques de financement, ainsi que les interactions entre le champ académique et les enjeux sociopolitiques nationaux. Comme le soulignait Francis Bacon, « la connaissance dérivée de l’expérience vaut mieux que le simple texte » ; aussi ce rapport cherche-t-il à révéler non seulement le contexte, mais aussi le prétexte et la texture de la production scientifique tunisienne.

L’investigation menée s’organise en trois dimensions complémentaires. La première situe le contexte macro-structurel de la recherche, en analysant les transformations de l’économie politique tunisienne, les reconfigurations du paysage scientifique et les défis tels que la précarisation des financements, la massification des effectifs étudiants ou la féminisation segmentée des carrières.

La seconde dimension dresse une cartographie institutionnelle critique des organismes producteurs de savoir (universités, laboratoires, centres de recherche indépendants, structures internationales) en mettant en lumière leurs modes de gouvernance, leurs trajectoires et leurs interactions, souvent concurrentielles, au sein de l’espace académique.

Enfin, la troisième dimension restitue les résultats d’une enquête par questionnaire auprès des chercheurs eux-mêmes, documentant leurs conditions matérielles et symboliques de travail, leurs stratégies de publication et de collaboration, ainsi que leur rapport (souvent problématique) aux sphères médiatiques et décisionnelles.

In fine, ce rapport ne se contente pas d’un diagnostic descriptif ; il offre une analyse systémique des capacités et des lacunes de l’écosystème de recherche tunisien en sciences sociales. Ses conclusions visent à éclairer les politiques de recherche et à renforcer la contribution des savoirs scientifiques aux débats publics et à l’innovation sociale en Tunisie. Ce rapport se veut donc une contribution majeure, à la fois comme modèle de partenariat réussi entre acteurs globaux et locaux, et comme feuille de route pratique pour une action publique plus informée et plus efficace

**Abdelwahab Ben Hafaiedh**

Sommaire Exécutif

La recherche en sciences sociales occupe une fonction cardinale dans le processus décisionnel tunisien. Depuis la révolution de 2011, le pays s'efforce d'évoluer au sein d'un paysage complexe, marqué par d'importants défis socio-économiques et de fortes aspirations démocratiques. Historiquement et depuis 1956, une relation de collaboration positive, voire de complémentarité, s'est instaurée entre la sphère décisionnelle et la sphère académique, s'inscrivant dans le cadre du paradigme développementaliste. Cette dynamique a facilité une coopération constructive, permettant aux résultats de la recherche d'éclairer, malgré certaines difficultés, l'élaboration des politiques publiques et stratégiques. C'est de cette interaction que les sciences sociales en Tunisie ont acquis leur légitimité initiale. Si l'investissement de l'État dans les structures de recherche universitaires et publiques est notable malgré un contexte budgétaire difficile, un déséquilibre persiste dans le paysage de la recherche. Bien qu'essentiel depuis 2011, le rôle des think tanks et des associations scientifiques demeure marginal. Il est regrettable que le potentiel considérable des chercheurs expérimentés, retraités ou de retour de l'étranger, ne soit pas pleinement exploité. Contrairement à des pays comme le Liban ou le Maroc, la faiblesse de la tradition tunisienne en la matière explique la rareté de ces structures. Cette situation prive le pays d'une expertise importante et entrave le développement d'une dynamique de recherche cumulative.

Comme résultat de la relation oscillante entre savoir et pouvoir, la relation entre les sciences sociales et les politiques publiques n'est pas exempte de tensions. Elle oscille entre des périodes de confiance, des temps « froids » où les décideurs s'appuient sur des données probantes (les périodes d’ouverture), et des périodes de méfiance, un temps « chaud » où les préconisations de la recherche sont contestées ou ignorées. On observe parfois un déni réciproque qui affaiblit simultanément la légitimité des décisions prises et la crédibilité d'une recherche perçue comme détachée de l'intérêt public. Ce climat ambivalent porte préjudice à l'efficacité des politiques publiques et à la mise en œuvre effective des recommandations issues de la recherche. L’enquête du Doing Research - Tunisie (2025) révèle que, malgré ces défis, des canaux de dialogue entre la recherche et la prise de décision demeurent opérationnels. Toutefois, la nature et l’efficacité de cette relation varient considérablement, soulignant tout à la fois la nécessité d'une collaboration renouvelée et la persistance d'obstacles structurels. Un chemin important reste à parcourir pour consolider cette interaction, mais un riche potentiel demeure à exploiter pour maximiser l'incidence de la recherche sur l'action publique. Le présent rapport se propose d'explorer cette relation dialectique, en mettant en lumière les opportunités et les obstacles auxquels est confrontée la recherche en sciences sociales dans le contexte tunisien postrévolutionnaire.

1. **Les quatre dynamiques à l'œuvre**

L'analyse met en lumière quatre dynamiques structurantes qui caractérisent l'écosystème de la recherche.

1. **Une nouvelle génération aux commandes**

La communauté des chercheurs en sciences sociales se distingue par un renouvellement générationnel notable, avec 68% des effectifs âgés de moins de 46 ans, et par une forte représentation féminine, qui atteint 64%. Cette féminisation constitue **une opportunité majeure** pour le paysage académique, puisqu’elle renforce le leadership des femmes dans la gouvernance et la gestion de la recherche (laboratoires, unités de recherche). Contrairement à certains secteurs, comme les STEM (sciences, technologies, ingénierie et mathématiques), les sciences sociales offrent aux chercheuses une présence accrue aux postes décisionnels (cheffes de laboratoires et d'unités de recherche, et coordinatrices de projets internationaux). En revanche, **le rajeunissement** de la profession s’accompagne du départ progressif des chercheurs séniors, ce qui pose **un risque réel** pour la transmission intergénérationnelle des savoirs et pourrait, à terme, affecter la qualité scientifique.

1. **Un écosystème en quête de lisibilité**

Bien que l'écosystème de recherche tunisien remplisse globalement sa mission, **une meilleure lisibilité** ne pourrait que renforcer son efficacité.

**L’université publique, un pilier institutionnel majeur** : L'université publique tunisienne confirme son rôle structurant en tant que colonne vertébrale du système de recherche et d'innovation. Elle représente le principal vivier de talents scientifiques, puisque la quasi-totalité des chercheurs en poste en est issue. Cette centralité s'explique par son ancrage historique, son maillage territorial et sa mission fondamentale de production et de diffusion des savoirs. À l'inverse, l'université privée, bien que jouant un rôle croissant dans la formation undergraduate, n'est jusqu'à présent que marginalement concernée par les activités de recherche. Son implication dans ce domaine reste limitée, que ce soit en termes de moyens alloués, de projets structurants ou de production scientifique significative. Cette situation consolide, par défaut, le rôle prééminent et quasi exclusif de l'université publique tunisienne comme acteur central de l'écosystème de la recherche nationale.

**Faible visibilité des autres intervenants :**  La faible visibilité des acteurs non-universitaires constitue un frein majeur à l'écosystème de recherche tunisien. Ce phénomène concerne principalement deux types d'intervenants :

D'une part, la recherche publique extra-universitaire souffre d'une méconnaissance criante. Il est frappant de constater, par exemple, que seuls 10 % des chercheurs connaissent l’existence d’institutions nationales pourtant dédiées au développement des sciences sociales. D'autre part, les think tanks et la recherche associative pâtissent d'une légitimité insuffisante, bien que leur contribution soit essentielle.

**Le rythme de publication en sciences sociales a connu une accélération exponentielle**, passant de 9 articles en 2000 à 517 en 2023. Cependant, près d'un quart des articles tunisiens en sciences sociales ne sont pas cités. La majorité des auteurs principaux (80%) n'ont publié qu'un seul article, ce qui indique une production fragmentée et encore peu visible.

Cette invisibilité a une conséquence directe : des dizaines d'études produites chaque année au sein des administrations et des institutions publiques tunisiennes restent confinées dans des tiroirs, invisibles et inaccessibles pour la communauté universitaire. Cette situation engendre un gaspillage de ressources intellectuelles et une duplication inutile des efforts.

Pour inverser cette tendance, la création de plateformes numériques centralisées, hébergées par une institution nationale reconnue comme le CERES, représente une solution prometteuse. Une telle infrastructure pourrait :

* + **Recenser et diffuser** l'ensemble de la production scientifique extra-universitaire.
  + **Fédérer** les différents acteurs (institutions publiques, think tanks, associations).
  + **Créer une dynamique vertueuse** d’échange et de collaboration entre le monde universitaire et ces intervenants, enrichissant ainsi le débat public et l’élaboration des politiques fondées sur des preuves.

1. **L'impératif de développement continu des compétences**

La formation des chercheurs en Tunisie fait face à un paradoxe. En amont, le système doctoral produit massivement entre 1500 et 2000 docteurs par an, témoignant d'une réelle vitalité. Cependant, cette massification, souvent associée à des taux d'encadrement excessifs, comporte des risques : elle tend à éroder les standards de qualité et à dévaluer le diplôme, compromettant ainsi la rigueur scientifique et l'accompagnement personnalisé des doctorants.

En aval, ces défis de formation initiale se répercutent sur la suite de la carrière. Les nouveaux docteurs, bien que nombreux, se sentent insuffisamment armés pour la suite. Face à ce constat, les chercheurs expriment un besoin unanimement partagé : compléter leur parcours par un mentorat postdoctoral robuste et acquérir des compétences techniques essentielles, notamment en montage de projets. Cette formation complémentaire est indispensable pour leur permettre de répondre avec succès aux appels d'offres compétitifs et d'inscrire leurs recherches dans une dynamique internationale

1. **Impact sur les politiques publiques** :  **une dynamique d'influence en devenir**

Le lien entre la recherche et la prise de décision en Tunisie révèle une dynamique d'influence encore émergente : bien que réel, son impact demeure limité, comme en témoigne la faible proportion de chercheurs (16,5 %) ayant directement contribué à l'élaboration de politiques publiques. Cependant, une influence indirecte semble s'affirmer, puisque la moitié des chercheurs constatent que leurs travaux sont cités dans des rapports officiels – une tendance particulièrement marquée en économie et en management, où les ponts entre expertise académique et sphère décisionnelle apparaissent plus structurés. Cette perméabilité naissante, bien que prometteuse, souligne la nécessité de renforcer les mécanismes de médiation pour transformer cette reconnaissance passive en impact concret et systématique.

Le paysage de la recherche en sciences sociales en Tunisie est traversé par **des forces contradictoires** qui animent et structurent son évolution. Ces tensions, entre extraversion subie et ancrage local, dessinent les contours d’un écosystème en pleine mutation, cherchant un équilibre entre excellence internationale et pertinence sociétale.

**L’extraversion subie ou la tentation de l’ailleurs :** une pression externe, dite « de dehors », exerce un **drainage sélectif** sur les talents tunisiens. Portée par une diaspora académique croissante et des départs à l’étranger, cette dynamique capte les compétences au profit d’institutions étrangères, affaiblissant le potentiel national. Elle encourage une publication en anglais, gage de visibilité internationale, mais tend parfois à marginaliser la production en arabe ou en français, limitant ainsi l’accès aux savoirs pour les décideurs et le public arabophone.

**L’ancrage revendiqué ou le renouveau par l’intérieur** : à l’inverse, un mouvement « de dedans » promeut une indigénisation volontaire des savoirs. Particulièrement actif en sociologie, il défend une recherche résolument ancrée dans les réalités locales, recourant de plus en plus à l’arabe et au dialecte (notamment dans les podcasts et sur les réseaux sociaux) et privilégiant des circuits de vulgarisation à destination du grand public. Si cette stratégie de vulgarisation — par la présentation de livres, de résumés et l'animation de débats — lui permet indiscutablement d'élargir son audience, notamment sur Facebook, elle n'en comporte pas moins certains risques, au premier rang desquels une simplification excessive ou un appauvrissement conceptuel.

**L'économie, reine solitaire ? :** en termes de structures de recherche, les sciences économiques et de gestion dominent numériquement le paysage universitaire, comptant le plus grand nombre de laboratoires (27). Les langues, la linguistique et les littératures suivent avec 14 laboratoires, et les sciences juridiques et constitutionnelles avec 10.  Entre 1960 et 2000, la recherche économique a acquis une autonomie croissante, au point de ne plus être représentée dans la Revue Tunisienne des Sciences Sociales, suggérant une spécialisation ou une ségrégation par rapport aux autres disciplines sociales. Malgré l'importance historique du CERES dans la conception des politiques économiques nationales, ce centre ne compte aujourd'hui qu'un seul économiste et un spécialiste des méthodes quantitatives.

**Les ponts intermédiaires ou la médiation par la collaboration :** entre ces deux pôles, des mécanismes de médiation se développent, notamment via les programmes de coopération internationale tels qu’Horizon Europe. Ces initiatives offrent un cadre de valorisation intermédiaire, associant laboratoires universitaires et organisations de la société civile. Toutefois, leur pleine efficacité suppose un renforcement des passerelles entre ces acteurs et une meilleure structuration des collaborations.

1. **Pour une recherche en phase avec la société**

Pour dépasser ces tensions et construire un nexus science-politiques publiques robuste, une action concertée s’impose. Les recommandations qui suivent visent à :

* Réorienter les financements vers la recherche à impact sociétal ;
* Professionnaliser l’interface entre sciences sociales et décision ;
* Réformer les critères d’évaluation pour valoriser l’engagement civique et la science ouverte.

La mise en œuvre de ces leviers par l’ensemble des parties prenantes (ministère, universités, chercheurs et société civile) est essentielle pour permettre à la recherche tunisienne de concilier excellence académique et transformation sociale. Ces recommandations peuvent être présentées de la manière suivante :

1. **Pour le ministère de l’enseignement supérieur et de la recherche scientifique**

**Prioriser les programmes dédiés à l'impact sociétal** : il est essentiel d'allouer des budgets spécifiques aux projets qui ont un fort impact sociétal et que cet impact « sociétal » soit un critère d’évaluation (une formule améliorée des Projets de Recherche Fédérée (PRF) ou des anciens programmes nationaux de la recherche (PNR)).   Certains programmes nationaux prometteurs existent déjà. C'est le cas, par exemple, du Programme d’Encouragement à l’Excellence Scientifique (P2ES) – ou programmes équivalents – dont l’objectif principal est de soutenir l’excellence scientifique académique. Ce type de dispositif récompense et encourage une recherche de haute qualité, évaluée par des pairs selon des critères académiques reconnus, tels que les publications dans des revues prestigieuses, la rigueur méthodologique ou l'innovation théorique. Il s'inscrit ainsi dans une politique verticale visant à élever le niveau général de la recherche. En revanche, un programme dédié à l'impact sociétal aurait pour objectif principal l'utilité et l'application concrète des savoirs. Il évaluerait les projets sur leur capacité à résoudre un problème de société précis (chômage des jeunes, inégalités scolaires, transition écologique juste, etc.) et la co-construction de la recherche avec les acteurs non-académiques concernés (associations, collectivités territoriales, ministères, entreprises sociales).

Ces deux logiques – excellence et impact – sont complémentaires, mais distinctes. Une recherche peut être excellente sur le plan académique, mais peu lisible ou inapplicable sur le terrain. À l'inverse, une recherche très appliquée peut nécessiter un temps de maturation académique plus long. Il faut donc deux instruments pour deux finalités différentes.

Face aux défis sociétaux contemporains, sanitaires, socio-politiques ou environnementaux, la recherche en sciences sociales est appelée à fournir des réponses à la fois urgentes et contextualisées. La mise en place d’un programme dédié permettrait non seulement d’institutionnaliser le dialogue entre chercheurs et décideurs pour co-construire des solutions adaptées, mais aussi de renforcer la légitimité et la visibilité des sciences sociales. En démontrant concrètement leur utilité sociale, celles-ci justifient plus aisément leur financement public et s’affranchissent d’une image parfois perçue comme élitiste ou déconnectée des réalités terrain.

**Exemple** : créer un fonds dédié à la recherche, co-construit en collaboration avec les ministères sectoriels, les partenaires privés et associatifs. Ce fonds permettrait de soutenir des projets produisant à la fois des connaissances scientifiques et des solutions concrètes pour répondre à des défis sociétaux classés en enjeux mineurs et majeurs.

**Structurer la médiation « science-politique »** : pour renforcer le lien entre la recherche et les politiques publiques, il est important d'instaurer des cellules d'interface dans chaque ministère. Ces cellules auraient pour mission de traduire les résultats scientifiques en recommandations opérationnelles, car actuellement, seuls 16,5 % des chercheurs produisent des policy briefs.

**Outils** : La mise en place d'une plateforme numérique centralisant les expertises locales et les résultats de recherche faciliterait cette médiation. Cette plateforme pourrait servir de pont entre chercheurs et décideurs, permettant un accès rapide à des informations pertinentes et à des recommandations fondées sur des données probantes.

**Décloisonner les sciences sociales face aux enjeux transversaux** :  il s'agit de rompre avec une approche disciplinaire traditionnelle pour orienter les sciences sociales vers **une recherche réellement responsable**, ancrée dans la résolution des défis sociétaux complexes. Des enjeux, tels que le changement climatique, la gouvernance, la pauvreté, le travail informel, la criminalité et bien d'autres exigent une approche résolument **transversale et pluridisciplinaire.**

La recherche responsable consiste précisément à dépasser les frontières académiques pour construire des réponses innovantes et adaptées à ces problèmes multidimensionnels. Elle implique :

* **D'organiser la recherche autour de défis** sociétaux plutôt qu’autour de disciplines isolées ;
* **De favoriser les collaborations** entre spécialistes de différentes sciences sociales, mais aussi avec les sciences exactes, le droit, l'économie ou les sciences de l'environnement lorsque nécessaire ;
* **De co-construire les questions de recherche avec les acteurs concernés** : citoyens, associations, institutions publiques, secteur privé ;
* **De valoriser les méthodologies hybrides**, capables de saisir la complexité de ces objets qui résistent aux découpages disciplinaires traditionnels.

Une telle orientation permettrait non seulement d’amplifier l’impact social des sciences sociales, mais aussi de renforcer leur légitimité politique et citoyenne, en démontrant leur capacité à apporter des éclairages utiles sur des questions qui préoccupent réellement la société

1. **Pour les chercheurs**

**Former à l'advocacy scientifique** :  il est important de développer des modules de formation obligatoires en communication et en vulgarisation scientifique, car 83,5 % des chercheurs ne diffusent pas leurs résultats auprès des décideurs. Cette formation devrait inclure des techniques de présentation, de plaidoyer et des stratégies de communication adaptées aux différents publics cibles.

**Partenariats** : Pour renforcer ces compétences, il serait bénéfique de collaborer avec des écoles de journalisme et des médias publics. Ces partenariats pourraient offrir aux chercheurs des ateliers pratiques et des conseils sur la manière de rendre leurs travaux plus accessibles et pertinents pour les décideurs.

* *Systématiser les livrables opérationnels* : pour garantir que les recherches financées sur des fonds publics aient une portée pratique, il est nécessaire d'exiger un résumé exécutif et une fiche-proposition pour tout rapport de recherche. Ces documents synthétiques permettraient de présenter les résultats de manière claire et concise, facilitant leur utilisation par les décideurs.
* *Encourager les carrières hybrides* : il est important de faciliter l'accès des chercheurs à des postes au sein de l'administration, car seuls 3 % d'entre eux occupent actuellement des fonctions politiques. Cela pourrait inclure des programmes de détachement ou de mise à disposition temporaire dans des ministères ou des institutions publiques. Ces expériences permettraient aux chercheurs de mieux comprendre les processus décisionnels et de contribuer directement à l'élaboration de politiques basées sur des données probantes.

En favorisant ces carrières hybrides, on renforcerait le lien entre la recherche et l'action publique, permettant ainsi une meilleure intégration des résultats scientifiques dans les décisions politiques.

1. **Pour les universités**

* Créer des « Laboratoires politiques publics » : Il est essentiel de mettre en place des espaces physiques dédiés où décideurs et chercheurs peuvent co-concevoir des solutions aux problèmes sociétaux. Actuellement, 35,9 % des chercheurs n'ont jamais interagi avec des politiques, ce qui souligne le besoin d'espaces collaboratifs.

**Modèle** : S'inspirer des « policy labs » nordiques, qui favorisent la collaboration et l'innovation en réunissant divers acteurs autour de projets concrets.

* Certifier les compétences transversales :  à l’ère de l’intelligence artificielle, le monde dépasse progressivement le cloisonnement disciplinaire. Pour les chercheurs en sciences sociales, il n’existe plus seulement des « questions » à étudier, mais bien **des problèmes complexes** à résoudre, qui exigent une approche transversale. Dans ce contexte, l’acquisition de compétences hybrides, telles que des connaissances économiques pour les sociologues et les politologues, et réciproquement, devient indispensable, particulièrement au niveau post-licence (master et doctorat).

Il apparaît donc important de reconnaître et de certifier officiellement ces compétences transversales. Cela pourrait prendre la forme de badges ou de certifications spécifiques, délivrées à l’issue de formations dédiées (dans les écoles doctorales) par exemple en gestion de projet intersectorielle ou en négociation, attestant de l’aptitude des chercheurs à intervenir dans des contextes pluridisciplinaires et appliqués. Une telle valorisation offrirait une reconnaissance tangible auprès des employeurs et des décideurs, tout en incitant les chercheurs à s’engager davantage dans des projets à fort impact sociétal.

* **Développer l'Open Data appliqué** : la création d'un portail national regroupant des données de recherche exploitables par les collectivités serait un atout majeur. Ce portail faciliterait l'accès à des données pertinentes pour les décideurs locaux, permettant ainsi une meilleure prise de décision fondée sur des preuves. En rendant ces données accessibles, on encouragera également la collaboration entre chercheurs et acteurs de la société, favorisant ainsi des solutions innovantes et adaptées aux besoins locaux.

1. **Pour les Think Tanks et associations à caractère scientifique**

* **Professionnaliser la veille stratégique et le plaidoyer scientifique** : Il est essentiel de positionner les think tanks tunisiens comme des intermédiaires de confiance et de systématiser la cartographie des chantiers politiques nationaux et régionaux ouverts à l’expertise scientifique, tout en développant une veille prospective pour anticiper les futurs besoins en conseil. Cette démarche doit s’accompagner d’un plan de plaidoyer ciblé à destination des institutions publiques et des bailleurs, mettant en avant la plus-value des analyses scientifiques dans l’élaboration des politiques de développement.
* **Lancer des « Sprints d'innovation publique » thématique** : organiser des ateliers intensifs et ciblés (« sprints ») réunissant chercheurs, fonctionnaires, acteurs économiques et OSC autour de défis concrets (ex. : transition énergétique, réforme de l’éducation, inclusion financière). L’objectif est de produire en temps limité des notes d’orientation opérationnelle directement utilisables par les décideurs, tout en créant un écosystème de confiance et d’échange.
* **Structurer des partenariats durables avec l’administration** : à travers des conventions-cadres de coopération avec les ministères clés (Économie, Éducation, Santé, etc.) pour formaliser le rôle de conseil des think tanks. Cela pourrait inclure :
  + La participation systématique à des comités d’experts attachés aux programmes publics;
  + La co-construction d’indicateurs de suivi-évaluation des politiques ;
  + L’accès facilité aux données publiques nécessaires aux analyses.
* **Renforcer les capacités en communication stratégique et en médiation scientifique :** en formant les chercheurs à la vulgarisation haute impact et à la prise de parole dans les médias, mais aussi au dialogue avec les parties prenantes non académiques. L’enjeu est de traduire les résultats de la recherche en messages percutants, adaptés aux réalités des décideurs et du grand public.
* **Diversifier les sources de financement et garantir l’indépendance intellectuelle** : en explorant des modèles hybrides associant :
  + Des financements publics conditionnés à l’évaluation par les pairs ;
  + Des contrats de prestation avec des institutions internationales ;
  + Un mécénat dédié encadré éthiquement ;
  + Et un fonds national dédié au conseil scientifique public, abondé par l’État et des partenaires techniques.
* **Incuber l’innovation politique par des démonstrateurs locaux** : en expérimentant des projets-pilotes dans des régions ou secteurs tests, en co-portant avec les collectivités territoriales des solutions innovantes éclairées par la recherche. Cette approche permet de montrer concrètement la valeur ajoutée de l’expertise des think tanks et d’inspirer des changements à plus large échelle.

1. **Pour les décideurs**

* **Instaurer des quotas scientifiques** : Il est important de réserver 10 % des postes au sein des hautes instances consultatives à des chercheurs actifs. Cette mesure garantirait une représentation significative des experts scientifiques dans le processus décisionnel, assurant que les politiques publiques soient informées par des données probantes.
* **Généraliser les études d'impact scientifique** : il est nécessaire d'effectuer une évaluation systématique par des pairs des propositions de lois majeures avant leur adoption. Cela permettrait d'assurer que les décisions législatives reposent sur des recherches rigoureuses et pertinentes, renforçant ainsi la qualité des politiques publiques.
* **Créer un baromètre annuel** : mettre en place un baromètre annuel pour mesurer l'utilisation effective des recherches dans les politiques publiques. Actuellement, 30,2 % des chercheurs ignorent si leurs travaux sont utilisés. Ce baromètre fournirait des données essentielles sur l'intégration de la recherche dans le processus décisionnel et identifierait les domaines nécessitant une amélioration.

CHAPITRE 1 : ANALYSE DU CONTEXTE

1. FAIRE DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES EN TUNISIE : LES ECHELLES ET LES ANGLES

Dans le domaine des sciences sociales, la relation entre la discipline, le problème et le savoir revêt une importance fondamentale. Comme le souligne K. Popper, « nous ne sommes pas des spécialistes de certaines questions, mais plutôt de certains problèmes » (Popper,1985). Il y a ici le problème des échelles et des angles et il est essentiel de reconnaître que les chercheurs ne sont pas simplement des experts dans des domaines spécifiques, mais qu'ils se spécialisent dans la résolution de certains problèmes. En explorant les mille manières de « faire de la recherche », nous mettons en lumière l'essence même de la recherche en sciences sociales, qui repose sur la formulation et la résolution de problèmes complexes et fondamentaux.

Lorsque l'on aborde les sciences sociales, il est souvent plus significatif de définir une discipline en fonction des questions et des problèmes qu'elle cherche à résoudre, qu'ils soient économiques, politiques, ou sociaux plutôt que par les sujets spécifiques qu'elle étudie. Cette approche met en avant l'importance des interrogations de base qui animent une discipline, ses préoccupations fondamentales et les problèmes qui la motivent. Elle met également en lumière le fait que les frontières entre les disciplines peuvent parfois être poreuses, car les problèmes qui préoccupent les chercheurs en sciences sociales peuvent souvent transcender les limites traditionnelles des domaines académiques. Ainsi, la collaboration interdisciplinaire devient essentielle pour aborder les questions complexes auxquelles la société est confrontée. (Unesco 2021).

La définition avancée implique que l'interdisciplinarité en sciences sociales est essentielle, surtout lorsqu'il s'agit de prendre des décisions, de provoquer des changements significatifs et de transformer les politiques publiques. Elle souligne l'importance d'intégrer différentes disciplines pour aborder des problèmes complexes et élaborer des solutions qui dépassent les limites d'une seule discipline. Car si la science offre différentes voies et méthodes pour dépasser ces problèmes, elle ne peut pas prendre les décisions de réponse à la place des acteurs. Ces choix de réponse dépassent largement le domaine de la science et touchent la sphère de la prise de décision à travers l’articulation des disciplines, des problèmes abordés et des savoirs construits.

* 1. Contexte d'économie politique : une remise en question du paradigme développementaliste

Quel que soit le tableau brossé par les différents auteurs, à propos de la genèse des sciences sociales en Tunisie, ils admettent tous que ces sciences ne se sont pas développées à partir d'une discipline déterminée, mais qu'elles sont le résultat d'une activité résiduelle dont le rôle était de remplir les espaces vides de la carte intellectuelle au moment de l'indépendance. De part ses origines locales, on voit trois racines, la philosophie et l'histoire et l’économie. Avec la naissance de la sociologie moderne la nécessité est progressivement apparue dans ces disciplines de s'appuyer sur des faits plus concrets organisés de façon à permettre des comparaisons et des analyses dimensionnelles du changement social. Créée initialement à l'Institut des Hautes Études (IHE) lors de sa rénovation, en parallèle avec le domaine du droit, puis intégrée en tant que discipline nationale dans les programmes universitaires après l'indépendance, la sociologie a rapidement été considérée par les autorités de l'économie tunisienne comme une science capable d'expliquer les causes du sous-développement. La sociologie entretenait alors une relation étroite avec l’économie. (Ben Hafaiedh 2000).

Après son indépendance, la Tunisie a structuré son système éducatif et de recherche, donnant naissance à des institutions clés comme la Faculté des Sciences Économiques et de Gestion de Tunis en 1958. Cette faculté, issue de l'Institut des Hautes Études de Tunis, est devenue un centre de recherche économique majeur. (Ben Hafaiedh 2000). Dans les années 1980, la création de la Revue tunisienne d'économie et de gestion et de l'Unité des Études et de Recherche en Sciences Économiques ont renforcé la recherche académique. Les réformes économiques à partir de 1986 ont influencé la recherche en intégrant les chercheurs dans le développement économique et en favorisant une approche plus pratique. Les défis post-révolution de 2011 ont également encouragé la recherche sur des problématiques telles que l'emploi, la croissance et les politiques publiques, incitant les chercheurs tunisiens à proposer des solutions adaptées

En ce qui concerne la psychologie, ses racines plongent bien avant 1956. Après l'indépendance, la Tunisie a entrepris le développement de ses propres institutions universitaires et la formation de chercheurs tunisiens dans divers domaines, y compris la psychologie. Les premiers psychologues tunisiens formés à l'étranger ont progressivement regagné le pays pour contribuer à la recherche et à l'enseignement dans ce domaine. Les débuts de la psychologie en Tunisie ont été marqués par l'introduction des premiers cours à l'Université de Tunis vers 1967-1968, intégrés dans un programme commun de philosophie, psychologie et sociologie, inspiré par des pratiques françaises.

Un autre domaine offre un cas de figure similaire. Dès l'indépendance, la Tunisie a initié d'importantes réformes juridiques pour accompagner l'édification de l'État-nation, priorisant la formation et la recherche en droit. Les universités nouvellement établies ont ainsi introduit des programmes en droit privé et public. Par la suite, ces institutions ont structuré leur offre au sein de départements et de facultés dédiées, développant progressivement des cycles d'études supérieures.

Qu’il s’agisse de la sociologie, de la psychologie, du droit ou des sciences économiques une chose ressort de cette genèse : il existe désormais un mode de pensée sociologique, juridique, économique, une façon de poser les problèmes et d'expliquer les faits, qui s'est fondue en une discipline caractérisée par des techniques de recherche nouvelles. L’analyse des politiques publiques et des dynamiques sociales (sociologique, psychologique, économique et juridique) s’articulera autour de trois enjeux clés :

* L’opacité des mécanismes de production du savoir, abordée à travers le modèle de la boîte noire ;
* La fragmentation disciplinaire, marquée par l’émergence de trois logiques concurrentes de légitimation scientifique ;
* Les conséquences de ces limites sur l’articulation entre recherche et action publique, révélant une déconnexion croissante."
  1. Sortir de la boîte noire : Pourquoi les sciences sociales tunisiennes ont occulté les mécanismes du changement

Durant les premières décennies de l'indépendance, les chercheurs en sciences sociales semblaient avoir une confiance solide dans les visées progressistes des élites nationalistes au pouvoir. L'adéquation entre le mode de gestion étatique et le mode de production du savoir, était simple : il suffit de susciter des élites capables d'assumer les intérêts de la nation et de servir leurs intérêts. En matière de prise de décision et de gestion des choix publics, cette orientation portait un nom : le modèle stratégiste de gouvernement (Chabaan.S.1975). De ce point de vue, les sciences sociales ont été plutôt des sciences « servies », dans la mesure où elles devaient fournir des explications / arguments des choix publics. Au centre de ses préoccupations, il y avait, l'accompagnement des programmes de développement et la sensibilisation de la société aux changements politiques et économiques.

Or cette démarche et par un souci « d'adapter » la société (ouvriers, les acteurs de l’économie informelle, les paysans, l’école, etc.), traitait souvent la question de la transformation sociale comme une boîte noire (Hafaiedh 2002). De cette boîte on ne connaît que les deux aspects partagés de la réalité : les entrées (les lois, la régulation économique, la scolarisation, la gestion des ressources humaines et matérielles, etc.) et les sorties. On mettait à l'entrée des variables "inputs" (sexes, âges, csp, etc.) et on obtenait à la sortie, de l'échec scolaire, des abandons, de l'intégration, de la mobilisation des ressources humaines de l'équipement ou de l'institutionnalisation. Cependant, on ne voyait pas comment ces phénomènes ou ces transitions se fabriquaient à l'intérieur de la boîte, c'est-à-dire *in vivo* et dans les différents segments de la société. Dans ce domaine des sciences sociales « de relais », l'individu reste silencieux, ne fait pas de calculs, ne négocie pas, et par conséquent n'influence pas le processus de changement. Rien n'est plus crucial que ce mécanisme implacable, qui absorbe et exclut, contrôle et génère des résultats dans le cadre des décisions publiques, indépendamment des préférences des populations.

C'est dans cette optique que la plupart des licences (droit, sociologie, économie, sciences de l’éducation) ont été créées en Tunisie dès 1959. La mise en place de cette formation a été dans l'intention partagée par les enseignants français qui l'ont créée dans le cadre de l'Institut des Hautes Etudes et les responsables de l'Economie tunisienne, de former des hommes capables d'analyser la société au moment où jacques Berque et Jean Duvignaud (Ben Hafaiedh 2000), mettaient l'accent sur la "sous -analyse des sociétés" comme facteur de sous-développement. Ces sciences sociales ne disposaient de presque aucun modèle d'analyse en dehors des œuvres de G. Gurvitch, de E. Durkheim, de K. Marx et de Keynes.

De point de vue de ses orientations, les différentes disciplines ont été plus sensibles aux forces de désintégration qu'aux mécanismes d'intégration. Piégés par la question de la construction étatique, et les résistances culturelles au changement, la plupart des chercheurs des années soixante tablèrent, sans grands états d'âme, sur la capacité de la démarche stratégiste à changer la société (Planification et programmes de développement centralisés, etc.). Dans ce contexte, la capacité de l'Etat national de réaliser ses objectifs et d'imposer sa "loi", exigeait qu'il soit la référence de lui-même. Dans son introduction à l'Etat et société au Maghreb. El Baki Hermassi (1973), exposait la modernisation étatique de la manière suivante : "*nous rejetons la théorie de la modernisation comme paradigme de pis-aller. En fait,... (nous proposons), un nouveau paradigme théorique. Dans notre cadre théorique, l'objet de l'analyse de la formation et de la transformation des sociétés n'est ni l'individu, ni la culture, mais l'Etat national ... (qui a) la capacité de faire l'histoire*". Ainsi, le développement qui est censée remplacer les garants méta-sociaux de la tradition, découvre le garant politique du changement et qui est par définition, non social.

Les théoriciens de cette modernité planificatrice (le plan comme seul moyen de rationalisation et de légitimité) étaient plus imprégnés du modèle de l'Etat légué par Keynes et le New deal et la planification émergeante, que par la construction pluriséculaire des rapports de différenciation et d'interaction entre la gestion des choix publics de développement et l'élaboration des choix ou des règles. Il s'agit selon J. Duvignaud, de "former une avant-garde d'une élite intellectuelle de plus en plus nombreuse à constituer parce qu'ils sont professionnellement en contact avec les "faits sociaux", un trait d'union entre la prise des décisions politiques d'une part, et les tendances et les besoins sociaux de l'autre"(Duvignaud 1968) Plus tard, on verra naître une nouvelle pratique de recherche orientée, à travers laquelle, l'homme de science, épousera le planificateur. L'image satirique du Golden-Bridge évoquée par M. Kerrou (Kerrou 1991), résumait cette identification osmotique entre le savant et planificateur d'État.

* + 1. Les trois coins de la recherche

Durant les années 1960, en raison de l'orientation de l'État vers une approche basée sur la planification, de grands thèmes ont émergé pour représenter les socles des sciences sociales tunisiennes. L'analyse en 2000 du contenu des articles de la *revue tunisienne des sciences sociales* (Ben Hafaiedh 2000) pour la période (1960- 2000), souligne la dominance des sujets en rapport avec la sociologie de l'éducation (51 articles) la sociologie politique (50 articles), de développement régional et urbain (50 articles) et la sociologie rurale (31 articles), alors que les recherches économiques, ayant acquis une autonomie croissante, ne sont plus représentées dans la revue. La deuxième orientation consistait à développer la recherche dans des domaines voisins ou annexes. Ainsi, les thèmes mineurs se focaliseront autour des problématiques très théoriques comme l'histoire sociale, la psychologie sociale et la philosophie sociale. De ce point de vue, l'idée selon laquelle la recherche en sciences sociales a été à la marge de la pratique sociale et à la marge des besoins de la société doit être nuancée. Les thèmes majeurs qui disposent le diplômé à la pratique comme la sociologie de l'éducation, la sociologie du travail, l’étude du monde rural et les études politiques, étaient omniprésents, en dépit du fait que cette présence traduisait le message de la modernisation étatique dans un langage académique. De ce point de vue, le rapport de ces sciences avec la problématique de développement est plus qu'évident. La conception de son objet et de ses méthodes dépendait donc de ses orientations théoriques retenues par les différentes disciplines et de la place qu'occupe la société traditionnelle et le monde rural dans la formation sociale concernée.

En Tunisie, les études liées au milieu rural étaient jusqu'au 1973, la spécialité dominante au niveau de la recherche, des consultations et de l'enseignement universitaire. Les travaux faits à ce sujet, se caractérisaient par un attachement très manifeste au changement politique (Zghal, 1968) et par une confusion sémantique très forte quant aux notions comme le développement, le changement social, le progrès, l'industrialisation, la modernité et la modernisation. Lorsque les chercheurs tunisiens parlaient du changement dans les compagnes, ils préféraient souvent la notion de modernisation à celle de modernité. L'inventaire de la production scientifique jusqu'aux années 80 laissait apparaître un certain nombre de thèmes récurrents (Ayari Chadli 1967, Zghal A. 1967, 1968 ; Attia H. 1965).Sous le gouvernement de M. Ahmed Ben Salah (1964-1969), la sociologie posait les grandes questions de sensibilisation, de développement, de diffusion de l'information et de transformations sociales dans le monde rural. La mise en place du BES (le bureau d'études sociologiques) au sein du ministère du plan témoignait de l'importance qu'accordait l'État nouveau à la sociologie. Dans cette perspective d'une "*modernisation from above*" très peu de place a été laissée au "local" et au régional. Les études du développement régional ne verront le jour qu'à partir des années soixante-dix. Ceci explique également pourquoi, en assurant le relais du message développementaliste du centre (diffusion de l'innovation technique, transformation des régions rurales dans le sens de la modernisation de l'agriculture, de l’exode rural, de l’intégration verticale de l'agriculture aux industries et place des paysans dans le changement politique), cette production n'avait accordé que très peu d’importance à des pratiques plus ou moins anciennes ou "traditionnelles", comme le savoir local, la chasse, les populations de forêts, les populations de montagnes, la pêche, etc. L'impact immédiat de ce type d'études se manifestait par une relative incompréhension des structures de la société traditionnelle. Cela a conduit durant les années soixante-dix à un exode rural et à un phénomène de sous-emploi

L’autre exemple est celui des sciences de l'éducation. Dans le même cadre théorique, il est posé en principe que l'éducation est une activité efficace de modernisation, en ce qu'elle engendre les compétences, attitudes et valeurs indispensables pour unir la nation, en produisant des cadres, en atténuant les particularismes régionaux La modernisation appliquée au changement du système éducatif faisait partie du vocabulaire courant, on le présentait comme un must, une obligation. Dans un premier temps, on associait la modernité au développement des représentations (C. Camillieri 1965) et  développement de l'appareil productif (D. Mahfoudh, 1982) et de la personnalité (B. Bchir 1980). Les travaux de Lilia Ben Salem s’inscriront dans le cadre des études sur la naissance du leadership de l'administration (les cadres) et les origines sociales des étudiants. Plus tard, on verra naître le second moment fondateur de cette production orientée vers le changement et la modernisation par la formation du capital humain. Cette nouvelle orientation de recherche, sera le fruit d'un travail effectué par des chercheurs étrangers, américains surtout, dans le cadre de la doctrine du "*social-containement*". L'étude de la modernité et de la modernisation sera associée désormais à l'étude des attitudes. (Sack Richard 1972et Francis.Sutton 1965) . À partir des années 80, on observe deux phénomènes contradictoires : le retour vers la sociologie de l'éducation au niveau de la recherche doctorale des Tunisiens poursuivant leurs études en France et l'arrêt brutal de cet effort d'ouverture sociologique sur les sciences de l'éducation, au niveau des recherches locales. En 1999 et sur les 169 thèses en sciences sociales répertoriées à l'université de Tunis 1, on ne comptait que 11 thèses et 5 DEA, consacrés aux problèmes de l'éducation, sur les 169 thèses et les 102 mémoires soutenues ou en cours de préparation. Or cette défaillance théorique coïncide avec l'émergence de problèmes nouveaux au sein des établissements scolaires et universitaires (démission des parents, problèmes entre générations, relation enseignants-élèves... etc.). Par ailleurs, la recherche doctorale effectuée depuis quelques décennies au sein du département de psychologie de la FSHST (Université de Tunis) a récemment été suspendue en raison de problèmes de gouvernance et d'un manque de superviseurs au sein du corps A.

* + 1. Décrypter les choix de population

Pendant les années 1970-1980, la recherche qui suivait le paradigme de la planification a progressivement cédé la place à une approche axée sur l'écoute des utilisateurs et, par conséquent, de la population. C'était la période charnière de *l’infitah* (l’ouverture) . L'exposition au développement, la connaissance des règles de conduite et leur transmission sont, désormais, étudiées en termes d'acteurs plutôt que de groupes sociaux, même si ces derniers sont considérés comme des "groupes de référence". Un choix public élaboré n'est pas toujours un choix de population, d'où l'intérêt de retour aux attitudes, aux comportements et à l'opinion. Cela couvre des domaines aussi variés que la contrebande (Aïcha Ettaïb, 1999) ou l'immigration clandestine (Mahdi Mabrouk, 2010)

Contrairement à d'autres spécialités, la science politique tunisienne n'a pas de maître fondateur. Elle est née d'une jonction entre, d'une part, l'étude des mouvements sociaux (le passage des études sur le syndicalisme au développement politique chez E.Hermassi 1975)et celle du droit public, de l'autre, (le passage aux études du droit constitutionnel (A. Amor 1973)aux études des élites parlementaires (D. El Jazi 1971 et S. Châabane 1975). De point de vue de la pratique, cette spécialité restera étrangère aux techniques d'enquêtes par sondage et à la sociologie électorale. Le retour vers le terrain, qui sera inauguré, dans le cadre des études consacrées au phénomène identitaire incite les chercheurs à travailler davantage sur les cadres de canalisation, les fameux *channeling agencies* de Sartori qui commençaient à intéresser les chercheurs. Sous l'influence des maghrébistes français et américains, le (la) chercheur(e) tunisien(ne) découvrait avec l'historien les pénalisés de l'urbanisation, de l'étatisation, les déruralisés, les déclassés en mal de solidarité communautaire. On commençait alors à analyser le changement à la lumière du désengagement étatique. Cette nouvelle orientation qui aura pour point focal le couple État-Société civile ne fera pas long feu. La lente évolution vers le paradigme démocratique prendra fin avec le colloque consacré au « pluralisme social, pluralisme politique et démocratie ». (M. Camau & K. Zamiti 1991)

* 1. Une fragmentation disciplinaire, marquée par l’émergence de trois logiques concurrentes de légitimation scientifique

La crise du paradigme développementaliste, explorée par un groupe de travail coordonné par A.Zghal au sein du CERES en 1998, souligne l'influence profonde des politiques de développement étatique sur la recherche. Cette évolution a engendré l'émergence de deux nouveaux paradigmes majeurs : le paradigme culturaliste, caractérisé par un retour aux réflexions d'Ibn Khaldoun en histoire, en sociologie et en études politiques, et le paradigme de gouvernance démocratique.

Cette dualité de perspectives représente parfois une double alternative, offrant simultanément des approches démocratiques et culturalistes pour appréhender les défis de la société tunisienne. Cette transformation, marque un point d'inflexion important dans la compréhension des dynamiques sociales et politiques, révélant les interconnexions complexes entre développement, culture et démocratie.

Ces trois paradigmes renvoient à trois types de légitimité politique et, par conséquent, à trois modes de production de savoir distincts (Ben Hafaiedh 1994). Tout d'abord, la légitimité basée sur l'efficacité économique (le paradigme développementaliste) qui met l'accent sur les résultats et les progrès économiques. Ensuite, la légitimité fondée sur l'identité symbolique (le paradigme culturaliste) qui met en avant l'importance de la culture, de l'histoire et de l’identité dans la construction sociale. Enfin, la légitimité basée sur les choix de domination rationnelle-légale (le paradigme orienté vers l'étude de la gouvernance démocratique) met en lumière l'importance de processus décisionnels démocratiques et transparents pour une gouvernance efficace.

Avec la massification de l'enseignement supérieur, en particulier dans le domaine des sciences sociales, le pluralisme paradigmatique qui en découle avait ouvert la voie à des changements majeurs. Au cours des deux dernières décennies (2005-2025), le nombre d'étudiants inscrits en formation doctorale a largement dépassé les débouchés naturels que sont la recherche et l'enseignement. Cette situation appelle à des évolutions dans deux directions. Il s’agit en premier lieu du redéploiement disciplinaire et interdisciplinaire des sciences sociales et ensuite du placement de la recherche dans le cadre de l'interaction entre la gestion publique et la production du savoir :

Les trois modes de production de savoir en sciences sociales que sont la légitimité basée sur l'efficacité économique, la légitimité basée sur l'identité symbolique, et la légitimité basée sur les choix de domination rationnelle, ne sont que des typologies dans le sens wébérien du terme. (Ben Hafaiedh 1997) Dans le contexte de la recherche en sciences sociales en Tunisie, ces paradigmes ne fonctionnent pas de manière isolée et peuvent être sujets à des interférences et à des combinaisons multiples en raison des enjeux contradictoires auxquels les chercheurs font face, de leur position sociale et de leur rapport à l’avoir économique et au pouvoir. Dans l'effervescence de l'après-révolution tunisienne (2011), le pluralisme paradigmatique s'affirme comme une nécessité intellectuelle. Portée par les pulsations sociales – entre *temps chaud* des urgences politiques et *temps froid* des reconfigurations structurelles –, la recherche épouse cette cyclicité : elle articule l'analyse des transformations démocratiques à celle des mutations des droits fondamentaux, tout en intégrant les défis de la liberté de conscience (Ben Hafaiedh, IADH 2016) et les reconfigurations transnationales du fait religieux (M. Saidani, 2017, « Croyants sans frontières »). Ce sont précisément ces rythmes sociaux, alternant crise et consolidation, qui dictent l’émergence et la hiérarchisation des thèmes d’étude

En temps de crise ou en temps normal, les sciences sociales comme les autres champs scientifiques, sont soumises aux lois du « champ ». Selon P. Bourdieu, « ce sont des lois non écrites qui sont inscrites dans la réalité et l'état de tendances et d'avoir… » « ce qu'on appelle… à la bourse le sens de placement » (P.Bourdieu 1997). Dans ce contexte, P. Bourdieu évoque les stratégies de reconversion que pratiquent les scientifiques et qui les conduisent à passer d'un domaine ou d'un sujet à un autre, selon le capital dont ils disposent et selon le rapport au capital qu'ils ont acquis". "C'est comme dans le domaine du sport, le bon joueur scientifique fait les choix qui payent".(P.Bourdieu 1997).

Lorsqu'on parle de redéploiement disciplinaire dans le sens d'une pratique interdisciplinaire, on pense souvent aux échanges entre disciplines qui s'associent pour mener à bien l'investigation d'une question spécifique. Après une révolution, (depuis 2011) comme c'est le cas dans de nombreux contextes similaires, il est fréquent de constater un phénomène où des juristes, sociologues, historiens et autres chercheurs se retrouvent à s'improviser politologues ou analystes politiques. Dans ces périodes de transition et d'instabilité politique, l'urgence de comprendre les nouveaux enjeux et les dynamiques émergentes pousse de nombreux chercheurs à élargir leur champ d'expertise et à s'aventurer dans des domaines qui peuvent être en dehors de leur domaine de spécialisation initial. Grâce à l'avènement des réseaux sociaux, émergent les "*Fast thinkers* ", motivés par le besoin de saisir les événements en cours, de les analyser et de les interpréter dans un contexte politique en mutation rapide.

Les études politiques deviennent alors un terrain d'exploration privilégié pour ces chercheurs, offrant un cadre analytique pour comprendre les transformations politiques, les conflits de pouvoir, les mouvements sociaux et les changements institutionnels qui caractérisent les périodes postrévolutionnaires. En se penchant sur des questions politiques, ces chercheurs apportent des perspectives de vulgarisation, tout en contribuant à la construction d'un discours critique et éclairé sur les enjeux politiques contemporains.

Ce redéploiement concerne également l'interaction des sciences sociales avec l'urbain et la ville, ainsi que la question de la gouvernance locale. Dans cette optique, la recherche associative est devenue de plus en plus visible depuis 2011, offrant ainsi de nouvelles opportunités pour une recherche active l’échelle locale. Dans cette perspective, la notion de territoire, par exemple, exige plus que cet effort de complémentarité. Jean Chesneaux dans son ouvrage « *De la modernité* » (J.Chesneaux 1983)énonce et dénonce certains signes de dissolution du territoire : aménagement, délocalisation et déracinement vont de pair. C'est encore une fois la question des angles et des échelles : d’un point de vue purement géographique, par exemple, il n'existe que deux aspects : le découpage et la localisation, même lorsque la question économique est au centre de la problématique du développement régional. Cela se vérifie notamment dans les études de géographie économique et sociale, qui reposent sur le concept d'une intervention publique substantielle de l'État à travers l'industrialisation, la diversification de la base économique et la mobilité des populations (Tizaoui, H. 1997).Dans une autre perspective, le regard du sociologue, quant à lui, et même du politologue se porte davantage sur les notions de déracinement, de circulation, de mobilité humaine et du prix humain de la gestion de l’espace, etc. Comme le montrent certains travaux associatifs (Alerte international, FTDS, ASSF, ...), ou académiques (F. Hecheri,2000 et N. Boutaleb, 1999), l'espace est largement un produit social ou culturel. L'utilisation de l'espace est le résultat de décisions, qui sont prises par des groupes sociaux, dans le cadre des relations souvent conflictuelles et qui mettent en cause les structures des pouvoirs.

Ce redéploiement concerne ensuite la gestion des crises (comme celle du Covid-19) et les domaines de service, comme la santé publique. Le système de santé publique en est souvent présenté comme un système, socialement homogène et cohérent. Les quelques recherches traitant de ce sujet, à l'exception des études menées par le ministère de la santé publique (y compris celles de l’ONFP), se concentraient davantage sur la prévention, la sensibilisation et la protection, plutôt que sur la qualité des services publics ou les aspects sociaux et non organiques de certaines maladies. Il a fallu l'émergence de la recherche associative dans le contexte du COVID pour que les aspects liés aux "usagers" et à la "gouvernance" du secteur de la santé soient abordés de manière plus soutenue (CESMA 2020). Plus exactement, on constate que le passage d'une posture de choix public (la santé comme un service public) à un choix de population (la perception du citoyen usager) suppose de plus en plus une remise en cause du pouvoir médical et la prise en compte de la dimension sociale, de la santé et de la maladie. Dans cette perspective, la transition progressive vers la recherche en sciences sociales appliquées contribue à combler le « gap » entre la recherche fondamentale souvent trop théorique et l'expertise des cabinets de conseil. Ce déplacement des chercheurs axés sur la recherche fondamentale vers la recherche appliquée, observable surtout durant la réforme LMD (années 1990-2000) à travers les laboratoires, unités de recherche et associations (notamment en recherche-action), souligne l'importance de l'approche appliquée comme levier d'influence des choix publics par les populations concernées.

* 1. L’interaction : gestion publique, pratique de la recherche et opinion

Les travaux les plus pertinents sur la relation entre production de savoir et gestion publique insistent sur l’abandon du schéma classique de l’administration – fondée sur l’intérêt général – au profit d’une logique de *« citoyen-client »* et de *management administratif* (Monks & Joost, 1998) . Ce bouleversement remet en cause l’ordre hiérarchique des finalités (la population comme fin, l’administration comme moyen) et interroge la légitimité des choix publics face aux attentes des citoyens. Les sciences sociales jouent ici un rôle central, en décryptant les *faits sociaux* – attentes, comportements et choix réels des populations. Dans ce contexte, la Tunisie postrévolutionnaire a vu émerger de nouveaux acteurs (associations, collectifs citoyens) et de nouvelles pratiques de recherche (recherche-action), impulsant un souffle de liberté académique. Ces dynamiques ont bousculé les cadres traditionnels de la production du savoir, longtemps dominés par une approche technocratique. Le concept de *gouvernance*, promu depuis les années 1990 par les centres de recherche occidentaux (Hyden & Bratton, 1998), a trouvé un écho particulier dans ce contexte. Définie comme *« la gestion consciente des structures de régime pour renforcer la légitimité publique »* ou comme *« un modèle libéral-démocratique garantissant les droits humains et une administration responsable »*, cette notion a été intégrée – parfois de manière ambiguë – par le discours officiel tunisien.

L'idéologie de la « bonne gouvernance » promue par certains partenaires internationaux a engendré une offensive anti-étatiste aux effets pervers. Celle-ci a simultanément précipité un affaiblissement de l'État – par sa délégitimation politique et une érosion de sa capacité fiscale – et du secteur privé – via le retrait des subsides publics. Ce processus de déconsolidation démocratique vient complexifier la dynamique déjà heurtée qui régit les rapports entre la connaissance et le pouvoir

Dans ce paysage, les chercheurs sont interpellés (via le champ académique et la société civile) pour éclairer ces tensions, notamment autour des réformes économiques partielles et de la protection sociale. À moyen terme, la Tunisie – comme ses voisins maghrébins – devra gérer la fragmentation des solidarités nationales (communautarisme, résilience familiale ou régionale) et la marchandisation du progrès social, désormais réservé à ceux qui *« peuvent payer »*. Le retour de pratiques informelles (travail clandestin, médecine traditionnelle, élargissement des réseaux familiaux en ville) révèle les lacunes des services publics et l’affaiblissement des liens de citoyenneté.

La révolution a aussi exposé des marginalités longtemps ignorées par la recherche. Désormais, l’analyse se détourne des normes prescriptives (*ce qui doit être*) pour se concentrer sur les pratiques réelles (*ce qui est*) :

* Comportements électoraux vs. Codes juridiques,
* Faits sociaux vs. Droit formel,
* Indicateurs de développement humain (IDH) vs. PIB,
* Économie informelle vs. Modèles de croissance.

Héritage précieux à préserver, cette approche de recherche – fruit direct de l’effervescence post-2011 et du pluralisme paradigmatique qu’elle a libéré – constitue l’un des acquis intellectuels majeurs de la Tunisie contemporaine. Malgré les tensions actuelles, elle incarne une subversion méthodologique fondamentale : en plaçant l’acteur citoyen – ses pratiques, ses aspirations, ses résistances – au cœur des sciences sociales, elle pulvérise l’héritage de « la boîte noire » autoritaire, marquée par un paradigme développementaliste réducteur où les dynamiques sociales étaient sciemment obscurcies et les sujets critiques bannis ou criminalisés. Cette réhabilitation épistémologique du citoyen-agent – désormais central, audible et politiquement légitime – demeure un trésor démocratique dont la protection engage l’avenir même de la pensée critique tunisienne**.**

1. CANAUX & VISIBILITE DE LA PRODUCTION EN SCIENCES SOCIALES EN TUNISIE
   1. Canaux de la production scientifique en sciences sociales en Tunisie

La production scientifique en sciences sociales en Tunisie est diffusée principalement à travers les canaux suivants :

* **Revues académiques tunisiennes en sciences sociales** : on peut commencer par identifier les revues académiques tunisiennes qui publient des recherches en sciences sociales. Ces revues comprennent des publications telles que :
  + *Revue Tunisienne de Sciences Sociales* (RTSS) : c'est une revue multidisciplinaire qui couvre un large éventail de sujets en sciences sociales, y compris la sociologie, l'anthropologie, l'économie, et les sciences politiques.
  + *Cahiers du CERES* (Centre de Recherches et d'Études en Sciences Sociales) : Cette revue publie des recherches et des études approfondies en sciences sociales, notamment en sociologie, en histoire et en sciences politiques.
  + *Revue tunisienne de droit* : Bien que centrée sur le droit, cette revue publie également des articles pertinents pour les sciences sociales, en particulier dans les domaines du droit public et du droit international
  + *Revue Tunisienne de Science Politique* (RTSP) : C’est une revue d’analyses et de débats sur des questions d’ordre politique. Elle a pour ambition essentielle de contribuer au développement et à la diffusion de la science politique tunisienne, et de proposer aux chercheurs en la matière des analyses approfondies, scientifiques et conceptualisées sur les thématiques et les problématiques de la discipline. Il s’agit d’une revue scientifique publiant des analyses portant sur l’ensemble des sciences politiques – sociologie politique, théorie politique, politiques comparées, méthodes des sciences sociales, science administrative, politiques publiques et relations internationales – ayant pour champ de réflexion aussi bien la sphère nationale que les modèles étrangers dans une perspective comparatiste, ou la politique internationale. Le premier numéro de la Revue Tunisienne de Science Politique (2019).
  + *Bulletin économique et social de la Tunisie* (BEST 1946-1955) : Il est édité par la direction de l’Information de la Résidence générale de France à Tunis. Il propose un corpus de documentation varié, notamment des tableaux statistiques, cartographies, articles, comptes-rendus et iconographies. Les thèmes et domaines traités sont multiples : politique, histoire locale, histoire régionale, agriculture, villes, enseignement, vie sociale, vie culturelle, territoires, échanges, mobilités, industrie, énergie, mines, etc., dans une approche pluridisciplinaire (économie, sociologie, géographie, histoire, agronomie…).
* **Revues internationales et régionales** : la coopération internationale avec des chercheurs et des institutions étrangères peut également influencer la visibilité des recherches en sciences sociales tunisiennes. Les collaborations internationales peuvent conduire à des publications conjointes dans des revues de renommée internationale. Trois revues émergent en tant que leaders dans le domaine académique : Omran, éditée par le Doha Institute, la Revue Maghreb Machrek, destinée aux chercheurs francophones, et le *Journal of North African Studies*, conçu spécifiquement pour les chercheurs désireux de publier en anglais. La revue Omran, éditée par le Doha Institute, se distingue par son engagement envers la recherche académique de qualité, mettant en lumière des travaux pertinents et novateurs dans divers domaines des sciences sociales. Son influence grandissante contribue à renforcer la présence des travaux en langue arabe sur la scène internationale, offrant ainsi une plateforme essentielle pour les chercheurs arabophones. La Revue Maghreb Machrek se positionne comme un pilier pour les chercheurs francophones, offrant un espace dédié à la publication de recherches de haute qualité dans les domaines des sciences sociales. Sa portée régionale et son engagement envers l'excellence académique en font une ressource précieuse pour la diffusion des connaissances dans les pays du Maghreb et du Machrek, tout en favorisant le dialogue scientifique en français. Enfin, le Journal of North African Studies constitue une tribune importante pour les chercheurs souhaitant diffuser leurs travaux en anglais. Cette revue joue un rôle crucial dans la promotion des études sur l'Afrique du Nord à l'échelle internationale, favorisant ainsi l'échange académique et la collaboration entre les chercheurs anglophones intéressés par la région. Ces trois revues éminentes illustrent la diversité et la richesse de la recherche académique en Tunisie, offrant des plates-formes spécialisées qui contribuent à promouvoir la visibilité et l'impact des travaux des chercheurs dans différents domaines des sciences sociales, qu'ils rédigent en arabe, en français ou en anglais
  1. Principaux indicateurs bibliométriques de la recherche en sciences sociales en Tunisie

Dans un souci de disponibilité de ressources capables de cerner la production scientifique tunisienne en sciences sociales, on se réfère dans l’analyse bibliométrique ci-après sur la base de données SCOPUS pour suivre l’évolution jusqu’au premier semestre 2024. D’après SCOPUS (ELSEVIER, 2024), le **nombre d’articles** scientifiques touchant le domaine de la science sociale et produits par des chercheurs tunisiens est de l’ordre de **3696 articles jusqu’au premier semestre 2024.** Près de la moitié de ces articles (51,7 %) sont publiés après 2019. Les articles publiés avant 2010 ne présentent que 10,1 % de la totalité des publications. Durant le dernier quinquennat (2020-2024), une moyenne de 400 articles environ dans le domaine de la science sociale en Tunisie a été repérée. Depuis 2000, le rythme de publication a connu une accélération exponentielle en passant de 9 publications à 517 en 2023 (soit une augmentation de près de 5700 %).

Figure 1 : Evolution annuelle des publications en sciences sociales en Tunisie

|  |  |
| --- | --- |
| Figure 2 : Répartition des articles scientifiques en sciences sociales en Tunisie selon la période de publication | Figure 3 : Répartition des articles scientifiques en sciences sociales en Tunisie selon la langue de publication initiale |
|  |  |

La langue de publication originale de ces articles est principalement l’Anglais (89 %), suivie du français avec près de 10%. Les articles en arabe sont peu visibles (seulement 13 articles, soit moins de 1% des articles). Vu l’ouverture de la science sociale sur d’autres domaines, la majorité des articles en science sociale traitent des thématiques conjointes : près de 22% à la science environnementale, 19% au domaine de l’informatique, et 17% au domaine de l’économie et de la finance.

Figure 4 : Domaines couverts par les articles en science sociale en Tunisie (TOP 10)

Selon SCOPUS, ¼ des articles tunisiens en sciences sociales n’ont pas été cités dans d’autres articles scientifiques. En contrepartie, le nombre de citations a dépassé les 10 fois pour 25,1 % des articles publiés.

Figure 5 : Répartition des articles en sciences sociales en Tunisie selon le nombre de citations

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nombre de citations** | **Nombre d'articles** | **Pourcentage des articles** |
| 0 fois | 921 | 24,9% |
| 1 fois | 445 | 12,0% |
| 2 - 5 fois | 906 | 24,5% |
| 6 - 10 fois | 498 | 13,5% |
| 11 - 20 fois | 426 | 11,5% |
| 21 - 50 fois | 348 | 9,4% |
| 51 - 100 fois | 105 | 2,8% |
| Plus que 100 fois | 47 | 1,3% |
| **TOTAL** | **3696** | **100%** |

En tenant compte de l’ancienneté de l’article, la moyenne du nombre de citations annuel des articles en science sociale est d’environ 1,7 citations par an. Cette moyenne est nettement remarquable pour ceux publiés pendant 2015-2019 (ils sont cités dans 2 citations/ an).

Figure 6 : Nombre de citations annuel des articles en sciences sociales en Tunisie par période de publication

La reconnaissance internationale et l'influence de la production scientifique en science sociale en Tunisie sont nettement corrélées à la langue de rédaction de l’article en présence d’une dominance incontournable de la langue anglaise : Bien que la moyenne globale des citations de ces travaux de recherche voisine les 11 citations/article, ce taux est quasiment nul pour les articles en arabe et atteint près de 12 citations pour les articles en anglais, ce qui traduit la non reconnaissance des articles en arabe et la sollicitation dominante de ceux en langue anglaise. Même les articles en français sont relativement moins attirants avec une moyenne des citations de 2 citations/article.

Figure 7 : Moyenne des citations des articles en sciences sociales en Tunisie selon la langue de publication initiale (citations/article)

Du côté des chercheurs, les auteurs principaux des 3696 articles en sciences sociales en Tunisie sont au nombre de 2774 auteurs, dont 80% (soit 2226 auteurs) n’ont publié qu’un seul article en tant qu’auteur principal, ce qui est le cas de 60% des articles publiés. Les 20% des chercheurs restants ont été les auteurs principaux d’au moins deux articles en sciences sociales en Tunisie. Ils ont produit environ 40% des articles publiés.

Figure 8 : Répartition des articles/ auteurs principaux selon le nombre d’articles par auteur

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Nombre d'articles/ auteur principal** | **Nombre d'articles** | **Pourcentage des articles** | **Nombre d'auteurs principaux** | **Pourcentage des auteurs** |
| 1 article | 2226 | 60,2% | 2226 | 80,2% |
| 2-5 articles | 1301 | 35,2% | 527 | 19,0% |
| 6-10 articles | 118 | 3,2% | 17 | 0,6% |
| Plus que 10 articles | 51 | 1,4% | 4 | 0,1% |
| **TOTAL** | **3696** | **100,0%** | **2774** | **100,0%** |

1. ÉVOLUTION ET ETAT DES LIEUX DES STRUCTURES DE RECHERCHE UNIVERSITAIRES

La recherche universitaire publique en sciences sociales en Tunisie peut être définie selon les critères suivants :

1. Les institutions affiliées aux universités et aux instituts d'études supérieures où l'activité de l'enseignement est associée à celle de la recherche. Contrairement à des structures publiques telles que le CERES, qui ne propose pas d'enseignement, ces institutions sont, en principe, caractérisées par une intégration étroite entre les activités d'enseignement et de recherche. Les principales structures de recherche en sciences sociales sont les laboratoires et les unités de recherche.
2. Des structures ouvertes uniquement aux acteurs universitaires et dont les résultats ont un impact sur l'évolution de carrière des enseignants-chercheurs. Cela signifie que les travaux de recherche menés au sein de ces structures sont évalués et pris en compte dans les parcours professionnels des individus impliqués, notamment en termes de promotion académique, de possibilités de financement supplémentaires et de reconnaissance dans la communauté scientifique. Pour ce qui est de l’impact sur l'évolution des carrières des doctorants, lesdites structures sont, en principe, destinées à les accueillir, eux aussi, pour leur faciliter leur recherche, les encadrer et leur permettre de faire usage des ressources des structures de recherche (bourses, bibliothèques, participation à des événements scientifiques, etc.) Les étudiants du premier et du deuxième cycles devraient bénéficier des structures sur le plan de la formation et de la diffusion des travaux de recherche.
3. Orientation vers la production de connaissances scientifiques : La recherche universitaire publique en sciences sociales se concentre sur la production de connaissances nouvelles et originales, en utilisant des méthodologies et des approches scientifiques rigoureuses. C’est à l’occasion des recherches planifiées dans le programme tri-annuel des structures ou pendant les préparations des thèses que les études et les recherches se font.
4. Accessibilité des résultats de recherche : Les résultats de la recherche sont généralement publiés dans des revues académiques, des ouvrages spécialisés ou d'autres supports accessibles à la communauté scientifique et au public intéressé. L'accent est mis sur le partage des connaissances et la diffusion des résultats obtenus. Généralement, les laboratoires et unités de recherche ne publient pas de revues. Ce sont les institutions (facultés ou instituts et parfois les universités elles-mêmes) qui le font. Les membres des structures proposent leurs productions à publier. Généralement, ils sont sujets à des évaluations internes avant publication.
5. Collaboration interdisciplinaire : La recherche universitaire publique en sciences sociales encourage souvent la collaboration entre différentes disciplines et domaines d'étude, favorisant ainsi une approche interdisciplinaire pour aborder les problématiques complexes de la société. Les laboratoires sont par définition et en pratique des structures de recherche pluridisciplinaire.
6. Financement public : La recherche universitaire publique en sciences sociales est généralement soutenue financièrement par des fonds publics, provenant de sources telles que le gouvernement, les agences de financement de la recherche ou les institutions académiques elles-mêmes. En principe, les laboratoires peuvent proposer aux intéressés des services payant et participer aux appels d’offres nationaux et internationaux

Il s’agit, dans ce qui suit, de donner un aperçu sommaire de l’évolution des structures de recherche publiques universitaires en sciences sociales en Tunisie.Seront traités trois points : le cadre juridique organisant la recherche scientifique en Tunisie, l’historique desdites structures et leur situation actuelle. Les informations meublant les pages qui suivent seront de nature quantitatives et qualitatives. Puisqu’il s’agit d’un simple aperçu, qui ne servira qu’à introduire le traitement en profondeur de la situation actuelle, la place accordée à l’analyse sera intentionnellement réduite.

* 1. Le cadre juridique organisant la recherche scientifique

L’article 2 du Décret 97-938 à 941, du 19 mai 1997, stipule que « Les établissements publics de recherche scientifique sont organisés en instituts et centres. L'organisation scientifique des établissements publics de recherche scientifique comprend : « Le conseil scientifique ; Les laboratoires de recherche ; Les unités de recherche ; Les unités spécialisées ; Les unités d'information et de documentation scientifique ; Les unités d'expérimentations agricoles ».

L’article 7 du même Décret, quant à lui, stipule que : « Les établissements publics de recherche scientifique comprennent des laboratoires de recherche et / ou des unités de recherche. Les laboratoires de recherche sont créés en fonction des missions dévolues à l'établissement concerné et de la priorité nationale et sectorielle de la recherche ».

Pour ce qui est de l’organisation financière, le même Décret, stipule, dans son article 22 que : « Les ressources des établissements publics de recherche scientifique sont constituées par les subventions accordées par l'Etat pour l'équipement, le fonctionnement, l'enseignement et la recherche, les subventions versées par les autres personnes publiques ou autres organismes, les dons et legs et les revenus des biens acquis. Les établissements publics de recherche scientifique peuvent assurer par voie de convention des prestations de service à titre onéreux telles que programmes de formation, programmes de recherche, études et expertises, exploiter les brevets et licences. Ils ont la priorité pour effectuer les études et assurer les services commandés par l'État et les établissements publics.

Le Décret n° 97-939, du 19 mai 1997, dans son article 3 du chapitre I, dédié aux dispositions communes, stipule que : « Le laboratoire de recherche est la structure de base pour conduire et réaliser des activités de recherche scientifique et de développement technologique dans tous les domaines de la connaissance et ce dans le cadre des orientations générales définies par le CSRST ». Dans l’article 4, on peut lire : « La création d'un laboratoire de recherche doit obéir à des critères devant garantir sa fonctionnalité et sa capacité de réaliser ses missions, dont principalement le nombre de cadres de recherche y exerçant, l'environnement scientifique au sein duquel il s'insère, la pertinence de ses objectifs scientifiques et leur cohérence par rapport à la politique nationale de recherche. Les critères d'éligibilité au statut de laboratoire de recherche sont définis, selon la nature des établissements visés à l'article 2 du présent décret, par arrêté du Premier Ministre après avis du Conseil Supérieur de la Recherche Scientifique et de la Technologie ». Dans l’article 5, il est dit que : « Le laboratoire de recherche est créé par arrêté du ou des ministres concernés après avis de l'instance d'évaluation nationale ou sectorielle concernée sans préjudice des dispositions des articles 16, 19 et 23 de ce décret ». Les unités de recherche obéissent à des dispositions analogues.

Encadré 1

Dans la section I de son chapitre II, le Décret n° 97-939, du 19 mai 1997, indique (les articles 15 à 18) que des dispositions spécifiques sont prises pour les laboratoires de recherche et les unités de recherche des établissements publics de recherche scientifique. Dans sa section II (articles 19 à 22), ce sont les dispositions propres aux laboratoires de recherche et aux unités de recherche des établissements d'enseignement supérieur et de recherche qui sont exposées. Dans les deux sections, il est question de la création par arrêté du ministre des structures sus-indiquées, de la nomination ministérielle de leurs chefs, des indemnités qui leur sont accordées, des grades requis pour leur éligibilité (Professeurs, Maîtres de Conférences, Maîtres de Recherche). À cet égard, les laboratoires et les unités obéissent aux mêmes dispositions. Les écoles doctorales sont, selon le Décret n° 2007- 1417, du 18 Juin 2007 (article premier)), des structures scientifiques et technologiques, constituées en particulier, de groupes d'excellence comportant des enseignants chercheurs, des chercheurs et des étudiants inscrits en doctorat, travaillant autour d'un ensemble de parcours d'études doctorales complémentaires et cohérents ou autour de thématiques scientifiques et technologiques prioritaires sur le plan national. Les écoles doctorales sont régies par l'arrêté du 13 novembre 2007 qui organise leur fonctionnement[[1]](#footnote-1).

La réforme LMD a démarré en Tunisie en 2008 au niveau de la Licence (Décret N°3123 du 22 septembre 2008), ensuite, en 2012 au niveau du Master (Décret N°1227 du 1er août 2012), pour aboutir, en 2013, au niveau du Doctorat (Décret N°47 du 4 janvier 2013). Mis à part les cas exceptionnels de quelques spécialités, telles que la médecine et l’Ingénierie, elle est en vigueur dans tous les établissements. C’est dans ce cadre légal que les structures de la recherche en sciences sociales évoluent.

* 1. Historique statistique des structures de recherche en Sciences Sociales en Tunisie
     1. Survol historique

Au Centre des Études et des Recherches Économiques et Sociales (CERES, créé en 1962) furent créées cinq disciplines (sociologie, démographie, économie, géographie), puis la linguistique a été ajoutée.

Après 1972, le CERES passe de cinq à dix sections avec l’ajout d’autres, dont l’histoire du mouvement national, la littérature et les études islamiques. Les chercheurs du CERES étaient soit permanents (de 12 à 15), nommés et affectés à temps plein au centre, soit, venant des facultés, associés, par contrat. Ils étaient des littéraires, des théologiens, des psychologues, des historiens, des archéologues, des juristes, des économistes… À la fin des années soixante-dix, ils étaient au nombre de cent-vingt. En 2004, la Tunisie comptait 12 950 chercheurs. Ils sont devenus au nombre de 15 833 chercheurs en 2006 (DGRS 2024).

En 2007-2008, dans les laboratoires, on recensait 131 enseignants-chercheurs et 243 étudiants-chercheurs et, dans les unités de recherche, 755 enseignants-chercheurs et 1 113 étudiants-chercheurs.

En 2006, la Tunisie comptait 4,52 chercheurs pour 1 000 actifs (DGRS2024).37 écoles doctorales ont été créées au sein des EES et de recherche, habilitées à délivrer les diplômes de mastère et de doctorat depuis l'année universitaire 2008-2009. Ces écoles doctorales gèrent la formation doctorale de 196 diplômes de doctorat répartis sur 110 disciplines fines (état 2019-2020). Au sein des écoles doctorales évoluent 196 commissions de doctorat correspondantes à chaque diplôme habilité. En 2018, la répartition des écoles doctorales par université se présentait comme suit :

Figure 9 : Répartition des Ecoles doctorales (ED) par université (2018) 

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Université** | **Nombre des ED** | **Pourcentage** |
| Carthage | 8 | 21% |
| Tunis El Manar | 5 | 13% |
| Sfax | 5 | 13% |
| Tunis | 4 | 11% |
| Monastir | 4 | 11% |
| Sousse | 4 | 11% |
| Manouba | 3 | 8% |
| Gabes | 1 | 3% |
| Kairouan | 1 | 3% |
| Ezzitouna | 1 | 3% |
| Vrituelle | 1 | 3% |
| **TOTAL** | **37** | **100%** |

Source: DGRS 2024

Figure 10 : Répartition des ED par domaine

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Domaine** | **Nombre ED** | **Pourcentage** |
| Sciences Techniques et de l’Ingénieur | 10 | 27% |
| Sciences Humaines et Sociales | 8 | 22% |
| Sciences Economiques et Gestion | 6 | 16% |
| Sciences de la Vie et de la Biotechnologie | 5 | 13% |
| Sciences politiques et Juridiques | 4 | 11% |
| Sciences exactes | 4 | 11% |
| **TOTAL** | **37** | **100%** |

Source : DGRS 2024

Figure 11 : Evolution des inscrits en doctorats de 2007-2008 à 2017-2018

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Année universitaire** | **Inscrits en Doctorat** | **Inscrits en Doctorat en cotutelle** |
| 2007-2008 | 9067 | 1007 |
| 2008-2009 | 10622 | 1010 |
| 2009-2010 | 8520 | 997 |
| 2010-2011 | 9079 | 1052 |
| 2011-2012 | 9122 | 1060 |
| 2012-2013 | 10102 | 829 |
| 2013-2014 | 12417 | 851 |
| 2014-2015 | 13230 | 1169 |
| 2015-2016 | 14450 | 894 |
| 2016-2017 | 13125 | 781 |
| 2017-2018 | 12837 | 720 |

Source : DGRS 2024

Figure 12 : Evolution de la production scientifique en Doctorat de 2007-2008 à 2017-2018

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Année** | **Doctorat** | **Doctorat en cotutelle** |
| 2007 | 575 | 151 |
| 2008 | 624 | 107 |
| 2009 | 598 | 121 |
| 2010 | 646 | 72 |
| 2011 | 711 | 56 |
| 2012 | 906 | 161 |
| 2013 | 830 | 133 |
| 2014 | 838 | 102 |
| 2015 | 1181 | 220 |
| 2016 | 2203 | 153 |
| 2017 | 2748 | 172 |
| 2018 | 1618 | 101 |

Source : DGRS 2024

Dans la même période, l’ensemble des enseignants-chercheurs en SS représentait 13 % de l’ensemble des effectifs totaux. Cette proportion était la même parmi les « étudiants-chercheurs » (12 %).

Au cours de l’année universitaire 2017/2018, le système de la recherche scientifique universitaire comptait 668 structures de recherche (instituts, centres, laboratoires et unités de recherche).

Pour l’année 2022, et à partir d’une liste officielle enrichie par les fruits de la présente recherche , nous avons pu établir une liste de 83 Laboratoires de recherches en SS : 17 à l’Université de Tunis (20.48 %), 15 à l’Université de la Manouba (18.07%), 13 à l’Université Tunis El Manar (15.66%) en ex aequo avec l’Université de Sfax (15.66%), 11 à l’Université de Carthage (13.25%), 6 à l’Université de Sousse (7.23%), 2 à l’Université de la Zitouna (2.41%), l’Université de Jendouba (2.41%) et à l’Institution de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur Agricole (dite IRESA , 2.41%) respectivement , et 1 à l’Université de Kairouan (1.21%) et 1 autre au Centre de Recherche culturelle (Institut du Patrimoine ; 1.21 %). Le grand Tunis, regroupant les Universités de Tunis, Tunis El Manar, Carthage et la Manouba, accapare à lui seul plus de deux tiers (56) laboratoires, soit 67,46 % de leur nombre total.

Les dix disciplines qui comptent les plus grands nombres des laboratoires sont par ordre décroissant : les Sciences économiques (27), les langues, la linguistique et les littératures (14), les sciences juridiques et constitutionnelles (10), l’Histoire (7), les sciences managériales (4), les Sciences du Patrimoine (4), la géographie (3), la psychologie et les sciences de l’éducation (3), la sociologie et la philosophie avec 2 laboratoires respectivement.

* + 1. Les structures de recherche

III.2.2.1. Données statistiques

Figure 13 : Répartition des laboratoires et unités de recherche par domaine (2023)

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Domaine** | **Laboratoires** | **Unités** | **Total** |
| Sciences médicales et sciences de la santé | 122 | 08 | 130 |
| Ingénieries et Technologie | 117 | 04 | 121 |
| Sciences Exactes et Naturelles | 107 | 02 | 109 |
| Sciences Sociales | 62 | 03 | 65 |
| Sciences Agricoles et Vétérinaires | 60 | 00 | 60 |
| Sciences Humaines et Arts | 33 | 04 | 37 |
| **TOTAL** | **501** | **21** | **522** |

Source : DGRS 2024

Figure 14 : Répartition des laboratoires et unités de recherche par université (2023)

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Université** | **Laboratoires** | **Unités** | **Unités spécialisées** | **Total** |
| Tunis El Manar | 86 | 02 | - | 88 |
| Sfax | 82 | 05 | - | 87 |
| EPS | 65 | 03 | 04 | 72 |
| Carthage | 58 | - | - | 58 |
| Monastir | 39 | 01 | - | 40 |
| Centre de recherche (MESRS) | 33 | - | 26 | 59 |
| Manouba | 27 | 03 | - | 30 |
| Tunis | 27 | - | - | 27 |
| IRESA | 25 | - | - | 25 |
| Sousse | 25 | - | - | 25 |
| Gabes | 16 | 04 | - | 20 |
| Jendouba | 05 | 02 | - | 07 |
| Gafsa | 03 | - | - | 03 |
| Ezzitouna | 01 | - | - | 01 |
| Kairouan | 01 | - | - | 01 |
| DGET | 01 | - | - | 01 |
| Autres | 07 | 01 | - | 08 |
| **TOTAL** | **501** | **21** | **30** | **552** |

Source : DGRS 2024

La multiplication des laboratoires s’explique par la politique de promotion des unités de recherche en laboratoires et le non-encouragement de création de nouvelles unités. C’est dans les établissements d’enseignement et de recherche que l’on trouve le plus grand nombre de ces laboratoires. Quant aux centres de recherches spécialisés en SS, ils n’en comptent qu’un seul, ce qui ne représente qu’une faible proportion de leur nombre total (3%).

Les structures de recherche en sciences sociales, laboratoires et unités confondus, représentent 12.45% de leur nombre total. Les unités spécialisées ne se trouvent que dans les centres de recherche.

III.2.2.2. Comment sont évaluées les structures

L’évaluation de ces structures de recherche se fait d’une façon périodique. Elles se doivent de tracer un programme de recherche s’étalant sur trois ans. C’est sur la base de ces programmes que sont alloués les budgets qui peuvent croître si le bilan des trois années écoulées est positif.

La production scientifique (articles, livres et thèses) est le critère de base de cette évaluation. La promotion d’une unité de recherche (généralement circonscrite dans une problématique bien déterminée) en un laboratoire (pluridisciplinaire par définition) est permise après habilitation. Un rapport annuel est déposé par les responsables des laboratoires et unités à la direction générale de la recherche scientifique.

Le CNEARS (*l’Agence tunisienne de l’évaluation et de l’accréditation dans l’enseignement supérieur et la recherche scientifique*) est la structure administrative responsable de cette évaluation. Les rubriques de cette évaluation sont répertoriées dans le formulaire d’autoévaluation que doit présenter le laboratoire à la fin de chaque cycle (3 ans) et surtout lors de sa demande de renouvellement d’habilitation.

Encadré 2

|  |
| --- |
| **Le CNERAS** : En sa qualité d'agence d'évaluation de la recherche scientifique, le CNEARS se base sur les critères suivants :les ressources humaines (enseignants-chercheurs et étudiants encadrés) ; l’organisation interne (nombre d’équipes ou d’entités de recherche) ; locaux occupés par le personnel en précisant leur fonctionnalité et la commodité de l’infrastructure ; moyens logistiques ; équipements scientifiques de base propres ; appareillage  et équipement en moyens informatiques spécifiques ; fond documentaire propre ( livres, traités ; revues scientifiques reçues régulièrement, bases de données,…) ressources financières (bourse du ministère de tutelle, prélevées chez les agents du secteur économique, de la coopération internationale…) ; difficultés structurelles et conjoncturelles ( manque de personnel, administratives, de gestion,…) ; positionnement et objectifs scientifiques ; structures et autres organismes d’appui ; le programme de recherche et sa mise en œuvre ( dont réponses aux objectifs du document contractuel, aux objectifs du monde économique, projets exécutés dans le cadre de la coopération internationale) ; résultats des activités de recherche du laboratoire (publications en articles, ouvrages, chapitres, brevets nationaux ou internationaux déposés et formation diplômante, thèses et habilitations) ; gestion des connaissances et valorisation des résultats du laboratoire  (publications, communications, actes des manifestations scientifiques, site web ; valorisation socio-économique des résultats, partenariat avec les opérateurs économiques, institutions sociales, administratives, culturelles.) ; difficultés et attentes du laboratoire. |

1. REUSSIR LA RECHERCHE EN PERIODE D'AUSTERITE : LES CLES DU FINANCEMENT

Alors que le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique met un fort accent sur la valorisation des résultats de la recherche et la création de partenariats solides entre le domaine de la recherche et celui de la production, ces objectifs se heurtent à des défis particuliers dans le domaine des sciences sociales. Les sciences sociales, en raison de leur nature complexe et souvent qualitative, présentent des caractéristiques qui les distinguent des sciences plus traditionnelles. La mesure de l'impact, la valorisation des résultats et la création de partenariats durables peuvent être plus compliquées dans ce domaine.

L'évaluation de la recherche en sciences sociales est souvent basée sur des critères différents de ceux des sciences dures, ce qui rend la valorisation des résultats plus subjective et parfois difficile à quantifier de manière traditionnelle. De plus, les partenariats entre les chercheurs en sciences sociales et les acteurs industriels peuvent être moins évidents à établir en raison de la nature parfois abstraite ou conceptuelle des recherches menées, qui ne se prêtent pas toujours à une application immédiate ou directe dans le domaine de la production.

Ainsi, bien que la volonté de valoriser la recherche et de promouvoir des partenariats durables soit présente dans le domaine des sciences sociales, il est essentiel de reconnaître les défis spécifiques auxquels ce domaine est confronté pour atteindre pleinement ces objectifs.

* 1. Le cas particulier des sciences sociales

En Tunisie, le coût relativement bas de la formation en sciences sociales peut en effet jouer un rôle significatif dans l'orientation de nombreux étudiants indécis ou en quête de choix vers ces filières souvent qualifiées de "attrape-tout". Cette situation découle des dépenses publiques moins élevées engagées par l'État dans ces domaines d'études. Les filières en sciences sociales sont souvent perçues comme offrant des débouchés variés et accessibles, ce qui peut attirer les étudiants qui cherchent une voie plus flexible ou moins spécialisée. Le coût moindre de ces formations est alors un argument supplémentaire en faveur de ces filières, notamment pour les étudiants qui doivent prendre en compte des contraintes financières lors de leur choix d'orientation. De plus, la perception générale selon laquelle les sciences sociales offrent une compréhension large et transversale de la société peut encourager un grand nombre d'étudiants à s'y orienter, surtout en l'absence d'une orientation précise ou d'un intérêt marqué pour d'autres domaines plus spécifiques. Cette tendance est renforcée par le fait que les sciences sociales abordent des questions sociétales et humaines qui sont souvent perçues comme pertinentes et actuelles.

Cependant, il est important de noter que cette tendance vers les filières en sciences sociales peut parfois conduire à une surpopulation dans ces domaines d'études, ce qui peut entraîner des défis en termes de qualité de l'enseignement et de perspectives d'emploi pour les diplômés. Il est donc essentiel de trouver un équilibre entre l'accessibilité financière de ces formations et la capacité du marché du travail à absorber les diplômés issus de ces filières. En résumé, le coût modéré des études en sciences sociales, appuyé par les dépenses publiques moindres de l'État dans ces domaines, peut certainement influencer l'orientation de nombreux étudiants vers ces filières jugées plus polyvalentes et abordables, en particulier lorsqu'ils sont confrontés à des difficultés d'orientation ou de choix.

Cependant, il est essentiel de prendre en compte les implications de cette tendance sur la qualité de l'éducation et les perspectives professionnelles des diplômés dans un marché du travail en constante évolution.

Encadré 3

Comme beaucoup d’autres pays de la région MENA, le financement des sciences sociales en Tunisie est souvent considéré comme ayant un faible retour sur investissement, surtout en comparaison avec les sciences appliquées et techniques. Les décideurs politiques et les bailleurs de fonds privilégient généralement les projets qui promettent des bénéfices économiques rapides, ce qui peut conduire à une sous-évaluation des recherches en sciences sociales, pourtant importante pour le développement.

La question des ressources est déterminante aussi pour le parcours des chercheurs sur la base du gap salarial. De ce fait, la recherche en sciences sociales souffre également d'une fuite des cerveaux, où les chercheurs les plus talentueux quittent le milieu académique pour des postes mieux rémunérés dans le secteur privé ou à l'étranger. Ce phénomène est exacerbé par des conditions de travail précaires et un manque de financement stable, ce qui peut décourager les chercheurs de s'engager dans des projets à long terme au sein des institutions publiques. A cela s’ajoute Les politiques d'austérité économique ont des répercussions directes sur le financement de la recherche et le recrutement des nouveaux chercheurs.

Enfin, la faible autonomie des chercheurs est une autre contrainte majeure. L'absence de partenariats solides entre la recherche publique, privée et associative limite les opportunités de financement et d'innovation. Les chercheurs en sciences sociales se retrouvent souvent isolés, sans accès aux ressources et aux réseaux nécessaires pour mener à bien des projets collaboratifs qui pourraient enrichir leur travail et augmenter leur impact.

Si la Tunisie est dotée d’un bon potentiel en matière de recherche et d’innovation, elle soufre, malgré les efforts investis, de plusieurs insuffisances liées essentiellement au manque de moyens financiers, et à la mauvaise allocation et orientation du financement existant en faveur du développement, mais aussi aux procédures bureaucratiques complexes dans la gestion des activités de recherche et à la faible coordination interministérielle en matière de recherche scientifique. De ce fait, le financement de la recherche en sciences sociales en Tunisie présente plusieurs contradictions significatives, influencées par des facteurs structurels et économiques spécifiques au pays. Parmi les principaux défis on note, ceux liés à la massification, au faible retour sur investissement, au départ des compétences, à la politique d'austérité économique et à la faible autonomie des acteurs de la recherche.

Comme indiqué plus haut, la massification de l'enseignement supérieur en Tunisie a entraîné une augmentation du nombre d'étudiants et de chercheurs dans le domaine des sciences sociales. Cette situation crée une concurrence accrue pour les financements, rendant difficile de prioriser les ressources nécessaires pour mener des recherches de qualité. Les institutions doivent souvent justifier leurs demandes de financement par des résultats immédiats en donnant la priorité à l’enseignement au détriment de la recherche.

* + 1. Budget et financement de la recherche

En 2023, le budget du ministère s’élève à 2153 millions de dinar ce qui représente 1,34% du PIB et 4% du budget de l’Etat contre 1035,237 millions de dinars en 2009 soit 6% du budget de l’Etat. Le financement public de la recherche scientifique est relativement faible puisque sa part dans le budget du ministère ne représente que 8,5 % en 2023 contre 11% en 2009. Pour l’année 2024, ce budget est estimé à 216,170 millions de dinars soit 9,3% du budget du ministère contre 186,509 millions de dinars pour l’année 2023 (8,5% du budget). Un effort de l’Etat qui s’avère toujours insuffisant sur le plan financier surtout avec la nouvelle mission et orientation de la recherche vers davantage d’impact sur le développement économique et social, et le transfert technologique. La part du budget de la recherche scientifique pour les structures au niveau des universités (laboratoires et unités de recherche) a baissé entre 2020 et 2024 en passant respectivement de 19% à 17,5%. De même, les centres de recherche ont vu leur part baisser au cours du temps soit 30% en 2024 contre 38% en 2020. La répartition de ce budget révèle une augmentation en faveur des programmes de recherche en biotechnologie (centre de Borj Cedria et Sfax), microélectronique et nanotechnologie au détriment de la recherche dans les domaines économique et social. A partir de 2020, le budget du centre d’études et de recherches économiques et sociales (CERES) est passé de 1 967 667 dinars à 1 752 000 dinars en 2024, soit 2,7% du budget total de la recherche scientifique attribué à ces structures de recherche contre 3,7%.

Figure 15 : Financement des programmes de recherche scientifique (% budget de la recherche scientifique attribué aux structures de recherches)

Source de données : Budget du MESRS 2020 et 2024

Figure 16 : Budget du centre des études économiques et sociales CERES (milles dinars)

Source de données : Budget du MESRS

* + 1. Les bourses d’études en master et doctorat

Afin de renforcer les capacités de recherche et d’encourager leurs productions scientifiques autour des liens entre les dimensions économiques, environnementales et sociales, la Tunisie accorde des bourses universitaires pour les étudiants en master et doctorat sur le plan national, mais aussi des bourses d’excellence aux bacheliers et étudiants parmi les lauréats et les plus méritants. L’objectif est qu’ils puissent poursuivre leurs cursus universitaires et leurs recherches dans les plus prestigieux établissements et laboratoires à l’étranger. Néanmoins, au fil des années, leur nombre est en train de baisser, soit 1978 pour l’année universitaire 2022-2023, dont 70 bourses pour les études en master ; 55 bourses pour les doctorants et 1060 bourses d’alternances pour le doctorat, contre 2308 bourses pour l’année 2017-2018, avec 1628 bourses pour les études en master et doctorat. Bien que les bourses de l’État à l’étranger couvrent divers domaines d’études : les sciences, l’ingénierie, la médecine, etc., les opportunités pour les sciences sociales s’avèrent très limitées. Pour les bacheliers, chaque année une seule bourse est attribuée pour la spécialité sociologie à l’Université Paris1-Sorbonne pour un total de 35 bourses pour l’année universitaire 2024-2025.

Quant aux études en master et doctorat[[2]](#footnote-2), les sciences sociales ne sont pas bien représentées puisque la majorité des bourses sont réservées pour les branches techniques et scientifiques notamment les études en informatique, cybersécurité, data-science, énergie renouvelable, intelligence artificielle, microélectronique, agriculture, langue et littérature, etc. Ces branches sont largement privilégiées contrairement aux études en sciences économiques et en sociologie qui sont quasiment absentes. Une telle décision du ministère en matière d’affectation des bourses de l’Etat à l’étranger permet d’influencer largement le cursus universitaire des étudiants les plus brillants au niveau national et leurs choix en matière de spécialités à poursuivre.

Figure 17: Répartition des bourses d’études de l’Etat en master et doctorat à l’étranger

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | | **2020-2021** | | **2022-2023** | | **2023-2024** | | **2024-2025** | |
|  | | **Nombre** | **Niveau** | **Nombre** | **Niveau** | **Nombre** | **Niveau** | **Nombre** | **Niveau** |
| France | Psychologie | 1 | M1 |  |  |  |  |  |  |
| Anthropologie |  |  | 1 | M1 | 1 | M1 |  |  |
| Sociologie | 2 | M1 |  |  |  |  |  |  |
| Management de qualité |  | M1 | 1 | M1 |  |  |  |  |
| Canada | Sc de l’éducation | 4 | M1 | 3 | M1 | 3 | M1 | 1 | Doctorat |
| Psychologie |  |  | 1 | M1 | 1 | M1 |  |  |
| Economie rurale |  |  |  |  | 1 | M1 |  |  |
| **Total** | | **7** | | **6** | | **6** | | **1** | |
| **Total des bourses** | | **41** | | **59** | | **47** | | **20** | |

Source de données : MESRS – DGAE

* + 1. Les programmes de recherche scientifique

La Tunisie s'est constamment engagée à sécuriser des fonds étrangers pour stimuler la recherche scientifique, propulser la reconnaissance des travaux des chercheurs tunisiens tant au niveau local qu'international. En tant que seul pays bénéficiant du statut de "pays associé" en Afrique, au Maghreb et au sein du monde arabe dans le cadre du programme européen de recherche scientifique et d'innovation, "Horizon 2020", doté d'un budget global de 80 milliards d'euros financé par l'Union Européenne sur la période 2014-2020. Ce projet vise à renforcer le secteur de la recherche et de l'innovation en Tunisie en se concentrant sur l'excellence scientifique, le leadership industriel et les défis sociétaux, en réunissant savants et industriels pour résoudre des enjeux divers.

La Tunisie s'est distinguée en se classant troisième parmi les 16 pays associés en termes de taux de réussite des projets financés par le programme, surpassant la moyenne européenne de 14%. En 2022, la Tunisie a adhéré au nouveau programme européen "Horizon Europe", consacré au financement des projets de recherche scientifique et d'innovation pour la période 2022-2027, doté d'un budget global de 100 milliards d'euros. Les sciences sociales ne sont pas priorisées dans ce programme, qui focalise ses financements sur des secteurs comme l'agriculture, les énergies renouvelables, la santé et le développement des compétences.

De plus, la Tunisie a profité du programme Erasmus+ de l'Union européenne, avec un budget de 52 millions d'euros entre 2015 et 2020 pour des actions de mobilité et de coopération universitaire, dont 24 millions ont été alloués à des projets de renforcement des capacités dans l'enseignement supérieur. Ce programme s'est étendu sur la période 2021-2027, continuant à soutenir des projets, des partenariats, des événements et des mobilités, en mettant l'accent sur l'enseignement supérieur, avec des priorités axées sur l'inclusion, la diversité, la transformation numérique, l'environnement, la participation démocratique, les valeurs communes et l'engagement civique. Quelques projets concernent les sciences sociales, avec 6 sur 12, visant à renforcer les capacités des chercheurs, à développer de nouvelles compétences pour améliorer leur employabilité et à répondre aux besoins du marché du travail.

* 1. Massification des sciences sociales : une stratégie de financement par les effectifs face à des coûts marginaux réduits

La massification de l'enseignement supérieur tunisien depuis les années 2000, initialement motivée par des objectifs de démocratisation, a évolué vers un modèle économique dépendant des effectifs étudiants. Ce mécanisme trouve une application particulière dans les **Sciences Sociales**, où les coûts de formation structurellement inférieurs à ceux des sciences exactes (absence de laboratoires onéreux, équipements spécialisés ou encadrement intensif) ont permis d'absorber massivement les étudiants. L’explosion des inscriptions en Sciences Sociales (30,1% du total des étudiants en 2022-2023), particulièrement dans les filières à très faible coût unitaire comme le Commerce-Administration (61,3% des étudiants en SHS) et les Sciences Comportementales (20,8%), a servi de **levier financier compensatoire**. Cette stratégie a pallié les déficits chroniques des universités en générant des subventions calculées sur les effectifs, sans investissement proportionnel en moyens pédagogiques.

Le pic de massification jusqu'en 2009 (près de 350 000 étudiants) puis son maintien à un niveau élevé malgré le reflux démographique (260 647 en 2022-2023) révèlent la pérennisation de ce modèle. La "diplômanie" en SHS apparaît ainsi moins comme un choix pédagogique que comme **l'optimisation contrainte d'un financement public insuffisant**, où la quantité d'étudiants compense la faiblesse des moyens par tête.

Les effectifs des étudiants chercheurs en Sciences Sociales (masters de recherche et doctorants) ont continué à évoluer au cours de ces dernières années avec le passage au système LMD- acronyme du Licence, Master et Doctorat- lors des réformes de 2006 et sa généralisation en 2012, et avec la subdivision des études en master de recherche et master professionnel. En 2022-2023, leurs effectifs s’élèvent à 6310 étudiants en master recherche et 3567 doctorants, ce qui représente respectivement 35,4 % et 33,4 % de la totalité des étudiants chercheurs de l’enseignement public contre 7121 étudiants en master de recherche et 1533 doctorants pour l’année 2008-2009. Cette évolution traduit la baisse des effectifs des étudiants optant pour un master de recherche et la montée des inscriptions en master professionnel pour toutes les disciplines, y compris celles des Sciences Sociales. Ainsi, leur effectif est passé de 5014 pour l’année 2008-2009 à 11010 en 2022-2023 avec une dominance de ceux qui font Sciences Sociales dont la part s’élève à 44,4%.

La répartition des étudiants chercheurs entre les différentes spécialités des Sciences Sociales révèle une certaine disparité. Pour les spécialités Affaires Commerciales et Administratives, la part des étudiants en masters de recherche (% total des étudiants en master de recherche) a connu une tendance à la baisse qui est expliquée par l’augmentation des effectifs des étudiants inscrits en masters professionnels (6797 étudiants en 2022-2023 contre 3971 en 2008-2009), mais en contrepartie d’une augmentation de la part des doctorants de la même spécialité au cours de l’année 2022-2023. Les spécialités Sciences Sociales et du comportement et Droit ont vu leurs parts augmenter pour les masters de recherche et doctorat.

Figure 18 : Part des étudiants en masters de recherche (% total des étudiants)

Source de données : MESRS

Figure 19 : Part des étudiants en doctorat (% total des étudiants)

Source de données : MESRS

Une telle évolution du nombre d'étudiants a conduit à des niveaux records de diplômés en 2010 (86035 diplômés), date à partir de laquelle ces effectifs ont commencé à baisser pour atteindre 55670 diplômés en 2022. L’effectif des diplômés en Sciences sociales[[3]](#footnote-3) est passé de 17762 diplômés en 2010, soit 24% de la totalité des diplômés, à 17607 diplômés en 2022, soit 31,6 %. La dominance est toujours pour les spécialités Affaires Commerciales et Administratives qui représentent 22,8% de la totalité des diplômés et 66% des diplômés en Sciences Sociales en 2022.

|  |  |
| --- | --- |
| Figure 20 : Evolution du nombre des diplômés en Sciences Sociales par spécialité | Figure 21 : Répartition des diplômés en Sciences Sociales par spécialité (2022) |
|  |  |

Source de données : MESRS

Les effectifs des diplômés en masters de recherche ont connu une tendance à la baisse qui a commencé au début de cette dernière décennie. Néanmoins, leurs parts ainsi que celles des docteurs sont relativement stables à la suite d’une baisse tendancielle générale de l’effectif total des diplômés. En 2022, la part des diplômés en masters de recherche en Sciences sociales correspond à 30,8% de la totalité des diplômés en masters de recherche alors que celle des docteurs s’élève à 32,3%.

Figure 22 : L’effectif des diplômés en masters de recherche et des docteurs en Sciences Sociales

Source de données : MESRS

Figure 23 : Les parts des diplômés en masters de recherche et des docteurs en Sciences Sociales (%)

Source de données : MESRS

La répartition des diplômés en masters de recherche en fonction des spécialités des Sciences Sociales révèle une certaine dominance pour ceux qui font des études de Droit et Affaires commerciales et Administratives. Leurs parts sont passées respectivement de 11,4% et 9,6% de la totalité des diplômés au cours de l’année universitaire 2013-2014 à 11,6% et 12,4% pour l’année 2021-2022. Contrairement à ceux qui font Sciences Sociales et du comportement qui ont connu une baisse de leur part de 10,1% à 6,8% pour les mêmes années. Les parts des docteurs sont aussi en train d’évoluer au cours des années pour les trois spécialités des Sciences Sociales. En effet, ces parts s’élèvent respectivement à 18 % ; 6,1 % et 8,2 % pour les Affaires commerciales et administratives, Droit et Sciences Sociales et du comportement pour l’année 2021-2022 contre 10 % ; 2,3 % et 5,2 % au cours de l’année 2013-2014. Ces diplômés sont répartis entre sept écoles doctorales à savoir celles des universités de Tunis, de Tunis el Manar, de Carthage, de Sousse, de Sfax et de l’université virtuelle.

* 1. Un effectif des enseignants en sciences sociales qui ne suit pas le rythme

Le nombre d'enseignants chercheurs à l’enseignement supérieur public a connu également un essor fulgurant durant ces dernières décennies. Leur effectif a plus que doublé entre 1990 et 2000 et 2000 et 2023 en passant respectivement de 4550 à 11400 enseignants[[4]](#footnote-4) puis de 11400 à 23525 enseignants. Les effectifs des professeurs et des maîtres de conférences, corps enseignant habilités à diriger les recherches scientifiques, ont suivi le même rythme en passant de 905 à 1753 puis de 1753 à 2924 pour les mêmes périodes, ce qui représente actuellement 12,4 % du total des enseignants.

Cependant, l’effectif des enseignants en Sciences Sociales n’a pas suivi le même rythme. Après une baisse qui a commencé au cours de l’année 2017-2018, il a retrouvé en 2022-2023 son niveau de l’année 2008-2009 à savoir 2018 enseignants ce qui représente seulement 8,5% de la totalité des enseignants universitaires. La part des enseignants du corps A (professeurs et maîtres de conférences) a évolué au cours du temps en passant de 14% en 2007-2008 à 22,1% en 2022-2023. En effet, les efforts déployés par l’État ont permis au secteur de faire progresser le nombre d'étudiants, précisément ceux qui font des études de masters de recherche ainsi que ceux des diplômés, mais pas dans les spécialités des Sciences Sociales, ce qui pourrait expliquer une telle évolution des effectifs des enseignants.

* 1. Un nombre de chercheurs en sciences sociales en baisse

En Tunisie, la majorité des enseignants universitaires est affiliée à des structures de recherche qui sont rattachées au ministère de l’enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, et aussi à d’autres ministères. Mais, généralement, le système national de recherche est composé de l’université à travers ses structures (laboratoires et unités de recherche) ; les établissements publics de recherche (centres de recherche et centres de ressources technologiques) ainsi que les établissements publics de santé, les centres techniques et les technopôles et pôles de compétitivité. En 2022, l’activité de recherche regroupe 27386 chercheurs dans tous les domaines, dont 13061 sont des enseignants chercheurs, 2539 sont des doctorants et des post-doctorants, et 10046 sont des étudiants chercheurs en masters de recherche, contre 24913 pour l’année 2015-2016. Le nombre d'enseignants chercheurs du corps A (professeurs et maîtres de conférences) correspond à 4980 en 2022-2023 contre 2703 en 2008-2009, alors que celui du corps B correspond respectivement à 10784 et 5440 pour les mêmes années. Les effectifs des enseignants chercheurs en sciences sociales s’élèvent à 945 enseignants corps A et 2432 enseignants corps B en 2022-2023. Les parts des enseignants chercheurs pour les disciplines sciences juridiques, économiques et gestion ont augmenté en passant respectivement de 9,7% au cours de l’année 2015-2016 à 11,1% en 2022-2023 pour le corps A, et de 16,5% à 17,2% pour le corps B pour les mêmes années contrairement aux parts des enseignants chercheurs en sciences humaines et sociales qui ont envisagé une baisse en passant respectivement de 8.9% à 7,8% également pour les mêmes années. Une telle baisse pourrait être associée à la baisse des effectifs des étudiants chercheurs en masters et en doctorat.

Toutefois, au sein de ces structures de recherche, la part des étudiants en masters de recherche a remarquablement baissé en passant de 46,1 % en 2015-2016 à 36,6 % face à une augmentation de celle des doctorants qui a passé de 10,1 % à 15,6 %. Une évolution qui pourrait être expliquée par la baisse générale des effectifs des étudiants au sein de l’université, mais aussi par la subdivision en masters de recherche et professionnels qui fait que plusieurs étudiants optent pour cette dernière formation afin d’intégrer rapidement le marché du travail. Une telle situation se traduit par une amélioration du taux d’encadrement des enseignants chercheurs[[5]](#footnote-5). Ce dernier s’élève à 2,87 étudiants pour chaque enseignant du corps A pour l’année 2022-2023 alors qu’il était de 4,23 étudiants pour l’année 2015-2016.

Figure 24 : Répartition des chercheurs dans les laboratoires et les unités de recherche

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **Laboratoires** | | | | **Unités de recherche** | | | |
| **Enseignants chercheurs** | | **Etudiants chercheurs** | | **Enseignants chercheurs** | | **Etudiants chercheurs** | |
| **2015-2016** | **2022-2023** | **2015-2016** | **2022-2023** | **2015-2016** | **2022-2023** | **2015-2016** | **2022-2023** |
| Sciences Humaines et Sociales | 680 | 1368 | 966 | 1639 | 530 | 59 | 919 | 186 |
| Sciences Juridiques, Economiques et de Gestion | 831 | 1808 | 1232 | 3440 | 747 | 142 | 1342 | 162 |
| Total Sciences Sociales | 1511 | 3176 | 2198 | 5079 | 1277 | 201 | 2261 | 348 |
| **TOTAL** | **6930** | **12125** | **8825** | **13290** | **3958** | **936** | **5200** | **1035** |

Source de données : MESRS

|  |  |
| --- | --- |
| Figure 25 : Parts des enseignants chercheurs corps A en Sciences Sociales (% total des chercheurs) | Figure 26 : Parts des enseignants chercheurs corps B en Sciences Sociales (% total des chercheurs) |
|  |  |
| Figure 27 : Parts des étudiants chercheurs en masters de recherche en Sciences Sociales (% total des chercheurs) | Figure 28 : Parts des doctorants en Sciences Sociales (% total des chercheurs) |
|  |  |

Source de données : MESRS

1. EVOLUTION DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES AU-DELA DU MILIEU UNIVERSITAIRE

Cette partie présente la recherche en sciences sociales menée par les structures publiques institutionnelles en dehors du cadre universitaire, son mode de fonctionnement et l’évolution de ses structures. La recherche en sciences sociales hors université demeure marginale et peu développée numériquement. L’expansion du tissu universitaire national et la création des laboratoires et unités de recherche (LR et UR) rattachées aux universités ont réduit la part relative de la recherche non universitaire. Ces structures universitaires jouent un rôle clé en fournissant la production scientifique et l’innovation.

* 1. Structuration de la recherche en Tunisie : évolution et enjeux

La réforme du système national de la recherche scientifique, amorcée en 1996 par la loi d’orientation n°96-6 du 31 janvier 1996, a profondément changé le paysage. En dix ans, jusqu’à fin 2005, 139 laboratoires et 624 unités de recherche ont été créés. Toutefois, depuis une décennie, ce mouvement a changé : en 2023, le nombre de LR a significativement augmenté pour atteindre 501 tandis que celui des UR a chuté à 21 (MESRS, 2023a). Cette évolution reflète une stratégie de regroupement des unités en laboratoires. La représentation des sciences humaines et sociales reste faible, avec 14,4 % des LR et 23,5 % des UR dédiés à ce domaine. Ces chiffres concernent l’ensemble des structures de la recherche en sciences sociales. Ce secteur reçoit 7% du budget total dédié à la recherche, contre 36% pour les sciences médicales, ainsi que 2% des fonds de coopération internationale et 4% des projets nationaux de recherche, parmi lesquels 45 projets fédérés (PRF) en 2022, contre 24% pour les sciences médicales.

Encadré 4

|  |
| --- |
| Sur 39 centres de recherche recensé par le ministère de l’enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MESRS), seuls deux sont clairement dédiés aux sciences sociales : le Centre d’Études et des Recherches Économiques et Sociales (CERES), placé sous la direction générale de la recherche scientifique (DGRS - MESRS), et le Centre de Recherches et d’Études Sociales (CRES), dépendant du ministère des Affaires sociales.  Par ailleurs, trois centres étrangers actifs en Tunisie, l’Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain (IRMC), le Centre d’Études Maghrébines en Tunisie (CEMAT) et l’Institut de Recherche pour le Développement (IRD), ainsi que six autres centres aux activités connexes à la recherche sociale sont également recensés (MESRS, 2022, 2023b) :   * Centre de Recherches et d’Études pour le Dialogue des Civilisations et des Religions Comparées (Sousse) * Institut National du Patrimoine (Tunis) * Institut Supérieur de l’Histoire de la Tunisie Contemporaine * Centre d’Études Islamiques (Kairouan) * Centre de Recherches, d’Études, de Documentation et d’Information sur la Femme * Centre Ibn Khaldoun des Études Philosophiques et Urbaines |

**Le CERES**, créé en 1962, est un établissement public de recherche à caractère administratif (EPA), doté de la personnalité civile et de l’autonomie financière. Sa mission couvre la recherche en sciences économiques, sociales et humaines, visant à analyser et diagnostiquer les phénomènes sociaux et économiques passés et présents, tout en réalisant des prestations d’anticipation et de prévision. Il élabore ses programmes dans le cadre de contrats avec l’État, des ministères, organismes publics et privés, ainsi que par coopération internationale via des accords spécifiques. Il participe également à la formation doctorale par ses programmes. La recherche y est organisée en équipes flexibles autour de projets qui peuvent évoluer dans leur composition à la fin de chaque cycle. Ces projets, souvent issus de propositions de chercheurs ou intégrés dans des cadres nationaux ou internationaux, portent majoritairement sur les champs économiques et sociaux, sans exclure la recherche individuelle suivie par chaque chercheur du centre.

Cette institution concentre à elle seule la majeure partie de la recherche sociale institutionnelle non universitaire. Le CERES a produit près de 2 700 publications depuis sa création, soit environ 45 titres par an en moyenne. En 2022-2023, il a publié deux numéros doubles de la RTSS, plus 7 ouvrages dans divers domaines des sciences sociales, 21 cartes, et gère une bibliothèque comptant plus de 35 000 ouvrages. La RTSS[[6]](#footnote-6), périodique semestriel lancé en septembre 1964, est devenue un organe principal d’expression du centre, dédié à la recherche de terrain et académique en sciences sociales. En 2024, elle a atteint son 150e numéro, publiant régulièrement plus de deux numéros par an, malgré les perturbations liées à l’édition. Le CERES publie également les Cahiers du CERES qui regroupent les actes de~~s~~ colloques et séminaires en dix séries thématiques couvrant géographie, sociologie, économie, démographie, psychologie, sciences de l’éducation, linguistique, historique, sciences islamiques, anthropologie-ethnologie, ainsi que prospective. Historiquement, la plupart des recherches en sciences sociales étaient diffusées dans la RTSS et les Cahiers de Tunisie (Melliti et Mahfoudh-Draoui, 2014) .

**Le CRES**, établissement public à caractère non administratif créé par la loi n° 96-50 du 20 juin 1996, a démarré ses activités en 1998 sous le nom de Centre de Recherches et d’Études de Sécurité Sociale (CRESS). Il dépend du ministère des Affaires sociales et est doté de la personnalité morale et de l’autonomie financière. Initialement focalisée sur la sécurité sociale, sa mission s’est élargie en 2012 (décret n°2012-1697 du 4 septembre 2012) pour couvrir l’ensemble des questions sociales dans une vision globale et répondant au contexte socioéconomique national. Le CRES joue désormais un rôle essentiel dans le développement du capital humain, en réalisant des études et enquêtes socioéconomiques centrées sur la protection sociale. Il aujourd’hui constitue un pilier de la recherche sociale, aligné aux priorités nationales de planification et de réformes.

**Le CAREP Tunisie** aborde un large éventail de questions socio-politiques et cherche également à élargir le débat scientifique sur le monde arabe en rendant accessible, par le biais de traductions, la production intellectuelle arabe aux chercheurs et universitaires tunisiens. L'objectif du CAREP Tunisie est d'établir un réseau actif de chercheurs et universitaires arabes, permettant de « produire » une connaissance qui intègre les réalités du terrain. Dépendant du centre mère de Doha (Qatar),le CAREP Tunisie vise à créer des partenariats institutionnels entre les établissements d’enseignement supérieur en Tunisie et les universités du monde arabe par le biais des sciences sociales et humaines.

**L’IRMC**, institut français fondé en 1992 et basé à Tunis, couvre l’Algérie, la Tunisie et la Libye dans ses recherches en sciences humaines et sociales. Pluridisciplinaire, son équipe réunit anthropologues, géographes, historiens contemporanéistes, et politistes spécialisés dans l’aire maghrébine et ses interactions globales. Très intégré au réseau universitaire régional, l’IRMC entretient de nombreuses collaborations maghrébines et est actif dans la formation par la recherche (ateliers doctoraux réunissant des étudiants de part et d’autre de la Méditerranée). Selon Ben Salem (2013), l’IRMC est devenu un centre de référence reconnu, fort d’une recherche rigoureuse et indépendante. Il propose une importante production documentaire sous diverses formes, notamment à travers « Le carnet de l’IRMC », ouvrages et rapports, appuyés par une bibliothèque référencée de 65 000 notices .

**Le CEMAT** (Relevant de l’American Institute for Maghrib Studies (AIMS)), créé en 1984 et membre du Council of American Overseas Research Centers (CAORC), encourage la recherche et l’échange d’informations entre universitaires américains et maghrébins (Tunisie, Algérie, Maroc, Libye). Il soutient des publications telles que le *Journal of North African Studies* (publié par Taylor & Francis), organise des conférences annuelles en Afrique du Nord, ainsi qu'un atelier annuel de rédaction de thèse dans une université américaine, et attribue des subventions pour la recherche. Son positionnement à l’interface des mondes arabe, francophone et anglophone fait du CEMAT un acteur clé dans la production et la diffusion des connaissances sur la Tunisie. Toutefois, cette double appartenance culturelle et linguistique peut aussi favoriser une certaine fragmentation ou cloisonnement des productions scientifiques nationales, orientées selon des réseaux et logiques de valorisation distincts.

Enfin, l’Institut de Recherche pour le Développement (IRD), établissement public français de recherche scientifique et technologique créé en 1944, est présent dans plus de 50 pays dont la Tunisie. Sa démarche vise une recherche bénéfique au plus grand nombre, en partageant les résultats et mettant la science au service de l’action. L’IRD accompagne la transformation des sociétés vers des modèles sociaux, économiques et écologiques durables, contribuant à leur résilience face aux défis globaux. Composé de 1565 personnels scientifiques dont 946 chercheurs, 67 personnels locaux à l’étranger et 741 ingénieurs et techniciens dont 157 locaux, il a publié en 2023 plus de 1340 articles, dont 64% en collaboration avec des partenaires du Sud. L’IRD se dévoue au renforcement des capacités d’enseignement supérieur et de recherche des pays partenaires, visant à la fois les avancées scientifiques universelles et la satisfaction des besoins spécifiques de leurs populations, notamment les plus vulnérables.

* 1. Catalyseurs de changement : Investissement et recherche institutionnelle

Un consensus général souligne que la recherche en sciences sociales en Tunisie ne bénéficie pas d’un soutien à la hauteur des autres disciplines, comme en attestent des études récentes (Durán Monfort, 2020 ; Dallal, 2025 ). Ce constat s’appuie notamment sur les faibles dotations budgétaires accordées, particulièrement pour la recherche institutionnelle hors université. Cette tendance n’est pas propre à la Tunisie (Laplante-Anfossi, 2024), mais c’est aussi dans ce cadre que certaines structures comme le Centre d’Études et de Recherches Économiques et Sociales (CERES) jouent un rôle moteur dans la production scientifique nationale.

Dans cette perspective, on peut citer la formule de J.Berque : « il n’y a pas de pays sous-développés, il y a des pays sous-analysés ». La révolution de 2010-2011 a mis en lumière le fait que la Tunisie reste largement sous-analysée sur le plan social, malgré une multitude d’études et de recherches. Certaines problématiques majeures, telles que la santé publique, la précarité, le vieillissement, le chômage, les déséquilibres régionaux, la socialisation des jeunes générations, sont soit insuffisamment explorées, soit absentes de programmes de recherche formalisés. Comme l’indique K.Bendana (2024) , depuis 2011 les sciences humaines et sociales naviguent « sans boussole » en Tunisie. Si les études se multiplient et alimentent le débat public, elles peinent à structurer un savoir endogène, notamment au sein de l’université. La question est d’autant plus aiguë pour la recherche institutionnelle hors université. Par ailleurs, Durán Monfort (2020) s’interroge sur la capacité de la production tunisienne à créer une « circularité des savoirs » plutôt qu’à conforter les frontières épistémologiques.

Historiquement, la recherche en sciences sociales en Tunisie est restée largement individuelle et dépourvue de véritables logistiques, même dans des centres comme le CERES, qui avaient pourtant des ambitions et une expérience notable dès l’époque post-indépendance. Ce constat arrive alors que la recherche mondiale tend à dépasser le cloisonnement disciplinaire, favorisant des laboratoires pluridisciplinaires combinant plusieurs disciplines des sciences humaines et sociales, voire intégrant aussi les sciences dites « exactes » ou « dures ».

Le besoin d’une recherche sociale renforcée, mieux structurée, dépasse aujourd’hui l’évidence : les enjeux sociaux accumulent les problématiques anciennes non réglées et de nombreuses nouvelles questions, ce qui exige une approche renouvelée et adaptée. Cela concerne tout particulièrement le CERES, qui continue de produire des publications importantes dans diverses disciplines. Malgré un regard pessimiste exprimé par son ancien directeur A.Bouhdiba en 2019 , le centre reste un acteur clé du débat académique et public, grâce à une ouverture vers la communauté scientifique nationale et les acteurs sociaux.

Le CERES bénéficie d’une « notoriété » qui symbolise son histoire, son expérience et sa production. Il peut être vu comme la « mémoire des sciences sociales » en Tunisie. Cependant, son développement et son fonctionnement dépendent fortement de l’appui des autorités publiques, notamment en termes d’infrastructures et d’investissements. La mise à disposition, depuis 2013, de nouveaux locaux adaptés témoigne que cet engagement public est possible. Pour que la recherche institutionnelle en sciences sociales progresse sérieusement, il est crucial que les pouvoirs publics revalorisent l’importance stratégique de ces structures au-delà de considérations ponctuelles liées à l’emploi.

Un aspect problématique tient au mode de fonctionnement classique du CERES, reposant longtemps sur une combinaison de chercheurs permanents, associés et volontaires. Cette organisation a favorisé la création de synergies et la réalisation de projets divers, individuels ou collectifs, mais elle n’est plus viable à moyen terme. En effet, le gel des recrutements empêche le renouvellement des équipes, au point que dans certains centres on compte davantage de personnels administratifs que de chercheurs actifs. Parallèlement, la dispersion d’un faible nombre de chercheurs sur un large spectre disciplinaire limite la dynamique et la collaboration nécessaire à des projets structurants. Le seuil minimal indispensable à une véritable activité scientifique est donc insuffisant.

Face à ces défis, il est impératif que la tutelle investisse davantage dans la recherche en sciences sociales, en renforçant notamment les structures institutionnelles non universitaires comme le CERES. Compte tenu des contraintes budgétaires et organisationnelles, il serait judicieux de mutualiser les ressources techniques et logistiques ainsi que de faciliter leur partage entre les centres. Une proposition concrète serait de créer, autour du CERES, un pôle de recherche en sciences sociales fédérant les différentes structures, institutionnelles ou non, pour développer des projets collaboratifs et optimiser les moyens.

Le CERES, en tant qu’établissement public administratif jouissant de l’autonomie financière, regroupe à la fois des chercheurs permanents et associés, dont les équipes couvrent un large spectre disciplinaire (économie, sociologie, études littéraires et artistiques, etc.). Cette diversité, cependant, conjuguée à la réduction du nombre total de chercheurs, a nui au développement des spécialités économiques, un domaine historiquement central au centre, lieu traditionnel de conception et discussion des politiques économiques nationales. Aujourd’hui, le CERES ne compte plus qu’un économiste et une spécialiste des méthodes quantitatives.

La mise en place d’une stratégie de recrutement ciblée ou de cooptation serait nécessaire pour attirer de nouveaux experts économiques, afin de remettre ces questions au cœur du débat. Cette démarche pourrait s’appuyer sur les nombreux atouts du centre : production et diffusion des connaissances reconnues, moyens logistiques, réseau académique, diversité d’activités. Le contexte est favorable à un renouvellement et un renforcement de la recherche collaborative. Malgré les difficultés, le CERES reste une institution reconnue nationalement et internationalement pour sa contribution à la recherche en sciences sociales en Tunisie, avec un potentiel important à condition qu’il puisse bénéficier d’un soutien renouvelé et plus structuré.

1. LES ROUTES DU SAVOIR : UN REVE DE DEPART QUI S'ESTOMPE !

Avant l'indépendance de la Tunisie en 1956, la mobilité des étudiants vers la France pour des études supérieures a joué un rôle important dans l'épanouissement des sciences sociales. Les étudiants tunisiens cherchant à poursuivre leurs études devaient souvent se rendre en France, où ils obtenaient des diplômes dans divers domaines, y compris les sciences sociales telles que le droit et l'économie. Par exemple, avec la Création en 1945 de l'Institut des Hautes Études qui préparait les étudiants à des études universitaires en France, ces diplômés ont ensuite contribué de manière significative au développement des sciences sociales en Tunisie après l'indépendance.

Influencés par les théories développées en France par des chercheurs francophones tels que Samir Amin et A. Laroui, ces diplômés ont introduit des perspectives critiques sur les dynamiques sociales et économiques de leur pays. La formation française a également influencé les choix linguistiques et méthodologiques en recherche, avec le français, restant, avec l’anglais, une langue dominante dans les publications académiques de qualité. Cette prédominance linguistique a parfois suscité des tensions avec L'enseignement universitaire en arabe, soulevant des questions sur l'identité et l'autonomie des chercheurs tunisiens.

Après 2011, de nouveaux clivages politiques ont émergé en Tunisie, reléguant au second plan le conflit linguistique traditionnel entre l'arabe et le français. Le français, autrefois perçu comme une langue de l'élite et un vestige de la colonisation, a évolué pour devenir, avec l’anglais, un "capital de visibilité internationale". De plus en plus de Tunisiens, en particulier parmi les jeunes, considèrent la maîtrise du français comme un atout pour leur carrière et leur mobilité sociale et internationale.

Parallèlement, l'anglais prend de l'importance en Tunisie en tant que langue de la mondialisation et de la mobilité, coexistant désormais avec le français. De ce point de vue, les deux langues sont de plus en plus valorisées comme des outils de mobilité internationale et de développement personnel, reflétant une évolution significative dans le paysage de la recherche en Tunisie.

* 1. Les formes de mobilité aujourd’hui

La mobilité des étudiants tunisiens dans le domaine des sciences sociales vers l'étranger présente des défis et des déterminants spécifiques. En effet, il est rare de voir des étudiants quitter le pays uniquement dans le but d'étudier la sociologie, la psychologie ou même le droit. Cette faible tendance peut s'expliquer par le faible retour sur investissement, notamment en termes d'opportunités d'emploi, pour ces domaines spécifiques. De plus, les étudiants tunisiens sont de plus en plus « arabisés », ce qui rend difficile leur intégration dans les universités européennes où l'enseignement est principalement dispensé en langues étrangères telles que l'anglais, le français ou l'allemand. La barrière linguistique constitue donc un facteur limitant pour de nombreux étudiants tunisiens intéressés par les sciences sociales. En outre, de nombreux étudiants issus de milieux socio-économiques modestes ne peuvent pas se permettre de partir à l'étranger sans bénéficier d'une bourse ou d'un soutien financier. Les contraintes financières constituent donc un obstacle supplémentaire à la mobilité des étudiants tunisiens dans le domaine des sciences sociales.

Ces différents facteurs contribuent à expliquer la faible mobilité des étudiants tunisiens dans les sciences sociales vers l'étranger. Il est important de prendre en compte ces défis et déterminants afin de promouvoir la mobilité étudiante dans ce domaine et de faciliter l'accès à des opportunités d'études internationales pour les étudiants tunisiens intéressés par les sciences sociales. Cette mobilité peut être de différentes formes :

* **Mobilité institutionnelle :** Certains étudiants tunisiens peuvent bénéficier de bourses d'études accordées par des institutions tunisiennes, des organisations internationales ou des universités étrangères. Ces bourses permettent aux étudiants de poursuivre leurs études à l'étranger dans le domaine des sciences sociales, en couvrant les frais de scolarité, l'hébergement et parfois même les frais de subsistance. Cette forme de mobilité est rarement applicable dans le domaine des sciences sociales, à quelques exceptions près. Un exemple notoire est celui d'une initiative allemande lancée dans les années 90, qui avait pour objectif de faciliter la mobilité d'une trentaine d'étudiants pour des études en sociologie religieuse au sein d'universités allemandes (Ben Hafaiedh 2006). Cependant, la plupart des programmes de mobilité institutionnelle dans ce domaine émanent généralement d'organisations non gouvernementales ou associatives. Un exemple concret est le Conseil Arabe des Sciences Sociales basé à Beyrouth, qui a mis en place des programmes de mobilité visant à favoriser les échanges académiques et la collaboration dans le domaine des sciences sociales au sein de la région arabe. Cette approche, bien que moins répandue, souligne l'importance de promouvoir la mobilité des chercheurs et des étudiants en sciences sociales pour enrichir les échanges académiques et renforcer les liens entre les institutions de recherche à l'échelle internationale.
* **Mobilité de coopération :** Certains pays européens et institutions étrangères offrent des programmes de coopération. Ces programmes permettent aux étudiants tunisiens d'étudier à l'étranger dans le cadre d'accords de partenariat entre les établissements d'enseignement supérieur tunisiens et étrangers.
* **Mobilité individuelle :** Certains étudiants tunisiens décident de partir à l'étranger pour poursuivre leurs études dans le domaine des sciences sociales sur leur propre compte, sans bénéficier d'une bourse ou d'un soutien financier officiel. Cependant, cette option est souvent limitée aux étudiants qui ont les ressources financières nécessaires pour couvrir les frais de scolarité, l'hébergement et les dépenses courantes à l'étranger.

Encadré 5

|  |
| --- |
| Parmi les programmes de coopération à l’origine de la mobilité des chercheurs :   * **Erasmus+** : Ce programme de l'Union européenne offre des opportunités d'échanges d'étudiants, de personnel académique et de ressources pédagogiques entre les établissements d'enseignement supérieur en Europe et dans d'autres pays partenaires. Les étudiants tunisiens peuvent bénéficier de bourses pour étudier dans des universités européennes partenaires, ce qui favorise la mobilité dans le domaine des sciences sociales. * **Programme Fulbright :** Le programme Fulbright offre des bourses d'études et de recherche aux étudiants tunisiens pour poursuivre des études supérieures ou mener des recherches aux États-Unis. Ces bourses favorisent la mobilité académique et permettent aux étudiants tunisiens en sciences sociales, déjà diplômés, d'accéder à des ressources et des opportunités d'apprentissage de haut niveau. * **Programme de bourses du gouvernement français :** La France propose divers programmes de bourses d'études pour les étudiants étrangers, y compris les Tunisiens, dans le cadre de la coopération universitaire et culturelle entre les deux pays. Ces bourses, bien qu’elles soient de plus en plus rares, permettent aux étudiants tunisiens de poursuivre des études en sciences sociales dans des universités françaises renommées. * **Programmes de partenariat institutionnel** : De nombreuses universités et instituts de recherche à travers le monde établissent des accords de partenariat avec des établissements tunisiens pour encourager la mobilité des étudiants et des chercheurs. Ces programmes facilitent les échanges académiques, les collaborations de recherche et le partage des meilleures pratiques dans le domaine des sciences sociales. |

* 1. La cotutelle : une passerelle vers l'excellence ?

L’autre aspect important de cette mobilité concerne la recherche doctorale en cotutelle. Les étudiants tunisiens entre universités tunisiennes et françaises peuvent bénéficier de nombreux avantages potentiels en participant à une cotutelle d'encadrement de thèse. Tout d'abord, cette expérience leur offre une exposition internationale précieuse en leur permettant de collaborer avec des chercheurs renommés à l'échelle mondiale, élargissant ainsi leurs horizons et ouvrant de nouvelles perspectives pour leur avenir. De plus, les étudiants ont accès à des ressources avancées, des laboratoires et des équipements de pointe qui pourraient ne pas être disponibles dans leur université d'origine, enrichissant ainsi leur expérience de recherche et leur permettant d'explorer des avenues novatrices. Travailler dans un environnement bilingue favorise également le développement des compétences linguistiques des étudiants, ce qui constitue un atout précieux pour leur carrière académique et professionnelle dans un monde de plus en plus connecté. En outre, la cotutelle leur offre l'opportunité de tisser un réseau professionnel international en interagissant avec des chercheurs et des étudiants d'autres pays, ce qui peut s'avérer essentiel pour leur développement futur. Cependant, malgré ces avantages, l'expérience de la cotutelle d'encadrement de thèse n'est pas sans limites pour les étudiants tunisiens. La complexité administrative liée à la gestion des aspects administratifs de la cotutelle, notamment en raison des différences de systèmes universitaires et de réglementations entre les deux pays, peut entraîner des retards et des complications. De plus, les contraintes financières telles que les coûts liés à la mobilité internationale peuvent constituer un fardeau financier pour les étudiants, surtout en l'absence de soutien financier adéquat. Les défis de communication dus à la distance géographique et aux différences culturelles peuvent également poser des obstacles, parfois entraînant des malentendus ou des difficultés dans la coordination du travail de recherche. Enfin, la conciliation des calendriers universitaires et des exigences des deux institutions peut s'avérer complexe, avec le risque de retards dans l'achèvement du doctorat. Malgré ces limites, une cotutelle d'encadrement de thèse entre universités tunisiennes et françaises peut offrir des avantages significatifs aux étudiants en termes d'enrichissement académique, de développement professionnel et d'ouverture à des perspectives internationales. Cependant, il est important de surmonter ces obstacles pour garantir une collaboration fructueuse et enrichissante.

* 1. Vers de nouveaux horizons

La mobilité internationale des étudiants tunisiens en sciences sociales connaît actuellement des transformations majeures, avec l'émergence de nouvelles destinations non européennes et des parcours académiques innovants. Cependant, cette dynamique se heurte à un manque criant de données statistiques spécifiques.

* + 1. L'élargissement des destinations traditionnelles

Historiquement tournés vers l'Europe, les étudiants tunisiens en sciences sociales diversifient aujourd'hui leurs choix géographiques :

* **L'Amérique du Nord** attire de plus en plus d'étudiants grâce à des politiques d'accueil favorables (Source : "*Global Student Mobility Trends*", ICEF Monitor, 2023). Le Canada a connu une augmentation de 60% d'étudiants internationaux entre 2017 et 2022 (Source : "Étudiants internationaux au Canada", Statistique Canada, 2023).
* **Les pays du Golfe**, avec des institutions comme l'Institut Doha au Qatar, offrent des cycles de perfectionnement attractifs (Source : "L'enseignement supérieur dans le Golfe", Gulf Education Report, 2022).
* **Les destinations asiatiques** émergent progressivement, notamment pour des formations en anglais (Source : "Asian Education Hubs", QS Rankings, 2023).
  + 1. Le déficit statistique préoccupant

Les données spécifiques sur cette mobilité font cruellement défaut :

* **Absence de catégorisation précise** : Les sciences sociales sont souvent noyées dans la catégorie « humanités » (Source : « Classement des disciplines dans les statistiques migratoires », UNESCO, 2021).
* **Manque de sources dédiées** : Les études disponibles concernent principalement les filières scientifiques (Source : "La mobilité étudiante tunisienne", Observatoire National de l'Éducation, 2022).
* **Difficultés méthodologiques** : Comme le note une étude, « la lisibilité statistique des données pose problème » (Source : « Les défis de la mesure des mobilités étudiantes », Revue Internationale d'Éducation, 2020).
* Prédominance des filières scientifiques

Les données confirment la domination des disciplines scientifiques :

* En France, près de la moitié des étudiants maghrébins sont en sciences contre un tiers en sciences humaines (Source : "Les étudiants étrangers en France", Campus France, 2023).
* Les doctorants tunisiens à l'étranger sont majoritairement en sciences (Source : "La diaspora scientifique tunisienne", CNRS, 2021).

1. FAIRE DE LA RECHERCHE COOPERATIVE ET COLLABORATIVE

La coopération internationale représente aujourd’hui un levier essentiel pour le développement de la recherche scientifique en Tunisie, en particulier dans un contexte marqué par la rareté des financements nationaux et la nécessité de renforcer la visibilité des travaux de recherche à l’échelle mondiale. Cet engagement s’est traduit par la participation active de la Tunisie à des programmes de grande envergure, tels qu’Erasmus+ et Horizon Europe, qui favorisent la mobilité des chercheurs, la consolidation des capacités institutionnelles et la structuration de réseaux scientifiques internationaux.

De même, sur le plan multilatéral, la Tunisie s’est engagée dans des actions de coopération régionale et internationale, notamment avec l’Union européenne, l’espace euro-méditerranéen et plusieurs organisations internationales, afin d’assurer la participation de ses chercheurs dans les réseaux d’excellence. À titre d’illustration, l’Italie figure parmi les principaux partenaires scientifiques de la Tunisie, avec 186 collaborations, suivie de l’Espagne (92 collaborations) et de la France (74 collaborations). D’autres pays comme la Grèce, l’Allemagne, la Belgique, le Portugal et les Pays-Bas entretiennent également des échanges significatifs avec la Tunisie. Enfin, des partenariats notables existent aussi avec la Turquie, la Serbie, le Royaume-Uni, Chypre, le Danemark, la Finlande, la Suisse et la Suède. Cette diversité de collaborations illustre non seulement l’intégration croissante de la Tunisie dans le paysage de la recherche européenne et internationale, mais aussi son engagement à participer pleinement à la production de connaissances à l’échelle mondiale.

Cependant, cette dynamique, si encourageante soit-elle, soulève une question essentielle : quelle place réelle occupent les sciences sociales dans ces coopérations, et quels en sont les impacts concrets pour le développement des structures de recherche tunisiennes dans ce domaine ? Alors même que les sciences sociales sont indispensables pour comprendre et accompagner les grandes transformations sociales, économiques, politiques et culturelles, elles peinent à être reconnues comme une priorité dans les stratégies nationales de recherche et à tirer pleinement profit des opportunités offertes par les programmes de coopération internationale. Dans cette perspective, cette section propose d’examiner les principaux dispositifs de coopération internationale à travers l’analyse des programmes Erasmus+ et Horizon Europe. Elle vise ainsi à mieux comprendre leur contribution effective au renforcement des capacités en sciences sociales et à identifier les leviers d’action pour favoriser une meilleure intégration de ces disciplines dans les dynamiques de recherche coopérative et collaborative.

* 1. Les programmes Erasmus+

À ses débuts, le programme Erasmus avait pour objectif de renforcer la coopération entre les universités européennes en favorisant la mobilité transfrontalière des étudiants. Progressivement, ce programme a évolué pour devenir Erasmus+, élargissant son champ d’action à des initiatives de coopération transnationale et de mobilité, non seulement avec les pays européens, mais également avec de nombreux autres pays partenaires. À ce jour, plus de 15 millions de personnes ont séjourné à l’étranger dans le cadre de ce programme, pour des séjours d’apprentissage, d’échanges d’expériences et de développement de compétences. Pour certains, Erasmus+ a contribué à améliorer l’employabilité, et pour d’autres, il a offert des opportunités de progrès scientifique, y compris dans les sciences sociales.

Toutefois, cette dynamique globale a connu des variations importantes selon les régions, en fonction des capacités nationales à s’approprier les outils du programme et à orienter les projets vers des disciplines stratégiques. Depuis 2014, la Tunisie participe activement à Erasmus+, avec un budget de 52 millions d’euros alloué pour soutenir des actions de mobilité et des projets de coopération universitaire durant la période 2015-2020. Cette participation témoigne de la volonté de la Tunisie de renforcer l’internationalisation de son système d’enseignement supérieur. En dépit de cette dynamique, la question de l’impact spécifique de cette coopération sur les sciences sociales demeure. Elle interroge à la fois la participation effective des chercheurs et des étudiants, ainsi que les retombées concrètes sur la structuration des formations et la production de connaissances dans ces disciplines

* + 1. Le programme mobilité internationale de crédits (ICM)

La Tunisie figure parmi les pays ayant le plus activement participé au programme ICM d’Erasmus+, avec une enveloppe de 20 millions d’eu**ros** allouée pour soutenir 813 projets de coopérationentre des universités tunisiennes et européennes sur la période 2015-2020. Ce programme a permis de financer la mobilité de 7 802 étudiants et membres du personnel académique, dont 5 180 vers l’Europe et 2 622 vers la Tunisie. La participation tunisienne à l’ICM a connu une nette progression, passant de 639 bénéficiaires en 2015 à 1 742 en 2020, traduisant une dynamique croissante d’internationalisation de l’enseignement supérieur tunisien.

Figure 29: Total Mobilités ICM Tunisie 2015-2020

Source : Bureau National Erasmus+ Tunisie 2021

Au-delà de sa participation dans le cadre de la région Sud Méditerranée (Région 3), la Tunisie a bénéficié d’une fenêtre spécifique "Tunisia Window, EMORI", dotée de 3 millions d’euros par an entre 2017 et 2020, et d’un financement supplémentaire de 75 000 euros dans le cadre de la fenêtre "Juncker Afrique du Nord", couvrant les cinq pays ENI Sud Med : Maroc, Algérie, Libye, Égypte et Tunisie. Il convient toutefois de rappeler que la participation des sciences sociales à ces échanges demeure largement marginale. Les projets de mobilité financés ont principalement concerné les domaines des sciences exactes, de l’ingénierie et des technologies, où les structures universitaires sont généralement mieux organisées et plus outillées pour développer des partenariats internationaux compétitifs. À l’inverse, la recherche en sciences sociales fait face à des difficultés à mobiliser ces financements, en raison de plusieurs freins structurels et institutionnels, notamment en montage de projets internationaux au sein de unités de recherche en sciences sociales ainsi qu’une connaissance insuffisante des dispositifs de financement et des opportunités offertes par le programme Erasmus+.

Cette marginalisation est d’autant plus préoccupante que les sciences sociales sont particulièrement bien placées pour jouer un rôle central dans l’analyse et la compréhension des grandes problématiques régionales : dynamiques migratoires, gouvernance démocratique, inclusion sociale, transformations culturelles et enjeux environnementaux. Or, en l’absence de participation significative à ces échanges, les opportunités de renforcer les compétences méthodologiques, de diversifier les approches comparatives et de favoriser l’émergence de nouveaux axes de recherche dans ces domaines restent limitées. Les retombées concrètes de ces mobilités sur les structures tunisiennes en sciences sociales apparaissent donc faibles, tant en termes de production scientifique que de diffusion des savoirs et de consolidation des capacités institutionnelles. La faible intégration des sciences sociales dans les dispositifs de mobilité limite non seulement la visibilité internationale de la recherche tunisienne dans ces domaines, mais entrave également l’amélioration des curricula et la création de pôles de recherche spécialisés à forte valeur ajoutée sociétale. De ce fait, renforcer la présence des sciences sociales dans les dispositifs de mobilité Erasmus+ ne relève donc pas seulement d’un impératif académique, mais davantage d’un enjeu stratégique pour favoriser l’ouverture des chercheurs tunisiens à de nouvelles méthodologies, enrichir les échanges scientifiques sur les transformations sociales et culturelles et accroître l’impact sociétal des recherches produites.

Il convient toutefois de rappeler qu’au-delà de la mobilité individuelle, le programme met également l’accent sur le développement structurel des établissements d’enseignement supérieur à travers le programme « Renforcement des capacités dans le domaine de l’enseignement supérieur » (CBHE).

* + 1. Le programme « Renforcement des capacités dans le domaine de l’enseignement supérieur » (CBHE)

Le programme CBHE vise la modernisation et la réforme des établissements de l’enseignement supérieur à travers l’amélioration des curricula, de la gestion et de la gouvernance. Il encourage également les échanges entre les établissements universitaires et les organisations, tant au niveau transnational qu’international, afin de favoriser la création de réseaux institutionnels pour partager les bonnes pratiques et renforcer l’impact des réformes sur les plans institutionnel et sociétal.

Figure 30: Catégories des projets CBHE impliquant la Tunisie

Source : Bureau National Erasmus+ Tunisie 2021

Un budget de 20 millions d’euros a ainsi été alloué à 49 projets, impliquant 18 universités et organismes tunisiens et 203 instances partenaires. Les projets CBHE se concentrent principalement sur :

* Le développement des curricula (43%),
* Le renforcement des relations entre les établissements l’environnement socio-économique (35%),
* La modernisation de la gouvernance et des politiques de gestion (22%).

En termes de thématiques, les sciences sociales et comportementales n’occupent que la cinquième place, derrière l’ingénierie, l’employabilité, la gouvernance et l’environnement.

Figure 31: Thématiques des projets CBHE en Tunisie

Source : NIS-CBHE-Tunisie-2021

Cette faible représentation est doublement problématique : d’une part, elle reflète la priorité accordée aux disciplines jugées plus directement liées au marché du travail et à l’innovation technologique. D’autre part, elle révèle les difficultés des départements de sciences sociales à structurer des projets de coopération internationale compétitifs, faute de moyens, de formation et d’une reconnaissance suffisante dans les stratégies nationales de recherche.

Figure 32 : Quelques initiatives prometteuses mais isolées

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Projet** | **Thématique** | **Budget (€)** | **Objectif** |
| MIGRANTS | Migrations | 964 025 | Accréditation d’un master de recherche conjoint sur les études migratoires |
| DEMOS | Gouvernance démocratique | 932 320 | Création d’un master en gouvernance démocratique et droits humains avec plateforme d’e-learning. |
| RAQMYAT | Numérisation en SHS | 902 073 | Renforcement des compétences numériques dans les écoles doctorales des SHS (7 universités). |

Outre ces initiatives emblématiques, le tableau suivant dresse un panorama plus étendu des projets de coopération internationale auxquels la Tunisie a participé dans le cadre des programmes CBHE et Erasmus Mundus entre 2019 et 2023. Il met en évidence la diversité des thématiques couvertes de l’art-thérapie à la transformation numérique, en passant par la gouvernance ou la valorisation du patrimoine ainsi que la richesse des approches pédagogiques et scientifiques mobilisées.

Figure 33 : Catégories des projets CBHE impliquant la Tunisie

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Type de l'action** | **Année** | **Projets** | **Programmes** | **Durée** | **Budget** |
| CBHE | 2019 | INSAF-Fem | Innovation sociale et technologique pour une meilleure employabilité des femmes tunisiennes | 3 ans | 593 416,00 |
| CBHE | 2019 | HEALING | Developing a Multidisciplinary Diploma on Art Therapy in Health Education | 3 ans | 868 526,00 |
| CBHE | 2019 | MUSAE | Multidisciplinary Skills for Artists' Entrepreneurship | 3 ans | 999 850,00 |
| CBHE | 2019 | MED2laH | Mediterranean countries: Towards Internationalization at Home | 3 ans | 996 888,00 |
| CBHE | 2019 | RAQMYAT | Stratégies numériques pour la formation doctorale en sciences humaines et sociales en Tunisie | 3 ans | 902 073,00 |
| CBHE | 2019 | DEMOS | Master's Degree in Democratic Governance and Human Rights | 3 ans | 932 320,00 |
| CBHE | 2019 | MIGRANTS | Master's Degree in Migration Studies: Governance, Policies and Cultures - MIGRANTS | 3 ans | 964 025,00 |
| CBHE | 2022 | PYTHAGORAS | Development of a system for high-level digital transformation of engineering education in Mediterranean countries | 3 ans | 765 354,00 |
| CBHE | 2022 | TOURITAGE | Tourism-led Heritage Development | 3 ans | 369 451,00 |
| CBHE | 2022 | Women’s Empowerment for Leadership WE4lead | Women's empowerment for leadership in higher education and research | 3 ans | 794 764,00 |
| Erasmus Mundus | 2021 | TPTI | TPTI - Techniques, Patrimoine, Territoires de l'Industrie : Histoire, Valorisation, Didactique | 7 ans | 5 174 400.00 |
| Erasmus Mundus | 2023 | MSSE | MSSE - Social and Solidary Economy | 2 ans | 55,000.00 |

L’analyse de ce tableau montre que, si les sciences sociales ne figurent pas parmi les thématiques les plus fréquentes, plusieurs projets significatifs s'en réclament ou adoptent des approches transdisciplinaires. Néanmoins, leur nombre restreint et leur portée encore limitée confirment la nécessité de mieux structurer les structures concernées, de renforcer leurs capacités de participation et de valoriser leur rôle dans les grands enjeux contemporains.

La Tunisie se positionne pourtant au deuxième rang des pays de la région MENA en matière de participation aux projets CBHE sur la période 2015-2020, juste derrière la Jordanie (Bureau National Erasmus+, NIS-CBHE Tunisie, 2021). Ce positionnement flatteur ne doit cependant pas masquer les disparités disciplinaires persistantes, où les sciences sociales restent reléguées à une place marginale dans les priorités de coopération académique.

Pour accroître l’impact des sciences sociales, il est essentiel de les intégrer dans une dynamique plus vaste, où la coopération internationale en matière de recherche dépasse désormais le cadre de l’enseignement supérieur. Cette coopération englobe des dispositifs de financement ambitieux, tels que les programmes-cadres Horizon 2020 et Horizon Europe, qui visent à renforcer l’excellence scientifique et l’innovation à l’échelle mondiale.

* 1. Les programmes cadre Europe Horizon

Les programmes-cadres européens Horizon 2020 et Horizon Europe constituent des instruments majeurs de financement de la recherche et de l’innovation à l’échelle continentale. Alignés sur les grandes priorités de l’Union européenne, ces programmes abordent des défis sociétaux majeurs tels que le changement climatique, la santé publique, la sécurité alimentaire, l’énergie durable ou encore les technologies de l’information et de la communication. Ils contribuent à renforcer l’Espace européen de la recherche (EER) en finançant des infrastructures de pointe, en favorisant le transfert de connaissances et de technologies, et en stimulant la coopération transnationale. La mobilité accrue des chercheurs, l’intégration des capacités scientifiques des États membres et le rapprochement entre recherche publique, secteur privé et société civile y sont fortement encouragés. Ces dispositifs promeuvent par ailleurs une recherche responsable, éthique et durable. Toutefois, cette dynamique d’ouverture contraste avec la faible capacité des pays du Sud, et en particulier de la Tunisie, à inscrire durablement leurs chercheurs dans ces programmes, notamment dans le champ des sciences sociales. Alors que l’Espace européen représente un pôle d’attraction central pour la recherche mondiale, la participation tunisienne dans ces domaines reste marginale, en raison d’un manque de structuration, de moyens, et de reconnaissance institutionnelle des sciences sociales dans les stratégies nationales de recherche. Malgré cette pertinence, les SHS peinent à s’imposer dans les projets soumis et financés, en l’absence d’une stratégie nationale claire pour encourager leur intégration dans les appels à projets collaboratifs. Ce déficit limite non seulement la production scientifique dans ces domaines, mais aussi la capacité à diffuser des connaissances utiles à l’élaboration de politiques publiques fondées sur des données probantes. Pour que la Tunisie puisse tirer pleinement parti des opportunités offertes par Horizon 2020 et Horizon Europe, une action volontariste s’impose. Elle suppose reconnaître les sciences sociales comme un levier stratégique pour comprendre et accompagner les mutations sociétales contemporaines, tout en consolidant leur rôle dans l’orientation et l’évaluation des politiques publiques.

* + 1. Horizon 2020

Ce programme soutenu par l’UE vise globalement le développement de la recherche et l’innovation (R&I) avec un budget colossal équivalent à 80 milliards d’euros pour la période 2014-2020, en se basant sur trois grands piliers fondamentaux à savoir l’excellence scientifique, le leadership industriel et les défis sociétaux. Ce programme a orienté ses financements vers des projets susceptibles de consolider la compétitivité scientifique et technologique de l’Union européenne et de ses partenaires stratégiques.

* + - 1. La participation de la Tunisie à Horizon 2020

La Tunisie a participé d’abord au 7e programme-cadre de R&I en tant que pays tiers avec 114 projets, ce qui lui confère en 2016 le statut d’être le seul « Pays Associé » en Afrique, au Maghreb et au monde arabe dans le 8e programme-cadre de R&I.

Du fait de son taux de succès dans les projets financés par ce programme (18,56 %) et les avancées significatives réalisées dans le domaine de la recherche de pointe, la Tunisie est désormais classée 3e parmi les 16 pays associés, dépassant ainsi la moyenne européenne (14 %).

En tant que pays associé, la Tunisie est devenue éligible non seulement à soumettre des projets innovants mais aussi à contribuer à la conception des programmes de travail.

Dans ce cadre, les chercheurs tunisiens peuvent bénéficier des opportunités de financement de ce programme au même titre que leurs homologues des États membres de l’UE et des autres pays associés. Cette perspective offre aux chercheurs tunisiens l'opportunité de collaborer avec des réseaux scientifiques internationaux et de collaborer de manière étroite avec des institutions à travers l'Europe et au-delà.

Ainsi, il convient de souligner que la contribution tunisienne a clairement évolué avec le temps. En effet, entre 2016 et 2020, le nombre de projets financés est passé de 4 à 61 et celui de partenaires tunisiens est passé de 7 à 81. La progression concerne également les financements obtenus par les institutions tunisiennes, qui étaient de 1,2 et ont grimpé à 10,7 millions d’euros, mettant en lumière les capacités de recherche de la Tunisie (MESRS, 2020). Cependant, la place des sciences sociales reste marginale dans cette progression. La majorité des projets tunisiens relèvent du pilier « Défis sociétaux » (55 %), mais concernent surtout l’agriculture, l’environnement et la mobilité scientifique. Les projets intégrant véritablement les SHS sont rares et souvent relégués à des rôles secondaires. Cette situation traduit un déséquilibre structurel. De ce fait, les sciences exactes captent l’essentiel des financements, au détriment de disciplines spécifiques pour analyser les mutations sociales, économiques et culturelles du pays. Les retombées restent donc limitées en termes de structuration durable des recherches en sciences sociales.

* + - 1. Les projets phares financés dans le cadre du programmes H2020 en Tunisie

La majorité des financements accordés à la Tunisie (55 %) concerne le Pilier III « Défis sociétaux ». Il s’agit principalement de 12 projets axés sur l’agriculture, l’environnement, la sécurité alimentaire ou encore la mobilité des chercheurs. Ces projets s’inscrivent dans une logique de réponse aux grands enjeux globaux, mais restent orientés vers les domaines des sciences naturelles et appliquées.

Le Pilier I « Excellence scientifique » représente 19 % des financements. Il a permis à certaines institutions tunisiennes de renforcer leurs infrastructures et compétences de recherche, en particulier dans les sciences exactes et de l’ingénierie. Le programme transversal « Spreading excellence and widening participation » mobilise 15% avec 8 projets coordonnés par des institutions tunisiennes, ce qui témoigne d’une montée en compétence notable dans la gestion administrative et scientifique de projets européens. Le plus faible taux est principalement attribué au programme transversal « Science with and for society » qui traite directement des questions liées aux SHS, à la médiation scientifique, à l’éthique ou à l’impact sociétal, et ne représente que 3% des financements obtenus. Seuls 7 projets impliquant les sciences sociales y ont été recensés, signe d’un déséquilibre disciplinaire structurel.

Figure 34 : Répartition des projets tunisiens par pilier d’H2020

Source : Bureau National Erasmus+ Tunisie 2021

Certes, la Tunisie a fait montre d’un haut potentiel en termes de qualité de proposition et le plus haut montant de financements a été obtenu dans des projets emblématiques.

On peut citer par exemple :

* Des initiatives en agriculture durable et en sécurité alimentaire, visant à moderniser les pratiques agricoles face aux défis climatiques, en intégrant partiellement des volets socio-économiques liés aux dynamiques rurales.
* Des projets sur l’énergie et l’environnement, centrés sur la transition vers les énergies renouvelables, la résilience face aux catastrophes naturelles et l’adaptation aux changements climatiques.
* Des actions de la mobilité et de la formation des jeunes chercheurs, notamment à travers les bourses Marie Skłodowska-Curie, largement dominées par les sciences dures, avec un impact limité sur les jeunes chercheurs issus des SHS.

Néanmoins, la participation des sciences sociales demeure faible par rapport aux autres domaines scientifiques. Leur contribution, lorsqu’elle existe, se limite souvent à des fonctions de support dans des projets pluridisciplinaires (évaluation des impacts sociaux, acceptabilité des technologies, communication scientifique) sans que les institutions tunisiennes n’assument de rôle moteur dans leur conception ou leur pilotage.

Cette faible implication des SHS a des conséquences profondes : elle limite leur capacité à structurer des réseaux durables, à développer des programmes de recherche cohérents, ou à nourrir les politiques publiques en lien avec les grands défis contemporains. Des thématiques comme la gouvernance démocratique, les politiques publiques inclusives, la migration, la participation citoyenne, les inégalités ou encore la préservation du patrimoine culturel sont insuffisamment explorées ou faiblement valorisées dans les projets déposés et financés.

Une meilleure intégration des sciences sociales dans les futurs projets européens nécessiterait non seulement un changement d’approche dans les stratégies de montage de projets, mais aussi une reconnaissance institutionnelle plus affirmée de leur rôle stratégique dans l’analyse et l’accompagnement des transformations sociétales.

* + 1. Horizon Europe

En 2022, la Tunisie a signé une nouvelle fois un accord d’association au nouveau programme Horizon Europe. C’est le 9e programme-cadre qui vise l’ancrage de la R&I dans une démarche d’excellence scientifique pour la période 2021-2027 doté d’un budget global de 100 milliards d’euros. Plus concrètement, ce programme s’inscrit dans la continuité du programme H2020, offrant aux scientifiques et aux chercheurs de nombreuses possibilités de jouir de toutes les opportunités de financement et de réseautage, au même titre que les pays membres de l’UE.

Dans ce cadre, les sciences sociales ne font pas partie des thématiques évidentes et sollicitées par le programme mais sont plutôt intégrées de façon effective à différents niveaux dans toutes les composantes du programme en tant qu’élément clé de la R&I. En effet, dans le programme lié aux problématiques mondiales relatif au Pilier 2, constitué de 6 pôles multidisciplinaires, des appels à projets en sciences sociales sont proposés au sein du deuxième pôle. Ce dernier, doté lui seul d’une enveloppe de près de 2 milliards d’euros sur 7 ans, a pour objectif de comprendre les transformations contemporaines de la société et de fournir des politiques pour une relance européenne verte, numérique, socialement juste et inclusive.

Encadré 6

|  |
| --- |
| **La recherche collaborative internationale** : La grande diversité des collaborations internationales de la Tunisie reflète amplement l’effort déployé par la communauté tunisienne qui jouit d’un haut niveau de compétences scientifiques et de capacité à participer activement à des programmes de recherche scientifique et technologique de grande envergure organisés dans des consortiums et des réseaux de recherche compétitifs. Incontestablement, cela va de pair avec les objectifs prioritaires de la politique nationale pour le développement du système de recherche, qui cherche d’une part, à diversifier les liens de partenariat et de coopération avec les pays dont le système de développement scientifique et technique est très avancé, et à mobiliser d’autre part, des ressources financières au profit du système national de recherche.  Dans cette optique, la coopération bilatérale avec les partenaires « traditionnels » de la Tunisie est poursuivie, notamment avec les pays maghrébins et arabes. Ces partenariats, historiquement structurés par des accords et des appels à projets conjoints dès les années 2000, comme en témoignent les programmes lancés avec le Maroc, l’Algérie, l’Égypte ou la Jordanie (Commission européenne, Projet ESTIME, 2007), ont permis de soutenir plusieurs projets de recherche, y compris en sciences humaines et sociales. Toutefois, leur faible visibilité actuelle, l’absence de mécanisme de suivi pérennes et la faible diffusion conjointe des productions scientifiques témoignent d’un ralentissement de la dynamique Sus-Sud, qui reste aujourd’hui sous-exploitée. En parallèle, les partenariats euro-méditerranéens ainsi que les accords avec les pays comme le Japon ou les États-Unis ont continué à se développer, venant compléter les dynamiques régionales en cours et reflétant la volonté de la Tunisie de maintenir une ouverture multidirectionnelle de sa politique de coopération scientifique. |

Dans cette perspective, la recherche en sciences sociales apporte des éléments de réponse aux enjeux de la gouvernance démocratique, de la participation citoyenne, de la préservation du patrimoine culturel et des transformations économiques, technologiques et culturelles. Elle contribue également à la compréhension des crises contemporaines et à la résilience des sociétés.

Cependant, bien que ces thématiques soient présentes dans Horizon Europe, leur mobilisation par les structures tunisiennes des sciences humaines et sociales reste limitée. La participation demeure marginale, freinant la capacité des unités de recherche à produire des connaissances en lien avec des dynamiques européennes. Les retombées concrètes, en termes de publications scientifiques, de diffusion locale des résultats ou d’influence sur les politiques publiques, sont encore faibles. Cela s’explique par un déficit de structuration, un manque de dispositifs de soutien à la valorisation et une faible capacité d’accompagnement institutionnel.

1. NAVIGUER ENTRE OPPORTUNITES ET PERTES : LA MOBILITE INTERNATIONALE DES CHERCHEURS



Au cœur de la Tunisie,une crise silencieuse ébranle les fondements de la classe moyenne, faisant écho à un exode croissant de talents vers des cieux plus cléments. Au-delà des professions traditionnellement migrantes telles que les ingénieurs et les médecins, d'autres catégories socio-professionnelles, dont les enseignants-chercheurs, se joignent à ce mouvement d'émigration vers des horizons lointains. Alors que certains sociologues abandonnent les amphithéâtres tunisiens pour des offres plus alléchantes à l'étranger, d'autres, tels que les psychologues, les juristes et les économistes, sont attirés par des postes de praticiens et de consultants au sein d'organisations aussi bien publiques que privées. Cette saignée de talents laisse un vide béant au sein des murs de l'université tunisienne, privant l'institution de ses esprits les plus créatifs, de ses chercheurs expérimentés qui nourrissent l'essence même de l'enseignement supérieur. L'impact sur le paysage de la recherche nationale se dessine inexorablement, menaçant le dynamisme et la qualité des travaux académiques dans le pays, et signant en filigrane le déclin d'une classe moyenne en quête de nouvelles perspectives et de meilleures perspectives de vie



La fuite des compétences n'est pas uniquement confinée aux diplômés de l'enseignement supérieur. Musette (2022) qualifie ce phénomène de « train de l'exode », un processus accéléré par divers dispositifs instaurés par les pays du Nord visant à attirer une large gamme de talents. Ces dispositifs incluent des politiques d’immigration spécifiques, des accords bilatéraux et des programmes d'incitation. Par exemple, les politiques d'immigration comme le programme de visas pour les travailleurs qualifiés en Allemagne et la carte bleue européenne facilitent l'entrée des professionnels hautement qualifiés. Les accords bilatéraux, tels que ceux signés entre le Canada et des pays en développement, visent à simplifier la reconnaissance des qualifications étrangères. En outre, des programmes d’incitation, tels que les bourses d’études et les subventions de recherche, sont conçus pour attirer les chercheurs et les étudiants prometteurs.

Cependant, il est important de noter que ce phénomène est également motivé par un désir de mobilité croissant parmi les populations des pays du Sud. Ces individus cherchent de meilleures opportunités économiques, des conditions de vie améliorées, et des environnements plus propices à la recherche et à l'innovation. Ainsi, la fuite des cerveaux est le résultat d'une dynamique complexe de facteurs d'attraction et de répulsion (*push* and *pull factors*). Cette fuite des compétences a évolué en une véritable « course aux talents », alimentée à la fois par les stratégies des pays du Nord et par les aspirations légitimes des populations du Sud à une vie meilleure (Musette, 2022 ; OECD, 2021 ; World Bank, 2020).

* 1. Quel impact la mobilité des compétences a-t-elle sur la recherche en sciences sociales au niveau local ?

Il convient de souligner l'entrave significative à l'obtention des données officielles pertinentes concernant la mobilité des compétences universitaires, notamment du point de vue académique, au sein des établissements universitaires censés enseigner ou faire de la recherche dans le domaine des sciences sociales.

Toutefois, grâce aux données actualisées fournies par l'Agence Tunisienne de Coopération Technique (ATCT), il devient possible d'obtenir un aperçu plus clair et approfondi de l'ampleur du phénomène de migration des compétences universitaires. Cette source d'information actualisée offre ainsi une opportunité précieuse pour analyser et comprendre de manière plus nuancée les enjeux liés à la mobilité des compétences académiques dans le contexte actuel.

* + 1. Les facteurs « push » et « pull »

Dans le contexte de la mobilité des chercheurs et des enseignants en Tunisie, les facteurs « push » et « pull » jouent un rôle important dans la décision individuelle de chercher des opportunités ailleurs. Ceci s’applique aussi bien aux chercheurs en sciences sociales qu’aux autres disciplines.

* + - 1. Les facteurs "Push"

1. **Difficultés économiques :** Les chercheurs et enseignants peuvent être poussés à partir en raison des défis économiques en Tunisie, tels que les salaires bas, les opportunités d'avancement limitées et les conditions de travail précaires.
2. **Instabilité politique et économique :** L'incertitude politique et économique peut inciter les professionnels à chercher des environnements plus stables et prévisibles pour poursuivre leur carrière.
3. **Manque d'opportunités de recherche :** Les contraintes au niveau des financements de la recherche et des infrastructures peuvent pousser les chercheurs à chercher des environnements plus propices à la recherche et à l'innovation.
   * + 1. Les facteurs "Pull"
4. **Opportunités de progression professionnelle :** Les pays du Golfe offrent souvent des opportunités de carrière attractives, avec des perspectives d'avancement plus rapides et des environnements de travail plus dynamiques.
5. **Écarts de salaires :** Les différences de rémunération entre la Tunisie et les pays du Golfe peuvent constituer un facteur majeur d'attraction pour les chercheurs et les enseignants en quête de meilleures rémunérations (Ben Hafaiedh, 2021, p100)
6. **Liberté académique et infrastructures de recherche (pour la destination Europe) :** Les avantages tels que la liberté académique, les ressources de recherche avancées et les collaborations internationales disponibles dans les pays du Golfe peuvent attirer les professionnels académiques talentueux.

En combinant ces facteurs, on constate que la mobilité des chercheurs et des enseignants en sciences sociales tunisiens vers les pays du Golfe est souvent motivée par un ensemble complexe de pressions et d'incitations qui façonnent les choix individuels en matière de carrière.

* + 1. Des chercheurs seniors pleinement motivés pour l'expatriation

La mobilité internationale des professeurs en sciences sociales en Tunisie vers les pays du Golfe est largement stimulée par les avantages financiers et les salaires attrayants offerts dans ces régions. Cette dynamique salariale renforce leur engagement professionnel, améliore leur stabilité financière et favorise une plus grande efficacité et satisfaction au travail. Cependant, il est crucial d'associer ces aspects financiers à d'autres facteurs pour une compréhension complète des motivations des professeurs en mobilité internationale.

Les disciplines les plus recherchées par ces enseignants en sciences sociales, telles que la sociologie, les sciences politiques et le droit/sciences juridiques, sont des domaines en demande croissante dans les pays du Golfe. Attirés par ces domaines, les professeurs tunisiens trouvent des débouchés dans des institutions académiques prestigieuses de la région, où les salaires et les avantages financiers sont souvent très compétitifs.

Parmi les destinations privilégiées par ces professeurs, l'Arabie saoudite se distingue en accueillant cinq chercheurs en sciences sociales. Les pays du Golfe, tels que l'Arabie saoudite, le Qatar et les Émirats arabes unis, sont réputés pour leurs salaires généreux et leurs avantages financiers attrayants pour les enseignants internationaux. Ces incitations financières, associées à des conditions de travail favorables et à des opportunités de développement professionnel, constituent une motivation supplémentaire pour les professeurs tunisiens à la recherche d'une meilleure rémunération.

Figure 35: Nombre des professeurs coopérants en sciences sociales par destination

Source : Agence Tunisienne de Coopération Technique (ATCT)

Cette mobilité internationale contribue ainsi à améliorer leur situation financière et à renforcer leur engagement professionnel. Les salaires attractifs offerts dans ces pays permettent aux professeurs de bénéficier d'une rémunération supérieure à celle proposée en Tunisie. Cette augmentation des revenus peut avoir un impact positif sur leur qualité de vie, leur sécurité financière et leur satisfaction au travail, entraînant souvent une plus grande productivité et un engagement accru dans leurs activités de recherche et d'enseignement.

Il est important de noter que, bien que la rémunération soit un facteur déterminant dans la mobilité internationale des professeurs en sciences sociales, d'autres aspects tels que les opportunités de recherche, le prestige institutionnel et les collaborations potentielles peuvent également influencer leurs choix. Néanmoins, l’attrait financier joue un rôle crucial dans la sélection des pays du Golfe comme destinations privilégiées pour ces enseignants tunisiens en quête de nouvelles perspectives professionnelles.

* 1. Les économistes en première ligne

La mobilité internationale des maîtres de conférences en économie et gestion en Tunisie constitue un sujet central, tout comme pour les professeurs, en termes de rémunération et de motivation salariale. Ces enseignants et contrairement aux autres spécialités en sciences sociales, ont l'opportunité d'exercer dans divers pays, ce qui leur offre des perspectives financières attrayantes et stimulantes pour leur carrière. Parmi les destinations les plus convoitées, l'Arabie saoudite se distingue. Ce pays, en pleine ouverture économique, accueille favorablement les experts économistes tunisiens à travers ses universités publiques et privées ainsi que ses cabinets de conseil. Les salaires compétitifs et les avantages financiers proposés dans ces pays jouent un rôle crucial dans le choix de ces destinations, améliorant la situation financière des enseignants tunisiens. Cette amélioration se traduit souvent par une plus grande satisfaction professionnelle, une meilleure qualité de vie et un engagement renforcé dans leurs activités d'enseignement et de recherche.

Le taux de retour demeure faible et dépend généralement de la durée des contrats et des perspectives de retraite en Tunisie. Outre l'Arabie Saoudite, qui accueille 95 maîtres de conférences en économie et gestion, les Émirats arabes unis comptent 7 enseignants. D'autres pays tels que la France, le Canada, le Qatar, Bahreïn, le Sultanat d'Oman, les États-Unis, le Koweït et le Maroc sont également des choix privilégiés, avec un nombre significatif de maîtres de conférences en économie et gestion.

Il convient de souligner que la mobilité internationale de ces enseignants ne se limite pas aux considérations salariales. D'autres éléments tels que les opportunités de recherche, les collaborations internationales, le prestige institutionnel et les perspectives de carrière peuvent également influencer leurs décisions. Toutefois, l'attrait financier joue un rôle essentiel dans le choix des pays du Golfe comme destinations préférées pour ces maîtres de conférences tunisiens en mobilité.

Figure 36 : Nombre de postes par pays/discipline

Source : Agence Tunisienne de Coopération Technique (ATCT)

Cette tendance à la migration est particulièrement marquée chez les économistes occupant le grade de maître assistant. Sur les 283 chercheurs qualifiés ayant quitté le pays jusqu'au 1er juin 2024, le nombre d'économistes parmi eux ne cesse de croître.

Il demeure impératif de différencier la fuite des cerveaux, qui renvoie à la mobilité des compétences dans son ensemble, de la mobilité des compétences de haut niveau, englobant notamment les chercheurs universitaires. Selon M. Boughzala, « La fuite des cerveaux est une préoccupation réelle, mais la migration de la main-d'œuvre qualifiée peut également avoir des effets positifs, non seulement en termes de transferts de fonds, mais aussi en termes d'accumulation de capital humain. » Cette déclaration souligne la complexité de la question et met en lumière le fait que les départs de talents peuvent aussi être associés à des bénéfices, tant sur le plan financier que sur celui du développement des ressources humaines.

Dans son analyse du « déficit en compétences » (Ben Hafaiedh, 2021) met en lumière un ensemble de facteurs qui influencent la propension des chercheurs en sciences sociales à envisager un départ. Parmi ces éléments, le rapport souligne en premier lieu l'impact significatif du différentiel de rémunération et des opportunités d'avancement.

Il est également souligné « plus les expatriés acquièrent des compétences et obtiennent des diplômes supérieurs, en particulier des diplômes de troisième cycle, moins ils sont susceptibles de vouloir rentrer » (Boughzala & Kouni, 2010) . Cette observation met en évidence un élément important : à mesure que les individus se perfectionnent et se spécialisent davantage, leur attrait pour un retour au pays d'origine peut diminuer. Cela soulève des questions essentielles sur la rétention des talents et les Politiques à mettre en place pour encourager un retour éventuel des compétences acquises à l'étranger.

Les interactions sociales et professionnelles ainsi que la capacité à communiquer efficacement dans différentes langues sont des aspects cruciaux qui peuvent influencer leur choix de mobilité. Ces facteurs mettent en évidence la complexité des motivations qui sous-tendent la migration des compétences en sciences sociales et soulignent l'importance de prendre en considération un large éventail de paramètres pour comprendre et aborder cette problématique de manière adéquate.

1. ÊTRE UNE FEMME CHERCHEUSE EN SCIENCES SOCIALES EN TUNISIE

Dans une société bâtie depuis l’indépendance sur des choix socio-politiques fondamentaux tels que l’émancipation de la femme et la scolarisation obligatoire et gratuite, la femme tunisienne a pu bénéficier au pied d’égalité avec l’homme de la généralisation de l’enseignement et a manifesté une émancipation intellectuelle par la réception du savoir et de la recherche ainsi que par la contribution à la production de ces derniers dans les différents domaines, dont notre objet d’étude ici ; les sciences sociales.

En effet, depuis les années soixante, les femmes chercheuses[[7]](#footnote-7) ont apporté des approches novatrices, des théories et des travaux qui mettent en lumière l'expérience spécifique d'être une scientifique sociale au féminin. Leur contribution a enrichi le discours académique en abordant des problématiques essentielles telles que le genre, l'identité, la participation des femmes dans la société tunisienne, les droits et les libertés individuelles...etc. Cependant, malgré cette féminisation croissante, il existe une disparité notable en ce qui concerne la production scientifique de qualité et l'accès des femmes aux postes de direction et de décision dans le domaine de la recherche.

Ce constat soulève la problématique suivante : Comment explique-t-on cette réalité paradoxale caractérisée par une augmentation significative de la féminisation des sciences sociales en Tunisie, d’une part, et par la faible participation féminine aux productions scientifiques de qualité ainsi qu’aux postes de responsabilité d’autre part ? Certes, les études en sciences sociales sont en féminisation croissante, mais il n’en reste pas moins que cette formation pourrait être « subie » (première partie) ; c’est ce qui explique en partie la faible production scientifique féminine de qualité, en plus du nombre d’obstacles limitant l’accès des femmes chercheurs aux postes managériaux de la recherche (deuxième partie).

* 1. La croissance de la féminisation subie des études en sciences sociales
     1. Féminisation « subie » des sciences sociales par la formation universitaire de base

Selon les statistiques publiées régulièrement par le ministère de l’enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS 2023) tunisien, l’effectif des femmes inscrites en sciences sociales et du comportement pendant l’année universitaire 2022-2023 est en augmentation si on le compare au nombre des inscrites en 2013-2014. Pareillement, le droit et les sciences de l’éducation connaissent une évolution de la féminisation comme le prouve le tableau ci-après. Les sciences sociales occupent le sixième rang et le droit le septième rang sur la liste des filières choisies par les femmes après d’autres spécialités comme les affaires commerciales et administration, les Lettres, et la Santé.

Figure 37 : Evolution du nombre total des inscriptions selon le MESRS

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Nombre des inscrits en 2013-2014 | | Nombre des inscrits en 2022-2023 | |
| **Spécialité** | **Total** | **Dont femmes** | **Total** | **Dont femmes** |
| Formation des formateurs en sciences de l’éducation | 665 | 484 | 7984 | 6911 |
| Sciences sociales et du comportement | 19153 | 13037 | 18865 | 13995 |
| Droit | 19607 | 14277 | 16137 | 12130 |

L'augmentation de la féminisation des sciences sociales à travers la formation universitaire de base, notamment au niveau des licences, est un élément clé de cette dynamique. De plus en plus de filles tunisiennes choisissent d'étudier les sciences sociales, ce qui contribue à une diversité de perspectives et de voix dans ce domaine. Cependant, il est important de reconnaître que cette évolution peut être perçue comme une féminisation subie plutôt que comme un choix délibéré. Elle peut être influencée par les contraintes du système d'orientation universitaire en Tunisie. De plus, la féminisation des filières littéraires peut également jouer un rôle dans cette tendance. Ainsi, il est possible d'interpréter cette féminisation comme un facteur de ségrégation. Il est vrai que certaines filles peuvent se tourner vers les sciences sociales faute de meilleures options, en raison de scores d'orientation moins élevés requis pour ces filières. Cela peut conduire à une concentration de filles dans les filières des sciences sociales qui demandent un niveau moins élevé en langues et en compétences logico-mathématiques ou statistiques. Cette féminisation subie de plusieurs filières des sciences sociales peut donc se traduire par une forme de ghettoïsation, en particulier pour les filles d'origine rurale et modeste qui s’investissent à l’université afin d’échapper au contrôle familial c’est ainsi qu’elles sont selon Dorra Mahfoudh : *“ loin de la famille, c’est une opportunité pour découvrir le monde et s’émanciper. Elles essaient de réussir pour s'affirmer, être reconnues, avoir une identité. »* (Inkifada 2021)

* + 1. Croissance de la féminisation des études doctorales et nombre accrue des femmes diplômées en sciences sociales

L’évolution de la féminisation des études doctorales en sciences sociales, comme le prouvent les statistiques du MESRS, est présentée dans les tableaux ci-après. Ainsi, les femmes diplômées en sciences sociales comptaient 1770 pendant l’année universitaire 2013-2014 tous diplômes confondus. Ce nombre augmente en 2022-2023 à 2609.

Figure 38 : Evolution des femmes Diplômés en sciences sociales et du comportement

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Nombre des diplômés en 2013-2014** | | | |
| Total des diplômés en premier diplôme | Dont femmes | Total des diplômés en deuxième diplôme | Dont femmes |
| 1668 | 1265 | 727 | 505 |
| **Nombre des diplômés en 2022-2023** | | | |
| Total des diplômés | | Dont femmes | |
| 3325 | | 2609 | |

Figure 39 : Evolution des femmes Diplômés en formation des formateurs en sciences de l’éducation

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Nombre des diplômés en 2013-2014** | | | |
| Total des diplômés en premier diplôme | Dont femmes | Total des diplômés en deuxième diplôme | Dont femmes |
| 507 | 460 | 01 | 00 |
| **Nombre des diplômés en 2022-2023** | | | |
| Total des diplômés | | Dont femmes | |
| 3135 | | 2785 | |

Figure 40 : Evolution des diplômés en droit et sciences politiques

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Nombre des diplômés en 2013-2014** | | | |
| Total des diplômés en premier diplôme | Dont femmes | Total des diplômés en deuxième diplôme | Dont femmes |
| 2417 | 1910 | 271 | 194 |
| **Nombre des diplômés en 2022-2023** | | | |
| Total des diplômés | | Dont femmes | |
| 12012 | | 2609 | |

La croissance de la féminisation des études doctorales en Tunisie contribue indéniablement à renforcer la présence des femmes dans la recherche académique, en particulier dans le domaine des sciences sociales, ce qui se traduit par une contribution significative à la production de connaissances et à l'avancement de la recherche dans ce domaine. La participation accrue des femmes à des programmes de doctorat génère une richesse de perspectives, de savoirs et de compétences dans le paysage de la recherche académique. Les femmes chercheuses apportent des idées novatrices, des approches méthodologiques variées et des thématiques de recherche pertinentes, contribuant ainsi à l'enrichissement et à la diversification du champ scientifique.

Cependant, il est à noter que plusieurs étudiantes inscrites en thèse n’ont pas soutenu et se sont inscrites pour améliorer leur situation financière étant donné que l’État tunisien a décidé d’attribuer une bourse aux thésards pendant 3 ans. Ainsi, elles peuvent poursuivre leur recherche active d’un emploi surtout dans les grandes villes de la Tunisie.

* 1. Faible participation des femmes aux postes de leadership à l’échelle nationale contre un leadership international
     1. Faible leadership féminin à l’échelle nationale

Il est important de reconnaître que l'obtention d'un diplôme de doctorat en sciences sociales ou l’accès à l’enseignement supérieur aux universités ne garantit pas automatiquement aux femmes un accès égal aux postes de leadership de recherche ou d'encadrement, ou des rôles de direction des unités de recherche, des laboratoires et des instituts de recherche.

Figure 41 : Leadership féminin dans les structures de recherche en sciences sociales

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Structures de recherche en sciences sociales** | | |
| Total | Dont directeur Homme | Dont directeur Femme |
| 71 | 48 | 23 |
| **Ecoles doctorales** | | |
| Total | Dont directeur Homme | Dont directeur Femme |
| 12 | 07 | 05 |

Par ailleurs, les femmes restent aussi moins présentes que les hommes dans les productions scientifiques de qualité qui sont assurées majoritairement par le corps A, le grade le moins représentatif de la femme chercheure en Tunisie.

|  |  |
| --- | --- |
| Figure 42 : Répartition de la production scientifique par genre | Figure 43 : Répartition de la production scientifique par grade |
|  |  |

Par ailleurs, l'analyse des données sur le genre des répondants révèle une répartition significative :

* 64,0 % des participants s'identifient comme femmes.
* 36,0 % s'identifient comme hommes.

Figure 44 : Répartition des chercheurs par genre

* + - 1. Raisons de la disparité : Leplafonddeverre

Le plafond de verre désigne les barrières invisibles, créées par des préjugés, qui empêchent les femmes d'accéder aux postes de haute responsabilité (Morrison et al., 1977). Dès les années 1970, des études ont montré que ces barrières limitent l'accès des femmes au management (Kanter, 1977). Dans le contexte des femmes chercheuses, le genre influence la distribution des rôles, associant les hommes à des capacités de leadership et les femmes à des rôles traditionnels (Neila Chaâbane, 2014).La mobilisation féministe a conduit à la création de réseaux professionnels, comme le projet **WE4LEAD** ("*Women’s Empowerment for LEADership and Equity in Higher Education Institutions*"), qui vise à améliorer l'accès des femmes aux postes décisionnels dans l'enseignement supérieur. Ce projet s'inscrit dans une initiative plus large pour transformer la gouvernance des établissements d'enseignement supérieur en Méditerranée.

Enfin, le plafond de verre réside aussi dans l’intérieur même des femmes, lié à des attentes sociétales qui les assignent à des rôles de mères et épouses, ce qui entrave leur ambition professionnelle (Daune-Richard, 1999). En Tunisie, Dorra Mahfoud souligne que la combinaison des carrières familiale et professionnelle freine souvent l'avancement des femmes, entraînant des retards dans leur carrière (Inkyfeda, 2021)

* + - 1. Un parcours semé d’embûches

Bien que la présence des femmes chercheuses s'affirme progressivement dans l'espace académique (publications, encadrement, formations), leur progression continue de se heurter à de sérieux défis : elles font face à des défis significatifs, notamment la violence physique et symbolique, ainsi que le harcèlement sexuel. Un rapport du ministère de la Femme, publié en novembre 2023, indique que 31 % des 8 300 signalements de violences concernent des universitaires, avec un taux élevé parmi les femmes âgées de 30 à 40 ans (40 %) et de 41 à 50 ans (25 %). La majorité des violences sont perpétrées par des partenaires, créant un environnement familial néfaste qui compromet leur santé physique et mentale, ainsi que leur potentiel académique. Le harcèlement sexuel dans le cadre de l'encadrement de thèses et de masters, ainsi que dans les laboratoires, constitue un problème majeur au sein de l'université. Ce phénomène, qui inclut toute agression à caractère sexuel nuisant à la dignité des femmes, marginalise leurs contributions dans l'éducation et la recherche. De nombreuses femmes s'abstiennent de signaler ces abus par peur de représailles, ce qui renforce les inégalités professionnelles. Pour remédier à ces problèmes, le projet « Women’s Empowerment for LEADership and Equity in Higher Education Institutions » (la Tunisie étant un membre actif du consortium à travers l'université d'El Manar) a mis en place des cellules de lutte contre le harcèlement dans plusieurs universités. Cette dynamique n'en est qu'à ses débuts.

* + 1. Le leadership féminin international : Les chercheuses meilleures leaders que les hommes ?

Les indicateurs structurels concernant les publications et le faible nombre de femmes dans le corps A des enseignants-chercheurs doivent être nuancés à la lumière des résultats de l'enquête « Doing Research Tunisie 2025 », qui révèle une véritable avancée des femmes dans le leadership de la recherche. Selon ces résultats, les difficultés n'ont pas freiné les femmes dans leur progression au niveau de la coordination des projets et des structures de recherche. Les données de l'enquête Doing Research, illustrées par le graphique suivant, montrent des écarts très faibles entre hommes et femmes quant à leurs rôles dans les projets de recherche internationaux."



Figure 45 : Rôle des chercheurs tunisiens dans les projets de recherche internationaux par genre

Source : Enquête Doing Research -Tunisie -ASSF 2025

Les données révèlent que 35,2 % des hommes occupent le rôle de chercheur principal, tandis que 59,9 % agissent en tant que chercheurs, et seulement 4,9 % sont classés comme assistants. En revanche, chez les femmes, les chiffres montrent que 37,9 % jouent le rôle de chercheurs principaux, 54,9 % sont chercheurs, et 5,6 % sont assistants. Bien que la répartition soit relativement similaire, les femmes semblent légèrement mieux représentées dans les rôles de chercheur principal par rapport aux hommes.

Cette situation pourrait être expliquée par le soutien institutionnel et les réseaux de collaboration inclusifs. En effet, la culture de travail au sein d’un environnement inclusif et favorable peut encourager une plus grande participation des femmes dans des rôles de leadership, tandis qu'un climat de méfiance ou de compétition peut avoir l'effet inverse.

* + 1. Réseaux scientifiques : les femmes plus engagées que les hommes ?

Par ailleurs, ces mêmes données révèlent des tendances intéressantes concernant l'adhésion à ces réseaux. Parmi les hommes, 44,7 % déclarent être membres d’un réseau professionnel, tandis que 34,6 % ne le sont pas et 20,7 % estiment que cela ne s'applique pas à leur situation. En revanche, les femmes montrent une adhésion légèrement plus élevée, avec 56,5 % faisant partie d'un réseau, 22,7 % n'en étant pas membres, et 20,8 % indiquant que cela ne s'applique pas à elles. Ces chiffres suggèrent que les femmes sont plus enclines à s'engager dans des réseaux professionnels par rapport à leurs homologues masculins.

La différence observée dans l'adhésion entre les sexes pourrait être liée à divers facteurs. Les femmes, souvent confrontées à des barrières systémiques dans le milieu académique, peuvent rechercher activement des réseaux qui les soutiennent et les encouragent. En revanche, les hommes, bénéficiant souvent d'un accès plus facile à des opportunités de réseautage informel, peuvent ne pas ressentir le même besoin d'adhérer à des structures formelles. De plus, la perception de l'importance des réseaux peut varier selon le genre. Les femmes peuvent être plus conscientes des bénéfices d'un soutien collectif, tandis que les hommes peuvent privilégier des voies plus individualistes dans leur développement professionnel.

CHAPITRE 2 : LA CARTOGRAPHIE DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES

1. CARTOGRAPHIE DES LABORATOIRES DE RECHERCHE : DEFIS ET PERSPECTIVES

Ayant souvent changé d’appellation, le ministère chargé de l’enseignement supérieur en Tunisie est le ministère de l’Enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MESRS). En plus de la direction centrale des instituts supérieurs des études technologiques (ISET), ses deux plus grandes directions centrales sont celles de l’enseignement supérieur et de la recherche scientifique. La première est responsable des 13 universités pour tout ce qui relève de la formation. Cela ne les empêche pas d’être, en même temps, des structures universitaires organisatrices et productrices de savoir. Cela ne se fait pas seulement au niveau des écoles doctorales responsables de la formation scientifique des doctorants et de l’octroi des diplômes de doctorat, mais aussi au niveau des structures de recherche réparties en unités et laboratoires de recherche. Ce sont ces structures qui nous intéressent ici, et principalement, celles parmi lesquelles qui évoluent dans le domaine des sciences sociales et que nous appellerons structures universitaires de recherche en sciences sociales (SURSS).

En plus de l’université virtuelle (sise à Tunis, la capitale), les autres universités se concentrent principalement dans trois pôles : le Grand Tunis avec cinq universités, le Centre-Est avec 2 universités et Sfax avec son université. À elle seule, ces trois régions regroupent 105 établissements d’enseignement supérieur, soit 51% du total (pourcentage arrondi), d’après les statistiques officielles de l’année 2023-2024. Le nombre total des établissements d’enseignement supérieur est de 206, dont 175 relèvent du MESRS, avec un total de population estudiantine de 250249 étudiant.e.s. Les autres 31 sont en cotutelle entre le MESRS et d’autres ministères, avec un total de population étudiante de 16588 étudiant.e.s. Dans le total des 266.837 étudiant.e.s, on enregistre 177.861 femmes (soient 66,65 %) et 88.976 hommes (soient 33,35 %).

Le ministère a aussi un droit de regard assez étendu sur les universités privées (régies par la loi n° 73 de 2000). Malgré des efforts constants de la part des autorités et des investisseurs tunisiens et étrangers, le secteur ne compte que 85 établissements autorisés par le MESRS. Le nombre d’étudiants tunisiens et étrangers évoluant dans ces établissements est de 48347 (statistiques 2023-2024).

Dans le jargon et la catégorisation de MESRS, les établissements, les enseignant·e·s et les chercheurs qui intéressent ce rapport évoluent dans les spécialités dites des « sciences sociales et du comportement ». D’après les statistiques officielles de l’année 2023-2024, le nombre total d’étudiants de ces spécialités est de 19244 dans le secteur public dont 14354 femmes (soient 74,58 %). Si l’on prend une définition large des sciences sociales, on ajouterait, suivant les libellés utilisés par le MESRS, 9146 étudiants évoluant dans le domaine de la formation des formateurs et des sciences de l’éducation, 47534 dans le domaine des affaires commerciales et de l’administration, 14285 dans le domaine du droit, 955 dans le domaine du journalisme et des sciences de l’information, et 644 dans le domaine des services sociaux, soit un total de 72,584. Dans cette acceptation, le total global des étudiants des différentes spécialités des sciences sociales et du comportement dans les universités tunisiennes est de 91 828. Moyennant quelques arrondissements, on pourrait avancer le taux de 45 % de la population étudiante tunisienne.

Le secteur privé n’en compte que 443. Ce dernier secteur ne se compose que d’établissements d’enseignement. Il n’y pas de recherche, ni en sciences sociales ni en autres domaines scientifiques. Dans tout ce qui suit, et à chaque fois que la recherche scientifique dans le domaine des sciences sociales est mentionnée, on n’entendra que recherche organisée dans le secteur public.

Lors de notre recherche, nous avons constaté que les données relatives aux SRUSS (Structures de recherche universitaires en sciences sociales) sont éparses et difficiles à acquérir. Bien qu’elles soient des structures officielles et qu’elles soient la composante majeure du paysage de la recherche dans le domaine des sciences sociales dans le pays, la majorité ne sont pas dotées de sites officiels. Dans le meilleur des cas, c’est une page ou une interface hébergée au sein du site de l’établissement d’attache ou même de l’université à laquelle telle structure ou telle autre est affiliée. En général, il y a une nette absence de visibilité qui découle de la carence de vrais organes d’information. L’une des solutions, et des plus simples, est la création de pages, et non pas de comptes, Facebook qui ne sont pas gérées par un(e) manager qualifié(e). D’habitude, ce sont les membres les plus jeunes des SRUSS qui s’en occupent pour deux raisons : la composante communication dans la stratégie des structures de recherches est considérée comme une simple collection-diffusion d’informations sur les activités d’une part, et de l’autre, se sont généralement les jeunes membres qui sont les plus dotés de connaissances et de « skills » pour remplir cette mission « communicationnelle ». Si ces pages sont de plus en plus nombreuses elles ne sont pas pérennes. Assez fréquemment, elles changent de manager ou de profil ou de « ligne éditoriale ». Les données autres que le nom de la structure, son numéro et l’identité de son dirigeant (numéros de téléphone, adresses électroniques, …) sont souvent personnelles et remplacent celles qui devraient être officielles. Nonobstant ces obstacles, on a pu dresser le tableau récapitulatif suivant.

* 1. Paysage des structures de recherches universitaires en sciences sociales

Tableau 1 : Structures universitaires de recherche en Sciences Sociales réparties par région géographique, établissement et spécialités (indiquées dans les libellés)

| **Région** | **Etablissement** | **Nom de la SRUSS** |
| --- | --- | --- |
| **Sud-Est** | Institut supérieur de Gestion de Gabes | Laboratoire de Recherche : Entreprise et Décisions (Abréviation : RED) LR23ES10 |
| Institution de la Recherche et de L’Enseignement Supérieur Agricole (IRESA) | Laboratoire de recherche : LR16IRA05 Economie et Sociétés Rurales |
| **Sud-Ouest** | Université de Gafsa | Unité de recherche : UR13ES78 Entreprise et Décisions |
| **Nord-Ouest** | Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Jendouba | Laboratoire de recherche : LR11ES38 Valorisation du Patrimoine Naturel et Culturel |
| **Nord-Est** | Faculté des Sciences Economiques et Gestion de Nabeul | Laboratoire de recherche : LR18ES48 Environnement de l’entreprise (Abréviation : Abréviation : ENVIE) |
| **Sfax** | Ecole Supérieure de Commerce de Sfax | Unité de recherche : UR17ES35 Analyse et Modélisation Economique et Financière (Abréviation : Abréviation : URAMEF) |
| Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Sfax | Laboratoire de recherche : LR03ES07 Systèmes, Formations, Aménagements, Cartographies, Territoires et Environnements  (Abréviation : SYFACTE) |
| Laboratoire de recherche : LR13ES18 Le Maghreb : l’Umran Pluriel |
| Laboratoire de recherche : LR21ES12 Etat, Culture et Mutations de Société (Abréviation : ECUMUS) |
| Unité de recherche : UR16ES13 Recherche pour le développement et l’environnement social |
| Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Sfax | Laboratoire de recherche : LR11ES43 Technologie d'Information, Gouvernance et Entrepreneuriat (Abréviation : LARTIGE) |
| Laboratoire de recherche : LR11ES44 Modélisation et Optimisation pour la Décision et Systèmes Industriels et Logistiques (Abréviation : MODILS) |
| Laboratoire de recherche : LR11ES56 Recherches en Marketing |
| Laboratoire de recherche : LR13ES19 Gouvernance, Finance et Comptabilité |
| Laboratoire de recherche : LR18ES24 Perspectives et recherche en innovation, stratégie et management des entreprises (Abréviation : PRISME) |
| Laboratoire de recherche : LR18ES25 Compétitivité, décision commerciale et internationalisation (Abréviation : CODECI)) |
| Laboratoire de recherche : LR18ES26 Economie de développement (Abréviation : LED) |
| Laboratoire de recherche : LR18ES27 Economie et gestion |
| **Centre-Est** | Faculté des Droits et des Sciences Politiques de Sfax | Unité de recherche : UR13ES67 Droit social et mutations économiques |
| Unité de recherche : UR17ES34 Obligations et Arbitrage |
| Laboratoire de recherche : LR20ES16 Administration et développement |
| Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Sousse | Laboratoire de recherche : LR13ES11 Occupation du Sol, Peuplement et Mode de Vie dans le Maghreb Antique et Médiéval |
| Faculté des Sciences Economiques et Gestion de Sousse | Laboratoire de recherche : LR21ES28 Modélisation financement et développement économique |
| Institut des Hautes Etudes Commerciales de Sousse | Laboratoire de recherche : LR11ES33 Economie, Management et Finance Quantitative (Abréviation : LaREMFiQ) |
| Institut Supérieur de Gestion de Sousse | Laboratoire de recherche : LR11ES32 Management de l’Innovation et Développement Durable (LAMIDED) |
| **Grand Tunis (Manouba)** | Institut Supérieur de l'Education Spécialisée | Laboratoire de recherche : LR13AS01 Le Handicap et l'Inadaptation Sociale |
| Faculté des Lettres, des Arts et des Humanités de la Manouba | Laboratoire de recherche : LR11ES28 Elites, Savoirs et Institutions Culturelles en Méditerranée |
| Laboratoire de recherche : LR21ES11 Phénomène Religieux |
| Laboratoire de recherche : LR21ES18 Echanges Maghreb-Afrique-Europe (Abréviation: LEMAE) |
| Laboratoire de recherche : LR99ES23 Régions et Ressources Patrimoniales en Tunisie : Approche Interdisciplinaire (Abréviation : LIEI) |
| Institut Supérieur de Comptabilité et d'Administration des Entreprises | Laboratoire de recherche : Modélisation comptable, financière et économique (Abréviation : MOCFINE) |
| Institut Supérieur de Documentation de Tunis | Laboratoire de recherche : LR18ES14 Science de l’information (Abréviation : SILAB) |
| Ecole Supérieure de Commerce de Tunis | Laboratoire de recherche : QUAR Lab |
| Institut Supérieur de Comptabilité et d'Administration des Entreprises | Laboratoire de recherche : LR16ES11 Recherches en innovation, gouvernance, entrepreneuriat et risques (Abréviation : RIGUEUR) |
| Ecole Supérieure de Commerce de Tunis | Laboratoire de recherche : LR16ES10 Théories économiques, modélisation et applications (Abréviation : ThEMA) |
|  | Laboratoire de recherche : LR21ES29 Research on Innovative Management, Risk, Accounting and finance Abréviation : LARIMRAF) |
| **Grand Tunis (Carthage)** | Ecole Nationale d’Architecture et urbanisme de Tunis | Laboratoire de recherche : LR21ES19 Gouvernance, Ambiances et Développement des Villes |
| Ecole Polytechnique de Tunisie | Laboratoire de recherche : Economie et Gestion Industrielle |
| Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de Tunis | Laboratoire de recherche : LR01ES12 Droit Communautaire et Relations Maghreb-Europe |
| Laboratoire de recherche : LR20ES15 Recherches et Etudes en Droit International : Droit international privé, Droit du commerce international, Droit pénal international (Abréviation : CREDI) |
| Laboratoire de recherche : LR05ES06 Recherche en gouvernance (ancien Droit des Entreprises en Difficultés Economiques) |
| Laboratoire de recherche : LR19ES06 Droit international, juridictions internationales et droit constitutionnel comparé (Abréviation : DIJIDC) |
| Ecole Supérieure de la Statistique et de l'Analyse de l'Information | Laboratoire de recherche : Modélisation et Analyse Statistique et Economique |
| Institut des Hautes Etudes Commerciales | Laboratoire de recherche : LR05ES07 Economie et Finance Appliquée (Abréviation : LAFA) |
| Laboratoire de recherche : LR21ES24 Prospective Economique et Stratégique, Innovation, Gestion et Entrepreneuriat (PRESTIGE) |
| Laboratoire de recherche : LR11ES21 Economie et Stratégies des Affaires (Abréviation : ECSTRA) |
| **Grand Tunis (Tunis)** | Institut National des Recherches Agricoles de Tunis ; IRESA (ministère de l’Agriculture) | Laboratoire de recherche : LR16INRAT07 Economie Rurale |
| Institut National du Patrimoine | Laboratoire de recherche : LR21INP01 Economie, territoire et paysages patrimoniaux en Tunisie, Maghreb et Méditerranée |
| Tunis Business School. | Laboratoire de recherche : LR16ES02 Business analytics and decision making |
| Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis | Laboratoire de recherche : LR99ES02 Cartographie Géomorphologique des Milieux, des Environnements et des Dynamiques (Abréviation : CGMED) |
| Laboratoire de recherche : LR03ES01 DIRASET- Etudes Maghrébines |
| Laboratoire de recherche : LR11ES01 Histoire des Economies et des Sociétés Méditerranéennes |
| Institut Supérieur de Gestion de Tunis | Laboratoire de recherche : LR13ES02 Macroéconomie, Conjoncture et Méthodes Appliquées (Abréviation : MACMA) |
| Laboratoire de recherche : Management de l’Innovation et Développement Durable |
| Laboratoire de recherche : LR19ES16 Analyse des politiques économiques et sociales |
| Laboratoire de recherche : Recherches Appliquées en Relations et Administration des Affaires |
| Laboratoire de recherche : LR13ES01 Gouvernance d’Entreprise, Finance Appliquée et Audit (Abréviation : GEF2A) |
| Laboratoire de recherche: LR99ES04 Business and Economic statistics Modelling (Abréviation: BESTMOD) |
| Laboratoire de recherche : Recherche Opérationnelle, Aide à la Décision et Processus de Contrôle |
| Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales de Tunis | Laboratoire de recherche : LR11ES02 Mutations des Economies et des Entreprises (Abréviation : LARIME) |
| Laboratoire de recherche : Développement Financier et Innovation (Abréviation : DEFI) |
| Laboratoire de recherche : LR21ES07 Gouvernance et développement territorial |
| Laboratoire de recherche : LR21ES16 Etudes des Structures, Design et Esthétique |
| Laboratoire de recherche : LR99ES01 Monde Arabo-Islamique Médiéval |
| Unité de recherche UR17ES03 Transition, Transmission Transition Mobilité |
| **Grand Tunis (Tunis El Manar)** | Faculté de Droit et des Sciences Politiques de Tunis | Laboratoire de recherche : LR19ES04 Droit bancaire, financier et des affaires |
| Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de Tunis | Laboratoire de recherche : LR05ES03 Prospective, Stratégie et Développement Durable (Abréviation : PS2D) |
| Laboratoire de recherche : LR11ES07 Entreprises et Recherche en Marketing (Abréviation : ERMA) |
| Laboratoire de recherche : LR16ES04 Economie quantitative du développement (Abréviation : LAREQUAD) |
| Laboratoire de recherche : LR20ES12 Recherches en Finance Internationale (Abréviation : IFGT) |
| Laboratoire de recherche : LR20ES13 Innovation, Stratégie, Entrepreneuriat, Finance et Economie |
| Laboratoire de recherche : LR20ES14 Economie du Développement Durable, des Ressources Naturelles et de l’Agriculture (Abréviation : LEDDRNA) |
| Laboratoire de recherche : LR99ES06 Intégration Economique Internationale (Abréviation : LIEI) |
| Faculté de Droit et des Sciences Politiques de Tunis | Laboratoire de recherche : LR05ES02 Droit des Relations Internationales des Marchés des Négociations |
| Laboratoire de recherche : LR11ES05 Sciences Constitutionnelles, Administratives et Financières (Abréviation : LASCAF) |
| Laboratoire de recherche : LR11ES06 Règlement des Litiges et Voies d’Exécution |
| Laboratoire de recherche : LR13ES05 Recherches en Droit Civil |

À cause de l’état de l’information autoproduite par les SRUSS, ce tableau n’est pas exhaustif. Cependant, il suffit pour dresser un tableau assez fidèle de la réalité de la recherche en sciences sociales organisée dans le cadre universitaire public tunisien. Cinq remarques principales s’imposent :

* L’hypertrophie céphalique : Comme le montre le tableau, la majorité écrasante des SRUSS est concentrée dans la région appelée « le grand Tunis ». C’est un ensemble de villes, de centres urbains et d’agglomérations regroupés autour de la ville de Tunis, la capitale du pays. Sachant que le pays est administrativement découpé en « gouvernorat », le dit-centre s’étale sur quatre (Tunis, l’Ariana, La Manouba et Ben Arous, avec une population avoisinant les 20% du total du pays). Il abrite cinq universités (Tunis, Tunis El Manar, La Manouba, Carthage et l’Université Zeitounienne). Les statistiques des SRUSS donnent des valeurs de trois quarts pour le grand Tunis et d’un seul quart pour le reste de tout le pays.
* La très grande concentration dans les centres universitaires « traditionnels » : Ici, s’ajoutent au « grand Tunis » les deux « pôles » de Sfax (dont la ville du même nom, dite capitale du Sud, qui abrite le siège du gouvernorat) et du Centre-Est, représenté essentiellement par la ville de Sousse qui abrite l’Université de Sousse. Une autre (Université de Monastir), à seulement 20 kilomètres, fait partie du même pole mais n’abrite aucune institution évoluant dans le domaine des sciences sociales. Les trois centres représentaient jadis, respectivement, l’Université de Tunis (divisée à un certain moment entre Tunis I et Tunis II), l’Université du Centre l’Université du Sud et l’Université du Sud. Les autres régions, qui abritent les « pôles » universitaires, représentent, à la fois, les « hubs » des nouvelles créations (depuis vingt ans et moins) répondant à une politique dite de « décentralisation » et les régions les moins favorisées du pays au niveau des programmes et plans développementaux.
* La cartographie que nous permet de dégager ce tableau est similaire à toutes les autres cartographies des différents types de déséquilibre qui sévissent dans le pays depuis les premières années de l’Etat post-colonial : déséquilibre régional, déséquilibre entre Est (littoral du pays), et Ouest (secteur frontalier avec l’Algérie), déséquilibre entre grandes et petites villes, déséquilibre dans la distribution des ressources du pays reproduisant la logique des inégalités sociales, … etc.
* La domination des SRUSS spécialisées dans les sciences économiques et de gestion d’une part, et des sciences juridiques de l’autre. L’extrême spécialisation dans les sciences économiques quantitatives (comptables, bancaires, financières, entrepreneuriales, etc.), ne fait que s’accroître et s’atomiser de plus en plus. On peut avancer la même remarque pour les sciences juridiques, de droit (financier, banquier et en rapport avec le marché dans son acceptation capitaliste et libérale).
* Les sciences sociales qui, généralement, trouvent leur niche dans les facultés et instituts des sciences humaines et sociales ne jouissent pas, dans le paysage de la recherche en sciences sociales en Tunisie, d’une place confortable. Les libellés des SRUSS que contient le tableau, ne nous renseignent pas d’une façon claire sur cette vérité, mais d’après la carte qu’on peut en dégager, l’Histoire, toutes spécialités confondues, la Géographie, tant humaine que sociale et même économique, la Sociologie, l’Anthropologie, ne font pas légion.
  1. Un Puzzle d’informations incomplètes

Pour préciser encore plus ce qui a été signalé dans le sous-paragraphe introductif à propos des données relatives aux SRUSS, il faut ajouter que, quand elles sont à portée de main, elles ne sont ni uniformes ni homogénéisées. Assez souvent, elles ne sont pas mises à jour et parfois même caduques. Quand nous nous sommes trouvés devant de tels cas, nous avons procédé à une recherche complémentaire-rectificative pour ne garder que les dernières informations, celles que nous avons cru, ou simplement sues par nos propres moyens, être les bonnes, c'est-à-dire vraisemblablement actualisées.

* + 1. Une très faible visibilité

Dans le même ordre de la complétion d’information, nous avons effectué des visites rapides aux interfaces dédiées aux SRUSS, hébergées au sein de l’établissement d’attache ou même des universités auxquelles telle structure ou telle autre est affiliée. Dans plusieurs cas, nous n’avons trouvé que quelques lignes de présentation. Les rapports d’activité et le respect de la ponctualité de leur mise en circulation électronique font souvent défaut sur ce genre de support. Plusieurs SRUSS se suffisent à publier des listes d’événements, les titres publiés, etc. Parfois les « textes » de ces informations renvoient à des pages Facebook ou à des publications sur YouTube en rapport avec les activités ou événements relatés ou signalés. Rares sont les sites mis à jour et qui signalent la date de leur dernière mise à jour effectuée ainsi que le nombre de visiteurs.

Bien que les pages Facebook dédiées à diffuser les informations sur les SRUSS soient de plus en plus nombreuses, nous avons constaté , en en visitant quelques-unes , qu’elles publient principalement de maigres informations sur telle activité ou telle autre (colloque, séminaire, rencontre, présentation d’un ouvrage, sortie sut terrain) sous la forme de dépliant-programmes, photos (souvent intitulé « retour en images/photos » sur….), courtes annonces, textes d’argumentaires, brochures d’informations. Quand l’activité signalée n’avait pas encore eu lieu à la date de sa diffusion sur la page, elle n’était pas suivie de « rapports » sur son organisation dans les jours qui la suivaient. Les données fournies de la sorte ne sont pas sans utilité mais restent toujours superficielles quant au sondage estimatif de la valeur de ces activités et de leurs incidences. Peu de structures livrent des rapports d’activités, mis à jour.

Toutes ces remarques incitent à avancer les suppositions suivantes :

* + 1. Transparence et accessibilité des données

Peu de rapports sont fournis par les SRUSS pour être « correctement » visibles et « facilement » lisibles. Sans abus de langage, c’est un problème structurel. Il paraît que les différents rapports d’activités sont rédigés par les premiers responsables et sont envoyés/délivrés aux autorités académiques compétentes sans véritable participation de la part des membres. Les fiches récapitulatives que ces autorités demandent à fournir de la part des dits responsables ne stipulent pas qu’il y ait un effort spécifique quant à la visibilité de la structure.

Telles que décrites, les lignes éditoriales des pages Facebook compliquent la communication autour des activités de recherche des SRUSS. En témoigne la diversité des informations diffusées comme déjà mentionné. Mais cette complication ne signifie nullement la richesse des données puisque les informations diffusées sur ces plateformes ne sont ni suffisamment orientées ni spécifiées de façon à permettre une évaluation adéquate de l'impact et de la valeur des activités de recherche.

* + 1. Rapports d'activité et évaluation

La rareté des rapports d'activités détaillés et actualisés pose un défi majeur pour évaluer l'efficacité et l'impact des SRUSS. Le problème de la continuité-transition du leadership des dites structures s’est toujours posé. Il explique, quoiqu’en partie, la présence des données personnelles à la place des données officielles déjà mentionnées pour ce qui est des numéros de téléphone, des adresses électroniques, etc. Les rapports d’activité sont généralement concoctés par les soins des premiers responsables moyennant quelques questions adressées à la dernière minute aux membres de la structure ayant animé telle activité ou telle quatre, réussi à publier tel article, chapitre ou ouvrage pour leur demander des dates, des tires ou tout simplement des photos des couvertures ou pages de garde. Le volet scientifique dans de tels rapports d’activités est le plus souvent omis. Aucune incidence « sérieuse » n’y est à signaler aux regards des comités d’évaluation.

* + 1. Gouvernance et gestion : Un système à repenser

Tous les points cités plus haut et quelque peu développés ici signifient que la gouvernance des SRUSS est l’un des aspects les plus critiques de leurs parcours. Leurs premiers responsables optent généralement, lors de leurs constitutions, pour la cooptation des collègues les plus proches et des étudiants inscrits en thèses sous leur direction. Copinage et clientélisme peuvent très facilement se développer dans de tels climats. À chaque fois qu’il a été nécessaire de tendre la torche au successeur du premier vétéran, et ces appellations ne sont pas gratuites vu les sacrifices qu’ils aient pu faire et les obstacles bureaucratiques qu’ils aient dû dépasser, c’était le tour du/de la camarade de combat de la première heure de devenir le/la leader. Il succède dans le poste, dans le commandement et dans l’octroi des bénéfices et des privilèges (bourses, aide à la publication, information sur les colloques, inscriptions pour des invités possibles). Les SRUSS sont loin de fonctionner avec une alternance « démocratique » de gestion ou du moins en assurant un espace conséquent pour la concertation le plus large possible.

* 1. Pluridisciplinarité : Un objectif éloigné

Cette gestion est aggravée par un corporatisme disciplinaire exprimé et pratiqué à outrance. En résulte qu’on n’y laisse que peu de place à une véritable pluridisciplinarité. À chaque succession à la tête de telle structure ou telle autre, il a fallu que le commandement continue à être au sein de la discipline du responsable qui l'avait précédé, d’historien à historien, de philosophe à philosophe, pour ne citer que quelques exemples. La structuration des laboratoires en équipes de recherche ne fait qu’accentuer le dispatching des membres selon leurs spécialités, d’origine du moins. Les rares colloques pluridisciplinaires organisés ne suffisent pas à lancer une vraie réflexion pluridisciplinaire sur les questions traitées. Les ouvrages collectifs et actes de colloques qui en émanent sont généralement divisés et subdivisés en sections quasi-disciplinaires. Les textes qui les introduisent ne remédient pas à ce mal nécessairement ni dans tous les cas. Rares sont les conclusions qui livrent des réflexions qui s’exercent à chevaucher à travers les murailles de séparation des disciplines au sein même des sciences sociales. Quand un tel esprit règne et se fait reproduire, il est quasiment hors de question de penser à des activités qui favoriseraient une transdisciplinarité permettant de naviguer parmi les sciences sociales, humaines et naturelles.

1. EXPLORATION DES PERSPECTIVES DE LA RECHERCHE PUBLIQUE EN DEHORS DU MILIEU UNIVERSITAIRE

La recherche extra-universitaire occupe une place significative dans le champ des sciences sociales en Tunisie, bien que son implantation reste limitée à un nombre restreint d’institutions. Elle agit en complémentarité avec les structures universitaires classiques que sont les laboratoires et unités de recherche (LR, UR). Ces centres, établissements publics souvent à caractère administratif, relèvent de divers ministères, tout en bénéficiant d’une certaine marge d’autonomie pour leurs activités scientifiques.

Les différents annuaires nationaux recensent une quarantaine de centres de recherche, dont une douzaine opèrent dans le domaine des sciences humaines et sociales (SHS) au sens large, englobant toutes les disciplines hors sciences exactes et techniques. Parmi ces centres, quatre sont directement affiliés au ministère de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) via sa direction générale de la recherche scientifique (DGRS) : le Centre d’Études et de Recherche Économique et Sociale (CERES), le Centre National Universitaire de Documentation Scientifique et Technique (CNUDST), le Centre de Recherches et d’Études pour le Dialogue des Civilisations et des Religions Comparées (CREDCRC) et le Centre Ibn Khaldoun pour les Études Philosophiques et Urbaines (CIBKEPU). Le tableau ci-dessous en présente toutes les informations disponibles.

Figure 46 : Centres de recherche affiliés au ministère de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS)

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Structure | Nombre des recherches | Lieu | Seniors  (Pr, MC) | Chercheurs | | Attachés de recherche | |
| MA | Assistants | Docs | Doctorants |
| CERES | 20 | Tunis  <https://ceres.rnrt.tn>  [secretariat.dg@ceres.mesrs.tn](mailto:secretariat.dg@ceres.mesrs.tn)  Tel : +216 71 770 244 | 2 | 5 | 1 Master | 5 | 7 |
| CREDCRC | 14 | Sousse  [www.ceredicrec.rnrt.tn](http://www.ceredicrec.rnrt.tn)  Tel : +216 73 335 255 | 4 | 2 HDR | 3 Doc | 2 | 3 |
| CNUDST | Le CNUDST n’emploie pas de chercheurs, que d’ingénieurs, documentalistes et administratifs. | | | | | | |
| CIBKEPU | Le Centre Ibn Khaldoun des Etudes philosophiques et urbaines (CIBKEPU) : Aucune information. | | | | | | |

Le CERES, à Tunis, est le principal centre public extra-universitaire dédié aux sciences sociales. Il conserve une position centrale grâce à la diversité de ses axes de recherche et à sa production scientifique reconnue à l’échelle nationale. Le CNUDST, doté d’une vocation technique, joue pour sa part un rôle clé dans l’accompagnement des universités et centres nationaux en facilitant l’accès à une documentation scientifique spécialisée, notamment internationale. Sa collection, multilingue et pluridisciplinaire, inclut des supports imprimés, numériques et microformes. Cette ressource couvre tant une large part de la production scientifique nationale que l’innovation technologique mondiale, consultable sur place ou via le portail “PIST.TN”. Le CNUDST s’illustre aussi par son engagement dans la digitalisation de la production scientifique tunisienne, en multipliant les initiatives, comme la création de consortiums pour l’attribution d’identifiants numériques (DOI). Il forme régulièrement des enseignants et des chercheurs sur la valorisation de leurs travaux, en lien avec de grands éditeurs internationaux.

Le Centre Ibn Khaldoun, créé en 2013 et spécialisé dans les études philosophiques et urbaines, demeure peu documenté, son activité réelle étant difficile à apprécier au-delà du cadre fixé par son décret fondateur. Toutefois, cette structure illustre un phénomène observé après 2011 : l’apparition de nouveaux centres de recherche répondant à l’engouement pour la Tunisie comme terrain d’étude et d’expérimentation.

Le CREDCRC, fondé à Sousse en 2005, illustre une autre dynamique. Il s’inscrit dans le contexte international post-11 septembre 2001 et dans la promotion du dialogue entre civilisations, thématique soutenue par l’ONU dès 2001. Ce centre développe des recherches sur les civilisations et religions comparées, tout en valorisant le patrimoine intellectuel tunisien à travers des études prospectives et des manifestations scientifiques, en coopération avec un vaste réseau national et international.

Interroger l'impact direct de ces centres sur l’élaboration des politiques publiques, notamment en matière d’enseignement supérieur et de recherche, révèle une situation complexe. Contrairement à d’autres départements ministériels (Agriculture, Affaires sociales), il n’existe pas de centre dédié spécifiquement à l’analyse des politiques d’enseignement supérieur : les grandes réformes ou révisions de programmes sont généralement prises en charge par des commissions ou groupes ad hoc institués par le MESRS lui-même. Cependant, l’apport du CNUDST et du CERES reste précieux : le premier permet d’accroître la visibilité et la compétitivité de la recherche tunisienne grâce à ses services documentaires, tandis que le second sert d’espace privilégié pour des débats publics et des analyses de politiques publiques, dont celles liées à l’enseignement supérieur. Les travaux et retours issus de ces débats s’avèrent enrichissants pour les instances décisionnelles.

L’histoire institutionnelle de ces centres révèle enfin que leur seul véritable lien avec la tutelle reste la gouvernance administrative. Le CERES, créé avant même le MESRS et la DGRS, illustre une structure née d’une initiative propre, la tutelle n’intervenant que pour la gestion courante, sans avoir été actrice de sa création ou de ses missions historiques. Au regard de cette absence de centres spécifiquement dédiés aux politiques d’enseignement supérieur, il apparaît pertinent de capitaliser davantage sur l’expertise et le potentiel du CERES. Avec ses infrastructures et son expérience, le CERES s’impose comme espace unique de réflexion et d’aide à la décision publique, de nombreux travaux majeurs ayant été présentés et débattus dans ses locaux. Ainsi, renforcer son rôle et mieux l’articuler avec les besoins stratégiques du ministère pourrait contribuer à une meilleure cohérence entre la production scientifique extra-universitaire et l’élaboration des politiques publiques en Tunisie.

1. L’INTEGRATION DE LA RECHERCHE EN SCIENCES SOCIALES DANS LE DOMAINE SOCIOCULTUREL

Avec l'avènement de l'indépendance, les choix et orientations des politiques publiques se sont inscrits dans le cadre de la planification. Cette approche s'est révélée particulièrement significative dans l'émergence de disciplines telles que la sociologie, qui ont principalement éclos au sein du Bureau de Recherche Sociologique (BRS) rattaché au ministère de l'Économie et de la Planification. Cette coexistence souligne une démarche à la fois pragmatique et rationnelle des sciences sociales. En étendant cette approche à d'autres sphères ministérielles, l'intégration de la recherche est devenue un élément incontournable dans le processus décisionnel public tunisien, enrichissant ainsi les politiques (d’une manière directe ou indirecte) par une base de connaissances solide et diversifiée.

Malgré le fait que cette recherche ait été submergée par les exigences de l'État et les tendances autoritaires qui l'utilisaient comme un prétexte, la présence des chercheurs au sein de ces structures et le degré de liberté dont ils bénéficiaient étaient incontestables. Le cas du CERES, illustre bien cette situation paradoxale. Bien que travaillant en étroite collaboration avec les institutions étatiques et les ministères (à travers les programmes nationaux PNR), il a été fondé et financé en grande partie par la Fondation Ford américaine. Il était dirigé par des chercheurs nourris de l'idéologie marxiste, tout en étant sous la tutelle d'un État indépendant aux inclinations conservatrices et monopartisanes. Ce cas illustre les contradictions fondamentales qui sous-tendaient la recherche intégrée au sein des différents ministères.

Ces structures de recherche intégrée sont les unités, centres, ou départements dédiés à la recherche sectorielle intégrée directement à l’action du gouvernement. Dans cette perspective, le lien entre la recherche intégrée et les politiques ministérielles est essentiel pour garantir que les décisions gouvernementales soient basées sur des preuves solides et répondent efficacement aux besoins d’une société en mutation (le passage d’un modèle socialiste à *l’infitah)*. Cette relation répond aussi à d’autres besoins, tels que :

**La « recherche-alibi » ou alimentation des décisions ?**

En s'appuyant sur des résultats de recherche, les ministères peuvent élaborer des politiques qui répondent aux enjeux identifiés, minimisant ainsi les risques d'erreurs ou d'inefficacités. Selon F. Sino, cette approche met en évidence le rôle crucial du lien entre politique et science. En Tunisie, l'État assume la responsabilité de divers aspects sociaux, structurant ainsi une société fragmentée. Les politiques étatiques dirigent la transformation sociale, érigeant la science en question d'État tout en accordant une certaine liberté aux acteurs et chercheurs, tant qu'ils n'interfèrent pas directement dans la régulation politique. Dans cette perspective, évoquer la politique scientifique souligne l'extériorité de la science et révèle le pouvoir d'influence sur les décisions institutionnelles et la divulgation sélective d'informations (le « savoir gris » renvoyant à la notion de « *Madda chakma* » chère à Habib Bourguiba). Cela permet d'évaluer l'attitude des autorités envers la science, mettant en lumière que leur bienveillance n'est pas systématique.

**L’enjeu de l’adaptation à la demande sociale**

Les ministères doivent souvent faire face à des changements rapides dans la société. La recherche intégrée permet de rester à jour sur les tendances émergentes et les besoins des citoyens. Cela aide les décideurs à adapter leurs politiques en temps réel, garantissant une réponse adéquate aux défis contemporains. En s'appuyant sur les travaux de P. Garraud, F. Sino remarque l'existence en Tunisie d'un modèle de gestion de la recherche basé sur l'anticipation. Dans ce cadre, ce sont les autorités publiques ou leurs représentants qui identifient les écarts ou les déséquilibres futurs dans certains domaines, les définissent comme des problématiques et les inscrivent à leur agenda de manière proactive. Ce modèle se distingue par l'absence de conflits politiques, de pressions sociales ou d'exploitation médiatique, l'action publique étant principalement déclenchée par les compétences d'expertise des ministères.

Il est possible d'établir un parallèle avec la situation en question, où les structures de recherche intégrées ont la capacité de définir comme "problématique" ce qui est en réalité un enjeu collectivement important (tel que l'implication des sciences sociales dans le développement), mais qui reste largement diffus, non urgent et sans demande sociale explicite.

**L’évaluation et amélioration des politiques**

La recherche intégrée joue un rôle important dans l'évaluation des politiques en cours. En analysant les résultats et les impacts des initiatives ministérielles, la recherche doit permettre d’identifier les domaines d'amélioration, de renforcer l'efficacité des programmes et de justifier les ajustements nécessaires. Ce qu’il faut savoir, c’est que le schéma hiérarchique et centralisé dans lequel le décideur anticipe sur le choix et les thématiques de recherche (les PNR ou autres programmes de mobilisation), ne représente pas l'unique modèle de référence pour la recherche intégrée. En suivant les travaux de P. Garraud, F. Sino souligne le modèle de l'action corporatiste silencieuse, où émergent à un moment donné un ou plusieurs "groupes organisés". Ces groupes ne préexistent pas en tant qu'entités organisées, qu'elles soient des associations professionnelles, des tendances syndicales ou même des sociétés savantes (leurs membres provenant de disciplines diverses). Leur interaction conjoncturelle semble forger le groupe au fur et à mesure de l'action, sans institutionnalisation préalable de la médiation sociale ni de considération en tant que groupe d'intérêt (sauf éventuellement a posteriori). L'alignement des objectifs "savoir-pouvoir" se révèle plutôt d'ordre technocratique, comme observé dans les études menées par l'ONFP ou les agendas de recherche internationaux croisant des domaines sectoriels tels que la santé publique. De même, les structures affiliées au ministère de l'Éducation adaptent leurs stratégies de recherche aux besoins du secteur éducatif, tout en s'inscrivant dans un cadre national ou international avec des organisations telles que l'UNESCO, l'ALESCO, l'ISESCO, etc.

**Le renforcement de la légitimité**

Lorsqu'une politique est soutenue par des recherches solides, elle bénéficie d'une plus grande légitimité aux yeux du public et des parties prenantes. Cela renforce la confiance des citoyens dans les décisions prises par les ministères et favorise une meilleure acceptation des politiques. Cependant, l'utilisation de la recherche en sciences sociales par le politique pour légitimer des politiques peut impliquer une manipulation sélective des résultats, des agendas de recherche et la création de consensus artificiels. L'influence de l'État se fait sentir non seulement dans le processus même de la recherche, mais aussi dans le choix des experts et dans la publication des résultats. Certains chiffres ou statistiques peuvent être délibérément omis. Par exemple, les études antérieures sur la jeunesse (rapport de l’observatoire tunisien de la jeunesse de 2010) et certaines études qui portaient sur le développement des « zones d'ombre » étaient avant 2011 souvent déformées pour justifier ou dissimuler des actions gouvernementales. Cette instrumentalisation s'est maintenue après 2016 à travers diverses consultations, qu'elles soient physiques ou en ligne. Cette convergence souligne comment la mobilisation politique et la manipulation de la connaissance peuvent devenir indissociables.

**La création de partenariats**

La recherche intégrée encourage la collaboration entre les chercheurs et les décideurs gouvernementaux. Ces partenariats favorisent un échange d'idées et d'expertises, permettant aux ministères d'accéder à des connaissances spécialisées qui peuvent enrichir le processus politique. La collaboration internationale entre divers acteurs, tels que les ministères liés au développement et à la coopération internationale, le ministère de la femme, de la famille, de l'enfant et des seniors en partenariat avec les agences des Nations Unies, ainsi que les ONG et les organisations de développement internationales comme l'AFD, l'USAID et d'autres, renforce considérablement les capacités de la recherche intégrée. Cette coopération multi-acteurs offre de nombreux avantages : partage des ressources et des expertises, élargissement de la portée et de l'impact, diversité des perspectives, accès à des données et des contextes variés, et développement des compétences. En intégrant ces acteurs internationaux, la recherche intégrée adopte une approche plus complète, interdisciplinaire et globale, permettant ainsi une meilleure compréhension et réponse aux défis complexes auxquels sont confrontées les sociétés contemporaines à l'échelle mondiale

* 1. Des structures à géométrie variable

En définissant le domaine socioculturel, nous faisons référence aux recherches qui sont pleinement intégrées dans les processus décisionnels et institutionnels publics, notamment au sein du ministère des Affaires Sociales, des Affaires Culturelles et des Affaires Religieuses.

Les informations recueillies proviennent essentiellement des sites web relevant de ces ministères et des établissements ou des décrets relatifs à leur création. Cependant, l’exhaustivité et la qualité de l’information varient, nettement, d’un site à l’autre. Le site de l’OTE (office des Tunisiens à l’étranger sous tutelle du ministère des affaires sociales), par exemple, est en maintenance et ne peut être consulté, la même remarque est valable pour le site de l’ONM (observatoire national de la migration) dont la version française est en voie de construction. Certains établissements ou centres mentionnés ont vu leur appellation changée,

La plupart de ces établissements sont des établissements publics à caractère administratif (EPNA) et ils conjuguent l’information, la formation et la recherche. Certains ont un personnel permanent chargé de la recherche ou de la formation et d’autres ont un personnel recruté selon l’occasion pour des tâches déterminées.

Leurs productions scientifiques sont souvent des rapports relatifs à leurs activités sous forme de livrets ou de bulletins.

Cependant, certains établissements sous la tutelle du ministère des Affaires culturelles, par exemple, ne s’adonnent pas à la recherche mais encouragent, par des subventions octroyées, les créations et les innovations en matière artistique et littéraire et contribuent à leur diffusion.

Il faut remarquer que la recherche extra-universitaire mérite une plus grande attention et un examen plus approfondi vu son impact direct sur la réalité sociale.

* + 1. Ministère des affaires religieuses

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Etablissement** | **Création** | **Type** |
| **Le Centre des Recherches et des Études pour le Dialogue des Civilisations et des Religions Comparées (En cotutelle avec le MESRS)** | **2005** | **EPA\*** |
| **Mission :**   * Mener des recherches et des études scientifiques pour le dialogue des civilisations et des religions comparées. * Organisation des colloques et des stages de formation * Mise en place d’un observatoire des banques et des bases de données dans le domaine   **Ressources humaines :**  Il dispose d’un groupe de chercheurs multidisciplinaires : sciences islamiques, philosophie, sociologie, sciences de l’éducation, sciences juridiques et économiques.  **Publications :**  Des [Livrets des résumés des colloques des journées d’études](http://www.ceredicrec.rnrt.tn/wp-content/uploads/2019/07/PDF-Livret-Colloque-Version-finnale.pdf) | | | |

(\*) : Etablissement public à caractère administratif

* + 1. Ministère des affaires culturelles

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Etablissement** | **Création** | **Type** | |
| **Le Centre National de Communication Culturelle** | **1987** | **EPA\*** | |
| **Mission :**   * La promotion et la diffusion de la culture en Tunisie * Les études, les enquêtes, la collecte d’informations et de documents, de statistiques se rapportant à la culture et aux loisirs. * Il assure la publication de documents et œuvres spécifiques à ce secteur. | | | |
| **L’Institut National du Patrimoine (En cotutelle avec le MESRS)** | **1993** | | **EPA\*** |
| **Mission :**   * Etude, sauvegarde et mise en valeur du patrimoine culturel * Formation et recyclage des cadres * Bibliothèque centrale et des bibliothèques annexes et une bibliothèque numérique * Publication des études scientifiques et culturelles relatives au patrimoine.   **Composantes :**   * Le centre des sciences et techniques du patrimoine chargé de la formation des cadres * Le laboratoire national de la restauration et la conservation des manuscrits * Le centre national de la calligraphie (formation en la matière)   **Ressources humaines :**  Chercheurs, ingénieurs, conservateurs du patrimoine | | | |
| **Le Fonds d’encouragement à la création littéraire et artistique** | **2013** | |  |
| **Mission :**  Le soutien des créateurs dans les domaines littéraires et artistiques ; [il offre des subventions pour encourager les productions des artistes, des poètes et des écrivains](https://www.jurisitetunisie.com/tunisie/codes/lf2009/loifinances2009-14.html). | | | |
| **Le centre international pour l’économie culturelle numérique** | **2018** | | **EPNA\*\*** |
| le Centre est :   * Un incubateur de projets innovants et de startapeurs actant dans le domaine de la culture. * Un laboratoire d’innovation administrative dans le secteur public culturel * Un centre de documentation, de soutien des études, de sondages, d’enquêtes dans le domaine de la culture en relation avec les technologies du numérique. * Un espace de formation de la promotion de la culture par la technologie.   Il est doté d’une bibliothèque numérique : ekotbia.tn | | | |
| **L’institut de traduction** | **2006** | | **EPNA\*\*** |
| **Mission :**  L’information, la formation, la documentation et la réalisation des études | | | |

(\*) : Etablissement public à caractère administratif

(\*\*) : Etablissement public à caractère non administratif

* + 1. Ministère des affaires sociales

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **Etablissement** | **Création** | **Type** | |
| **L’Office des tunisiens à l’étranger** | **1988** | **OG\*** | |
| **Mission :**   * Assurer la promotion et l’exécution des programmes d’encadrement des Tunisiens résidents à l’étranger * Définir et mettre en œuvre des programmes d’assistance en leur faveur – * Faciliter la réinsertion des Tunisiens de retour en Tunisie dans l’économie nationale. * Instituer un système d’information continu au profit des Tunisiens résidents à l’étranger et veiller à son | | | |
| **L’Institut de santé et de sécurité au travail** | **1990** | | **EPA** |
| **Mission :**  La promotion de la santé et de la sécurité au travail et l’élaboration des programmes de prévention des risques professionnels.  Dans ce cadre il mène les actions suivantes :   * Des études et des recherches, * La formations et l’information, * L’assistance techniques et médicale des entreprises   **Départements et unités :**   * Laboratoire de biologie et de toxicologie professionnelle * Direction de la formation et de la communication * Direction de la santé au travail * Direction de la sécurité au travail   **Publications**: revue SST, brochures, dépliants, guides de prévention, protocoles médicaux | | | |
| **Le Centre de Recherches et d’Etudes Sociales (CRES)** | **1996** | | **EPNA** |
| **Mission :**  La réalisation des études dans le domaine de la sécurité sociale et la contribution au développement du Capital Humain par l’élaboration d’études et d’enquêtes socioéconomique touchant le large domaine de la protection sociale.  Son organisation fonctionnelle se compose de cinq directions dont celle du**: suivi et de l’évaluation des politiques et programmes sociaux.**  **Publication**: revue : lettre du CRES, rapports scientifiques | | | |
| **L’Observatoire National de la Migration** | **2014** | | **EPA** |
| **Mission :**  La recherche et l’analyse des dynamiques migratoires. [Il collecte, analyse et diffuse des données sur la migration,](http://data.migration.nat.tn/fr) il [contribue à l’élaboration des politiques et des programmes visant à améliorer la situation des migrants et à renforcer leur lien avec la Tunisie](https://www.terre-asile-tunisie.org/index.php/39-actualites/actualites-migrations-en-tunisie/96-tunisie-creation-d-un-observatoire-national-de-l-immigration)  L’ONM a cinq directions dont une consacrée aux recherches, aux études et à la documentation.  Il a des conventions avec des laboratoires de recherche et des instituts de l’enseignement supérieur  **Publications :**   * Une médiathèque de 700 titres (études et des textes de loi relatifs à la migration) * Des publications périodiques et occasionnelles sur l’immigration | | | |

(\*) : Organisation Gouvernementale

* 1. Recherche publique en éducation et santé publique : Enjeux actuels

Au cœur des réflexions de Sigmund Freud réside une observation perspicace : "*Éduquer, soigner et gouverner sont trois missions impossibles*." Cette phrase, bien que concise, soulève des questions essentielles sur la complexité et les défis inhérents à ces piliers fondamentaux de la société. Cette impossibilité s'étend parfois au domaine de la recherche lié à ces trois domaines.

Dans le domaine de l'éducation, face à la montée de la privatisation des services éducatifs et à la dégradation des services publics, la recherche est essentielle pour repenser les politiques éducatives, améliorer la qualité de l'enseignement et renforcer la formation continue des enseignants. En s'appuyant sur des données empiriques solides, cette recherche menée au sein des différents ministères, est appelée à identifier les lacunes du système éducatif, (qualité, déperdition, formation professionnelle, etc.) proposer des solutions innovantes et favoriser une évolution adaptée aux besoins changeants de la société tunisienne. D'autre part, dans le domaine de la santé publique, alors que les services de santé publique subissent des pressions croissantes et que des réformes sont nécessaires pour garantir un accès équitable aux soins, la recherche publique joue un rôle important. En s’orientant vers des questions de santé publique prioritaires, comme l'accès aux soins, la prévention des maladies et la promotion de la santé, les institutions de recherche publiques sont appelées à contribuer à éclairer les politiques publiques et à améliorer la prestation des services de santé.

D'autre part, la tendance à la privatisation des services et la dégradation des services publics mettent en lumière la nécessité pressante de renforcer la recherche en éducation et en santé publique. Cette recherche est essentielle pour éclairer les décideurs, élaborer des politiques fondées sur des preuves tangibles et assurer des services de qualité accessibles à tous les citoyens. En investissant dans la recherche publique dans ces domaines clés, la Tunisie se positionne pour relever les défis présents et futurs, favoriser l'équité sociale et contribuer à un développement national durable. Ce faisant, le pays sera mieux à même d'écouter et de répondre aux besoins du citoyen en tant que client ou usager des services publics

* 1. Diversités des structures dans le domaine de la recherche liés à la santé

La cartographie des instituts de recherche et des centres spécialisés dans la collecte de données sur les politiques de santé publique en Tunisie et le système éducatif est une entreprise ardue en raison de la diversité des structures et du manque de centralisation de la documentation disponible.

Il est évident que la Tunisie investit considérablement dans la recherche et l'innovation, notamment dans les domaines de la santé et de l'éducation. L'Office National de la Famille et de la Population (ONFP) et les centres de recherche en éducation sont deux acteurs clés de ce dynamisme. Cependant, malgré leurs efforts respectifs, des défis persistent en termes de coordination et d'application des résultats de la recherche.

En effet, l'Office National de la Famille et de la Population (ONFP) constitue un acteur primordial dans le paysage de la santé en Tunisie. Depuis sa création, il s'est positionné comme un défenseur inlassable de la santé reproductive et sexuelle des Tunisiens. En adaptant continuellement ses interventions aux évolutions sociétales et aux enjeux de santé publique, l'ONFP a su se rendre indispensable.

La recherche est au cœur des activités de l'ONFP. Le Centre de formation internationale et de recherche (CEFIR) mène des études approfondies pour améliorer les connaissances dans le domaine de la santé reproductive et pour éclairer les politiques publiques. Ces travaux de recherche permettent d'identifier les besoins spécifiques de la population et d'adapter les programmes en conséquence. On retrouve également une offre de services complète en matière de santé sexuelle et reproductive. Des consultations prénatales et postnatales aux programmes de prévention des infections sexuellement transmissibles (IST), en passant par le planning familial et la prise en charge de l'infertilité, l'ONFP accompagne les individus tout au long de leur vie. Parallèlement, l'institution mène des actions de sensibilisation auprès du grand public, notamment des jeunes, afin de promouvoir des comportements responsables et de lutter contre les idées reçues.

Au-delà de ses actions nationales, l'ONFP s'inscrit dans une dynamique de coopération internationale. En partageant son expertise avec d'autres pays du Sud, l'institution contribue au renforcement des systèmes de santé à l'échelle mondiale.

Toutefois, elle est confrontée à de nouveaux défis. La jeunesse, avec ses spécificités et ses vulnérabilités, constitue une priorité. Lutter contre les violences faites aux femmes, maîtriser la croissance démographique et assurer la pérennité du modèle économique sont autant d'enjeux majeurs pour les années à venir.

Pour relever ces défis, l'ONFP est appelé à poursuivre ses efforts de prévention, d'éducation et de recherche, tout en adaptant son modèle économique. L'institution devra également renforcer les partenariats avec les acteurs de la société civile, les institutions publiques et le secteur privé. L'intégration de la dimension de genre dans toutes ses actions est également essentielle pour garantir l'équité et l'égalité des sexes.

Malgré l’activité importante de structures comme l’ONFP dans le champ de la santé reproductive, ces institutions restent faiblement articulées aux unités de recherche universitaires en sciences sociales. Leurs productions scientifiques ne sont pas indexées, rarement diffusées, et peu mobilisées dans les publications académiques nationales et internationales. Ce manque d’intégration limite leur contribution à la dynamique collective de recherche en SHS. Il en résulte un cloisonnement persistant entre la production de connaissances opérationnelles à finalité sociale et la recherche académique, que seule une stratégie de rapprochement interinstitutionnel pourrait dépasser.

* 1. La recherche « intégrée » dans le domaine de l’éducation

Par ailleurs, dans le domaine de l’éducation, l’implication des structures de recherche spécialisées dans la collecte des données sur le système éducatif national est importante pour son développement et son évolution. La création du Centre National des Technologies en Éducation (en 2000) et du Centre International de Formation des Formateurs et d’Innovation Pédagogique (en 2016), ainsi que d’autres structures, illustre visiblement la volonté du Ministère d'améliorer la qualité de l’éducation. Ces centres mettent différents services à disposition des formateurs pour accompagner les formés dans le processus de professionnalisation par le biais de démarches scientifiques et technologiques. En effet, l’analyse des missions propres à chaque centre met en lumière une densité de programmes d’activités, de recherche et de formation. Ce qui laisse penser que la formation est robuste et permet aux cadres de l’éducation d’acquérir des compétences qui garantissent une qualité supérieure de l’enseignement. Cependant, nous avons constaté que tout l’arsenal scientifique, notamment les recherches en éducation et les formations proposées, n’a pas d’impact concret sur les pratiques d’enseignement. Les défis et les problèmes potentiels auxquels sont confrontés l’école, les enseignants et les apprenants restent toujours présents. Autrement dit, il existe un écart important entre les propositions des programmes de formation, l’avancée scientifique, et le résultat final, à savoir le rendement réel de l'école.

Force est de constater que les activités de formation continuent pour les enseignants – notamment au Centre National de Formation des Formateurs (CNFF) et à l’Institut Supérieur de l'Éducation et de la Formation Continue (ISEFC) à Bardo – fonctionnent aujourd’hui en mode mineur, avec des moyens insuffisants pour assurer un réel impact. Dans ce contexte, une question fondamentale se pose : quelle place occupe la recherche scientifique en éducation dans ces dispositifs de formation ? Les avancées pédagogiques et les innovations issues de la recherche sont-elles véritablement intégrées dans les programmes de formation, ou restent-elles confinées aux études théoriques ?

Existe-t-il une réelle volonté politique et institutionnelle de transformer ce secteur stratégique, en s’inspirant des modèles performants appliqués ailleurs ? Comment envisager une synergie plus forte entre la recherche en éducation et la formation des enseignants, pour une professionnalisation durable et une amélioration tangible des pratiques en classe. Pour relever les défis auxquels ce secteur est confronté, il est essentiel de renforcer la coordination et la collaboration entre les différents acteurs impliqués. Cela favorise une meilleure articulation entre la recherche et les politiques publiques, le développement de partenariats solides et la création de plateformes d'échange.

Certes, la Tunisie dispose d'un potentiel important en matière de recherche et d'innovation. Pour renforcer l'impact des actions menées dans les domaines de la santé et de l'éducation, plusieurs recommandations peuvent être formulées. Il s'agit notamment de soutenir la recherche appliquée, de développer des programmes de formation continue, d'évaluer l'impact des politiques publiques et de communiquer sur les résultats de la recherche.

Ces structures, bien qu’utiles pour la professionnalisation des acteurs éducatifs, ne disposent ni d’une mission explicite de recherche scientifique ni d’une reconnaissance institutionnelle en tant que centres producteurs de savoirs validés. Leurs travaux restent souvent internes, peu valorisés scientifiquement, et peu intégrés aux grandes orientations du système national de recherche. Cette situation révèle l’absence d’un véritable vivier de recherche en éducation, à la croisée du terrain et des milieux académiques. Pour remédier à cette fragmentation, il conviendrait d’encourager la création de consortiums de recherche interinstitutionnels, associant les ministères concernés (Education, Enseignement supérieur, Santé), les structures de formation, les unités de recherche universitaires, ainsi que les acteurs de la société civile. Ces consortiums permettraient d’ancrer la recherche en SHS dans des problématiques sociales concrètes, de mutualiser les ressources, et de produire des recommandations à fort impact opérationnel.

1. À LA POINTE DE LA RECHERCHE SUR LA FEMME : CENTRES SPECIALISES EN ETUDES FEMININES
   1. Nomenclature

Parmi les structures qui ont été attribuées des missions d’études de formation de suivi et de collecte des données ou même une mission consultative, il y a le CREDIF explicitement dénommé centre de recherche en vertu de son texte de création.

Les autres structures ne sont pas qualifiées en tant que telles mais effectuent combien même des missions multiples leur permettant d’effectuer des actions de recherche, de formation, d’étude, de proposition, de consultation et d’observation dans leurs secteurs respectifs. C’est l’OIFDEPDE et l’ONLVF

Par ailleurs, sous la cotutelle du MFFEPA, il y a un institut supérieur, une structure d’enseignement supérieur et de recherche scientifique par excellence.

Ci-après, leurs missions et ses caractéristiques :

| **Nom de la structure** | **Affiliation** | **Domaine & spécialisation** | **Autre informations utiles** |
| --- | --- | --- | --- |
| **Centre de recherche** | | | |
| Centre de recherches, d’études, de documentation et d’information sur la femme (CREDIF) | Le Centre est un établissement public à caractère non administratif placé sous la tutelle du ministère de la famille, de la femme, de l’enfance et des personnes âgées | Conformément à son texte de création le CREDIF a d’une part des missions de recherche et d’autre part un rôle consultatif :  D’une part il supporte les études et les recherches à propos de la condition de la femme au sein de la société et sa contribution au développement en collaborant avec les organismes nationaux et internationaux spécialisés, il Collecte, actualise et diffuse les données et les documents relatifs à la condition des femmes en Tunisie et élabore des rapports pour les communiquer aux autorités officielles en cas de besoin dans le but de l’élaboration de la politique publique et des programmes s’y rattachant.  Il peut être sollicité par les ministères à exprimer son avis ou invité à participer aux différentes structures créées par les autorités publiques dans ce qui se rattache à la situation de la femme | Le CREDIF a été créé en vertu de la loi n° 78 de l’année 1990, en date du 7 août 1990, abrogée et modifiée, par la loi n° 121 de l’année 1992, en date du 29 décembre 1992. |
| **Structure d’enseignement supérieur et de recherche scientifique** | | | |
| L’Institut Supérieur des Cadres de l’Enfance (ISCE) | L’institut est placé sous la tutelle du ministère de la famille, de la femme, de l’enfance et des personnes âgées | * Former les cadres de l’enfance dans toutes les spécialités * Encourager la recherche scientifique, la documentation et la publication dans le domaine de l’enfance * Garantir la formation continue et le renforcement des capacités de tous les cadres de l’enfance * Etablir des liens avec les écoles maghrébines, arabes, musulmanes et africaines et toute autre école comparable. * Présenter des propositions améliorer le développement de l’enfant ainsi que de ses droits * Réaliser les études et les recherches attribuées par les autorités officielles au sujet de l’enfant. * Organisation des manifestations se rattachant à l’enfance telles que les festivals, les expositions et les compétitions. | * Mastère de recherche enfance et médiation artistique * Mastère professionnel en communication audio-visuelle pour l’éducateur de l’enfance * Mastère de recherche éducation de l’enfant * Doctorat éducation enfance médiation * Doctorat technologie de l’art du design et des médiations artistiques |
| **Observatoires** | | | |
| L'Observatoire d'Information, de Formation, de Documentation et d'Etudes pour la Protection des Droits de l'Enfant | L’observatoire est un établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère de la famille, de la femme, de l’enfance et des personnes âgées | * Observer l'état des droits de l'enfant * Collecter les données et les informations sur le plan national et international, les analyser et les répertorier dans des bases de données * Faire des recherches et des études d'évaluation ou de prospection se rattachant au secteur de l'enfance et son évolution * Établir des rapports et participer à la publication des revues périodiques et conjoncturelles * Diffuser la culture des droits de l'enfant et faciliter la communication s’y rattachant entre les différents ministères et structures concernés par l'application des dispositions de la convention internationale des droits de l'enfant et du code de la protection des droits de l'enfant ou intervenant dans le domaine d'activité y afférent, * Contribuer avec les autorités officielles dans l’élaboration des politiques et programmes visant à promouvoir les droits de l'enfant * Organiser des séminaires d'apprentissage et de formation, des rencontres, des journées d'études et des manifestations y afférentes | Créé par Décret n° 2002-327 du 14 février 2002 |
| L’observatoire national pour la lutte contre la violence à l’égard des femmes | Ministère de la famille de la femme de l’enfance et des personnes âgées | Conformément à l’article 3 du décret n° 2020-12, l’’observatoire assure les missions suivantes :   * Recevoir les plaintes et les signalements via une ligne verte consacrée à cet effet * Détecter et archiver les cas de violence à l’égard des femmes archivant * Détecter et collecter les cas de violence à l’égard des femmes ainsi que leurs répercussions et archiver sur une base de données faite à cet égard * Assurer le suivi et l’évaluation de l’effectivité des législations et des politiques relatives à l’élimination de la violence à l’égard des femmes, et publier des rapports pour proposer les solutions appropriées. * Faire les recherches scientifiques et sur terrain nécessaires et réaliser des études d’évaluation et de prospection concernant la violence à l’égard des femmes afin d’évaluer les interventions requises et de traiter les formes de violence * Contribuer à l’élaboration des stratégies nationales, des mesures pratiques communes et sectorielles, et définir les principes directeurs de l’élimination de la violence à l’égard des femmes * Effectuer ses missions dans le cadre de la coopération assurer la coopération avec la société civile, les instances constitutionnelles indépendantes et tout organisme public concerné par le suivi et le contrôle du respect des droits de l’homme, en vue de développer et consolider le dispositif des droits et libertés en général. * Emettre l’avis sur les programmes de formation, d’apprentissage, et d’habilitation des intervenants dans le domaine des violences à l’égard des femmes, et proposer les mécanismes adéquats pour les développer et assurer leur suivi * Organiser des rencontres, des journées d’études et des manifestations dans le domaine de la lutte contre la violence à l’égard des femmes   *L’article 4 du même décret,* donne à l’observatoire le droit de collectertous les rapports et les données relatifs à la violence contre les femmes de la part de tout ministère ou organisme concerné afin de faire son rapport annuel qui comprend « les statistiques sur la violence à l’égard des femmes, les conditions d’accueil, d’hébergement, de suivi, d’accompagnement et d’intégration des victimes des violences, les suites des ordonnances de protection, des actions en justice et des jugements y afférents, ainsi que les propositions et les recommandations afin de développer les mécanismes nationaux pour l’élimination des violences à l’égard des femmes ».  Chaque premier trimestre de l’année, ledit rapport doit être communiqué au Président de la République, au Président de l’assemblée des représentants du peuple et au chef du gouvernement et rendu public sur le site électronique de l’observatoire. | Décret gouvernemental n° 2020-126 du 25 février 2020, portant création de l’observatoire national pour la lutte contre la violence à l’égard des femmes et fixant son organisation administrative et financière et les modalités de son fonctionnement |

* 1. Difficultés structurelles et budgétaires
     1. Difficultés structurelles

En droit administratif tunisien et comparé, la classification des établissements publics en établissements publics administratifs (E.P.A.) et établissements publics non administratifs (E.P.N.A.)n’est pas sans impact sur le degré d’autonomie et de flexibilité au niveau de leur gouvernance administrative et financière.

Tout d’abord, si en droit EPA et EPNA bénéficient de la personnalité juridique morale et de l’autonomie financière en vertu du texte de création, ce qui les fait soumettre au contrôle de tutelle et non pas hiérarchique, sur le plan pratique il n’y a pas de différences fondamentales entre les pouvoirs exercés sur les autorités déconcentrées et ceux qui le sont sur les EPA décentralisés ..C’est ainsi que la tutelle administrative et financière sur les EPA comprends des pouvoirs de contrôle a priori (approbation préalable) et a posteriori (annulation des actes) en plus du pouvoir de substitution !

De plus, l’autorité de tutelle peut adresser des injonctions à l’EPA et tout cela se justifie par le fait que ces entités doivent agir dans le cadre des orientations générales tracées par l’autorité de tutelle.Toutefois, comparé à l’EPA, l’EPNA bénéficie (plus ou moins selon des sous-catégories d’EPNA) d’un allègement des règles de gestion et de plus d’autonomie décisionnelle et budgétaire bien que toutes les deux catégories de personnes juridiques soient soumises au contrôle de tutelle du ministère.

Dans ce cadre s’inscrivent les difficultés structurelles dont souffrent certaines des structures sous tutelle du ministère de la famille de la femme de l’enfance et des personnes âgées (MFFEPA) car parmi toutes les structures qui se sont attribuées des missions de collecte de données de statistiques d’élaboration d’études et de rapports d’observation et d’évaluation réguliers dans leurs secteurs respectifs, seulement le Centre de recherches, d’études, de documentation et d’information sur la femme (CREDIF) et l’Institut supérieur des cadres de l’enfance (ISCE) ne souffrent pas trop la lourdeur structurelle étant donné que le CREDIF est un EPNA et que l’ISCE est une structure d’enseignement supérieur et de recherche scientifique sous l’université de Carthage et la cotutelle aussi du ministère de l’enseignement supérieur[[8]](#footnote-8), à la différence de L'Observatoire d'Information, de Formation, de Documentation et d'Etudes pour la Protection des Droits de l'Enfant (OIFDEPDE) et de L’observatoire national pour la lutte contre la violence à l’égard des femmes (ONLVF).Par ailleurs, l’organigramme de l’ONLVF est très réduit, il n’est pas ambitieux, ne répond pas pleinement aux ambitions de la loi 58-2017 du 11 août 2017 car une seule direction regroupe trois missions devant être en principe détachées chacune pour constituer une direction à part, c’est la direction de suivi, des études et de la communication. L’organigramme est par voie de conséquence fermé, ce qui génère un problème de personnel.

Dans le même ordre d’idées, presque toutes les structures que nous évoquons partagent la difficulté de manque de personnel qualifié, car même le CREDIF souffre d’une absence totale de chercheurs bien que ce soit une structure de recherche ; il manque aussi bien de psychologues, démographes, statistes et juristes. À cet égard, l’OIFDEPDE souffre aussi bien d’un manque de personnel tel que les sociologues et les statisticiens.

De plus, la stratégie de l’État qui ralentit dès lors les recrutements n’a laissé la voie ouverte qu’au recrutement par détachement ou mutation, toutefois, étant donné que les postes vacants ne sont pas attrayants, les chercheurs de qualité (à l’instar des enseignants chercheurs) ne sont pas intéressés à y accéder à travers ces deux techniques. Par ailleurs, à l’instar d’autres centres de recherche (institut national de patrimoine) le CREDIF devrait être sous la cotutelle du ministère l’enseignement supérieur et celui de la FFEPA afin de résoudre le problème du recrutement des chercheurs de qualité, car dès lors, les chercheurs seraient recrutés dès le début de leur carrière par concours comme les enseignants chercheurs, et pourraient évoluer au sein de la même structure.

* + 1. Difficultés véhiculées par la question budgétaire

Sur le plan budgétaire, le problème de manque de personnel qualifié impacte l’efficacité de l’action de la structure concernée et entraîne une lenteur et parfois même il entrave son travail. Cette lenteur résulte tout d’abord de la lourdeur de la procédure des marchés publics exigée pour le recrutement des experts, comme une solution dès lors indispensable pour pallier le manque de personnel qualifié.

C’est ainsi que le CREDIF, l’observatoire national pour la lutte contre la violence à l’égard des femmes, ou l'Observatoire d'Information, de Formation, de Documentation et d'Études pour la Protection des Droits de l'Enfant ont recours le plus souvent à des experts contractuels pour effectuer leurs études, rapports ou projets, en l’absence de personnel qualifié.

Le financement de l’expertise vient alors soit des bailleurs de fonds ONG ou OG, soit de l’État, et ce sont les difficultés requises à cet égard qui limitent le pouvoir décisionnel de la structure de recherche quant au choix des domaines et des sujets d’études. Dans le premier cas, il faut que le projet s’accorde avec le cadre général des objectifs sur lesquels travaille le partenaire pour qu’il accepte de financer. Au deuxième cas, si l’étude proposée ne s’inscrit pas dans le cadre de la stratégie et de la vision du ministère de tutelle, l’approbation n’est pas requise. Les études peuvent alors soit remonter de la structure de recherche concernée dans le respect du cadre politique et stratégique du ministère de tutelle, soit être proposées par ce dernier afin de garantir l’approbation du financement en cas de disponibilité de fonds.

L’observation pratique des activités des structures susmentionnées montre qu’à part le CREDIF, les autres structures et surtout l’OIFDEPDE et l’ONLVF souffrent d’un budget très limité et par voie de conséquence leur action repose principalement sur les outputs financiers.

1. REGARDS CROISES : INSTITUTIONS ET ORGANISATIONS ÉTRANGERES EN TUNISIE

Depuis l’indépendance et à la veille de la révolution 2011, la Tunisie a su garder et développer des relations internationales dans un contexte de respect mutuel. La coopération internationale a été toujours considérée comme le pilier de sa politique étrangère qui vise le rapprochement avec le reste du monde, et la consolidation et le développement des relations de partenariat. Consciente du fait que le développement du système national de recherche est basé sur la mobilisation des efforts et des moyens au niveau national et international, mais aussi par le renforcement des liens de partenariats de coopération avec d’autres pays, la Tunisie a cherché toujours à améliorer et à élargir sa coopération, à diversifier les formes d’intervention, et à adopter une diplomatie économique active. C’est ainsi que les organisations et institutions internationales sont de plus en plus présentes, et ont joué un rôle clé pour soutenir les directives et les orientations politiques de l’économie et contribuer de manière significative à l’amélioration des conditions de vie.

Dans différents domaines y compris les sciences sociales (économie politique, démocratie, décentralisation, équité sociale, développement économique, etc.), ces institutions étaient très actives en menant des recherches et des analyses afin d’accompagner l’État dans l’élaboration des politiques, l’établissement d’une démocratie solide, l’instauration d’une bonne gouvernance, etc.

Depuis 2011, plusieurs institutions déjà existantes en Tunisie se sont particulièrement intéressées à la vie politique, à la démocratie naissante et aux élections en apportant un soutien technique à travers les formations et les études, et aussi financier à leurs partenaires (partis politiques ; parlement ; think tank ; associations, etc.).

Certaines institutions sont des fondations politiques telles que les fondations allemandes (Fondation Friedrich Naumann ; Fondation Friedrich Ebert Stiftung ; Fondation Hanns Seidel au Maghreb, etc.) qui sont rattachées aux partis politiques dans leur pays (National Democratic Institute NDI), mais qui disposent généralement d’une indépendance juridique et dont la mission principale est l’éducation politique, sociale et démocratique. Elles ont assuré des formations pour les membres et dirigeants des partis politiques afin de renforcer leurs compétences en leur accordant les outils et l’expertise nécessaires pour avoir plus de représentativité. Elles ont également mené des recherches approfondies à travers les enquêtes, les sondages et les entretiens pour suivre les tendances et perceptions sociales, économiques et politiques des Tunisiens, permettant ainsi d’avoir des informations considérables qui ont pu aider à éclairer la prise de décision. De plus, certaines de ces organisations (IRI) ont joué un rôle considérable en travaillant pour l’autonomisation des femmes et des jeunes à travers leur réseau dans le but de favoriser leur implication dans les processus politiques et civiques, et pour la recherche et le conseil à travers l’octroi des bourses d’études dans le cadre de la coopération internationale avec les pays du sud (La Fondation Friedrich Ebert Stiftung FES).

Ces organisations et institutions qui ont pu assurer une éducation politique pour les partis politiques et la société civile ont également assuré le suivi et le contrôle des élections, ce qui a pu appuyer et consolider les valeurs fondamentales de la démocratie et favoriser la transparence et l’égalité des chances dans la participation politique, économique, sociale et culturelle.

D’autres font plutôt partie de la coopération internationale de leurs pays pour le développement (la GIZ). Leurs projets sont basés sur la collaboration scientifique et technique afin d’aider le gouvernement dans la prise de décision, la prospection et le développement économique et social.

Une autre catégorie d’institutions regroupe les centres ou les instituts de recherche (IRMC ; IRD ; la Fondation Heinrich Böll HBS ; CEMAT ; CAREP) qui sont à vocation régionale rattachés à des institutions ou sous la tutelle des ministères dans leur pays (ministère de l’enseignement supérieur et de la recherche et ministère de la coopération économique et du développement). En étant des institutions académiques, leur rôle consiste à enrichir les débats des sciences humaines et sociales dans une perspective comparée à l’échelle régionale et internationale. Leurs activités se portent essentiellement sur l’organisation des formations doctorales, des colloques, des séminaires et des conférences, l’accueil des chercheurs, des boursiers et des stagiaires, en coopération avec les institutions des pays concernés.

Cette évolution qui a caractérisé le rôle de ces organisations et institutions en matière de soutien de la recherche scientifique en Tunisie a été possible grâce au cadre juridique instauré depuis la révolution, mais aussi grâce à un environnement politico-institutionnel favorable et à un accès relativement facile aux financements étrangers. Ceci a parmi de drainer un maximum de financement extérieur en faveur de la recherche dans des domaines spécifiques provenant de leurs pays (démocratie, transition démocratique, gouvernance, énergie, environnement, sécurité, etc.).

En effet, les fondations politiques et les centres de recherche sont indépendants, mais ils sont financés essentiellement par des fonds publics provenant de leur pays afin de supporter la recherche scientifique en faveur du développement économique et social de leurs partenaires. Certains peuvent avoir des recettes propres provenant des droits d’inscription et des dons. À titre d'exemple, les programmes du NDI en Tunisie sont supportés par les dons de USAID, du département des Nations Unies et de l’institut National Endowment for Democracy. Le budget de l’IRMC provient principalement des dotations de tutelles (CNRS et MEAE). L’IRD et l’Agence Française de Développement (AFD) se caractérisent par une forte relation stratégique et financière. La GIZ met en œuvre des projets des bailleurs de fonds comme l'Union européenne (UE), le ministère fédéral de l'Environnement, de la Protection de la Nature et de la Sûreté nucléaire (BMU), le ministère fédéral des Affaires étrangères (AA), le ministère fédéral de l’Économie et de l'Énergie (BMWi) et le secteur privé allemand.

Ces organisations et institutions disposent de sites à travers lesquels elles communiquent leurs actualités, événements et projets afin de continuer à avoir un impact considérable. Leurs personnels et partenaires locaux sont mobilisés pour atteindre les objectifs qui visent le développement économique et social, et le bien-être humain. La Tunisie accueille plusieurs institutions et organisations internationales spécialisées dans le domaine des sciences sociales, parmi lesquelles :

|  | | **Nb de chercheurs seniors** | **Chercheurs assistants** | **Post doc**  **Doctorant**  **Et autres** |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **France** | | | | |
| Institut de recherche sur le Maghreb contemporain (IRMC) | L'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain (IRMC) est un centre de recherche en sciences humaines et sociales, à vocation régionale qui a été créé en 1992. Ce centre est placé sous la tutelle du ministère l’Enseignement supérieur et de la Recherche et du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et le ministère de l’Europe et des Affaires étrangères (MEAE).  L’IRMC contribue au développement de la recherche sur le Maghreb dans les champs disciplinaires suivants : l’anthropologie, la démographie, le droit, l’économie, les études urbaines, la géographie, l’histoire, les sciences politiques, la sociologie, les sciences sociales appliquées aux lettres, à la philosophie et à la psychologie.  L’IRMC est une des institutions académiques les plus compétentes sur la connaissance du Maghreb contemporain (XIXe-XXIe siècles) à travers ses axes de recherche portant sur l’histoire du Maghreb (Algérie, Tunisie, Libye) entre les XIXe-XXIe siècles ; les sociétés maghrébines contemporaines en recomposition et la gouvernance et politiques. Elle participe aux débats des sciences humaines et sociales dans une perspective comparée à l’échelle régionale et internationale. Ses activités portent sur l’organisation des formations doctorales, des colloques, des séminaires et des conférences à vocation internationale ; l’accueil des chercheurs, des boursiers et des stagiaires maghrébins et français, en coopération avec les institutions des pays concernés. | 20 | 10 | 13 |
| L’Institut de recherche pour le développement  (IRD) | L’Institut de recherche pour le développement est en Tunisie depuis 1957. Il travaille en coopération avec le Ministère tunisien de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, les instituts, les écoles, les universités ainsi que les établissements de recherche.  L’IRD cherche le développement de la recherche, la formation et l'expertise autour des problématiques relatives aux écosystèmes et à la gestion des ressources naturelles, au développement des bioénergies, à la nutrition et la santé, à la gouvernance et aux dynamiques économiques et sociales. Il cherche également à mettre en œuvre des programmes d’actions afin de valoriser et de diffuser les connaissances issues de la recherche et de favoriser le dialogue science-société.  Plusieurs projets de recherche ont été réalisés dans le cadre de la coopération avec les universités tunisiennes. | 7 |  |  |
| **Allemagne** | | | | |
| La fondation Friedrich Naumann pour la liberté | La Fondation Friedrich Naumann pour la Liberté (FNF) est une fondation politique allemande. Elle fait partie de la coopération internationale de la République Fédérale d’Allemagne.  Elle soutient les organismes et associations partenaires, à savoir les partis politiques, think tanks, associations d’entrepreneurs et autres organisations qui contribuent au développement d’une société libre et ouverte, et qui protègent le droit de la propriété privée de tous les citoyens afin qu’ils puissent vivre dans l’autodétermination démocratique et sous un État de droit.  Depuis 1964 en Tunisie, la Fondation organise, avec ses partenaires, des activités nationales, régionales et internationales sous forme de séminaires, d’ateliers de travail, de conférences et débats, mais aussi des formations et du conseil stratégique à travers l’éducation politique afin de supporter les principes de droits de l’homme, le rôle de la loi, la liberté de presse et la démocratie. Ils travaillent également sur les questions portant sur la finance internationale et la politique économique ; la politique digitale ; la sécurité ; et les politiques de développement et de droits humains.  A travers ses activités et publications, la fondation cherche à aider les populations à être plus impliquées dans les affaires politiques. Elle accorde également des bourses aux étudiants talentueux afin de les supporter. | 0 | 0 | 0 |
| La Fondation Friedrich Ebert Stiftung (FES) | Fondée en 1925, la FES est la plus ancienne fondation politique d’Allemagne. Il s’agit d’une organisation à but non lucratif qui travaille de manière autonome et indépendante. Elle cherche à appuyer et consolider les valeurs fondamentales de la social-démocratie, notamment la liberté, la justice et la solidarité en soutenant la recherche sociopolitique et historique.  Son objectif global est d’assurer une société libre et solidaire qui promeut l'égalité des chances en matière de participation politique, économique, sociale et culturelle, sans aucune discrimination liée à l’origine, le sexe ou la religion ; une démocratie dynamique et solide ; une économie supportée par une croissance durable et favorisant un travail décent pour toute sa population ; un Etat social qui assure de meilleurs systèmes éducatifs et de santé, et qui lutte contre la pauvreté ; un pays qui assume ses responsabilités pour la paix et le progrès social.  Depuis 1988, La FES en Tunisie s’engage pour le dialogue, la démocratie et le développement. Elle œuvre pour la promotion et le renforcement de la social-démocratie à travers la formation politique qui propose des programmes d’information, d’orientation et de qualification afin d’améliorer la participation des citoyennes et citoyens au débat public et aux processus de décision ; le conseil politique qui vise la formulation des propositions sur les questions centrales de la politique économique, sociale et éducative et du développement de la démocratie ; la coopération internationale dont l’objectif est de défendre les droits humains, la mise en place et la consolidation de structures démocratiques, sociales et constitutionnelles et de favoriser l’émergence de syndicats libres et d’une société civile forte ; l’octroi de bourses essentiellement destinées aux étudiant(e)s et doctorant(e)s issus de familles à faible revenu ou issus de l’immigration pour améliorer l'égalité des chances dans l’accès aux formations ; la mise en place d’un centre d’archives, d’une bibliothèque pour les projets de recherche en histoire contemporaine. | 0 | 0 | 0 |
| La Fondation Hanns Seidel au Maghreb | La Fondation Hanns Seidel est une organisation qui travaille « Au service de la démocratie, de la paix et du développement » à travers la formation politique.  Le travail conceptuel et sur le terrain de la Fondation Hanns Seidel se divise en quatre domaines principaux ou quatre branches à savoir l’Académie de politique et d’histoire qui identifie et analyse les tendances ; l’Institut pour la formation politique qui assure des colloques sur des différents thèmes ; l’Institut de promotion des études qui propose des programmes destinés aux étudiants talentueux et engagés dans la société ; et l'Institut de coopération internationale qui dirige et évalue les projets de coopération internationale pour le développement, mais principalement en faveur de la bonne gouvernance, la lutte contre la pauvreté et le développement durable.  Les projets de la Fondation Hanns Seidel contribuent aux efforts nationaux afin de répondre aux défis et de s’adapter aux différents changements politiques, sociaux et économiques dans un pays.  Active en Tunisie depuis 1988, sa principale mission est de promouvoir la démocratie, l'état de droit, la paix et la sécurité humaine, la bonne gouvernance, le développement économique durable et la protection de l'environnement. La fondation cherche également à encourager le dialogue entre les différents acteurs de la société pour les sensibiliser à l'importance des valeurs démocratiques, de la bonne gouvernance et du développement économique.  Le pilier principal du travail de la Fondation Hanns Seidel en Tunisie est la recherche scientifique, la formation et la promotion des échanges maghrébins et internationaux. Plus précisément, elle cherche à soutenir les acteurs locaux et les autorités locales dans la mise en œuvre de leurs projets. | 0 | 0 | 0 |
| La Fondation Konrad Adenauer | La fondation Konrad-Adenauer-Stiftung (KAS) une fondation politique dont les principes fondamentaux sont la liberté, justice et solidarité. A travers la coopération internationale, elle cherche à encourager la démocratie, l’Etat de droit et l’économie sociale en mettant en place un dialogue permanent en matière de politique étrangère et de sécurité afin de favoriser les échanges entre les cultures et les religions, et en développant des réseaux actifs au sein de la politique, de l’économie et de la société pour rapprocher les personnes qui assument leurs responsabilités sociales. L’objectif est d’accroître les chances de pouvoir structurer la mondialisation de façon socialement juste, écologiquement durable et économiquement efficace.  En Tunisie depuis 1982, la KAS vise à soutenir le développement et la transformation au niveau social, économique et politique. Plus précisément, son travail est axé sur les domaines de la démocratie et de l'État de droit, de la société civile, de l'économie sociale de marché, du dialogue interculturel, de la prévention des conflits ainsi que des relations entre l'UE et les pays méditerranéens.  Dans le cadre de ses projets et programmes, la fondation travaille avec des acteurs et institutions étatiques ou proches du gouvernement comme les ministères, les communes ou les think-tanks ; des acteurs politiques comme les partis politiques ; des universités et des associations de la société civile et de l'économie privée. | 0 | 0 | 0 |
| La Fondation Heinrich Böll (HBS) | L'association Heinrich-Böll-Stiftung (HBS) est un centre de réflexion qui réalise des travaux et projets portant sur l'écologie, la durabilité, la démocratie, les droits de l'homme et la lutte contre toutes les formes de discrimination.  Depuis 2013, le bureau en Tunisie cherche à travailler sur la démocratie régionale dans le cadre des projets et des programmes. Plus précisément, une attention particulière est attribuée aux recherches portant sur la bonne gouvernance, la transparence, le rôle de la loi, la participation politique et sociale et la jeune démocratie dans un pays en transition. Récemment, l’intérêt porte sur les politiques de migration européennes ainsi que la sécurité alimentaire dans la région MENA.  Le centre publie ses travaux dans la revue trimestrielle « Perspectives Moyen-Orient et Afrique du Nord ». Les auteurs de la région MENA ont l’opportunité de discuter et de publier sur des thématiques souvent négligées dans les débats européens ou allemands. | - | - | - |
| La Fondation Rosa Luxemburg | La Rosa-Luxemburg-Stiftung (RLS) est une institution d’éducation civique à but non lucratif, progressiste et internationale, et dont le financement est public. Depuis 1990, l’organisation s’est intéressée à l’analyse des processus et développement sociaux dans le monde. Précisément, elle se concentre sur la participation démocratique et sociale, l’autonomisation des groupes défavorisés, les alternatives pour le développement économique et social, la prévention des conflits et la résolution pacifique des conflits.  Le Bureau Afrique du Nord est créé en 2013 en Tunisie pour soutenir la justice sociale, la participation politique et le dialogue inter-sociétal. Il coopère avec des personnes, des représentants politiques, des ONG progressistes, des syndicats, des groupes de réflexions et des plateformes médiatiques. La coopération avec les organisations locales est académique, logistique et/ou financière. L’objectif est d’assurer un processus d’apprentissage commun à travers la production et la diffusion des connaissances par le biais des conférences, de recherche, de formations, de visites d’études, de publications, et de production artistique.  Le bureau en Tunisie s’intéresse à l’étude des relations entre l’Europe et l’Afrique du Nord et leur impact sur les sociétés et les personnes. Des relations qui regroupent les politiques européennes à savoir les relations commerciales, la politique de la dette, l’aide au développement, les investissements public et privé. | - | - | - |
| GIZ | A travers son expertise, la GIZ assure des services de coopération internationale pour le développement soutenu et l’éducation internationale. Plus de 120 pays ont bénéficié de ses services dont la majorité sont des partenaires du ministère de coopération économique et du développement de l’Allemagne.  Elle travaille avec des acteurs de la société civile, des institutions de recherche et des entrepreneurs sur les thèmes relatifs au développement économique, à l’emploi, à l’énergie, à l’environnement, à la paix et à la sécurité afin de créer une certaine synergie entre les politiques recommandées et l’activité économique.  Depuis 1999 en Tunisie, la GIZ opère pour le compte du gouvernement fédéral allemand et de l’Union européenne dans le cadre de plus de 50 projets dans le but de soutenir le pays dans son développement économique et démocratique en favorisant les régions de l’intérieur.  Précisément, les projets portent essentiellement sur le développement économique et la promotion de l’emploi durable ; le développement et la gouvernance décentralisés ; l’eau et la protection des ressources naturelles. Actuellement, un soutien est apporté à l’État, aux entreprises et aux start-ups dans le cadre de l’économie numérique afin d’améliorer la performance économique des différentes régions et d’inciter aux investissements. La décentralisation constitue également un autre pôle de travail prioritaire. La GIZ coordonne également des activités spécifiques à la Tunisie en matière de durabilité et de la dimension de genre. Depuis 2017, elle est en partenariat de réforme avec la Tunisie pour la modernisation de l‘administration publique afin d’améliorer les conditions de l’investissement privé. | - | - | - |
| **Les Etats Unis** | | | | |
| Centre d’Etudes Maghrébines  (CEMAT) | Le Centre d’Etudes Maghrébines (CEMAT) est rattaché au centre de recherche l’institut américain d’études maghrébines (AIMS) qui est une organisation éducative privée à but non lucratif qui favorise la recherche et l'échange d'informations entre universitaires et étudiants des États-Unis et du Maghreb pour mieux comprendre la région. Elle correspond à la principale organisation professionnelle pour les universitaires basés aux États-Unis intéressés par l'Afrique du Nord.  Créée depuis 1985 et dont le siège est à Tunis, sa priorité et sa mission sont de favoriser l’interaction scientifique entre les universitaires tunisiens et américains et entre les universitaires maghrébins de manière générale. Le CEMAT organise régulièrement des conférences, tables rondes et conférences sur des thèmes relatifs à la région, mais aussi il finance des conférences universitaires en Afrique du Nord et accorde des subventions aux étudiants et universitaires pour des recherches sur la région, il parraine également le Journal of North African Studies (publié par Taylor & Francis) et un atelier de rédaction de thèse dans une université américaine. | 2 | 4 | 1 |
| National Democratic Institute  (NDI) | Le NDI est une organisation non gouvernementale, à but non lucratif et non partisane, qui cherche à renforcer et développer la démocratie dans le monde. Il octroie un appui technique aux parlements, partis politiques, élus et organisations de la société civile qui œuvrent pour l’établissement et la consolidation des valeurs et institutions démocratiques dans leur pays.  Depuis la création de son bureau en janvier 2011, le NDI Tunisie a collaboré avec les organisations de la société civile tunisienne (OSC) en leur accordant le soutien technique et financier afin de donner aux citoyens une voix dans le processus démocratique à travers la surveillance des élections, le plaidoyer pour les changements du cadre juridique et électoral et les améliorations concrètes dans les communautés. Le NDI cherche également à faciliter la coopération et le partage de connaissances entre ses partenaires OSC pour construire une société civile plus efficace et collaborative, renforcer la gouvernance participative, favoriser la transparence et accroître la responsabilité du gouvernement.  Le NDI travaille également avec les partis politiques, les mouvements, les candidats indépendants, les élus aux niveaux local et national, et aussi les acteurs gouvernementaux pour les aider à comprendre et à représenter les préoccupations des citoyens. | - | - | - |
| International Republican Institute (IRI) | L’Institut Républicain International (IRI) a été fondé en 1983 et considéré comme l’un des principaux instituts du National Endowment for Democracy (NED), avec pour mission de faire progresser la démocratie et la liberté dans le monde entier.  Son objectif est de renforcer la société civile, les partis politiques, les communautés marginalisées dans plusieurs domaines liés à la gouvernance démocratique. Il aide les législateurs à améliorer la transparence, à relier les décideurs politiques, à responsabiliser les individus et à les inclure dans le processus politique.  Il s’agit d’une organisation centrée sur les personnes qui favorise la participation, l’innovation et la créativité des individus et des institutions pour avoir un impact sur le développement politique et civique de leur pays.  IRI regroupe le Center for global impact qui est composé d'experts, de chercheurs et de personnel de projet mondial qui aident à surveiller et à développer des approches innovantes pour répondre aux tendances émergentes et aux défis de la démocratie ; le Center for Insights and Survey Research (CISR) qui dirige les efforts de l’institut en matière de recherche et de données qualitatives et quantitatives sur l’opinion publique à travers la collecte des données des sondages et enquêtes menés dans plus de 100 pays ; le Réseau Women’s Democracy Network (WDN) fondé en 2006 pour inspirer et doter les femmes des compétences pour participer et assumer de plus grands rôles de leadership au sein du gouvernement, des partis politiques et de la société civile de leurs pays ; et le réseau mondial de jeunes de l’IRI, Generation Democracy, qui engage, responsabilise et connecte les jeunes du monde entier pour favoriser leur implication dans les processus politiques et civiques.  IRI en Tunisie depuis 2011 cherche à aider le pays à poursuivre ses réformes et à faire progresser la transition démocratique à travers les programmes de formation des partis politiques. Il accorde une assistance technique individualisée pour les partis politiques et la société civile sur la structure organisationnelle, la gestion de projet et financière, le marketing, la sensibilisation et le développement commercial.  L'IRI a formé de nombreux membres et dirigeants de partis pour le renforcement de leurs compétences en leur accordant les outils et l’expertise nécessaires pour devenir plus représentatifs, plus réactifs et plus dignes de confiance des citoyens. Il a également mené des recherches approfondies à travers les enquêtes, les sondages, les entretiens et les groupes de discussion afin de suivre les tendances et perceptions sociales, économiques et politiques importantes des Tunisiens, ce qui a permis de fournir des informations considérables sur les attitudes et les priorités du public pour éclairer la prise de décision. | - | - | - |
| International Center for Private Entreprise  (CIPE) | Le CIPE est un institut du National Endowment for Democracy et une filiale de la Chambre de commerce des États-Unis. En se basant sur le principe selon lequel les libertés économique et politique sont indissociables, il cherche à construire des institutions démocratiques solides qui permettent la création d’un environnement qui favorise l’épanouissement des entreprises et l’entreprenariat à travers la lutte contre la corruption, la formation des entrepreneurs, l’aide des associations d’entreprises locales, les chambres de commerce et les groupes de réflexion ainsi que la participation aux débats présidentiels portant sur l’économie et les structures de bonne gouvernance.  Le CIPE en Tunisie, existant depuis 1996 et ayant un bureau en 2016, travaille sur le soutien des organisations de la société civile et plaider en faveur d’une bonne gouvernance et de politiques saines pour créer un marché dynamique où les entreprises peuvent prospérer et arrivent à résoudre les défis économiques et de gouvernance.  Plusieurs projets ont été menés en Tunisie et qui visent le renforcement de la gouvernance : le projet SAHA (Supporting Good Governance in Healthcare) mis en œuvre en collaboration avec la société civile tunisienne, les citoyens, les représentants des entreprises et le ministère tunisien de la Santé. Le CIPE avec ses partenaires, l’Institut arabe des dirigeants d’entreprise (IACE) et l'Union des petites et moyennes industries (UPMI), préconise des réformes et des mesures pour le développement industriel et la croissance régionale et soutient la collaboration public-privé.  Le CIPE Tunisie réunit les entreprises, les gouvernements, la société civile, les universitaires et les médias pour débattre les questions économiques d’actualité à savoir l’informalité, le commerce, la corruption, l’autonomisation économique des femmes. | 0 | 0 | 0 |
| **Qatar** | | | | |
| Centre arabe des recherches et de l’étude des politiques  (CAREP) | Le centre CAREP, créé en 2010 à Qatar, est un groupe de réflexion indépendant sur les sciences humaines et sociales. A travers la recherche scientifique, il cherche à établir une communication entre les chercheurs, intellectuels et spécialistes dans le monde arabe et à l’échelle internationale. Précisément, c’est une institution privée à but non lucratif créée pour des fins d’enseignement, de recherche et de service public.  Créé en Tunisie en juillet 2014, il permet de réaliser des études politiques, humaines et sociales relatives au grand Maghreb. Son objectif est de renforcer la collaboration scientifique entre les différents chercheurs en Tunisie, le Maghreb et l’Europe. Il cherche également à cibler les chercheurs et les encourager à participer aux différentes activités et événements du centre. Le centre est appelé à suivre les mutations politiques, économiques et sociales qui caractérisent la région à travers les études, les analyses qui reflètent les réflexions de ses chercheurs. | 0 | 0 | 0 |

1. SYNERGIE GAGNANTE : LES ASSOCIATIONS SCIENTIFIQUES ET LES INSTITUTIONS DE RECHERCHE

Parmi les 813 associations ayant participé au Baromètre de la vie associative (BAROSC 2023), celles se réclamant d’un champ scientifique ou lié à la recherche restent très minoritaires. L’analyse des domaines d’activité révèle une nette domination de certains secteurs, tandis que la recherche associative y occupe une place marginale. À noter que le périmètre de l’enquête, bien qu’incluant les think tanks, exclut les associations religieuses ou politiques, bien que certaines puissent contribuer indirectement à des travaux de recherche.

Encadré 7

|  |
| --- |
| **Répartition thématique des associations tunisiennes et implications**  Les données disponibles révèlent une faible représentation des associations à vocation scientifique ou des think tanks dans le paysage associatif tunisien. En revanche, trois domaines principaux dominent clairement le secteur :   1. Activités culturelles et artistiques (23,3% des associations) 2. Défense des droits économiques et sociaux (12,2%) 3. Défense des droits humains (11,8%)   Cette répartition met en lumière plusieurs tendances significatives :   * Un engagement associatif particulièrement marqué dans des domaines perçus comme prioritaires par la société civile * Des préoccupations centrées sur les dimensions culturelles et les droits fondamentaux * Une moindre institutionnalisation des activités de recherche et de réflexion stratégique   Parmi les autres champs d'action notables, on observe :   * La défense des droits des femmes (9,2%) * La protection de l'environnement (8,5%) * La santé et prévention des maladies (5,6%)   Ces chiffres traduisent une société civile fortement mobilisée sur des enjeux sociétaux concrets touchant directement aux conditions de vie des populations et à la protection de l'environnement. L'absence relative de structures scientifiques ou de réflexion stratégique suggère cependant des potentialités de développement dans ces domaines pour renforcer l'impact des actions associatives  La répartition reflète également la diversité des engagements associatifs, couvrant des domaines tels que l'agriculture et la sécurité alimentaire (4,2 %), les mouvements sociaux (4,1 %), les études et recherches sociales (3,3 %), la défense des droits des minorités (2,9 %), les droits des migrants et des réfugiés (1,8 %), et d'autres domaines spécifiques. Avec 3,3 % des OSC, qui se déclarent comme des OSC scientifiques, le nombre de structures spécialisées dans la recherche sociale, politique ou économique semble être dérisoire. |

Dans un contexte marqué traditionnellement, depuis des décennies, par une crise de confiance profonde entre la sphère politique et les producteurs d'idées en Tunisie, les think tanks se retrouvent dans une position quelque peu problématique en ce qui concerne leur rôle et leur vocation. Ces entités, censées être indépendantes pour la réflexion et la recherche, sont appelées à jouer un rôle de premier plan dans l'élaboration des politiques publiques, la génération d'idées novatrices et la stimulation du débat démocratique.

Au cours des années, et particulièrement depuis 2011, plusieurs think tanks tunisiens ont vu le jour, abordant une variété de sujets allant de la gouvernance à l'économie, en passant par la sécurité, les droits de l'homme, l'environnement et la société civile. Ils fournissent des analyses approfondies, des recommandations politiques et des plates-formes de discussion à l'intention des décideurs politiques, des médias et du grand public.

Encadré 8

|  |
| --- |
| **Les think tanks tunisiens face aux défis de reconnaissance et de pérennisation**  Le paysage des think tanks tunisiens présente un paradoxe marquant : alors que de nouvelles structures ont émergé ces dernières années, leur visibilité internationale reste limitée. Le *Global Think Tanks Index* ne recense qu'un nombre restreint d'institutions tunisiennes, dominé par une seule entité étatique (l'ITES), les autres organismes ayant produit peu de publications notables durant la période d'évaluation (Source : *2023 Global Go To Think Tank Index Report*, University of Pennsylvania). Cette sous-représentation reflète à la fois :   * Les limites méthodologiques de ce classement international, régulièrement critiqué pour ses biais * La faible notoriété de ce secteur à l'échelle globale * Le décalage entre la dynamique institutionnelle locale et sa perception internationale   **Des défis structurels accentués par la crise**  La pandémie de 2020-2021 a exacerbé les difficultés des jeunes think tanks, confrontés à :   * Des contraintes financières croissantes * Une pénurie de personnel qualifié * Diverses pressions externes   Face à ces enjeux, des experts plaident pour un renforcement de l'indépendance et de la transparence de ces structures comme gage de crédibilité (Source : « La gouvernance des think tanks en Tunisie », Arab Reform Initiative, 2022).  **Initiatives de renforcement des capacités**  Le programme *"Savoir Eco"* (Expertise France, 2023) illustre les efforts en cours pour :   * Consolider les capacités analytiques des think tanks * Favoriser leur collaboration avec les décideurs publics * Structurer ce secteur émergent   Cette initiative cible plusieurs institutions dans une approche partenariale visant à professionnaliser le secteur tout en maintenant son ancrage dans le débat public tunisien. |

* 1. Autonomisation des OSC de recherche et des Think Tanks

L'autonomisation des organisations de recherche associatives et leur influence sur les politiques publiques et la société sont des critères clés d'évaluation. Ces entités, qui ne sont ni uniformes ni uniques, se déclinent en divers types de structures à savoir :

* **Les think tanks à but lucratif (Profit Think Tanks) : Ce type de think tank opère comme une entreprise à but lucratif, généralement en offrant des services de conseil et** de recherche à des clients qui paient pour leurs services. Ils peuvent être des entités indépendantes ou être affiliés à des entreprises privées. Ce genre de structures prend en Tunisie la forme de bureaux de consulting ; leur nombre est assez limité.
* **Les think tanks à but non lucratif (Non-Profit Think Tanks) :** Ces think tanks sont souvent des organisations à but non lucratif qui se consacrent à la recherche, à l'analyse et à la formulation de politiques dans divers domaines tels que la politique sociale, l'économie, l'environnement, etc. Leur objectif principal est généralement d'apporter une contribution intellectuelle sans recherche de profit financier direct. Elles sont régies par la loi des associations
* **Les think tanks universitaires :** Ces think tanks sont souvent affiliés à des institutions académiques telles que des universités ou des centres de recherche. Ils mènent généralement des recherches avancées dans des domaines spécifiques et contribuent à la production de connaissances dans ces domaines. En Tunisie, ces structures travaillent surtout dans le cadre des laboratoires de recherche et ne portent pas une désignation de think Tank.
* **Les think tanks associatifs :** Ces think tanks sont souvent liés à des associations professionnelles, des ONG ou des groupes de réflexion spécialisés dans des domaines spécifiques tels que les droits de l'homme, l'environnement, la santé et l’économie, etc. Leur travail est souvent axé sur la promotion d'une cause particulière ou sur la résolution de problèmes spécifiques.( ASSF, FTDS, ITP..)
* **Les think tanks gouvernementaux :** Certains think tanks sont directement affiliés à des gouvernements ou à des organismes publics. Leur rôle principal est de conseiller les décideurs politiques sur des questions importantes et d'informer la politique publique. L’ITES (Institut tunisien des études stratégiques) est l’institution la plus connue en Tunisie.

Selon les données du Baromètre de la vie associative de 2023, il semble que ces entités opèrent dans un environnement relativement autonome en termes de travail depuis 2011. En termes de liberté de réflexion et de recherche, les évaluations mettent en lumière un contexte politique, économique et socio-culturel moyennement favorable, avec un score de 55,4. Bien que le climat d'expression soit noté à 62,0, les think tanks et les OSC de recherche affichent une gouvernance interne solide avec un score de 67,7, essentiel pour leur efficacité et leur crédibilité.

Leur collaboration avec les institutions, évaluée à 64,4, est satisfaisante, tout comme leur indice d'inclusivité à 64,4, soulignant une ouverture et une diversité dans leurs contributions. Ces résultats globaux suggèrent une autonomisation équilibrée des think tanks et des activités de recherche, soulignant leur rôle, bien que modeste, dans la génération d'idées et l'élaboration des politiques publiques.

* 1. Partenariat avec les structures étatiques

L'un des critères essentiels pour mesurer le succès de la recherche associative réside dans sa capacité à influencer les décisions politiques. Les organisations de la société civile axées sur la recherche jouent un rôle clé en fournissant des analyses approfondies, des recommandations basées sur des données probantes et des perspectives indépendantes sur des questions importantes. Lorsque ces organisations parviennent à établir des liens solides avec les acteurs publics, une relation de confiance se crée. Cette relation devient alors un élément clé pour garantir l'efficacité des décisions politiques prises.

En collaborant étroitement avec ces organisations, les acteurs publics peuvent également renforcer la légitimité de leurs décisions. En prenant en compte les analyses et les recommandations des OSC de la recherche, les décideurs politiques peuvent démontrer un engagement envers la transparence, la participation citoyenne et la prise de décisions éclairées. Des exemples ont eu déjà lieu depuis 2015 où des réseaux associatifs avaient contribué à des débats de société ou à des débats de réforme sur la santé publique et sur l’éducation : Le Forum des droits sociaux et économiques (FTDS), le forum des sciences sociales (ASSF), et l’institut arabe des droits de l’homme (IADH)…etc.

Ainsi, la relation entre les organisations de la société civile axées sur la recherche et les acteurs publics devient un pilier essentiel pour garantir l'efficacité des politiques publiques et légitimer les décisions prises. Cette collaboration a favorisé, à maintes reprises, un processus décisionnel plus inclusif, basé sur des données fiables et des analyses approfondies, contribuant ainsi à des politiques plus efficaces et mieux adaptées aux besoins de la société tunisienne dans des moments de crise.

Selon ce même baromètre, les partenariats entre les institutions publiques et les organisations de la société civile impliquent un large éventail d'activités, allant des formations et des campagnes de sensibilisation à l'animation culturelle et à l'accompagnement psychologique et social. Les collaborations scientifiques, les consultations d'experts et d'autres activités spécifiques sont également mentionnées. Ces activités reflètent la diversité des objectifs et des besoins des partenariats, visant à promouvoir le développement, la sensibilisation et le soutien dans différents domaines. Les formations sont l'activité la plus fréquemment réalisée dans le cadre des partenariats, représentant 32% des réponses. Cela souligne l'importance de renforcer les compétences et les connaissances à travers des programmes de formation conjoints. L’autre aspect dominant de cette collaboration concerne la participation à des colloques scientifiques. Cette participation est mentionnée dans le baromètre avec un pourcentage de 17,5%. Cela reflète l'importance de l'échange de connaissances et d'expériences entre les institutions publiques et les organisations de la société civile, contribuant ainsi à l'avancement de la recherche et à la diffusion des résultats. Autre aspect de collaboration vise la mise à disposition d'experts pour des consultations scientifiques. Cette mise à disposition d'experts pour des consultations scientifiques est mentionnée par les chercheurs associatifs avec un pourcentage de 2,5%.

1. DE LA THÉORIE AU TERRAIN, LE DISPOSITIF MÉTHODOLOGIQUE DE L’ENQUETE AUPRÈS DES CHERCHEURS
   1. Base de sondage : Cartographie des structures de recherche en sciences sociales en Tunisie

La cartographie des structures de recherche en sciences sociales en Tunisie révèle un paysage académique riche et diversifié, réparti sur l’ensemble du territoire national et constitue la base de sondage de toute étude terrain en la matière. Ces structures, comprenant des laboratoires, des unités de recherche et des écoles doctorales, sont principalement rattachées aux universités publiques et aux instituts spécialisés.

Elles couvrent un large éventail de disciplines telles que la sociologie, la psychologie, l’histoire, les sciences politiques, …. Le ministère de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique encadre et soutient la majorité de ces entités, qui jouent un rôle essentiel dans la production de savoirs, l’analyse des dynamiques sociales et le développement des politiques publiques.

Néanmoins, il n’y a pas une cartographie spécifique relative aux structures de recherche en sciences sociales en Tunisie préétablie. A cet effet, l’équipe de recherche, et en collaboration avec le ministère de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, a œuvré pour établir un mapping de ces structures comme détaillé dans le tableau suivant :

Tableau 2 : Répartition des structures de recherche en sciences sociales en Tunisie

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| UNIVERSITE/ AFFILIATION | STRUCTURE DE TUTELLE | GOUVERNORAT | STRUCTURE DE RECHERCHE | NOMBRE DE CHERCHEURS |
| CENTRE DE RECHERCHE CULTUREL | INSTITUT NATIONAL DU PATRIMOINE | TUNIS | ECONOMIE, TERRITOIRE ET PAYSAGES PATRIMONIAUX EN TUNISIE, MAGHREB ET MEDITERRANEE | 49 |
| INSTITUTION DE LA RECHERCHE ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR AGRICOLES (IRESA) | INSTITUT DES REGIONS ARIDES DE MEDENINE | MEDENINE | ECONOMIE ET SOCIETES RURALES | 24 |
| INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHE AGRONOMIQUE DE TUNIS | TUNIS | ECONOMIE RURALE | 24 |
| MINISTERE DE L’ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE | CENTRE DES RECHERCHES ET DES ETUDES POUR LE DIALOGUE DES CIVILISATIONS ET DES RELIGIONS COMPAREES DE SOUSSE (CEREDICREC) | SOUSSE | UNITE DE RECHERCHE DU CENTRE DES RECHERCHES ET DES ETUDES POUR LE DIALOGUE DES CIVILISATIONS ET DES RELIGIONS COMPAREES DE SOUSSE | 14 |
| CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES ECONOMIQUES ET SOCIALES (CERES) | TUNIS | UNITE DE RECHERCHE DU CENTRE D'ETUDES ET DE RECHERCHES ECONOMIQUES ET SOCIALES | 20 |
| CENTRE NATIONAL UNIVERSITAIRE DE DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE (CNUDST) | TUNIS | UNITE DE RECHERCHE DU CNUDST | 0 |
| MINISTERE DE LA FAMILLE, DE LA FEMME, DE L'ENFANCE ET DES SENIORS | CENTRE DE RECHERCHE D’ETUDE DE DOCUMENTATION ET D’INFORMATION SUR LA FEMME (CREDIF) | TUNIS | UNITE DE RECHERCHE DU CENTRE DE RECHERCHE D’ETUDE DE DOCUMENTATION ET D’INFORMATION SUR LA FEMME | 1 |
| OBSERVATOIRE D'INFORMATION, DE FORMATION, DE DOCUMENTATION ET D'ETUDES POUR LA PROTECTION DES DROITS DE L'ENFANT | TUNIS | UNITE DE RECHERCHE DE L'OBSERVATOIRE DE L'ENFANCE | 0 |
| OBSERVATOIRE NATIONAL POUR LA LUTTE CONTRE LA VIOLENCE A L’EGARD DES FEMMES | TUNIS | UNITE DE RECHERCHE DE L'OBSERVATOIRE DE LA VIOLENCE A L'EGARD DES FEMMES | 0 |
| MINISTERE DE L'EDUCATION | CENTRE REGIONAL DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION CONTINUE DE SOUSSE | SOUSSE | UNITES DE FORMATION ET DE RECHERCHE DU CENTRE REGIONAL DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION CONTINUE DE SOUSSE | 14 |
| ONG INTERNATIONALE | CENTRE ARABE DES RECHERCHES ET DE L’ETUDE DES POLITIQUES (CAREP) | TUNIS | CENTRE ARABE DES RECHERCHES ET DE L’ETUDE DES POLITIQUES (CAREP) | 4 |
| CENTRE D’ETUDES MAGHREBINES (CEMAT) | TUNIS | CENTRE D’ETUDES MAGHREBINES (CEMAT) | 7 |
| FONDATION FRIEDRICH NAUMANN POUR LA LIBERTE | TUNIS | FONDATION FRIEDRICH NAUMANN POUR LA LIBERTE | 0 |
| GIZ | TUNIS | GIZ | 0 |
| INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DEVELOPPEMENT (IRD) | TUNIS | INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DEVELOPPEMENT (IRD) | 6 |
| INSTITUT DE RECHERCHE SUR LE MAGHREB CONTEMPORAIN (IRMC) | TUNIS | INSTITUT DE RECHERCHE SUR LE MAGHREB CONTEMPORAIN (IRMC) | 43 |
| INTERNATIONAL CENTER FOR PRIVATE ENTREPRISE (CIPE) | TUNIS | INTERNATIONAL CENTER FOR PRIVATE ENTREPRISE (CIPE) | 0 |
| LA FONDATION FRIEDRICH EBERT STIFTUNG (FES) | TUNIS | LA FONDATION FRIEDRICH EBERT STIFTUNG (FES) | 0 |
| LA FONDATION HANNS SEIDEL AU MAGHREB | TUNIS | LA FONDATION HANNS SEIDEL AU MAGHREB | 0 |
| LA FONDATION HEINRICH BÖLL (HBS) | TUNIS | LA FONDATION HEINRICH BÖLL (HBS) | 0 |
| LA FONDATION KONRAD ADENAUER | TUNIS | LA FONDATION KONRAD ADENAUER | 0 |
| LA FONDATION ROSA LUXEMBURG MAIL | TUNIS | LA FONDATION ROSA LUXEMBURG MAIL | 0 |
| ONG NATIONALE | APPLIED SOCIAL SCIENCES FORUM (ASSF) | TUNIS | APPLIED SOCIAL SCIENCES FORUM (ASSF) | 2 |
| FORUM TUNISIEN DES DROITS ECONOMIQUES ET SOCIAUX (FTDES) | TUNIS | FORUM TUNISIEN DES DROITS ECONOMIQUES ET SOCIAUX (FTDES) | 1 |
| GLOBAL INSTITUTE FOR TRANSITIONS (GI4T) | TUNIS | GLOBAL INSTITUTE FOR TRANSITIONS (GI4T) | 1 |
| OBSERVATOIRE TUNISIEN DE LA TRANSITION DEMOCRATIQUE (OTTD) | TUNIS | OBSERVATOIRE TUNISIEN DE LA TRANSITION DEMOCRATIQUE (OTTD) | 4 |
| SOLIDAR TUNISIE | TUNIS | SOLIDAR TUNISIE | 2 |
| UNIVERSITE DE CARTHAGE | ECOLE POLYTECHNIQUE DE TUNISIE | TUNIS | ECONOMIE ET GESTION INDUSTRIELLE | 54 |
| FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES & DE GESTION DE NABEUL | TUNIS | ENVIRONNEMENT DE L’ENTREPRISE | 50 |
| FACULTE DES SCIENCES JURIDIQUES, POLITIQUES & SOCIALES DE TUNIS | TUNIS | DROIT COMMUNAUTAIRE ET RELATIONS MAGHREB-EUROPE | 32 |
| FACULTE DES SCIENCES JURIDIQUES, POLITIQUES & SOCIALES DE TUNIS | TUNIS | DROIT DES ENTREPRISES EN DIFFICULTES ECONOMIQUES | 34 |
| FACULTE DES SCIENCES JURIDIQUES, POLITIQUES & SOCIALES DE TUNIS | TUNIS | DROIT INTERNATIONAL, JURIDICTIONS INTERNATIONALES ET DROIT CONSTITUTIONNEL COMPARE | 22 |
| FACULTE DES SCIENCES JURIDIQUES, POLITIQUES & SOCIALES DE TUNIS | TUNIS | RECHERCHES ET ETUDES EN DROIT INTERNATIONAL : DROIT هINTERNATIONAL PRIVE, DROIT DU COMMERCE INTERNATIONAL, DROIT PENAL INTERNATIONAL | 35 |
| INSTITUT DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES DE CARTHAGE | TUNIS | ECONOMIE ET FINANCE APPLIQUEE | 31 |
| INSTITUT DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES DE CARTHAGE | TUNIS | ECONOMIE ET STRATEGIES DES AFFAIRES | 69 |
| INSTITUT DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES DE CARTHAGE | TUNIS | PROSPECTIVE ECONOMIQUE ET STRATEGIQUE, INNOVATION, GESTION ET ENTREPRENEURIAT | 45 |
| INSTITUT SUPERIEUR DES CADRES DE L'ENFANCE DE CARTHAGE DERMECH | TUNIS | UNITE DE RECHERCHE DE L’INSTITUT SUPERIEUR DES CADRES DE L’ENFANCE | 36 |
| UNIVERSITE DE GABES | INSTITUT SUPERIEUR DE GESTION DE GABES | GABES | ECONOMIE ENTREPRISE ENVIRONNEMENT | 30 |
| INSTITUT SUPERIEUR DES ARTS ET METIERS DE GABES (ISAMG) | GABES | 19LR ET 5 UR ISAMG | 24 |
| INSTITUT SUPERIEUR DES LANGUES DE GABES (ISLG) | GABES | 19LR ET 5 UR ISLG | 24 |
| INSTITUT SUPERIEUR DES SCIENCES HUMAINES DE MEDENINE (ISSHM) | MEDENINE | LR ISSHM | 24 |
| UNIVERSITE DE JENDOUBA | FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES & DE GESTION DE JENDOUBA | JENDOUBA | VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL ET CULTUREL | 132 |
| UNIVERSITE DE KAIROUAN | CENTRE DE RECHERCHE DES ETUDES ISLAMIQUES DE KAIROUAN | KAIROUAN | LA PENSEE ISLAMIQUE ET SES TRANSFORMATIONS ET LA CONSTRUCTION DE L’ETAT NATIONAL (PITCEN) | 24 |
| FACULTE DES LETTRES & DES SCIENCES HUMAINES DE KAIROUAN | KAIROUAN | INNOVATION DES METHODES DE RECHERCHE ET DE PEDAGOGIE EN SCIENCES HUMAINES | 100 |
| UNIVERSITE DE LA MANOUBA | ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE DE TUNIS | MANOUBA | THEORIES ECONOMIQUES, MODELISATION ET APPLICATIONS | 84 |
| ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE DE TUNIS | MANOUBA | RESEARCH ON INNOVATIVE MANAGEMENT, RISK, ACCOUNTING AND FINANCE | 109 |
| INSTITUT DE PRESSE & DES SCIENCES DE L'INFORMATION DE MANOUBA | MANOUBA | MEDIAS, COMMUNICATION ET TRANSITION | 1 |
| INSTITUT SUPERIEUR DE COMPTABILITE & D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES DE MANOUBA | MANOUBA | RECHERCHES EN INNOVATION, GOUVERNANCE, ENTREPRENEURIAT ET RISQUES | 82 |
| INSTITUT SUPERIEUR DE COMPTABILITE & D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES DE MANOUBA | MANOUBA | MODELISATION COMPTABLE, FINANCIERE ET ECONOMIQUE | 159 |
| INSTITUT SUPERIEUR DE COMPTABILITE & D'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES DE MANOUBA | MANOUBA | GESTION UNIVERSITE-ENTREPRISE: APPROCHE INTERDISCIPLINAIRE | 170 |
| INSTITUT SUPERIEUR DE L'EDUCATION SPECIALISEE DE MANOUBA | MANOUBA | L'HANDICAP ET L'INADAPTATION SOCIALE | 19 |
| UNIVERSITE DE SFAX | FACULTE DES LETTRES & DES SCIENCES HUMAINES DE SFAX | SFAX | SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE, FORMATION EN AMENAGEMENT, CARTOGRAPHIE, TELEDETECTION ET ENVIRONNEMENT | 43 |
| FACULTE DES LETTRES & DES SCIENCES HUMAINES DE SFAX | SFAX | ETUDES ET RECHERCHES INTERDISCIPLINAIRES ET COMPAREES | 87 |
| FACULTE DES LETTRES & DES SCIENCES HUMAINES DE SFAX | SFAX | LE MAGHREB : L’HUMRAN PLURIEL | 56 |
| FACULTE DES LETTRES & DES SCIENCES HUMAINES DE SFAX | SFAX | DISCOURS, ART, MUSIQUE ET ECONOMIE | 161 |
| FACULTE DES LETTRES & DES SCIENCES HUMAINES DE SFAX | SFAX | ETAT, CULTURE ET MUTATIONS DE SOCIETE | 35 |
| FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES & DE GESTION DE SFAX | SFAX | TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION, GOUVERNANCE ET ENTREPRENEURIAT | 271 |
| FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES & DE GESTION DE SFAX | SFAX | MODELISATION ET OPTIMISATION POUR LA DECISION ET SYSTEMES INDUSTRIELS ET LOGISTIQUES | 232 |
| FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES & DE GESTION DE SFAX | SFAX | RECHERCHES EN MARKETING | 77 |
| FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES & DE GESTION DE SFAX | SFAX | GOUVERNANCE, FINANCE ET COMPTABILITE | 82 |
| FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES & DE GESTION DE SFAX | SFAX | SYSTEMES DYNAMIQUES ET COMBINATOIRES | 32 |
| FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES & DE GESTION DE SFAX | SFAX | PERSPECTIVES ET RECHERCHE EN INNOVATION, STRATEGIE ET MANAGEMENT DES ENTREPRISES | 75 |
| FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES & DE GESTION DE SFAX | SFAX | COMPETITIVITE, DECISION COMMERCIALE ET INTERNATIONALISATION | 130 |
| FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES & DE GESTION DE SFAX | SFAX | ECONOMIE DE DEVELOPPEMENT | 88 |
| FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES & DE GESTION DE SFAX | SFAX | ECONOMIE ET GESTION | 208 |
| INSTITUT SUPERIEUR DE GESTION INDUSTRIELLE DE SFAX | SFAX | OPTIMISATION, LOGISTIQUE ET INFORMATIQUE DECISIONNELLE | 61 |
| UNIVERSITE DE SOUSSE | FACULTE DE DROIT ET DES SCIENCES POLITIQUES DE SOUSSE | SOUSSE | ADMINISTRATION ET DEVELOPPEMENT | 78 |
| FACULTE DES LETTRES ET DES SCIENCES HUMAINES DE SOUSSE (FLSHS) | SOUSSE | LR FLSHS | 30 |
| FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION DE SOUSSE | SOUSSE | MODELISATION FINANCEMENT ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE | 56 |
| INSTITUT DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES DE SOUSSE | SOUSSE | ECONOMIE, MANAGEMENT ET FINANCE QUANTITATIVE | 104 |
| INSTITUT SUPERIEUR DE GESTION DE SOUSSE | SOUSSE | MANAGEMENT DE L’INNOVATION ET DEVELOPPEMENT DURABLE | 88 |
| UNIVERSITE DE TUNIS | ECOLE SUPERIEURE DES SCIENCES ECONOMIQUES & COMMERCIALES DE TUNIS | TUNIS | MUTATIONS DES ECONOMIES ET DES ENTREPRISES | 87 |
| FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES DE TUNIS (FSHST) | TUNIS | CULTURE, TECHNOLOGIE ET APPROCHES PHILOSOPHIQUES | 97 |
| FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES DE TUNIS (FSHST) | TUNIS | DIRASET- ETUDES MAGHREBINES | 41 |
| FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES DE TUNIS (FSHST) | TUNIS | HISTOIRE DES ECONOMIES ET DES SOCIETES MEDITERRANEENNES | 138 |
| FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES DE TUNIS (FSHST) | TUNIS | INTERSIGNES | 82 |
| FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES DE TUNIS (FSHST) | TUNIS | PSYCHOLOGIE CLINIQUE : INTERSUBJECTIVITE ET CULTURE | 59 |
| FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES DE TUNIS (FSHST) | TUNIS | GOUVERNANCE ET DEVELOPPEMENT TERRITORIAL | 66 |
| FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES DE TUNIS (FSHST) | TUNIS | ETUDES DES STRUCTURES, DESIGN ET ESTHETIQUE | 63 |
| FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES DE TUNIS (FSHST) | TUNIS | MONDE ARABO-ISLAMIQUE MEDIEVAL | 53 |
| FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES DE TUNIS (FSHST) | TUNIS | CARTOGRAPHIE GEOMORPHOLOGIQUE DES MILIEUX, DES ENVIRONNEMENTS ET DES DYNAMIQUES (CGMED) | 23 |
| FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES DE TUNIS (FSHST) | TUNIS | TRANSITION, TRANSMISSION TRANSITION MOBILITE | 84 |
| INSTITUT SUPERIEUR DE GESTION DE TUNIS | TUNIS | RECHERCHE OPERATIONNELLE, AIDE A LA DECISION ET PROCESSUS DE CONTROLE | 80 |
| INSTITUT SUPERIEUR DE GESTION DE TUNIS | TUNIS | STRATEGIES FOR MODELING AND ARTIFICIAL INTELLIGENCE LABORATORY (SMART LAB) | 59 |
| INSTITUT SUPERIEUR DE GESTION DE TUNIS | TUNIS | GOUVERNANCE D’ENTREPRISE, FINANCE APPLIQUEE ET AUDIT | 105 |
| INSTITUT SUPERIEUR DE GESTION DE TUNIS | TUNIS | MACROECONOMIE, CONJONCTURE ET METHODES APPLIQUEES | 1 |
| INSTITUT SUPERIEUR DE GESTION DE TUNIS | TUNIS | RECHERCHES APPLIQUEES EN RELATIONS ET ADMINISTRATION DES AFFAIRES | 103 |
| INSTITUT SUPERIEUR DE GESTION DE TUNIS | TUNIS | ANALYSE DES POLITIQUES ECONOMIQUES ET SOCIALES | 42 |
| INSTITUT SUPERIEUR DE GESTION DE TUNIS | TUNIS | BUSINESS AND ECONOMIC STATISTICS MODELLING | 59 |
| TUNIS BUSINESS SCHOOL | TUNIS | BUSINESS ANALYTICS AND DECISION-MAKING | 49 |
| UNIVERSITE DE TUNIS EL MANAR | FACULTE DE DROIT & DES SCIENCES POLITIQUES DE TUNIS | TUNIS | DROIT DES RELATIONS INTERNATIONALES DES MARCHES DES NEGOCIATIONS | 32 |
| FACULTE DE DROIT & DES SCIENCES POLITIQUES DE TUNIS | TUNIS | SCIENCES CONSTITUTIONNELLES, ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES | 50 |
| FACULTE DE DROIT & DES SCIENCES POLITIQUES DE TUNIS | TUNIS | REGLEMENT DES LITIGES ET VOIES D’EXECUTION | 35 |
| FACULTE DE DROIT & DES SCIENCES POLITIQUES DE TUNIS | TUNIS | RECHERCHES EN DROIT CIVIL | 68 |
| FACULTE DE DROIT & DES SCIENCES POLITIQUES DE TUNIS | TUNIS | DROIT BANCAIRE, FINANCIER ET DES AFFAIRES | 67 |
| FACULTE DE DROIT & DES SCIENCES POLITIQUES DE TUNIS | TUNIS | SCIENCES PENALES ET CRIMINOLOGIE | 23 |
| FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES & DE GESTION DE TUNIS | TUNIS | PROSPECTIVE, STRATEGIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE | 41 |
| FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES & DE GESTION DE TUNIS | TUNIS | ENTREPRISES ET RECHERCHE EN MARKETING | 81 |
| FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES & DE GESTION DE TUNIS | TUNIS | MICROECONOMIE APPLIQUEE | 43 |
| FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES & DE GESTION DE TUNIS | TUNIS | ECONOMIE QUANTITATIVE DU DEVELOPPEMENT | 61 |
| FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES & DE GESTION DE TUNIS | TUNIS | RECHERCHES EN FINANCE INTERNATIONALE | 116 |
| FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES & DE GESTION DE TUNIS | TUNIS | INNOVATION, STRATEGIE, ENTREPRENEURIAT, FINANCE ET ECONOMIE | 83 |
| FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES & DE GESTION DE TUNIS | TUNIS | ECONOMIE DU DEVELOPPEMENT DURABLE, DES RESSOURCES NATURELLES ET DE L’AGRICULTURE | 61 |
| FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES & DE GESTION DE TUNIS | TUNIS | FINANCE, COMPTABILITE ET FISCALITE | 36 |
| FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES & DE GESTION DE TUNIS | TUNIS | INTEGRATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE | 57 |
| INSTITUT SUPERIEUR DES SCIENCES HUMAINES DE TUNIS | TUNIS | RECHERCHES SUR LES LUMIERES, LA MODERNITE ET LA DIVERSITE CULTURELLE | 62 |

* 1. Approche méthodologique

L'approche méthodologique de cette étude s'articule autour de trois piliers fondamentaux, conçus pour en garantir la robustesse tout en reconnaissant ses limites intrinsèques. Le premier pilier repose sur un échantillonnage ciblé. Nous avons constitué un panel de 489 chercheurs à partir de la base de données officielle de la DGRS du ministère de l’Enseignement Supérieur, élargie pour inclure des structures de recherche non universitaires ou de la société civile œuvrant dans le domaine des sciences sociales

La procédure a commencé par l’identification des structures de recherche opérant dans, ce domaine, formant le paysage de recherche en Tunisie au niveau national et régional. La cartographie obtenue a dégagé un total de 106 structures de recherche en sciences sociales, dont 95 ont des chercheurs permanents (soit près de 5800 chercheurs environ).

Pour atteindre une bonne représentativité, nous avons procédé à un échantillonnage stratifié, car bien qu’un échantillonnage aléatoire soit la méthode idéale, il exige d'avoir accès à une liste complète de chercheurs avec leur profil, et le taux de réponse risque d'être faible puisqu'il peut dépendre de la disponibilité et de l'intérêt des chercheurs, entre autres facteurs. Ces inconvénients éventuels peuvent conduire à une faible représentativité de l'échantillon des répondants par rapport à l'ensemble de la population des chercheurs.

L’échantillon a ciblé 489 chercheurs. Chaque chercheur a été contacté par courriel, avec trois relances systématiques pour maximiser le taux de réponse. Cette sélection garantit une diversité couvrant les principales disciplines académiques, les types d'institutions et les niveaux d'expérience professionnelle, minimisant ainsi les biais et permettant une analyse fine des tendances.

**Ensuite**, la collecte de données a été standardisée et contrôlée (via la plateforme de LIMESURVEY). Nous avons élaboré un protocole rigoureux, reposant sur un questionnaire fermé comprenant des échelles d'évaluation précises. Les items du questionnaire mesuraient spécifiquement la fréquence et la nature des interactions des chercheurs avec les décideurs, la perception de l’efficacité des collaborations existantes, ainsi que le degré d’implication dans les processus politiques. Des critères stricts de validation des réponses ont été appliqués, garantissant la complétude, le temps de réponse approprié et la cohérence des données fournies.

**Enfin**, une analyse statistique rigoureuse a été réalisée via SPSS. Sur le taux de réponse constaté dans chaque sous-groupe, des ajustements ont été apportés aux données brutes afin de prendre en considération les pondérations et les calibrages nécessaires. Le traitement des données a inclus les tests de significativité (chi²) pour valider les tendances observées, le calcul des marges d'erreur sur les proportions clés, ainsi qu'une analyse des corrélations entre les variables principales. Nous avons également identifié systématiquement les écarts statistiquement significatifs, renforçant ainsi la fiabilité de nos conclusions (Les détails sont disponibles auprès des auteurs).

* 1. Plan de sondage

**L'échantillonnage stratifié** peut aider à atteindre une bonne représentativité. L'objectif est de constituer des sous-groupes où la population au sein de chaque sous-groupe est relativement homogène (alors qu'il existe une hétérogénéité entre les différents sous-groupes et au sein de l'ensemble de la population). Cela permettrait de réduire la taille de l'échantillon total afin d'obtenir une estimation précise pour l'ensemble de la population. Le terme « sous-groupes » désigne alors les différentes parties de la population des chercheurs.

Trois critères ont été sélectionnés au niveau de l'institution : la catégorie de l'institution, la taille de l'institution (définie par rapport au nombre de chercheurs en sciences sociales employés) et la localisation géographique de l'institution. Selon la cartographie établie, ces (03) critères ont été définis comme suit :

* Catégorie : Structure de recherche universitaire, Structure de recherche non-universitaire et ONG
* Localisation : Grand-Tunis, Centre-Est et autres localisations
* Taille : <25 chercheurs, 25-49 chercheurs, 50-99 chercheurs et 100 chercheurs ou plus

La composition des structures de recherche en science sociale a permis de générer une segmentation formée par (09) sous-groupes (L’annexe 1 détaille le listing des sous-groupe par structure de recherche)

Tableau 3 : Segmentation des structures de recherche en science sociale

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **SOUS-GROUPE** | **CATEGORIE** | **LOCALISATION** | **TAILLE** | **NOMBRE DE STRUCTURES** | **NOMBRE DE CHERCHEURS** |
| SOUS-GROUPE 1 | OSC/ONG | GRAND-TUNIS | < 25 & 25 - 49 | 8 | 68 |
| SOUS-GROUPE 2 | Structure de recherche non universitaire | - | - | 7 | 146 |
| SOUS-GROUPE 3 | Structure de recherche universitaire | AUTRE | < 25 & 25 - 49 & 100+ | 7 | 358 |
| SOUS-GROUPE 4 | Structure de recherche universitaire | CENTRE-EST | 25 - 49 & 50-99 | 14 | 888 |
| SOUS-GROUPE 5 | Structure de recherche universitaire | CENTRE-EST | 100+ | 6 | 1106 |
| SOUS-GROUPE 6 | Structure de recherche universitaire | GRAND TUNIS | < 25 | 7 | 91 |
| SOUS-GROUPE 7 | Structure de recherche universitaire | GRAND TUNIS | 25 - 49 | 14 | 532 |
| SOUS-GROUPE 8 | Structure de recherche universitaire | GRAND TUNIS | 50 - 99 | 25 | 1718 |
| SOUS-GROUPE 9 | Structure de recherche universitaire | GRAND TUNIS | 100+ | 7 | 900 |
|  |  |  | **TOTAL** | **95** | **5807** |

Répondant à la segmentation élaborée, un plan de sondage a été proposé pour définir le nombre de chercheurs ciblés par l’enquête dans chaque sous-groupe. Sur la base de 400 chercheurs, un plan de sondage a été élaboré conformément à la répartition initiale de l’ensemble des chercheurs selon la segmentation des strates définies : soit un taux d'échantillonnage de 7% environ. Sur le terrain, un mailing et un suivi ont été assurés pour la totalité des chercheurs (les 5807 chercheurs) opérant dans les différentes structures de recherche en sciences sociales. Les efforts des enquêteurs ont permis de recevoir la réponse de 489 chercheurs : 8,4 % des chercheurs ont réagi favorablement et ont répondu au questionnaire.

Pour corriger les biais d’échantillonnage et garantir que les résultats de l’enquête soient représentatifs de la population cible, d’une part, et de remédier à la sur-représentativité et à la sous-représentativité des sous-groupes, de l’autre part, une pondération a été appliquée pour ajuster les réponses afin de refléter la structure réelle de la population, améliorer la précision des résultats et corriger les biais de non-réponse ou de sélection.

Cependant, nous sommes conscients des limites de notre étude : En nous concentrant sur les catégories d'institutions (ONG, structures publiques universitaires et structures publiques non universitaires), nous avons neutralisé la catégorisation disciplinaire. De plus, certains sous-groupes spécifiques auraient mérité d'être représentés par des effectifs plus importants. Il est donc important d'interpréter les résultats comme des indicateurs fiables, plutôt que comme des mesures absolues.

Malgré cette limitation, cette méthodologie nous permet d’établir des ordres de grandeur robustes, d’identifier des écarts structurels significatifs et de poser des bases solides pour des recherches ultérieures plus approfondies. Cette approche offre une première radiographie fiable des interactions entre la science et la politique, tout en soulignant la pertinence d'inclure des compléments qualitatifs dans de futures études pour affiner la compréhension des dynamiques observées. La transparence de notre protocole, depuis la sélection des répondants jusqu'à l'analyse des données, garantit la solidité de nos conclusions tout en reconnaissant les limites inhérentes à ce type d'étude.

Tableau 4 : Plan de sondage

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **SOUS-GROUPE** | **CATEGORIE** | **LOCALISATION** | **TAILLE** | **%** | **ECHANTILLON THEORIQUE** | **NOMBRE DE REPONDANTS** | **POIDS[[9]](#footnote-9)** |
| SOUS-GROUPE 1 | OSC/ONG | GRAND-TUNIS | < 25 & 25 – 49 | 1% | 5 | 7 | 9,714 |
| SOUS-GROUPE 2 | Structure de recherche non universitaire | - | - | 3% | 10 | 9 | 16,222 |
| SOUS-GROUPE 3 | Structure de recherche universitaire | AUTRE | < 25 & 25 - 49 & 100+ | 6% | 25 | 29 | 12,345 |
| SOUS-GROUPE 4 | Structure de recherche universitaire | CENTRE-EST | 25 - 49 & 50-99 | 15% | 61 | 146 | 6,082 |
| SOUS-GROUPE 5 | Structure de recherche universitaire | CENTRE-EST | 100+ | 19% | 76 | 87 | 12,713 |
| SOUS-GROUPE 6 | Structure de recherche universitaire | GRAND TUNIS | < 25 | 2% | 6 | 8 | 11,375 |
| SOUS-GROUPE 7 | Structure de recherche universitaire | GRAND TUNIS | 25 – 49 | 9% | 37 | 26 | 20,462 |
| SOUS-GROUPE 8 | Structure de recherche universitaire | GRAND TUNIS | 50 – 99 | 30% | 118 | 126 | 13,635 |
| SOUS-GROUPE 9 | Structure de recherche universitaire | GRAND TUNIS | 100+ | 15% | 62 | 51 | 17,647 |
|  | | | TOTAL | 100% | 400 | 489 |  |
|  |  | 7% | 8% |

1. COMMENT ÊTRE À L'ÉCOUTE DES FACILITATEURS : INTERROGER LES ADMINISTRATEURS DE LA RECHERCHE ET LES DÉCIDEURS POLITIQUES

Ce volet de l’étude vise à capter de manière qualitative les perceptions, les pratiques et les défis rencontrés par les acteurs clés de l'écosystème de la recherche tunisien dans l'interface entre la production des connaissances et leur utilisation dans l'action publique. L'objectif n'est pas l'exhaustivité statistique, mais la profondeur d'analyse et la compréhension fine des mécanismes en jeu.

* 1. Public cible

La population cible a été divisée en deux sous-groupes distincts mais complémentaires, représentant deux maillons essentiels de la chaîne de valorisation de la recherche :

* **Groupe 1 (G1) :** Les décideurs politiques (n=14). Ce groupe est composé de : Des élus parlementaires, des représentants de partis politiques (membres des bureaux exécutifs ou responsables de programmes). L’objectif est de comprendre la demande de connaissances, les modes de légitimation et les contraintes perçues depuis la sphère politique.
* **Groupe 2 (G2) :** Les administrateurs de la recherche (n=15). Ce groupe est composé de directeurs de départements de recherche au sein des Organisations de la Société Civile (OSC) et des Think Tanks, des chefs de laboratoires et d'unités de recherche au sein d'institutions académiques. L’objectif est de saisir les défis de l'offre de connaissances, les contraintes de production, de financement et de diffusion depuis la sphère académique et para-academique.
  1. Technique d'Échantillonnage : La Méthode « Boule de Neige »

Le choix s'est porté sur un échantillon restreint et ciblé, construit selon la technique dite « boule de neige » (ou snowball sampling). Cette méthode consiste à identifier un noyau initial de répondants pertinents (par exemple, un parlementaire connu pour son intérêt pour les questions éducatives ou un directeur de think tank influent). À l'issue de leur entretien, il leur est demandé de recommander d'autres personnes correspondant aux profils recherchés (ex. : "Qui d'autre, selon vous, est un acteur clé sur ces questions ?").

L'anonymat et la confidentialité des répondants ont été strictement garantis. Un consentement éclairé oral a été obtenu avant chaque interview, concernant l'utilisation des données à des fins de recherche. Cette méthodologie, reposant sur un échantillon raisonné, est parfaitement adaptée pour explorer en profondeur les logiques d'acteurs et les mécanismes complexes qui régissent les relations entre la recherche et le processus décisionnel dans le cadre de cette enquête.

CHAPITRE 3 : ENQUÊTE AUPRÈS DES CHERCHEURS ET DE L'ÉCOSYSTÈME DE LA RECHERCHE : UN POTENTIEL EN QUÊTE DE RECONNAISSANCE

1. CONDITIONS DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE : ENTRE SATISFACTION ET DÉFIS MAJEURS
   1. Profil des chercheurs
      1. Genre

L'analyse des données sur le genre des répondants révèle une répartition assez significative :

* 64,0 % des participants s'identifient comme femmes.
* 36,0 % s'identifient comme hommes.

Figure 47 : Répartition des chercheurs par genre

Cette répartition indique une majorité féminine parmi les répondants, ce qui pourrait avoir des implications sur les perspectives et les expériences partagées dans le cadre de la recherche et de l'engagement avec les décideurs politiques. Cette « féminisation » des sciences sociales, empiriquement validée, nous aide à considérer comment cette diversité de genre peut influencer les approches, les priorités et les dynamiques au sein des discussions sur la recherche et l'élaboration des politiques. Des initiatives pourraient être mises en place pour encourager une représentation encore plus équilibrée et inclusive dans les processus de recherche et de décision**.**

* + 1. Sciences sociales, sciences jeunes ?

À travers les chiffres, se dessine le portrait d'un monde académique démographiquement fracturé. La majorité des répondants se concentre dans les tranches d'âge 27-36 ans et 37-46 ans, témoignant d'une forte représentation de chercheurs en début ou en milieu de carrière. Les jeunes chercheurs, âgés de 18 à 26 ans, ne représentent qu'une infime fraction de 2,3 %, presque absents dans le paysage de la recherche. D’autre part, nous observons la tranche d'âge conquérante, celle des 27 à 46 ans, qui constitue un bloc monolithique englobant 65 % de l’échantillon. À 30 ans, ces jeunes se battent pour décrocher un post-doc, tandis qu'à 40 ans, ils atteignent le sommet de leur carrière : titularisation, habilitation, projets, publications. Cette période est souvent considérée comme l'âge d'or, où l'institution s'ouvre à eux et où leur expertise se pare de la légitimité tant convoitée.

Cependant, dès l'âge de 47 ans, les signes de retrait commencent à se manifester. Les 24 % de chercheurs établis dans la tranche 47-56 ans ont acquis leurs galons, mais leur énergie s'émousse graduellement. Puis, surgit un vide inquiétant : à peine 8 % des chercheurs dépassent 57 ans. Où sont donc passés ces aînés qui incarnent la mémoire vivante des disciplines ? Ils semblent avoir disparu, partis en retraite sans successeurs, reconvertis dans l'expertise privée ou exilés au sein d'autres institutions. La répartition par âge pourrait signaler un besoin d'inclure davantage de voix expérimentées dans les discussions sur la recherche et les politiques. Le système académique agit tel une machine à broyer les âges. Il grignote les jeunes années dans les premières expériences en laboratoire et dans les unités de recherche, consomme fébrilement la force de travail des quadras, puis éloigne progressivement ses aînés avant qu'ils n'aient eu la chance de transmettre l'essentiel. Il en résulte une pyramide étrange, dépourvue de sommet, où la connaissance s'accumule entre 30 et 55 ans avant de se dissiper, laissant un vide qui interroge l'avenir de la transmission des savoirs. Des initiatives visant à encourager la participation des chercheurs plus âgés pourraient enrichir le débat et la prise de décision dans le domaine de la recherche, apportant des perspectives précieuses qui manquent actuellement.

Figure 48 : Répartition des chercheurs par tranche d’âge

* + 1. Disciplines

La composition disciplinaire de l'échantillon tunisien, avec 41,3 % en management, 24 % en économie, 6,3 % en sociologie et 4,7 % en droit, illustre des dynamiques spécifiques au contexte académique et socio-économique tunisien, distinctes des logiques françaises. Deux facteurs clés émergent. La représentativité est structurée par les institutions et les débouchés professionnels. La primauté du management et de l'économie s'explique par leur soutien historique par les institutions tunisiennes, jugées stratégiques pour le développement économique. Les écoles de commerce et départements d'économie bénéficient de financements prioritaires et de liens étroits avec le secteur privé, renforçant leur visibilité dans les enquêtes. En revanche, la sociologie (6,3 %) et le droit (4,7 %) souffrent d’une faible intégration dans les politiques nationales de recherche. Le CERES, pionnier dans les années 1960, a vu son influence décliner face à la préférence pour les études utilitaristes et les bureaux d'études internationaux.

*Les réseaux académiques jouent également un rôle important :* les disciplines comme l'économie s'appuient sur des réseaux transnationaux solides, notamment avec la France, facilitant leur participation à des enquêtes. À l'opposé, la sociologie tunisienne, bien que dynamique, reste fragmentée et moins connectée aux circuits internationaux de recherche. Une correspondance se dessine avec le poids numérique des étudiants et les logiques de carrière. Le management et l'économie attirent massivement les étudiants en raison de leurs débouchés dans le secteur privé et les organisations internationales, entraînant mécaniquement une augmentation du vivier de chercheurs. À l'inverse, la sociologie et le droit, perçus comme moins lucratifs, forment moins de doctorants, les étudiants privilégiant des parcours professionnalisants qui reflètent une tendance nationale à l'utilitarisme éducatif.

*Les diplômés formés à l'étranger ont un poids significatif* : les filières économiques et managériales sont surreprésentées parmi les Tunisiens formés en Europe, notamment en France, qui reviennent ensuite enseigner ou faire de la recherche en Tunisie, reproduisant ainsi les hiérarchies disciplinaires importées. Les spécificités tunisiennes, entre héritage colonial et néolibéralisme académique, se révèlent également. Après 1960, la Tunisie a privilégié les sciences perçues comme "moteurs de développement", marginalisant les sciences humaines et sociales jugées trop théoriques. Ce biais historique persiste dans les structures actuelles. De plus, l'influence des bailleurs internationaux, avec des programmes de recherche financés par l'UE ou la Banque mondiale, cible souvent des thématiques économiques ou environnementales, renforçant la surreprésentation de certaines disciplines.

Figure 49 : Répartition des chercheurs par discipline

* 1. Logiciels, bibliothèques, soutien technique : où en est la satisfaction des chercheurs ?

Dans l'ensemble, bien que certains éléments montrent un niveau de satisfaction acceptable, plusieurs domaines nécessitent une attention particulière. La faible de satisfaction dans des domaines critiques, comme l'accès aux sources primaires et aux services de prêt interbibliothèques, indique des lacunes qui doivent être abordées pour améliorer l'expérience des chercheurs et favoriser un environnement de recherche plus productif. Des initiatives visant à renforcer l'accès aux ressources et à améliorer le soutien technique pourraient contribuer à répondre aux besoins identifiés. L’analyse des réponses concernant la satisfaction des chercheurs par rapport à la disponibilité de divers éléments dans leur établissement révèle des tendances intéressantes et des préoccupations notables :

* La satisfaction à l'égard des logiciels anti-plagiat est relativement élevée, avec 21,3 % des répondants se déclarant très satisfaits et 26,3 % plutôt satisfaits. Cependant, une part non négligeable, soit 21,3 %, exprime une insatisfaction, ce qui souligne un besoin d'amélioration dans l'accès ou la fonctionnalité de ces outils.
* Concernant les logiciels de recherche, la situation est plus nuancée. Alors que 19,7 % des répondants se déclarent très satisfaits, 21,3 % se disent très insatisfaits. Cette dichotomie met en évidence une disparité dans l'accès ou la formation à ces outils, ce qui peut entraver la qualité de la recherche.
* L'accès aux données des bibliothèques électroniques est perçu comme relativement satisfaisant, avec 20,5 % des répondants très satisfaits. Cependant, 14,3 % expriment une insatisfaction, indiquant qu'il pourrait y avoir des lacunes dans l'accessibilité ou la diversité des ressources proposées. Les services de prêt interbibliothèques affichent un taux d'insatisfaction de 25,5 %. Cela suggère que les chercheurs rencontrent des difficultés dans l'accès à des documents essentiels, ce qui peut freiner leur recherche et leur productivité.

Figure 50 : Évaluation de la satisfaction sur la disponibilité des ressources en établissement

Par rapport à l’accès aux sources primaires d'information et de données :le faible niveau de satisfaction dans ce domaine, avec 28,4 % des répondants très insatisfaits, souligne une problématique majeure. L'accès limité aux sources primaires peut sérieusement compromettre la qualité des recherches menées.

Le soutien informatique montre des résultats mitigés, avec 20,5 % des participants très satisfaits, mais également 21,3 % très insatisfaits. Cela indique une nécessité d'améliorer le support technique pour les chercheurs. En ce qui concerne les ordinateurs et les imprimantes, les niveaux de satisfaction sont variés. Tandis que 28,4 % des répondants sont très satisfaits des ordinateurs, 21,3 % sont insatisfaits des imprimantes, ce qui peut nuire à l'efficacité du travail quotidien.En ce qui concerne l’espace de travail : 28,4 % des répondants se déclarant très insatisfaits.

* 1. Renforcement des capacités de recherche : entre satisfaction et défis institutionnels majeurs

L'analyse de la satisfaction des chercheurs vis-à-vis de la consolidation des capacités de recherche révèle des forces et des faiblesses importantes au sein des établissements. Bien que certains domaines montrent un degré de satisfaction acceptable, plusieurs aspects nécessitent des améliorations significatives. Il est capital pour les institutions de recherche de prendre en compte ces retours afin de renforcer le soutien aux chercheurs, d'améliorer la communication et d'assurer que les ressources et formations répondent aux besoins réels de la communauté académique. Une approche proactive dans ces domaines peut contribuer à une meilleure expérience pour les chercheurs et, par conséquent, à une amélioration globale de la qualité de la recherche.

L'examen de la satisfaction des chercheurs concernant le renforcement des capacités de recherche au sein de leur institution révèle des dynamiques significatives qui méritent une attention particulière. Les résultats mettent en lumière des points de satisfaction, mais également des domaines critiques nécessitant des améliorations :

* *Évaluation éthique de la recherche : A*vec 28,3 % des répondants très satisfaits et 10,5 % très insatisfaits, l'évaluation éthique est un domaine où une majorité semble apprécier les efforts institutionnels. Cela peut refléter une sensibilisation croissante à l'importance de l'éthique dans la recherche, bien que la part d'insatisfaits indique qu'il reste des lacunes à combler, notamment en matière de formation et de ressources.
* *Programmes d'échange d'apprentissage institutionnels :* La satisfaction à l'égard des programmes d'échange est relativement faible, avec 28,3 % des répondants insatisfaits. Cela souligne un besoin urgent d'améliorer ces programmes pour favoriser une meilleure collaboration et enrichir les expériences d'apprentissage. L'absence de tels échanges peut limiter les opportunités de l’évolution professionnelle et d'enrichissement des connaissances.
* *Échange interdisciplinaire :* L'échange interdisciplinaire est un domaine où la satisfaction est modérée. Bien que 12,8 % des chercheurs soient très satisfaits, une proportion significative (20,5 %) se déclare insatisfaite. Cela suggère que les initiatives visant à favoriser la collaboration entre disciplines ne sont pas suffisamment efficaces, ce qui peut freiner l'innovation et la diversité des approches en recherche.
* *Langue étrangère (anglais):* La maîtrise de l'anglais est essentielle pour la recherche internationale. Les résultats indiquent une satisfaction mitigée, avec 22,4 % des répondants insatisfaits. Cela soulève des questions sur le soutien institutionnel pour l'apprentissage des langues, qui est vital pour accéder à des publications et collaborer à l'échelle mondiale.
* *Contrôle et suivi des résultats de la formation* : La satisfaction est relativement faible dans ce domaine, avec 28,3 % des chercheurs insatisfaits. Un manque de suivi peut entraîner une perception que les formations ne répondent pas aux besoins réels des chercheurs, ce qui peut diminuer leur efficacité et leur motivation à participer.
* *Communication et sensibilisation*: La communication institutionnelle joue un rôle clé dans le succès des initiatives de renforcement des capacités. Les résultats montrent une insatisfaction notable, ce qui peut indiquer un manque de clarté concernant les ressources disponibles et les opportunités de formation. Une communication efficace est essentielle pour engager les chercheurs et les inciter à participer activement.
* *Rédaction et outils de recherche :* La rédaction et l'accès à des outils de recherche sont des domaines où les chercheurs expriment une satisfaction variable. Les taux d'insatisfaction indiquent qu'il existe des besoins non satisfaits en matière de ressources et de formation, ce qui peut avoir un impact direct sur la qualité des travaux de recherche.
* *Gestion de la recherche et conception de la recherche :* Ces deux domaines montrent également des niveaux de satisfaction mitigés. Les chercheurs semblent avoir besoin de plus de soutien pour gérer efficacement leurs projets de recherche et concevoir des études robustes. Cela pourrait impliquer des formations supplémentaires et un accompagnement de la part de l'institution.

Figure 51 : Le degré de satisfaction à l'égard des institutions dans les domaines du renforcement des capacités de recherche

* 1. Investissement formation = qualité recherche : le chainon manquant

L'analyse de la durée de la formation à la recherche révèle des certains acquis, mais aussi des lacunes importantes dans l'accès à des programmes éducatifs adéquats pour les chercheurs. Pour améliorer la qualité de la recherche et soutenir le développement professionnel, il est essentiel que les institutions renforcent leurs efforts en matière de formation, en offrant des programmes plus longs et plus accessibles. Cela favorisera non seulement l'acquisition de compétences, mais également l'engagement et la motivation des chercheurs, contribuant ainsi à un environnement de recherche plus dynamique et innovant.

L'analyse des données sur la durée de la formation à la recherche dont les répondants ont bénéficié au cours des trois dernières années révèle des insights importants sur l'engagement et les opportunités de développement professionnel des chercheurs. Le tableau indique une répartition des durées de formation, qui mérite une exploration approfondie :

* Prévalence des Formations Courtes (0-2 semaines)

Avec 52,5 % des répondants signalant avoir bénéficié de 0 à 2 semaines de formation, il est évident que la majorité des chercheurs a eu un accès limité à des opportunités de formation approfondies. Cette situation peut résulter de plusieurs facteurs, tels que des contraintes de temps, un manque de programmes disponibles, ou une perception que la formation n'est pas nécessaire pour leur carrière de recherche. Ce faible niveau de formation peut avoir des conséquences sur la qualité des recherches menées, car des compétences essentielles peuvent ne pas être adéquatement développées.

* Formations de Courte Durée (3-5 semaines et 6-9 semaines)

Les chercheurs ayant bénéficié de 3 à 5 semaines de formation représentent 19,3 %, tandis que ceux ayant eu entre 6 et 9 semaines sont à 11 %. Bien que ces chiffres soient plus encourageants que ceux des formations très courtes, ils indiquent néanmoins que moins de 30 % des chercheurs ont accès à une formation qui pourrait leur permettre d'approfondir leurs compétences et d'améliorer leurs pratiques de recherche. Ces durées de formation, bien que meilleures que l'absence totale, restent insuffisantes pour acquérir des compétences complexes en matière de recherche.

* Formations Plus Longues (10-15 semaines et 15 semaines et plus)

Seuls 4,4 % des répondants ont bénéficié de 10 à 15 semaines de formation, tandis que 12,9 % ont eu accès à plus de 15 semaines. Ces chiffres révèlent que très peu de chercheurs participent à des programmes de formation substantiels. Cela pourrait indiquer une priorité insuffisante accordée à la formation au sein de l'institution ou une insuffisance des ressources allouées à de tels programmes.

Figure 52 : Durée de la formation à la recherche sur les trois dernières années (en semaines)

Parmi les implications possibles de cette situation on peut souligner le manque de compétences. En effet, la majorité des chercheurs ayant reçu peu ou pas de formation pourrait signifier un déficit de compétences nécessaires pour mener des recherches de haute qualité. Cela peut limiter leur capacité à rester compétitifs sur le plan académique et à produire des recherches innovantes.

L’autre implication possible est le besoin d’investir dans la Formation. Il est important que les institutions reconnaissent l'importance d'investir dans des programmes de formation à la recherche. Des formations plus longues et plus fréquentes pourraient permettre aux chercheurs de renforcer leurs compétences méthodologiques, d'améliorer leur compréhension des enjeux éthiques et d'accroître leur capacité à utiliser des outils de recherche avancés.

Enfin, il faut signaler les effets sur l'engagement et la motivation. Un accès limité à la formation peut également affecter la motivation et l'engagement des chercheurs. Ceux qui ne se sentent pas soutenus dans leur développement professionnel peuvent être moins enclins à s'investir dans leurs projets de recherche, ce qui pourrait avoir des répercussions sur la productivité et la satisfaction au travail.

* 1. Encadrer l'avenir : L'engagement des chercheurs dans la supervision des doctorants

L'examen des données concernant le nombre de doctorants supervisés par les répondants offre un aperçu précieux sur la charge de travail et l'engagement des chercheurs dans la formation des nouvelles générations de chercheurs. Le tableau révèle des tendances intéressantes qui méritent d'être analysées en profondeur comme suit :

* Absence de supervision (0 doctorants)

Avec 37,3% des répondants déclarant ne superviser aucun doctorant, il est évident qu'une proportion significative de chercheurs n'est pas impliquée dans l'encadrement doctoral. Il s’agit probablement de chercheurs appartenant au Corps B.

* Supervision légère (1-3 Doctorants)

La catégorie 1-3 doctorants représente 21,3% des répondants. Bien que ce chiffre soit plus encourageant, il indique que la majorité des chercheurs n’est pas pleinement engagée dans le tutorat. Cela peut signifier que ces chercheurs ont des engagements variés, rendant difficile la supervision de plusieurs doctorants simultanément.

* Supervision modérée (4-6 doctorants)

Avec 28,6 % des répondants supervisant entre 4 et 6 doctorants, cette catégorie montre un niveau d'engagement plus substantiel. Superviser plusieurs doctorants nécessite des ressources et un investissement en temps, ce qui peut être un indicateur de l'expérience et de la reconnaissance académique de ces chercheurs.

* Supervision élevée (7-9 doctorants)

La catégorie 7-9 doctorants, avec 8,8% des répondants, montre que quelques chercheurs sont très impliqués dans le tutorat. Superviser un nombre aussi élevé de doctorants peut être extrêmement exigeant, nécessitant des compétences exceptionnelles en gestion du temps et en mentorat. Ces chercheurs ont probablement un impact significatif sur leur domaine, formant plusieurs futurs chercheurs.

* Supervision très élevée (10-15 doctorants et plus)

Avec seulement 3,3% des répondants supervisant 10 doctorants ou plus, ce groupe est très restreint.

Ces chercheurs sont souvent des figures de proue dans leur domaine, reconnus pour leur expertise et leur capacité à encadrer de nombreux étudiants. Cependant, la supervision d’un grand nombre de doctorants (qui n’est plus autorisée dans les universités tunisiennes d’ailleurs) peut entraîner des risques de surcharge de travail, ce qui pourrait affecter la qualité de l’encadrement et la santé mentale du chercheur.

Figure 53 : Chercheurs habilités à encadrer des doctorants ?

Figure 54 : Nombre de doctorants supervisés par les chercheurs

* 1. Renforcer l'excellence : Améliorer l'évaluation par les pairs dans la recherche

L'évaluation par les pairs est un élément fondamental du processus académique, garantissant la qualité et la rigueur des recherches. L'analyse des niveaux de satisfaction concernant différents aspects de cette évaluation révèle des insights importants sur les perceptions des chercheurs et les domaines nécessitant des améliorations. Ceci couvre plusieurs aspects comme :

* *L’évaluation éthique des propositions de recherche :* Avec 25,3% des répondants indiquant une satisfaction (satisfaits et très satisfaits), il ressort que la majorité des chercheurs est satisfaite des processus d'évaluation éthique. Cependant, 9,3% se disent très insatisfaits, ce qui souligne une préoccupation concernant la rigueur et l'application des normes éthiques dans la recherche. Ce domaine nécessite une attention particulière, car une évaluation éthique adéquate est essentielle pour maintenir l'intégrité de la recherche et renforcer la confiance du public.
* *L’accès à un mentorat et à des conseils adaptés :* La satisfaction concernant l'accès à un mentorat et à des conseils réguliers est modérée, avec 22,6% des répondants satisfaits et 11,1% très insatisfaits. Cela indique qu'un nombre significatif de chercheurs ne bénéficie pas d'un soutien adéquat dans leurs projets, ce qui peut impacter leur développement professionnel. Le mentorat est crucial pour guider les chercheurs, en particulier les plus jeunes, et pour favoriser un environnement d'apprentissage collaboratif. L'absence de conseils réguliers peut entraîner des sentiments d'isolement et de frustration.
* *L’évaluations par les pairs et commentaires constructifs :* Concernant l'accès à des évaluations par les pairs et des commentaires constructifs, 22,7% des répondants se disent satisfaits, tandis que 9,3% sont très insatisfaits. Ce résultat suggère que, bien que de nombreux chercheurs reçoivent des retours utiles, il existe aussi une proportion notable qui ne trouve pas ces évaluations suffisamment constructives ou pertinentes. Des évaluations de qualité sont essentielles pour le développement des chercheurs, car elles permettent d'identifier les points à améliorer et d'orienter les recherches futures.

Figure 55 : Satisfaction des chercheurs concernant les processus d'évaluation par les pairs

* 1. Soutien administratif à la recherche : un frein à l'innovation scientifique ?

L'analyse du soutien administratif disponible pour la recherche met en lumière des zones d'insatisfaction qui pourraient nuire à la productivité des chercheurs. Bien que certains aspects du soutien soient jugés satisfaisants, il est essentiel que les institutions prennent des mesures pour renforcer leur soutien administratif, en particulier en matière d'embauche de personnel et de préparation de propositions. En améliorant ces services, les institutions peuvent créer un environnement de recherche plus efficace et favorable, propice à l'innovation et à la réussite académique.

Figure 56 : Satisfaction des chercheurs concernant le soutien administratif disponible pour mener à bien leurs missions dans leurs institutions

L'évaluation du soutien administratif disponible pour mener à bien la recherche au sein d'une institution ou d'un centre de recherche est capitale pour comprendre l'efficacité des processus de recherche et le bien-être des chercheurs. Le tableau présente différents aspects du soutien administratif, chacun ayant des implications significatives sur la capacité des chercheurs à réaliser leurs projets. Ces aspects se déclinent comme suit :

* *Accès à un soutien pour l'embauche de personnel de recherche*: Avec 19,1% des répondants se déclarant très insatisfaits, il est évident qu'une part significative des chercheurs éprouve des difficultés à obtenir le soutien nécessaire pour l'embauche de personnel de recherche. Bien que 21,6% soient satisfaits, cette insatisfaction peut avoir des conséquences directes sur la productivité et la qualité des projets, car un personnel de recherche adéquat est essentiel pour mener à bien des travaux complexes. Un manque de soutien dans ce domaine peut entraîner des retards dans les projets et une surcharge de travail pour les chercheurs.
* *Soutien pour la rédaction et l'élaboration de propositions :* Concernant le soutien à la rédaction et à l'élaboration de propositions, 18,4% des répondants sont insatisfaits, tandis que 24% se disent satisfaits. Bien que la majorité semble reconnaître l'efficacité de ce soutien, la proportion d'insatisfaits indique qu'il existe des lacunes dans l'accompagnement des chercheurs lors de la préparation de propositions. Cela est particulièrement préoccupant, car une rédaction efficace est cruciale pour le succès des demandes de financement et la présentation des projets de recherche.
* Soutien administratif pour la planification et l'exécution de la recherche :

Le soutien administratif pour la planification et l'exécution de la recherche montre une satisfaction plus notable, avec 20,6% des répondants satisfaits et 20,9% très satisfaits. Cependant, 16,8% des chercheurs restent insatisfaits. Cela souligne l'importance d'un soutien administratif efficace pour garantir que les projets de recherche soient bien planifiés et exécutés. Un manque de soutien dans ce domaine peut conduire à des inefficacités et à des frustrations, impactant la qualité globale des recherches.

Les résultats indiquent un besoin urgent d'améliorer le soutien administratif à tous les niveaux. Des initiatives devraient être mises en place pour former le personnel administratif afin qu'il puisse mieux répondre aux besoins des chercheurs, en particulier en matière d'embauche de personnel et de rédaction de propositions. Il serait bénéfique d'allouer davantage de ressources au soutien administratif, notamment en augmentant le personnel dédié à ces tâches. Cela pourrait inclure la création de services spécialisés pour aider les chercheurs à naviguer dans les processus administratifs complexes.

* 1. Science sociale et éthique : Où en sommes-nous ?

L'analyse de la satisfaction concernant les pratiques d'évaluation éthique de la recherche en sciences sociales révèle des domaines de force, mais aussi des lacunes importantes. En améliorant l'accès à l'information et en renforçant le soutien du comité d'éthique, les institutions peuvent créer un environnement de recherche plus éthique et responsable, favorisant ainsi la confiance et l'intégrité dans la communauté académique.

L'évaluation éthique est un aspect fondamental de la recherche en sciences sociales, garantissant la protection des participants et l'intégrité des travaux. L'analyse des niveaux de satisfaction concernant les pratiques actuelles dans ce domaine au sein de l'établissement révèle des points critiques à considérer :

* *Accès à l'information sur la publication en libre accès :* Avec 25,4% des répondants se déclarant satisfaits, il est encourageant de constater que de nombreux chercheurs apprécient l'accès à l'information sur la publication en libre accès. Cependant, 11,7% se disent très insatisfaits, indiquant une préoccupation quant à la disponibilité ou à la clarté des informations. Un accès adéquat à ces ressources est essentiel pour promouvoir la diffusion des recherches et assurer que les travaux atteignent un public plus large.
* *Accès à l'information sur les matériaux protégés par le droit d'auteur :* La satisfaction concernant l'accès à des informations sur l'utilisation des matériaux protégés est modérée, avec 9,9% des répondants insatisfaits. Bien que certains chercheurs trouvent les ressources utiles, d'autres peuvent avoir du mal à naviguer dans les complexités des droits d'auteur, ce qui pourrait limiter leur capacité à utiliser des ressources pertinentes pour leurs travaux. Une meilleure communication sur ces questions pourrait aider à atténuer ces préoccupations.
* *Accès à l'information sur les informations personnelles collectées*: Le niveau de satisfaction relativement bas (22,4 % d'insatisfaits) concernant l'accès à l'information sur l'utilisation des données personnelles collectées souligne un problème sérieux. Les chercheurs doivent être bien informés sur les réglementations et les pratiques éthiques entourant la collecte de données personnelles pour protéger les droits des participants. Un manque d'information dans ce domaine, particulièrement en sociologie et en psychologie, ou le travail avec des personnes vulnérables peut mener à des violations éthiques et à des conséquences juridiques.
* *Accès au comité d'éthique de la recherche et retours constructifs*: Avec 20,6% de satisfaction et 12,9% d'insatisfaction, l'accès au contrôle d’éthique et aux retours constructifs est un domaine où des améliorations sont nécessaires. Une communication plus proactive par les OSC professionnelles et des délais de réponse améliorés pourraient renforcer la confiance des chercheurs dans le processus d'évaluation.

Figure 57 : Le niveau de satisfaction concernant les pratiques actuelles d'évaluation éthique.

Dans cette perspective, il est essentiel que les institutions renforcent l'accès à l'information concernant les pratiques de publication, les droits d'auteur et la gestion des données personnelles. Cela pourrait inclure des ateliers, des guides en ligne et des sessions de formation. Bien qu’il n’existe pas de comité d’éthique dans le sens stricte du terme, les acteurs censés jouer ce rôle devrait jouer un rôle plus actif dans la sensibilisation et le soutien aux chercheurs. Une approche plus collaborative pourrait améliorer la qualité des recherches tout en assurant le respect des normes éthiques. Les institutions devraient mettre en place des mécanismes de feedback pour évaluer régulièrement la satisfaction des chercheurs concernant les pratiques d'évaluation éthique. Cela leur permettrait de s'adapter aux besoins des chercheurs et d'améliorer constamment leurs processus.

* 1. Temps dédié à la recherche : Entre engagement et surcharge – Comment optimiser l'équilibre ?

L'analyse du pourcentage de temps consacré à la recherche révèle des tendances significatives concernant l'engagement des chercheurs. Bien que la majorité consacre un temps raisonnable à la recherche, il existe des opportunités d'amélioration pour soutenir ceux qui sont moins engagés, tout en veillant à ce que ceux qui sont fortement impliqués puissent gérer leur charge de travail de manière durable. En adoptant une approche proactive, les institutions peuvent favoriser un environnement de recherche plus productif et équilibré. L'évaluation du pourcentage de temps consacré à la recherche au cours des trois dernières années offre des informations précieuses sur l'engagement des chercheurs et les défis auxquels ils font face. Le graphique présente une répartition des réponses qui mérite une analyse approfondie :

* *Absence de temps consacré à la recherche (0%) :* Avec seulement 2,4% des répondants indiquant qu'ils n'ont consacré aucun temps à la recherche, il est rassurant de constater que la majorité des chercheurs sont impliqués dans des activités de recherche. Cependant, cette donnée pourrait également indiquer des chercheurs qui se concentrent principalement sur d'autres responsabilités, telles que l'enseignement ou l'administration.
* *Engagement minimal (1-20%)*:Le groupe ayant consacré entre 1 et 20% de leur temps à la recherche représente 12,5%. Ce faible pourcentage peut refléter des contraintes de temps importantes, où les chercheurs jonglent avec des responsabilités multiples. Cela pourrait également entraîner une frustration, car un engagement minimal à la recherche peut limiter les opportunités de publication et de développement professionnel.
* *Engagement modéré (20-40% et 40-60%)*:Les catégories 20-40% et 40-60% affichent des proportions similaires, avec respectivement 21,9% et 21,2% des répondants. Cela montre que près de la moitié des chercheurs consacre un temps modéré à la recherche. Ces niveaux d'engagement suggèrent un équilibre raisonnable entre les différentes obligations, mais également un potentiel d'amélioration. Les chercheurs dans cette tranche pourraient bénéficier de plus de soutien pour maximiser leur temps de recherche et améliorer leur productivité.
* *Engagement élevé (60-80%)*: Le groupe ayant consacré entre 60 et 80% de leur temps à la recherche représente 26,6%, ce qui est le pourcentage le plus élevé. Cela indique que ces chercheurs sont fortement engagés dans leurs projets de recherche, ce qui est positif pour la production académique et l'innovation. Cependant, une telle charge de travail peut également entraîner un risque d'épuisement professionnel, soulignant l'importance d'un équilibre sain entre recherche et autres responsabilités.
* *Engagement très élevé (80-100%)*: Enfin, 15,3% des chercheurs consacrent 80 à 100% de leur temps à la recherche. Bien que cela montre un engagement exceptionnel, cela peut également poser des questions concernant la durabilité et la gestion du stress. Les chercheurs dans cette catégorie peuvent nécessiter un soutien supplémentaire pour gérer leur charge de travail et maintenir leur bien-être.

Les résultats suggèrent qu'il est important d'encourager un équilibre entre les responsabilités d'enseignement, d'administration et de recherche. Les institutions devraient envisager des mesures pour alléger la charge de travail des chercheurs afin de leur permettre de se concentrer davantage sur leurs projets de recherche. Il est, aussi, essentiel que les institutions offrent un soutien accru, telles que des formations, des ressources et des opportunités de collaboration, pour aider les chercheurs à maximiser leur temps de recherche et à surmonter les obstacles. Enfin, les institutions devraient surveiller les niveaux de charge de travail des chercheurs et mettre en place des mécanismes de feedback pour évaluer leur bien-être. Cela pourrait inclure des évaluations régulières des charges de travail et des opportunités de discussion sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

Figure 58 : Le temps consacré par chercheur à la conduite de recherches au cours des trois dernières années

* 1. La majorité des chercheurs manque de temps : Comment repenser l’équilibre enseignement/recherche ?

L'analyse des perceptions concernant la suffisance du temps consacré à la recherche révèle des préoccupations majeures au sein de la communauté académique. La majorité des chercheurs ressentent une pression qui limite leur capacité à mener des recherches de qualité. Pour améliorer cette situation, il est essentiel de prendre des mesures pour réévaluer les charges de travail, renforcer le soutien et créer un environnement propice à la recherche. En agissant sur ces fronts, les institutions peuvent favoriser un engagement plus profond et une production de recherche plus riche et significative.

L'examen des réponses concernant la suffisance du temps consacré à la recherche met en lumière des préoccupations importantes au sein de la communauté académique. Le graphique indique que 68,3% des répondants estiment que le temps qu'ils consacrent à la recherche n'est pas suffisant, tandis que seulement 31,7% affirment le contraire :

* *Insatisfaction majoritaire*: Le fait que près de 70% des chercheurs jugent leur temps de recherche insuffisant souligne une problématique significative. Cette insatisfaction peut découler de plusieurs facteurs :
  + *Charge de travail équilibrée :* Beaucoup de chercheurs jonglent avec des responsabilités d'enseignement, d'administration et d'engagements divers, ce qui réduit le temps disponible pour la recherche.
  + *Pression pour publier :* Dans un environnement académique de plus en plus compétitif, la pression pour publier et obtenir des financements peut également intensifier le sentiment que le temps alloué à la recherche est insuffisant.
  + *Les autorisations préalables :* Perçus avant tout comme des fonctionnaires, les chercheurs universitaires, en particulier, ne peuvent mener aucune activité extérieure sans l'accord préalable de leur administration. Cette lourdeur administrative (la procédure peut prendre dans certains cas plusieurs mois), incite nombre d'entre eux à travailler dans l'ombre ou à renoncer à toute initiative.
* *Conséquences sur la productivité et la qualité*: L’insuffisance perçue du temps consacré à la recherche peut avoir plusieurs conséquences :
  + *Impact sur la qualité des travaux :* Un temps de recherche limité peut nuire à la qualité des projets, entraînant des résultats moins rigoureux ou des publications incomplètes.
  + *Démotivation :* Les chercheurs peuvent ressentir de la frustration et un manque de motivation, ce qui peut affecter leur engagement et leur satisfaction professionnelle.
* Satisfaction relativement élevée parmi les satisfaits :

Bien que 31,7% des répondants estiment que leur temps de recherche est suffisant, il est important d'explorer pourquoi ces chercheurs se sentent ainsi. Ces chercheurs peuvent bénéficier d'une meilleure gestion de leur temps, d'un soutien institutionnel adéquat, ou bien avoir des responsabilités moins lourdes en matière d'enseignement et d'administration. Ils pourraient également avoir développé des stratégies efficaces pour maximiser leur temps de recherche, ce qui leur permet de se sentir satisfaits de leur engagement.

Les résultats indiquent un besoin urgent pour les institutions de réévaluer les charges de travail des chercheurs, en tenant compte de la nécessité d’un équilibre entre enseignement, administration et recherche. Des ajustements pourraient permettre d’augmenter le temps consacré à la recherche. Il est déterminant que les institutions offrent un soutien accru pour aider les chercheurs à gérer leur temps de manière efficace. Cela pourrait inclure des formations sur la gestion du temps, la priorisation des tâches et des outils pour améliorer la productivité.

Figure 59 : La suffisance du temps consacré à la recherche

* 1. Seuls 10% des chercheurs croient à un organisme national : Le grand flou institutionnel des sciences sociales

La gouvernance de la recherche en sciences sociales en Tunisie présente un paradoxe saisissant. D'un côté, le pays dispose d'institutions comme le CERES, conçu pour jouer un rôle central dans le domaine de la RSS. De l'autre, l’enquête révèle que seulement 10,8% des chercheurs tunisiens identifient correctement l’existence d’une structure nationale, tandis que 28,3% nient carrément qu'un tel organisme national existe. Plus troublant encore, 61% des répondants n'ont tout simplement pas répondu à la question, comme si l'existence même d'une structure de gouvernance de la recherche ne faisait pas partie de leurs préoccupations scientifiques.

Cette méconnaissance généralisée n'est pas sans conséquences. Elle dessine les contours d'un écosystème de recherche fragmenté, où les chercheurs évoluent souvent en solitaires, développant des projets en marge des cadres institutionnels, ignorant parfois les mécanismes de soutien existants. Les jeunes talents, faute de perspectives claires, sont nombreux à tourner leurs regards vers l'étranger. Les travaux, pourtant riches et pertinents pour le contexte tunisien, peinent à influencer les politiques publiques ou à trouver écho dans la société. Cette situation interroge profondément sur l'efficacité de la communication institutionnelle et sur la place réelle accordée aux sciences sociales dans le paysage scientifique national.

Pourtant, des solutions existent pour renverser cette tendance. Une institution comme le CERES pourrait se repositionner comme un véritable chef d'orchestre de la recherche en sciences humaines et sociales, à condition de clarifier ses missions, d'améliorer sa visibilité et de renforcer ses liens avec les universités et les laboratoires. La création d'un portail unique d'information sur la recherche en Tunisie, l'organisation de rencontres régulières avec la communauté scientifique, le développement de programmes attractifs pour les jeunes chercheurs constitueraient autant de pistes concrètes pour reconstruire la confiance et l'engagement des chercheurs. Un effort particulier devrait également être fait pour faciliter l'accès aux données et sources documentaires, souvent dispersées et difficiles d'accès.

Au-delà des aspects techniques, c'est toute une dynamique qu'il s'agit de recréer. En développant des partenariats solides avec les ministères et institutions publiques, en ouvrant des espaces de dialogue permanents entre chercheurs et décideurs, en valorisant davantage les travaux scientifiques auprès du grand public, la recherche en sciences sociales pourrait retrouver sa place légitime dans le débat public et dans le processus de développement du pays.

La Tunisie dispose d'un potentiel scientifique remarquable et d'une communauté de chercheurs compétents et engagés. En modernisant sa gouvernance de la recherche, en améliorant la transparence et en donnant des moyens adéquats à ses institutions scientifiques, le pays pourrait non seulement retenir ses talents, mais aussi s'affirmer comme un pôle de recherche régional de premier plan. Dans un contexte de transformations sociales accélérées, où les sciences sociales ont plus que jamais leur mot à dire, cette réforme apparaît moins comme une option que comme une nécessité stratégique pour l'avenir du pays

Figure 60 : Présence d'un organisme national de supervision de la recherche en sciences sociales

* 1. Les attentes des chercheurs à l'égard d'un éventuel organisme national

Selon les résultats de l'enquête, les chercheurs tunisiens formulent des attentes précises quant au rôle et aux missions d'un éventuel organisme national de recherche en sciences sociales. Premièrement, les chercheurs aspirent à une institution dotée d'une réelle légitimité scientifique, capable de définir une stratégie nationale de recherche cohérente. "Aujourd'hui, chacun travaille dans son coin", constate un sociologue de l'Université de Tunis. "Nous avons besoin d'une vision commune et de priorités claires.". Deuxièmement, les chercheurs expriment le besoin d'une interface efficace entre la recherche et les pouvoirs publics. "Nos travaux restent trop souvent confinés dans les bibliothèques universitaires", regrette un économiste. L'organisme idéal jouerait donc un rôle de médiation, permettant de mieux faire entendre la voix des sciences sociales dans le débat public et les processus de décision politique. Enfin, la dimension internationale apparaît comme un enjeu capital. Les chercheurs tunisiens souhaitent une institution capable de faciliter les collaborations avec les réseaux scientifiques étrangers et de promouvoir la recherche tunisienne à l'international. "Nous avons beaucoup à apporter, mais nous manquons de visibilité", explique un historien.

Pourtant, Cet organisme de régulation existe bel et bien : Le système tunisien d'évaluation de la recherche scientifique s'articule autour du CNEARS, une instance dont l'importance stratégique mérite une analyse approfondie. En examinant ses mécanismes de fonctionnement, ses impacts et ses défis, on peut mieux comprendre sa place dans l'écosystème national de recherche, qui est pourtant mal connue.

Le CNEARS s'inscrit dans un cadre réglementaire complexe où il doit concilier plusieurs missions fondamentales. Relevant du ministère de l’enseignement supérieur et de la recherche scientifique, son mandat couvre à la fois l'évaluation ex ante des projets de recherche et l'analyse ex post des résultats obtenus. Cette double temporalité d'intervention lui confère un rôle particulier dans le cycle de la politique scientifique nationale.

Les évaluations du CNEARS, qui couvre certains projets en sciences sociales, comme ceux menés par le CERES sur le terrorisme, influencent directement :

* L'allocation des ressources financières
* La labellisation des unités de recherche
* L'orientation stratégique des établissements

Cet impact se mesure particulièrement dans les domaines prioritaires identifiés par les plans nationaux de recherche (PNR), où les recommandations du comité ont contribué à recentrer les efforts sur des thématiques à fort potentiel socio-économique.

S'il y a un mérite à cette enquête de perception, c'est qu'elle a démontré que cet effort n'est pas bien communiqué au public des chercheurs. L’analyse quantitative des perceptions révèle des attentes claires de la part des chercheurs. Ils envisagent un organisme capable de garantir une évaluation éthique solide, de formuler des lignes directrices et de fournir des outils et des ressources pour améliorer la qualité de la recherche. En répondant à ces attentes, un tel organisme pourrait jouer un rôle déterminant dans le développement et la rigueur des sciences sociales.

L'examen des réponses concernant le rôle potentiel d'un organisme de recherche national en sciences sociales met en lumière les attentes et les priorités des chercheurs. Les résultats révèlent des perspectives variées sur les fonctions que cet organisme pourrait exercer comme :

* *Évaluation éthique de la recherche*: Efficacité perçue (51,1% efficace et très efficace) : Une majorité des répondants estime qu'un organisme devrait jouer un rôle clé dans l'évaluation éthique des recherches. Cela souligne l'importance accordée à la protection des participants et à l'intégrité des recherches, reflet d'une préoccupation croissante pour les normes éthiques dans le domaine.
* *Mise en œuvre de la politique nationale de recherche*: Efficacité perçue (22,2% efficace) : Bien que moins de répondants considèrent ce rôle comme très efficace, une part significative voit l'importance d'un organisme dans l'alignement des objectifs de recherche sur les priorités nationales. Cela pourrait aider à garantir que les recherches menées soient pertinentes et répondent aux besoins sociétaux.
* *Offre d'un espace pour les objectifs de recherche*: Efficacité perçue (20,9% efficace) : La création d'un espace pour définir les objectifs de recherche et les priorités en sciences sociales est perçue comme un rôle important. Cela pourrait favoriser la collaboration entre chercheurs et parties prenantes, assurant que les recherches soient orientées vers des résultats significatifs.
* *Fourniture d'informations pour améliorer la qualité*: Efficacité perçue (22,3% efficace) : Les chercheurs estiment qu'un organisme devrait fournir des informations et des ressources pour améliorer la qualité des recherches. Cela montre une demande pour un soutien accru en matière de méthodologie et de bonnes pratiques.
* *Développement d'outils et de protocoles*: efficacité perçue (25,7% efficace) : La nécessité de développer des outils et des protocoles adaptés aux recherches en sciences sociales est largement reconnue. Les chercheurs souhaitent des ressources concrètes pour faciliter leur travail, ce qui pourrait également contribuer à l'harmonisation des pratiques au sein du domaine.
* *Élaboration de lignes directrices*: Efficacité perçue (20,6% efficace) : La création de lignes directrices pour les recherches en sciences sociales est également considérée comme un rôle essentiel. Cela pourrait aider à standardiser les approches méthodologiques et à assurer la rigueur des travaux.

Le fort soutien pour un rôle d'évaluation éthique souligne la nécessité d'un organisme qui puisse assurer le respect des normes éthiques, renforçant ainsi la confiance dans la recherche en sciences sociales. Les résultats indiquent qu'un organisme pourrait jouer un rôle déterminant dans l'alignement des recherches aux priorités nationales, ce qui nécessite une collaboration étroite avec les décideurs et les institutions. Les chercheurs attendent des outils et des ressources qui les aident à améliorer la qualité de leurs travaux. La création de formations et de ressources en ligne pourrait répondre à ce besoin.

Figure 61 : Efficacité de l’organisme dans des domaines connexes

* 1. Les perceptions des chercheurs sur la politique nationale en sciences sociales

L'analyse des réponses concernant la politique nationale en sciences sociales révèle des pistes intéressantes pour renforcer le dialogue entre les institutions et les chercheurs. L'enquête montre que 11% des chercheurs connaissent l'existence de cette politique, tandis que 22,8% pensent qu'elle n'existe pas. La majorité (66,3%) n'a pas répondu, ce qui suggère surtout un besoin d'améliorer l'information et la communication sur ce sujet.

Figure 62 : Existence d’une politique nationale liée à la recherche en sciences sociales ?

Ces résultats indiquent qu'il serait bénéfique de mieux faire connaître les orientations nationales en Tunisie en matière de recherche. Une meilleure diffusion de ces informations pourrait aider les chercheurs à aligner leurs travaux sur les priorités du pays et à identifier plus facilement les opportunités de financement et de collaboration.

Plusieurs mesures pourraient être envisagées : organiser des rencontres régulières entre institutions et chercheurs, créer des supports d'information clairs et accessibles, ou encore intégrer cette dimension dans les formations doctorales. Ces actions permettraient de renforcer les synergies entre les différents acteurs du système de recherche.

A terme, une meilleure connaissance des politiques nationales par l'ensemble de la communauté scientifique contribuerait à donner plus de visibilité et d'impact aux recherches en sciences sociales, tout en facilitant leur contribution au développement du pays. Il s'agit donc pour la Tunisie, d'un enjeu important, mais où des progrès significatifs peuvent être réalisés grâce à un effort concerté de communication et de dialogue entre le DGRS au ministère de l’enseignement supérieur et de la recherche scientifique et les acteurs clés de la recherche universitaires et associative.

* 1. Évaluer l'efficacité de la politique de recherche en sciences sociales : forces et faiblesses à surmonter

L'analyse de l'efficacité de la politique de recherche en sciences sociales révèle des points forts, notamment en matière d'examen éthique et de communication de la mission. Cependant, des lacunes importantes persistent dans des domaines critiques tels que le financement et l'alignement sur les priorités nationales. Ces résultats soulignent la nécessité d'améliorer les aspects moins efficaces pour maximiser l'impact de la politique de recherche sur la qualité et la pertinence des travaux en sciences sociales.

Figure 63 : Evaluation de l’efficacité de la politique de recherche

L'évaluation de l'efficacité de la politique de recherche dans divers domaines fournit des aperçus importants sur son impact et ses lacunes. Elle inclut les fonctions/priorités suivantes :

* *Procéder à un examen éthique des propositions de recherche*: Une majorité des répondants (46,5 %) jugent cette fonction efficace ou très efficace. Cela démontre une reconnaissance de l'importance de l'évaluation éthique dans la recherche, indiquant que la politique est perçue comme un outil utile pour assurer la protection des participants.
* *Assurer la supervision des institutions de recherche*: Ici, 45,3% des répondants estiment que la supervision est efficace. Cela suggère que les chercheurs voient une valeur dans la régulation et le suivi des institutions, ce qui pourrait renforcer la confiance dans les recherches menées.
* *Définir des processus clairs d'évaluation de la recherche*: La perception de l'efficacité dans ce domaine est plus mitigée, avec 39,9% des répondants considérant que les processus sont efficaces. Cela souligne un besoin d'amélioration dans la clarté et la transparence des critères d'évaluation.
* *Financer la recherche*: La perception de l'efficacité du financement est relativement faible, avec seulement 29,9% des répondants le jugeant efficace. Cela indique une préoccupation quant aux ressources disponibles, signalant un besoin urgent d’augmenter le soutien financier pour les projets de recherche.
* *Promouvoir la recherche en sciences sociales*: Dans ce domaine, 30,6% des chercheurs estiment que la politique est efficace. Cela suggère que, bien qu'il y ait des efforts pour promouvoir les sciences sociales, il reste encore du chemin à parcourir pour renforcer la visibilité et l'impact de cette recherche.
* *S'aligner sur les priorités nationales*: La perception de l'efficacité dans l'alignement avec les priorités nationales est encore plus faible, avec seulement 23,9 % des répondants considérant cela comme efficace. Cela met en évidence un écart potentiel entre les travaux de recherche et les besoins stratégiques du pays.
* *Communiquer sa stratégie et sa mission*: Enfin, 55,5% des répondants jugent cette fonction efficace ou très efficace. Cela indique que la communication de la stratégie et de la mission de la politique est perçue comme un point fort, ce qui est essentiel pour engager les chercheurs et les parties prenantes.
  1. Le Mentorat en recherche : Un Soutien important à renforcer pour les chercheurs

L'analyse de l'accès aux mentors de recherche révèle des tendances significatives dans le soutien dont bénéficient les chercheurs. Bien qu'une proportion notable ait accès à des mentors, une part importante reste sans ce soutien, ce qui peut entraver leur développement professionnel. En renforçant les initiatives de mentorat et en sensibilisant les chercheurs, les institutions peuvent favoriser un environnement de recherche plus collaboratif et enrichissant.

Figure 64 : L’accès à des mentors de recherche

L'examen des réponses concernant l'accès à des mentors de recherche met en lumière des aspects capitaux du soutien à la recherche.L'analyse de ces réponses révèle que 40 % des chercheurs ont accès à des mentors de recherche, soulignant ainsi l'importance capitale que joue le mentorat, qu'il soit formel ou informel, dans le développement professionnel des chercheurs. Ces mentors offrent des conseils, des ressources et un soutien moral, éléments essentiels pour naviguer efficacement dans le paysage complexe de la recherche.

Cependant, près de 34,5% des répondants indiquent qu'ils n'ont pas accès à de tels mentors, soulevant des préoccupations quant aux défis que ces chercheurs pourraient rencontrer dans leur parcours professionnel. L'absence de mentorat peut restreindre leurs opportunités d'apprentissage et de développement, ce qui pourrait diminuer la qualité de leur travail.

De plus, 25,5% des chercheurs ne se prononcent pas sur la question, ce qui peut refléter une incertitude quant à la définition du mentorat ou une méconnaissance des ressources disponibles. Cette proportion élevée de réponses non exprimées met en lumière un besoin urgent de sensibilisation sur le mentorat.

Dans ce contexte, l'importance du mentorat devient d'autant plus évidente. Le fait que 40% des chercheurs en bénéficient montre que ce soutien peut favoriser le partage de connaissances et d'expériences, contribuant ainsi à améliorer la qualité de la recherche.

* 1. Mentorat : le soutien aux chercheurs

L'analyse des réponses révèle une satisfaction mitigée à l'égard du système de mentorat actuel. Si certains domaines, comme le développement personnel et l'orientation professionnelle, montrent des niveaux de satisfaction relativement positifs, d'autres, comme la rédaction académique et l'apprentissage par projet, mettent en évidence des lacunes importantes. Ces résultats soulignent la nécessité d'améliorer la qualité et l'efficacité du mentorat afin de mieux répondre aux besoins des chercheurs et de renforcer leur développement professionnel.

Figure 65 : Satisfaction à l'égard du système de mentorat actuel dans les domaines concernés

L’évaluation de la satisfaction des chercheurs concernant le système de mentorat dans plusieurs domaines met en lumière des perceptions variées sur son efficacité :

* *Développement personnel :* la satisfaction dans ce domaine est modérée, avec 25 % des répondants jugeant le mentorat efficace. Cependant, 20,1 % le considèrent comme inefficace, indiquant un besoin d'amélioration. Cela montre que, bien que certains chercheurs trouvent du soutien, d'autres estiment que le mentorat ne répond pas pleinement à leurs besoins en matière de développement personnel.
* *Rédaction académique*: Concernant la rédaction académique, 21,1 % des chercheurs se déclarent satisfaits, tandis que 18,8 % expriment une insatisfaction. Ce résultat suggère que, bien que des mentors puissent offrir des conseils, beaucoup de chercheurs ne reçoivent pas l'aide nécessaire pour perfectionner leurs compétences en rédaction.
* *Apprentissage par projet : P*our l'apprentissage par projet, 21,1 % des répondants jugent le mentorat efficace, mais une proportion significative (16,7 %) le trouve inefficace. Cela indique que, même si certains mentors soutiennent bien les projets, d'autres pourraient ne pas être suffisamment impliqués ou compétents dans ce domaine.
* *Retour constructif sur la recherche*: Ici, 23,9 % des chercheurs estiment que le retour constructif est efficace, tandis que 16,5 % le considèrent comme inefficace. Cela révèle un certain niveau de satisfaction, mais aussi un besoin d'amélioration pour assurer des retours plus constructifs et utiles.
* *Orientation professionnelle*: Dans le domaine de l'orientation professionnelle, 25,3 % des répondants trouvent le mentorat efficace, alors que 15,7 % le jugent inefficace. Cela indique que, bien que certains mentors soient capables de guider les chercheurs dans leur parcours professionnel, d'autres ne parviennent pas à fournir le soutien escompté.
  1. Mesurer l'impact : La connaissance des citations par les chercheurs

L'analyse des réponses concernant la connaissance du nombre de citations des documents publiés révèle des tendances significatives sur l'engagement des chercheurs avec leur propre travail. Bien qu'une part des chercheurs ait une bonne connaissance de leurs citations, une proportion importante reste dans l'incertitude, soulignant la nécessité de sensibilisation et de formation. En renforçant cette compréhension, les institutions peuvent mieux soutenir les chercheurs dans leur parcours professionnel et améliorer la reconnaissance de leur impact dans le domaine académique

L'examen des réponses à la question de savoir si les chercheurs connaissent le nombre de citations de leurs documents publiés révèle des informations importantes sur leur engagement avec leurs travaux et la reconnaissance de leur impact. La répartition des réponses est comme suit :

* **Oui (33,8%) :** Un tiers des chercheurs affirme connaître le nombre de citations de leurs publications. Cela indique un certain niveau d'engagement avec leur propre recherche et une volonté de mesurer leur impact dans le domaine. La connaissance des citations peut également être perçue comme un indicateur de reconnaissance académique, ce qui est essentiel pour le développement de leur carrière.
* **Non (25,0%) :** Près d'un quart des répondants ne savent pas combien de fois leurs travaux ont été cités. Cela soulève des questions quant à l'attention portée à leurs contributions et à la manière dont ces chercheurs évaluent leur impact dans le milieu académique.
* **Pas de réponse (41,3%)** : Une proportion significative des répondants (plus de 41%) n’a pas exprimé d’opinion sur la question. Ce chiffre élevé indique un manque de clarté ou d'intérêt concernant la mesure des citations, ce qui pourrait refléter une méconnaissance des outils disponibles pour suivre l'impact de leurs publications.

Figure 66 : Connaissance du nombre de citations des documents publiés (indépendamment de la source)

Le fait qu'un nombre relativement faible de chercheurs soit conscient de leurs citations (33,8 %) peut signaler un engagement académique limité. La connaissance des citations est cruciale pour évaluer le succès d'une recherche et peut influencer les opportunités de financement et de collaboration. Pour ceux qui ne savent pas combien de fois leurs travaux ont été cités, il existe un risque de manquer des opportunités de développement professionnel. Comprendre l'impact de leurs publications peut aider les chercheurs à mieux orienter leurs futurs travaux et à identifier les domaines nécessitant une attention étendue. Enfin, la proportion élevée de réponses "pas de réponse" indique un besoin urgent de sensibilisation sur l'importance de suivre les citations. Cela pourrait impliquer une formation sur les outils et les ressources disponibles pour mesurer l'impact des publications, tels que Google Scholar, Scopus ou Web of Science.

* 1. Accès aux ressources de recherche : Etat des lieux et perspectives d'amélioration

L'analyse des réponses concernant l'accès aux ressources de recherche met en lumière des tendances significatives sur la situation des chercheurs. Bien qu'une proportion notable ait accès à ces ressources, un tiers reste sans soutien, et une part importante n'a pas exprimé d'opinion. En améliorant l'accès et en sensibilisant les chercheurs, les institutions peuvent renforcer la qualité et l'impact de la recherche, tout en favorisant un environnement de soutien et de collaboration. L'évaluation des réponses à la question concernant l'accès aux ressources de recherche révèle des insights importants sur la situation des chercheurs.

L'analyse des réponses révèle que 40,5 % des chercheurs affirment avoir accès aux ressources de recherche. Cette proportion significative indique que presque la moitié des chercheurs bénéficie des outils et matériels nécessaires pour mener à bien leurs travaux, un accès essentiel pour le développement de projets de recherche de qualité et pour maintenir leur compétitivité dans un environnement académique en constante évolution.

En revanche, près de 29,3% des chercheurs déclarent ne pas avoir accès à ces ressources. Cette situation soulève des préoccupations quant aux défis auxquels ces chercheurs pourraient faire face pour réaliser efficacement leurs travaux. L'absence d'accès aux ressources peut en effet limiter leur capacité à innover et à produire des recherches de qualité.

Par ailleurs, une part importante des répondants, soit 30,3%, n’a pas exprimé d’opinion sur la question. Ce chiffre élevé pourrait indiquer une incertitude concernant la définition des ressources de recherche ou un manque de clarté sur leur disponibilité. Cela peut également refléter une indifférence ou un désengagement vis-à-vis de l'accès à ces ressources, suggérant un besoin d'amélioration dans la communication autour des outils disponibles.

Le fait que 40,5% des chercheurs aient accès à des ressources souligne l'importance de ces outils dans le succès de la recherche. Un accès adéquat peut permettre aux chercheurs de mieux réaliser leurs projets, d'améliorer la qualité de leurs travaux et d'augmenter leur visibilité académique.

Pour ceux qui ne disposent pas de ressources, les conséquences peuvent être significatives. L'absence de soutien matériel et informationnel peut entraver leur capacité à effectuer des recherches rigoureuses et pertinentes, limitant ainsi leur impact.

Enfin, la proportion élevée de réponses "pas de réponse" souligne un besoin de sensibilisation concernant les ressources disponibles. Il est essentiel d'informer les chercheurs sur les outils et le soutien accessibles pour maximiser leur potentiel de recherche.

Figure 67 : Chercheurs enregistrés dans une base de données ou une base de données de recherche internationale

* 1. Open source scientifique : Comment convertir les 30% de réfractaires?

L'analyse des réponses concernant la part de la production en open source met en lumière des tendances préoccupantes. Bien qu'une partie notable des chercheurs soit ouverte à l'idée de partager leurs travaux, la majorité ne s'engage pas pleinement dans des pratiques open source. En améliorant la sensibilisation et en fournissant un soutien adéquat, les institutions peuvent favoriser une adoption plus large de l'open source, ce qui pourrait enrichir la recherche et accroître son impact. L’examen des réponses concernant la part de la production en open source parmi les chercheurs révèle des tendances significatives sur l'engagement envers l'open source dans le milieu académique.

En examinant les réponses, il est notable qu'une proportion significative de 30 % des répondants n’indique qu’aucune de leur production n'est en open source. Cette situation suscite des interrogations sur les obstacles qui pourraient entraver l'adoption de ces pratiques. Parmi les raisons potentielles, on retrouve des préoccupations relatives à la protection de la propriété intellectuelle, ainsi qu'un manque de sensibilisation aux avantages que l'open source peut offrir, tant en termes de collaboration que de visibilité dans la recherche

En poursuivant l'examen des réponses, il est révélateur que 35 % des chercheurs rapportent que seulement 1 à 20 % de leur production est en open source. Bien que cela indique une certaine ouverture à l'idée de partager leurs travaux, ce chiffre demeure relativement bas, suggérant que la majorité des chercheurs ne s'engagent pas pleinement dans des pratiques open source.

De plus, un petit groupe de chercheurs, représentant 12% et 12,5%, estime que 20 à 60% de leur production est en open source. Ces résultats montrent qu'une minorité significative adopte des pratiques plus ouvertes, mais cela reste une part limitée du total.

Enfin, très peu de chercheurs, soit 4,5% et 6%, déclarent que 60% ou plus de leur production est en open source. Cela met en lumière une réticence générale à embrasser pleinement l'open source, même parmi ceux qui semblent favorables à cette approche.

La forte proportion de chercheurs n'ayant aucune production en open source, ainsi que ceux se limitant à 1-20%, suggère des obstacles importants à l'adoption de l'open source. Cela pourrait inclure des préoccupations concernant la visibilité, le contrôle sur le contenu, ou un manque de soutien institutionnel. En ne partageant pas leurs travaux en open source, les chercheurs pourraient manquer des opportunités de collaboration, d'innovation et de reconnaissance. L'open source peut renforcer la visibilité de la recherche et améliorer son impact en permettant à d'autres de construire sur des travaux existants. Enfin, les résultats soulignent un besoin urgent de sensibilisation sur les avantages de l'open source. Informer les chercheurs sur comment et pourquoi partager leur travail en open source peut potentiellement réduire les réticences et encourager une plus grande adoption de ces pratiques.

Figure 68 : La part estimée par chercheur en “open source” dans sa production

* 1. Perspectives de carrière en recherche : Entre espoirs et réalités

L'examen des réponses concernant la perception des chercheurs sur les opportunités de carrière révèle des sentiments contrastés. En effet, seulement 27,3% des répondants estiment qu'il existe des opportunités de carrière attrayantes dans leur domaine. Ce chiffre, bien qu'indiquant un certain optimisme, reste relativement faible et suggère une vision mitigée des perspectives de développement professionnel.

Parallèlement, près de 28,5% des chercheurs expriment un sentiment inverse, affirmant ne pas percevoir de telles opportunités. Cette insatisfaction soulève des préoccupations sur les défis auxquels ils font face, tels que la concurrence croissante, le manque de financement ou des conditions de travail jugées peu favorables.

De plus, une part significative des répondants, soit 44,3%, n’a pas fourni de réponse à cette question. Ce chiffre élevé pourrait indiquer une incertitude ou un désengagement vis-à-vis de leur évolution professionnelle, suggérant que beaucoup de chercheurs ne sont pas pleinement conscients des possibilités qui pourraient s'offrir à eux, ou qu'ils se sentent indifférents à leur avenir dans le milieu académique.

Ces résultats soulignent l'importance d'améliorer la sensibilisation aux diverses opportunités de carrière qui existent pour les chercheurs. Les institutions doivent jouer un rôle actif en informant les chercheurs sur les différentes voies professionnelles et en renforçant le soutien institutionnel. En effet, pour promouvoir un environnement de recherche dynamique et motivant, il est essentiel d'améliorer les conditions de travail et les possibilités de financement, afin de rendre les carrières en recherche plus attractives et viables

Figure 69 : L’existence “ou non” d’un sentiment d’opportunités de carrière pour les chercheurs

* 1. Les obstacles à la motivation et à la reconnaissance

L'analyse des réponses concernant les incitations liées à une carrière de chercheur révèle des préoccupations marquées sur des aspects essentiels tels que la sécurité de l'emploi, la reconnaissance sociale et les récompenses financières. Ces résultats soulignent la nécessité d'améliorer les conditions de travail et d'accroître la visibilité et la reconnaissance des chercheurs pour rendre cette carrière plus attrayante et satisfaisante. L'évaluation des incitations globales associées à une carrière de chercheur révèle des perspectives variées sur plusieurs aspects :

* *Sécurité de l'emploi*:Concernant la sécurité de l'emploi, 10,5% des répondants se déclarent très insatisfaits, tandis que 11,5% sont insatisfaits. En revanche, 28,3% des chercheurs expriment une satisfaction, mais 25,5% restent plutôt insatisfaits. Ces résultats indiquent une préoccupation générale au sujet de la stabilité professionnelle, avec une part notable de chercheurs qui ne se sentent pas en sécurité dans leurs postes.
* *Notoriété et reconnaissance sociale :* en ce qui concerne la notoriété et la reconnaissance sociale, 15,5% des répondants se disent très insatisfaits, et 13,3% insatisfaits. Cependant, 20,8% expriment une satisfaction. Ces chiffres montrent que bien que certains chercheurs apprécient la reconnaissance dans le milieu académique, une part significative ressent un manque de visibilité et d’appréciation pour leur travail.
* *Récompenses financières*: Les récompenses financières suscitent également des sentiments partagés. Un peu plus de 37,5% des répondants se déclarent très insatisfaits, et 19,4% sont plutôt insatisfaits. En revanche, seulement 14,3% se disent satisfaits. Cela met en lumière une insatisfaction généralisée quant aux compensations financières, ce qui pourrait influencer l'attractivité de la carrière de chercheur.
* *Pas de réponse*: enfin, une proportion significative des répondants a choisi de ne pas répondre à certaines questions, ce qui pourrait refléter une incertitude ou un désengagement vis-à-vis des incitations liées à leur carrière.

Figure 70 : Appréciation des incitations globales liées à une carrière de chercheur

* 1. Motiver les chercheurs : Comment combler le fossé des 41% de non-réponses ?

L'analyse des réponses concernant l'appréciation des incitations globales liées à la production de recherche révèle des résultats significatifs. Environ 33,8% des chercheurs estiment que ces incitations sont adéquates pour encourager leur travail. Cela suggère qu'une partie d'entre eux ressent un soutien, peut-être grâce à des programmes de financement, des ressources institutionnelles ou des opportunités de collaboration jugées bénéfiques.

Cependant, 25,0% des participants expriment des préoccupations quant à l'efficacité de ces incitations, laissant entendre qu'il existe des lacunes dans le soutien offert. Cela pourrait indiquer un manque de financement, de reconnaissance ou de ressources nécessaires pour mener à bien leurs projets de recherche.

Un point particulièrement notable est la proportion élevée de 41,3% de non-réponses. Cela peut refléter plusieurs facteurs : un manque de clarté sur les incitations disponibles, rendant difficile leur évaluation pour certains chercheurs, ou une indécision face à des expériences variées. Cette situation souligne l'importance d'améliorer la communication autour des programmes d'incitation.

Ces résultats mettent en lumière la nécessité d'agir pour renforcer la motivation des chercheurs. En prenant en compte les préoccupations exprimées et en s'efforçant de répondre aux attentes, les institutions peuvent non seulement améliorer la qualité et la quantité de la recherche, mais aussi optimiser l'engagement des chercheurs. Des initiatives ciblées pour recueillir davantage de retours d'information et clarifier les incitations disponibles pourraient jouer un rôle clé dans ce processus

Figure 71 : Appréciation des incitations globales liées à la production de la recherche

1. DIFFUSION DE LA RECHERCHE : COLLABORER POUR UN IMPACT ACCRU

La diffusion de la recherche consiste à faire connaître les produits, les résultats et les outputs d’un travail scientifique. Il ne suffit pas de mener des recherches ; encore faut-il que ces travaux soient accessibles et compréhensibles pour le public cible, notamment pour les chercheurs, les décideurs et la société en général. Une recherche non diffusée est, en quelque sorte, un travail sans existence publique. Elle perd son impact potentiel et ne contribue pas au corpus de connaissances partagé.

La diffusion joue un rôle important dans l'avancement des sciences sociales. En rendant les résultats accessibles, on favorise l'échange d'idées, l'innovation et l'application des connaissances dans différents domaines. La communication des résultats influence directement les politiques publiques, les pratiques professionnelles et la sensibilisation des citoyens à des enjeux sociétaux. Par exemple, l’usage des outils de communication permet une diffusion rapide et interactive des résultats de recherche. Il facilite la création de communautés autour de thématiques spécifiques, favorisant ainsi les échanges entre chercheurs et le grand public**.** Les revues scientifiques restent un vecteur traditionnel mais essentiel. Elles garantissent une évaluation par les pairs et assurent la qualité des travaux diffusés. Cependant, l'accès à certaines publications peut être limité, ce qui pose la question de l'inclusivité dans la diffusion. Enfin, les collaborations, et les rencontresoffrent des espaces de discussion et de partage autour des résultats de recherche. Elles permettent aux chercheurs de présenter leurs travaux, de recevoir des retours et d'établir des collaborations. La diffusion de la recherche est désormais un critère fondamental dans l'évaluation des sciences sociales. Les organismes d'évaluation prennent en compte la visibilité et l'impact des travaux scientifiques. Cela inclut non seulement le nombre de publications mais aussi la manière dont celles-ci sont partagées et discutées dans la sphère publique.

* 1. Pourquoi les chercheurs tunisiens collaborent-ils sept fois plus avec leurs universités qu'avec des OSC nationales ou des agences internationales ?

L'analyse des réponses met en évidence une prédominance des collaborations avec des acteurs nationaux, notamment les universités et les organisations à but non lucratif. Les partenariats internationaux sont également présents, mais leur portée pourrait être élargie. En renforçant les collaborations avec des agences internationales, les chercheurs pourraient bénéficier d'un soutien supplémentaire et accroître l'impact de leurs travaux. Cette dynamique souligne l'importance de la coopération intersectorielle et internationale dans le développement de recherches pertinentes et applicables.

L’examen des résultats concernant la collaboration des chercheurs avec divers acteurs des secteurs révèle des tendances intéressantes dans les dynamiques de recherche.

* *Universités nationales*: la plus grande proportion de chercheurs, soit 51,5 %, indique travailler avec des universités nationales. Ce chiffre met en lumière l'importance des institutions académiques locales dans le paysage de la recherche. La collaboration avec ces établissements permet non seulement de renforcer les capacités locales, mais aussi de favoriser des échanges fructueux d'idées et de ressources au sein du pays. Cette connexion souligne également la pertinence des universités nationales dans le soutien des projets de recherche et dans le développement de solutions adaptées aux besoins locaux.
* *Organisations/institutions nationales à but non lucratif*: *e*n deuxième position, 37 % des chercheurs déclarent collaborer avec des organisations ou institutions nationales à but non lucratif. Ce type de partenariat peut offrir des perspectives uniques et des ressources supplémentaires, contribuant ainsi à enrichir les projets de recherche. Les organisations à but non lucratif jouent souvent un rôle clé dans l'application pratique des recherches, en mettant l'accent sur des problématiques sociales et environnementales.
* *Universités internationales*: Près de 40,3 % des chercheurs affirment travailler avec des universités internationales. Cette collaboration internationale est cruciale pour l’échange de connaissances et l’accès à des ressources globales. Elle permet également d’étendre l’impact des recherches au-delà des frontières nationales, favorisant ainsi une approche plus globale des problématiques étudiées.
* *Organisations/institutions internationales à but non lucratif :* Enfin, 29% des répondants indiquent collaborer avec des organisations ou institutions internationales à but non lucratif. Ce type de collaboration peut offrir des opportunités significatives pour aborder des questions mondiales et renforcer l’impact des recherches à l’échelle internationale. Cependant, la proportion relativement plus faible par rapport aux autres catégories peut suggérer des défis dans l’établissement de ces partenariats, tels que des différences de priorités ou des obstacles logistiques.
* *Agences internationales* : A l’autre extrémité du spectre, seulement 7,3% des chercheurs déclarent collaborer avec des agences internationales. Ce chiffre indique une opportunité manquée pour de nombreux chercheurs, car la collaboration avec ces agences pourrait apporter un soutien financier et des ressources précieuses, tout en renforçant la capacité d’action sur des projets à grande échelle.

Figure 72 : Institutions avec lesquelles les chercheurs collaborent

* 1. Près de 40% des chercheurs jugent les décideurs accessibles… contre seulement 30% pour les groupes vulnérables

L’analyse des réponses met en avant une perception générale d’accessibilité pour de nombreux groupes, bien que des barrières subsistent. Les décideurs politiques et les chercheurs non-universitaires semblent bénéficier d'une reconnaissance accrue, tandis que des efforts supplémentaires sont nécessaires pour améliorer l'implication des groupes vulnérables et des femmes. Cette dynamique souligne l'importance d'élargir l'engagement dans les discussions sur la recherche afin de garantir une représentation diversifiée et équitable des voix au sein de la communauté académique et au-delà.

L'analyse des réponses concernant l'implication de divers groupes dans les discussions sur la recherche révèle des perceptions variées quant à l'accessibilité et à l'engagement des différents acteurs, à savoir :

* *Les membres individuels de la communauté*: Une part significative, soit 34,0 %, considère que l'implication des membres individuels de la communauté est plutôt accessible. Cependant, 17,2 % estiment que leur participation est plutôt inaccessible. Ce contraste suggère que, bien qu'il y ait une ouverture à l'inclusion de ces membres, des obstacles subsistent, pouvant résulter d'un manque d'information ou de ressources.
* *Les groupes et associations de communautés*: Pour les groupes et associations de communautés, 30,5 % des répondants jugent leur implication accessible ou plutôt accessible. Toutefois, 18,3 % estiment qu’ils sont plutôt inaccessibles. Cela indique une perception positive, mais également une reconnaissance des défis qui peuvent entraver leur participation active.
* *Les décideurs politiques :* *E*n ce qui concerne les décideurs politiques, 40,0 % des chercheurs les perçoivent comme plutôt accessibles, tandis que 11,5 % les considèrent comme très inaccessibles. Cette perception pourrait mettre en lumière une certaine confiance des chercheurs dans leur capacité à engager des discussions constructives avec ces acteurs clés, bien que des barrières subsistent.



* *Les groupes vulnérables*: Pour les groupes vulnérables, 30,6% des répondants les jugent accessibles, tandis que 6,1% les trouvent très inaccessibles. Cela souligne une certaine reconnaissance de l'importance de l'inclusion, bien que des efforts supplémentaires soient nécessaires pour garantir leur voix dans les discussions de recherche.
* *Les femmes*: La situation des femmes dans les discussions sur la recherche est révélatrice, avec 35,6% des répondants considérant leur implication comme plutôt accessible. Cependant, 10,6% estiment que leur participation est très inaccessible. Cela indique des progrès vers l'inclusion, mais également la nécessité de renforcer les efforts pour surmonter les obstacles persistants.
* *Chercheurs non-universitaires : Concernant* les chercheurs non-universitaires, 40,0 % des répondants les perçoivent comme accessibles, tandis que 11,5 % les jugent inaccessibles. Ce résultat souligne l'importance de ces chercheurs dans le paysage de la recherche et la reconnaissance croissante de leur contribution.
* *Universités affiliées à tous les niveaux académiques : Enfin, pour les universités de tous les niveaux académiques, 23,5 % des chercheurs considèrent leur implication comme accessible, tandis que 20,0 %* les trouvent plutôt inaccessibles. Ce mélange d'opinions reflète les défis associés à l'engagement des institutions académiques, qui peuvent parfois sembler éloignées des préoccupations communautaires.

Figure 73 : Évaluation de l'implication des différents groupes dans la gouvernance de la recherche

Au total, les résultats montrent une tendance générale vers une ouverture à la collaboration, avec une majorité de chercheurs s'engageant au moins occasionnellement avec des personnes extérieures à leur institution. Cependant, il existe encore une fraction non négligeable de chercheurs qui n'explorent pas ces opportunités. Pour maximiser l'impact de la recherche, il serait bénéfique d'encourager davantage d'interactions entre institutions, facilitant ainsi l'accès à des ressources et à des expertises diversifiées. Cette dynamique pourrait non seulement enrichir les projets de recherche, mais aussi contribuer à créer des réseaux de collaboration plus robustes et intégrés

L’examen des réponses à la question sur la fréquence de collaboration avec des personnes extérieures à l'institution de recherche révèle des tendances intéressantes quant aux pratiques de collaboration parmi les chercheurs :

* *Collaboration « parfois » : La catégorie la plus représentée est celle des chercheurs qui collaborent « parfois » avec des personnes extérieures, atteignant 37,9 %*. Ce résultat indique qu'une majorité significative des répondants s'engage occasionnellement dans des collaborations externes. Cela peut traduire une volonté d'échanger des idées et de partager des ressources, tout en maintenant un ancrage solide dans leur institution. Cette fréquence de collaboration suggère également une flexibilité dans les approches de recherche, permettant aux chercheurs d'accéder à des expertises diverses sans pour autant en faire une pratique systématique.
* *Collaboration "fréquemment*" : Vingt pour cent des répondants déclarent collaborer fréquemment avec des personnes extérieures. Ce chiffre, bien que moins élevé que celui de la catégorie "parfois", indique que certains chercheurs ont intégré les collaborations externes dans leur méthodologie de travail. Cette pratique régulière peut enrichir leurs projets de recherche, en favorisant des échanges fructueux et en ouvrant des perspectives nouvelles. Elle démontre également une reconnaissance de l'importance des réseaux de recherche au-delà des frontières institutionnelles.
* *Collaboration « régulièrement » : Une proportion de 14,7 %* des chercheurs affirme collaborer régulièrement. Cela souligne qu'un certain nombre d'entre eux établissent des partenariats soutenus avec des acteurs extérieurs à leur institution. Cette régularité dans les collaborations peut être le signe d'une intégration stratégique des échanges interinstitutionnels dans leur travail, renforçant ainsi l'impact de leurs recherches.
* *Collaboration « rarement » et « jamais » : Du côté des réponses indiquant une collaboration « rare » (15,3 %) ou « jamais » (5,6 %)*, il est évident que certains chercheurs restent moins engagés dans les collaborations externes. Ces chiffres peuvent refléter des obstacles tels que des contraintes de temps, un manque de ressources ou une préférence pour travailler au sein de leur propre institution. Cela pourrait également indiquer une culture de recherche qui privilégie l'autonomie plutôt que le travail collaboratif.

Figure 74 : Pratiques de coopération scientifique au-delà des frontières institutionnelles

* 1. Former les chercheurs à mieux communiquer : la clé pour des sciences plus visibles

Dans l'ensemble, l'analyse des réponses montre que, bien qu'une proportion significative de chercheurs reconnaisse l'importance des formations en communication, beaucoup n'ont pas eu accès à des opportunités suffisantes pour développer ces compétences. Pour améliorer l'impact des recherches, il serait bénéfique d'encourager davantage de formations en communication, afin de doter les chercheurs des outils nécessaires pour partager leurs travaux de manière efficace et engageante. L'examen des réponses concernant le nombre de formations en communication auxquelles les chercheurs ont participé au cours des trois dernières années révèle des tendances significatives :

* *Aucune formation (0)*:Une proportion de 18,5 % des répondants indique qu'ils n'ont participé à aucune formation en communication. Ce chiffre soulève des préoccupations quant à la préparation des chercheurs à communiquer efficacement leurs travaux. L'absence de formation pourrait limiter leur capacité à partager leurs recherches avec un public plus large, à collaborer efficacement ou à obtenir du financement.
* *1 à 2 Formations (1-2) :* La majorité des chercheurs, représentant 35,5%, a assisté à 1 ou 2 formations en communication. Ce résultat indique une certaine reconnaissance de l'importance de ces compétences, mais suggère également que beaucoup n'ont pas eu l'occasion de se former de manière approfondie. Une formation limitée peut entraver le développement de compétences essentielles pour la diffusion des résultats de recherche et l'engagement avec divers publics.
* *3 à 4 Formations (3-4) : E*nviron 23,8% des répondants ont participé à 3 ou 4 formations. Ce chiffre montre que certains chercheurs s'engagent activement dans le développement de leurs compétences en communication. Une formation régulière dans ce domaine peut renforcer leur capacité à communiquer de manière claire et efficace, ce qui est capital pour l'impact de leur recherche.
* *5 Formations ou plus : Seuls 13% des chercheurs ont* suivi 5 formations ou plus. Cette proportion relativement faible suggère que bien qu'il existe une volonté d'améliorer les compétences en communication, peu de chercheurs s'engagent dans un développement continu dans ce domaine. Cela pourrait indiquer des limites en termes de temps, de ressources ou d'opportunités de formation.
* *Pas de réponse :* enfin, 9,3 % des répondants n'ont pas fourni de réponse. Ce chiffre peut refléter un manque d'engagement envers le sujet ou une incertitude sur la question.

Figure 75 : Nombre de Formations en Communication Participées au Cours des 3 Dernières Années

* 1. Et si les chercheurs savaient chercher... mais pas partager ?

L’analyse des résultats montre que, bien que les formations en communication aient apporté une certaine valeur, des domaines clés nécessitent des améliorations. Une attention particulière devrait être portée sur les compétences en rédaction et en présentation, afin d'assurer que les chercheurs soient bien équipés pour communiquer efficacement leurs travaux. En renforçant ces formations, on peut espérer améliorer la qualité de la communication scientifique et l'impact des recherches.

L’évaluation des formations en communication par rapport à plusieurs compétences clés révèle des perceptions variées parmi les chercheurs :

* *Compétences en matière d’organisation d’événements*: Concernant les compétences en matière d'organisation d'événements, 20,2 % des répondants se déclarent satisfaits, tandis que 24,2 % sont plutôt satisfaits. Cependant, 17,9 % expriment une insatisfaction. Ces résultats montrent qu'il existe une reconnaissance des bénéfices de la formation, mais également des lacunes qui pourraient être améliorées pour mieux préparer les chercheurs à organiser des événements.
* *Compétences en matière de vulgarisation* : Pour les compétences en vulgarisation, 22,5 % des participants se disent satisfaits, et 23,8 % sont plutôt satisfaits. Toutefois, 18,1 % font état d'une insatisfaction. Cela indique que bien que la formation ait apporté des éléments utiles, il reste un besoin d'amélioration pour renforcer la capacité des chercheurs à communiquer leurs travaux à un public non spécialisé.
* *Compétences en matière de présentation*: En ce qui concerne les compétences de présentation, 18,1% des chercheurs se déclarent satisfaits, avec 24,2% plutôt satisfaits. Cependant, 8,6% sont très insatisfaits. Cela souligne l'importance d'améliorer les formations pour garantir que les chercheurs acquièrent des compétences solides en présentation, essentielles pour partager leurs travaux de manière impactante.
* *Rédaction de travaux de recherche*: Enfin, en matière de rédaction de travaux de recherche, 14,3% des répondants se disent satisfaits, tandis que 11,4% sont très insatisfaits. Ce résultat indique une perception mitigée quant à la valeur de la formation dans ce domaine crucial. La rédaction est une compétence fondamentale pour les chercheurs, et son insatisfaction peut avoir des répercussions sur la qualité des publications.
* *Pas de réponse :* Une proportion notable de répondants n’a pas fourni de réponse, ce qui peut refléter un manque d'engagement ou d'expérience avec les formations.

Figure 76 : Évaluation de la Satisfaction des Formations en Communication

* 1. Engagement des chercheurs : Tendances de participation aux événements scientifiques

L'analyse des données concernant la participation des chercheurs à des événements scientifiques au cours des trois dernières années révèle des tendances intéressantes. Pour les conférences ou séminaires scientifiques en dehors de leur région, près de la moitié des répondants, soit 49,5%, ont assisté à un ou deux événements. Cela indique un intérêt modéré pour des occasions de partage de connaissances au-delà de leurs frontières géographiques. Parallèlement, 33,6% des chercheurs ont participé à trois ou quatre événements, montrant qu'une partie d'entre eux s'engage activement dans des forums scientifiques. Un petit groupe, représentant 7,5%, a même assisté à cinq événements ou plus, témoignant d'un engagement significatif dans leur domaine. Cependant, 5,5% des participants n'ont pas fourni de réponse, ce qui soulève des questions sur l'accessibilité ou la visibilité de ces événements.

En ce qui concerne la participation à des conférences ou séminaires dans d'autres institutions de leur pays, les résultats sont similaires. Ici, 49,6% des chercheurs ont assisté à un ou deux événements, ce qui montre une forte inclination à s'engager localement. Seuls 15,3% ont participé à trois ou quatre événements, tandis que 5,7% ont assisté à cinq événements ou plus. Cela montre qu'il existe un niveau d'engagement respectable, même si 29,4% des répondants n'ont pas donné de réponse, ce qui pourrait signaler un manque d'opportunités ou d'informations sur les événements disponibles.

Enfin, en ce qui concerne les conférences ou séminaires organisés au sein de leur propre institution, 14,8% des chercheurs ont participé à un ou deux événements, tandis que 27,3% ont assisté à trois ou quatre. Un nombre non négligeable de 19,3% a même participé à cinq événements ou plus, ce qui révèle un engagement fort dans les activités locales. Cependant, 38,6% des répondants n'ont pas exprimé d'opinion, ce qui pourrait indiquer une incertitude ou une désaffection envers les activités organisées par leur institution.

Ces résultats mettent en lumière une participation variable des chercheurs à des événements scientifiques, tant au niveau local qu'international. Bien que beaucoup d'entre eux s'engagent, la proportion élevée de non-réponses dans certaines catégories souligne un besoin d'améliorer la communication et l'accessibilité des informations concernant ces événements. En favorisant une plus grande participation et en facilitant l'accès à ces opportunités, les institutions peuvent renforcer le réseau de collaboration et l'échange de connaissances au sein de la communauté scientifique.

Figure 77 : Nombre d'événements scientifiques participés au cours des 3 dernières années

* 1. La recherche internationale révèle ses forces

L'analyse des réponses concernant la place des chercheurs dans les projets de recherche internationaux révèle des résultats intéressants. Une majorité significative de 56,8 % des répondants se positionne comme chercheurs, ce qui indique une forte implication dans le travail de recherche. De plus, 37,9 % se déclarent comme chercheurs principaux, ce qui témoigne d'un niveau de responsabilité et de leadership dans les projets.

Seulement 5,3 % des participants ont occupé le rôle d'assistant, ce qui suggère que la plupart des chercheurs impliqués dans ces projets occupent des positions plus autonomes et actives. Ces résultats montrent que les chercheurs sont principalement engagés dans des rôles significatifs au sein des projets, avec une majorité occupant des postes qui leur permettent de contribuer de manière substantielle à la recherche. Cela souligne un potentiel important pour le développement de compétences et de leadership dans le domaine de la recherche internationale.

Figure 78 : Le rôle des chercheurs dans les projets collaboratifs

* 1. Chercheurs en quête d’écho : l’urgence de mieux relier science et société

L'analyse révèle un paradoxe préoccupant : si 52% des chercheurs sont intégrés à des réseaux professionnels, 87% ne sont jamais contactés par les médias et 69% ignorés par les politiques. Ces chiffres trahissent une double fracture - entre scientifiques, et entre la recherche et la société. Pourtant, 68% des réseaux d'appartenance restent nationaux, limitant l'impact international des travaux. A ce sujet les résultats se déclinent comme suit:

* *Appartenance à un réseau professionnel de recherche :* La majorité des répondants, soit 52,0 %, sont membres d'un réseau professionnel de recherche. En revanche, 27,3 % ne le sont pas, tandis que 20,8 % indiquent que cela ne s'applique pas à leur situation. Cela suggère que, bien qu'un bon nombre de chercheurs soient engagés dans des réseaux, une proportion significative reste en dehors de ces structures, ce qui peut limiter leurs opportunités de collaboration et de partage de connaissances.
* *Fréquence des contacts avec les médias : Concernant* la fréquence à laquelle les journalistes ou les médias contactent les chercheurs après la publication d'un article ou d'un rapport, une écrasante majorité de 87,3 % des répondants indique qu'ils ne sont jamais contactés. Seuls 7,3 % le sont rarement, et 5,1 % parfois. Cela montre un manque significatif d'interaction entre les chercheurs et les médias, ce qui pourrait empêcher la diffusion de recherches importantes auprès du grand public.
* *Évaluation de la couverture médiatique :* Les réponses sur la qualité de la couverture médiatique des événements organisés et des recherches publiées montrent une diversité d'opinions. Par exemple, la couverture par les médias sociaux est jugée satisfaisante par 30,0 % des répondants, tandis que 25,5 % la trouvent insatisfaisante. La couverture radio est perçue comme plutôt insatisfaisante par 41,3 % des chercheurs. Ces résultats soulignent des préoccupations concernant la manière dont les médias non académiques traitent les recherches scientifiques.
* *Fréquence des contacts avec les acteurs politiques :* En ce qui concerne les contacts avec les acteurs politiques après la publication d'un article, 69,3 % des répondants affirment qu'ils ne sont jamais contactés. Une faible proportion, soit 16,8 %, indique un contact rare, et seulement 9,8 % le vivent parfois. Cela indique un décalage entre la recherche académique et son impact potentiel sur les décisions politiques.
* *Niveau des réseaux professionnels :* Pour ceux qui sont membres d'un réseau professionnel, 68,3 % appartiennent à un réseau national de recherche, tandis que 18,3 % sont dans un réseau international. Seuls 13,5 % des répondants sont membres d'un réseau régional. Cette répartition suggère une concentration des activités de recherche au niveau national, ce qui peut influencer l'accès à des collaborations internationales

Figure 79 : Les chercheurs membres d'un réseau professionnel de recherche

Avec 68,3% des chercheurs engagés dans un réseau national de recherche, il est évident que la coopération interne est prédominante. Cette forte implication suggère que les chercheurs privilégient les échanges locaux, ce qui peut faciliter l'accès aux ressources, à l'expertise et aux financements disponibles dans le pays. Cela témoigne d'un environnement de recherche qui favorise les synergies et le partage d'informations essentielles au développement de la recherche nationale.

En revanche, la participation au réseau régional est significativement plus faible, à seulement 13,5 %. Ce chiffre soulève des questions sur les obstacles qui pourraient entraver les collaborations avec d'autres pays de la région. Des barrières telles que des différences linguistiques, des priorités de recherche divergentes ou des limites de financement pourraient expliquer cette situation. Il apparaît donc qu'il existe un potentiel non exploité pour développer des partenariats régionaux, qui pourraient enrichir les travaux des chercheurs tunisiens et renforcer leur visibilité dans le monde arabe ou méditerranéen.

Quant au réseau international, il attire 18,3 % des chercheurs, un chiffre qui reste relativement modeste. Ce niveau d'engagement international pourrait être le reflet de divers défis, tels que des difficultés d'accès aux financements internationaux, la nécessité de publier dans des revues à fort impact ou des obstacles bureaucratiques à l'établissement de collaborations avec des chercheurs d'autres pays. Néanmoins, cet engagement international est crucial pour diversifier les perspectives de recherche et intégrer la recherche tunisienne dans un contexte global.

Bien que le réseautage national soit prédominant, la faiblesse des engagements dans les réseaux régional et international souligne des opportunités d'amélioration pour les chercheurs tunisiens. Renforcer les partenariats régionaux et promouvoir des collaborations internationales pourrait dynamiser la recherche en Tunisie, accroître son impact et sa reconnaissance sur la scène mondiale.

Figure 80 : Niveau d'appartenance à un réseau professionnel de recherche

* 1. Pourquoi les femmes ont-elles moins de temps pour la recherche?

Les résultats mettent en évidence un écart frappant entre le temps consacré à la recherche par les hommes, à 40%, et par les femmes, qui ne parviennent qu'à 26,9%. Cette disparité soulève des questions importantes sur les facteurs sociologiques qui influencent la disponibilité des femmes pour la recherche. L'un des principaux facteurs réside dans les rôles domestiques. Les femmes, en raison de normes sociétales bien ancrées, assument souvent une part disproportionnée des responsabilités familiales et domestiques. Cette charge additionnelle limite leur temps et leur énergie, les empêchant de se consacrer pleinement à leurs projets de recherche.

De plus, les pressions sociétales jouent un rôle significatif. Les attentes culturelles peuvent orienter les choix professionnels des femmes, les poussant à opter pour des postes d’enseignement moins exigeants en termes de temps, et donc, moins compatibles avec une carrière de recherche intensive. L'accès inégal aux ressources constitue également un obstacle majeur. Les femmes peuvent rencontrer des difficultés à obtenir le financement, le mentorat ou les réseaux nécessaires pour progresser dans leurs travaux, ce qui impacte leur capacité à s'investir dans la recherche. Enfin, la quête d'un équilibre entre vie professionnelle et vie privée s'avère particulièrement ardue pour les femmes. La difficulté à jongler entre les obligations personnelles et professionnelles peut devenir un frein significatif à leur engagement dans des projets de recherche.

Ces disparités soulignent l'urgence de mettre en place des initiatives visant à soutenir les femmes dans le milieu de la recherche. Des politiques de flexibilité, par exemple, pourraient permettre un meilleur équilibre entre vie professionnelle et responsabilités familiales. De même, un accès accru à des ressources de soutien parental et des programmes de mentorat spécifiquement conçus pour les femmes pourrait aider à réduire cet écart

Figure 81 : La suffisance du temps consacré à la recherche (par genre)

* 1. Collaboration Internationale : État des lieux et opportunités d'engagement des chercheurs

Le graphique illustre la répartition du nombre de projets de recherche internationaux collaboratifs réalisés au cours des trois dernières années, mettant en lumière des différences marquées entre les hommes et les femmes. Les résultats révèlent des tendances qui méritent une attention particulière.

Chez les hommes, une proportion significative s'engage dans les catégories de 3 à 4 projets et de 5 à 6 projets, tandis que les femmes semblent davantage concentrées dans les catégories avec moins de projets. En effet, bien que 49,5 % des hommes n'aient pas participé à de projets, une majorité d'entre eux a néanmoins pris part à plusieurs collaborations, contrairement à 48,3 % des femmes qui n'ont pas contribué à de tels projets. Cette situation peut être attribuée à plusieurs facteurs sociologiques. Tout d'abord, l'accès aux opportunités semble jouer un rôle majeur ; les hommes bénéficient souvent d'un réseau professionnel plus étendu et d'un environnement qui favorise leur participation. Parallèlement, les femmes sont souvent confrontées à une charge de travail plus lourde, notamment en raison de responsabilités domestiques, ce qui limite leur temps disponible pour s'engager dans des projets de recherche.

Les questions de confiance et de visibilité sont également déterminantes. Dans des milieux académiques souvent dominés par les hommes, les femmes peuvent hésiter à postuler ou à s’impliquer dans des projets de grande envergure, par crainte de ne pas être prises au sérieux. De plus, la culture de la recherche elle-même peut influencer leur participation ; une ambiance qui valorise moins les contributions féminines peut dissuader les femmes de s'engager pleinement.

Figure 82 : Nombre de projets de recherche internationaux collaborés au cours des trois dernières années (par genre)

* 1. Les chercheuses meilleures leaders que les hommes ? Ce que révèlent les stats

La répartition des rôles des chercheurs dans les projets internationaux met en évidence des différences notables entre les hommes et les femmes. Les données révèlent des tendances intéressantes en ce qui concerne la participation des deux sexes dans ces projets. Pour les hommes, 35,2 % occupent le rôle de chercheur principal, tandis que 59,9 % agissent en tant que chercheurs, et seulement 4,9 % sont classés comme assistants. En revanche, chez les femmes, les chiffres montrent que 37,9 % jouent le rôle de chercheur principal, 54,9 % sont chercheurs, et 5,6 % sont assistants. Bien que la répartition soit relativement similaire, les femmes semblent légèrement mieux représentées dans les rôles de chercheur principal par rapport aux hommes.

Cette situation soulève plusieurs questions sociologiques. Tout d'abord, l'accès aux rôles de leadership dans la recherche peut être influencé par des facteurs tels que le soutien institutionnel et les réseaux de collaboration. Les femmes, malgré des progrès, continuent de faire face à des obstacles liés à la reconnaissance de leurs compétences et à leur visibilité dans des environnements souvent dominés par les hommes. De plus, la perception des rôles dans la recherche peut varier selon le genre. Les hommes peuvent être plus souvent perçus comme des leaders naturels, renforçant ainsi leur position en tant que chercheurs principaux. En revanche, les femmes, même lorsqu'elles occupent des postes de responsabilité, peuvent rencontrer des stéréotypes qui limitent leur ascension dans ces rôles.

Enfin, la culture de travail au sein des équipes de recherche joue un rôle important. Un environnement inclusif et favorable peut encourager une plus grande participation des femmes dans des rôles de leadership, tandis qu'un climat de méfiance ou de compétition peut avoir l'effet inverse.

Figure 83 : Le rôle des chercheurs dans les projets internationaux (par genre)

* 1. Réseaux scientifiques : les femmes plus engagées que les hommes

La répartition des chercheurs membres d’un réseau professionnel de recherche met en lumière des différences significatives entre les hommes et les femmes. Les données révèlent des tendances intéressantes concernant l'adhésion à ces réseaux. Parmi les hommes, 44,7 % déclarent être membres d’un réseau professionnel, tandis que 34,6 % ne le sont pas et 20,7 % estiment que cela ne s'applique pas à leur situation. En revanche, les femmes montrent une adhésion légèrement plus élevée, avec 56,5 % faisant partie d'un réseau, 22,7 % n'en étant pas membres, et 20,8 % indiquant que cela ne s'applique pas à elles. Ces chiffres suggèrent que les femmes sont plus enclines à s'engager dans des réseaux professionnels par rapport à leurs homologues masculins.

Cette situation soulève plusieurs questions sociologiques. Tout d'abord, l'adhésion à des réseaux professionnels peut jouer un rôle crucial dans le développement de la carrière des chercheurs. Les réseaux offrent des opportunités de collaboration, de mentorat et d'accès à des ressources qui peuvent être déterminantes pour le succès professionnel.

La différence observée dans l'adhésion entre les sexes pourrait être liée à divers facteurs. Les femmes, souvent confrontées à des barrières systémiques dans le milieu académique, peuvent rechercher activement des réseaux qui les soutiennent et les encouragent. En revanche, les hommes, bénéficiant souvent d'un accès plus facile à des opportunités de réseautage informel, peuvent ne pas ressentir le même besoin d'adhérer à des structures formelles. De plus, la perception de l'importance des réseaux peut varier selon le genre. Les femmes peuvent être plus conscientes des bénéfices d'un soutien collectif, tandis que les hommes peuvent privilégier des voies plus individualistes dans leur développement professionnel. Enfin, le climat des réseaux eux-mêmes peut influencer l'adhésion. Des environnements inclusifs et accueillants encouragent la participation, tandis que des atmosphères perçues comme compétitives ou non inclusives peuvent dissuader les chercheurs.

Figure 84 : Les chercheurs membres d'un réseau professionnel de recherche

* 1. Médias et chercheurs : le grand malentendu ?

Les résultats de l'enquête révèlent des tendances significatives concernant la fréquence du contact des chercheurs avec les médias. Avec 69,3% des chercheurs déclarant n'avoir jamais de contact avec les médias, il est évident que la majorité d'entre eux reste à l'écart des canaux de communication publique. Cette situation soulève des questions sur les raisons qui poussent ces chercheurs à ne pas s'engager avec les médias. Cela pourrait refléter une perception de la recherche comme étant principalement destinée à un public académique, ou peut-être un manque de formation sur l'importance de la communication scientifique dans la société.

En parallèle, 16,8% des chercheurs affirment avoir un contact rare avec les médias. Bien qu'inférieur à la majorité, ce chiffre indique qu'un petit groupe de chercheurs reconnaît l'importance de partager leurs travaux avec un public plus large, même si cela se fait de manière sporadique. Ce manque de fréquence pourrait être attribué à des opportunités limitées ou à une réticence à s'engager dans la communication publique.

Figure 85 : Fréquence de contact des médias après publication d'articles de recherche

Les catégories « Parfois » (9,8%), « Régulièrement » (1,5%), « Fréquemment » (2,0%) et « Tout le temps » (0,8%) montrent que très peu de chercheurs sont engagés de manière active et continue avec les médias. Ces faibles pourcentages soulignent une lacune dans la diffusion des connaissances scientifiques auprès du grand public. La rareté des interactions avec les médias limite la portée des recherches et leur impact sur les enjeux sociétaux. Cela peut également contribuer à une perception erronée de la science, où les avancées et les découvertes ne parviennent pas à atteindre les citoyens.

En somme, les résultats de l'enquête mettent en lumière une problématique cruciale : la nécessité d'encourager les chercheurs à s'engager davantage avec les médias. Pour que la recherche ait un véritable impact sociétal, il est essentiel de renforcer les compétences en communication des chercheurs et de créer des opportunités pour qu'ils partagent leurs travaux de manière plus fréquente et accessible. Une telle démarche pourrait non seulement améliorer la visibilité de la recherche, mais également favoriser une meilleure compréhension des enjeux scientifiques par le grand public.

* 1. Journalisme scientifique : pourquoi 41% des chercheurs jugent la couverture radio 'très insatisfaisante

Les résultats de l'enquête sur l'évaluation de la qualité de la couverture médiatique par les médias non académiques révèlent des perceptions variées parmi les chercheurs.

Pour commencer, la couverture radio est perçue comme la moins satisfaisante, avec 41,3% des répondants se déclarant très insatisfaits et 16,8% plutôt insatisfaits. Cela indique une forte déception vis-à-vis de la capacité de la radio à transmettre des informations de recherche de manière efficace. Ce résultat pourrait suggérer que les médias radio ne parviennent pas à traiter des sujets scientifiques de manière approfondie ou accessible.

En ce qui concerne la couverture Internet et les sites web, 30,0% des chercheurs se montrent très insatisfaits, tandis que 12,6% se déclarent plutôt insatisfaits. Bien que cette catégorie ait un pourcentage élevé d'insatisfaction, elle affiche aussi une proportion significative de chercheurs satisfaits (25,2%). Cela pourrait indiquer que certains médias en ligne réussissent à couvrir des sujets de manière adéquate, mais que de nombreux autres échouent.

La couverture télévisuelle montre un résultat mitigé, avec 25,5% des chercheurs très insatisfaits et 11,0% satisfaits. Cela suggère que, bien que la télévision puisse atteindre un large public, elle ne répond pas toujours aux attentes des chercheurs en matière de qualité de contenu scientifique.

Enfin, la couverture journalistique se distingue avec des résultats plus variés : 25,5% des chercheurs se disent très insatisfaits, mais un nombre considérable (16% en satisfaits et 11,0% en très satisfaits) indique que certains journalistes parviennent à traiter des sujets de recherche de manière satisfaisante.

Ces résultats montrent une prévalence d'insatisfaction face à la qualité de la couverture médiatique par les médias non académiques, avec des lacunes notables dans la transmission des informations scientifiques. Pour améliorer cette situation, il serait crucial de renforcer la formation des journalistes sur les enjeux scientifiques et d'encourager une collaboration plus étroite entre chercheurs et médias afin de garantir une communication plus efficace et précise des résultats de recherche

Figure 86 : Évaluation de la qualité de la couverture médiatique par les médias non académiques

Les résultats de l'enquête sur la fréquence de contact des acteurs politiques après la publication d'articles de recherche mettent en évidence une réalité concernant l'interaction entre la recherche académique et le monde politique. Avec 87,3% des chercheurs déclarant n'avoir jamais de contact avec des acteurs politiques après la publication de leurs travaux, il est clair que cette relation est largement absente. Ce chiffre soulève des questions importantes sur la manière dont la recherche est perçue et utilisée dans les processus décisionnels.

Seuls 7,3% des chercheurs indiquent un contact rare, tandis que 5,1% affirment avoir des interactions occasionnelles. Ces résultats suggèrent que, bien que quelques chercheurs puissent établir des liens avec les décideurs, cela reste l'exception plutôt que la norme. L'absence de contacts réguliers ou fréquents (0,0% pour "Régulièrement" et 0,3 % pour "Tout le temps") démontre une déconnexion significative entre la recherche et les politiques publiques.

Cette situation peut avoir plusieurs implications. D'une part, elle indique que les résultats de recherche ne sont pas suffisamment pris en compte dans l'élaboration des politiques, ce qui peut nuire à l'efficacité des décisions politiques et à leur pertinence vis-à-vis des enjeux sociétaux. D'autre part, cette absence de dialogue peut également limiter la compréhension des chercheurs des réalités politiques et des besoins des décideurs.

Figure 87 : Fréquence de contact des acteurs politiques après publication d'articles de recherche

Ces résultats, soulignent la nécessité d'améliorer les interactions entre les chercheurs et les acteurs politiques. Pour que la recherche ait un impact significatif sur les politiques publiques, il est crucial de favoriser des canaux de communication et de collaboration, permettant aux chercheurs de partager leurs connaissances et aux décideurs de les intégrer dans leurs réflexions.

1. RECHERCHE ET ACTION PUBLIQUE : CONSTRUIRE DES PONTS ENTRE SAVOIR ET POUVOIR
   1. Les chercheurs face à l’influence politique : entre confiance et méfiance

L’analyse des réponses à la question concernant l'influence des responsables politiques sur l'indépendance des résultats de la recherche révèle des perceptions variées parmi les chercheurs. Une proportion significative de 37,5% des répondants n’a pas exprimé d’opinion sur la question, ce qui peut indiquer une incertitude ou un manque d'informations claires sur la dynamique entre la recherche et la politique. Ce chiffre élevé souligne l'importance de sensibiliser davantage les chercheurs aux enjeux de l'indépendance de la recherche et à l'impact potentiel des pressions politiques.

En ce qui concerne ceux qui se prononcent, 28,3% des chercheurs affirment que les responsables politiques n'influencent jamais les résultats de la recherche. Cela peut refléter une confiance dans l'intégrité des processus de recherche, mais pourrait aussi indiquer une méconnaissance des pressions potentielles qui pourraient être exercées. D'autre part, 8,1% des répondants estiment que cette influence est rare, tandis que 17,9 % pensent qu'elle se manifeste parfois. Ces résultats suggèrent une reconnaissance d’une certaine interaction entre la recherche et les intérêts politiques, bien que la majorité des chercheurs semble penser que cette influence n'est pas systématique.

Seules 3,7% des personnes interrogées déclarent que les responsables politiques influencent régulièrement les résultats, et 2,7% affirment que cela se produit fréquemment ou tout le temps. Ces chiffres relativement bas pourraient indiquer que, même si certains chercheurs perçoivent une influence, elle est considérée comme marginale par rapport à l'ensemble des travaux de recherche.

Figure 88 : Influence perçue des responsables politiques sur l'indépendance des résultats de recherche

L'analyse des réponses à la question concernant la participation à des recherches commandées directement par des décideurs politiques au cours des trois dernières années révèle des résultats marquants. Une écrasante majorité de 89,5% des répondants indique qu'ils n'ont pas travaillé sur de telles recherches. Ce chiffre suggère un manque d'interaction entre le monde académique et les décideurs politiques, ce qui pourrait limiter l'application des résultats de recherche dans l'élaboration des politiques publiques.

En revanche, seulement 10,5% des chercheurs affirment avoir été impliqués dans des recherches directement commandées par des responsables politiques. Cela indique qu'une minorité de chercheurs est engagée dans des projets qui pourraient influencer les décisions politiques, mais cette proportion reste très faible.

Ces résultats soulignent l'importance de renforcer les liens entre la recherche et la prise de décision. Une collaboration plus étroite pourrait non seulement améliorer la pertinence des recherches par rapport aux besoins des décideurs, mais aussi garantir que les résultats scientifiques aient un impact direct sur les politiques publiques.

* 1. Recherche & Politique : À quelle fréquence les chercheurs collaborent-ils avec les décideurs ?

L'analyse des réponses concernant la fréquence à laquelle les chercheurs travaillent sur des recherches commandées par des décideurs politiques révèle des tendances intéressantes. Une majorité de 57,1% des répondants indique qu'ils participent à ce type de recherche une fois par an. Cela suggère que, bien que peu de chercheurs soient engagés dans des projets commandés, ceux qui le sont le font de manière relativement régulière, mais limitée.

En parallèle, 33,3% des chercheurs déclarent participer à ces recherches 2 à 3 fois par an. Ce chiffre indique qu'un nombre significatif de chercheurs est impliqué dans des initiatives qui leur permettent d'interagir plus fréquemment avec les décideurs politiques, ce qui pourrait renforcer l'impact de leur travail.

Seuls 7,1% des répondants affirment participer à ces recherches 4 à 5 fois par an, tandis qu'aucun chercheur ne signale une fréquence supérieure à 5 fois par an. Cela montre que, même parmi ceux qui participent, l'engagement reste relativement modeste.

Enfin, 2,4% des répondants ne savent pas évaluer leur fréquence de participation. Ce faible pourcentage pourrait refléter une incertitude ou un manque de clarté sur la nature de ces collaborations.

Ces résultats soulignent l'importance d'encourager une plus grande fréquence et une plus grande diversité de collaborations entre chercheurs et décideurs. En facilitant davantage d'opportunités d'engagement, on pourrait améliorer la pertinence des recherches par rapport aux besoins politiques et renforcer le lien entre la recherche et l'élaboration des politiques publiques

Figure 89 : La fréquence avec laquelle des chercheurs travaillent sur des recherches commandées

* 1. Recherche et politiques publiques : un partenariat à renforcer

L'analyse des réponses à la question sur la réception de financements pour des recherches commandées par des décideurs politiques au cours des trois dernières années révèle un équilibre frappant. En effet, 50,0% des chercheurs affirment avoir reçu de tels financements, (subventions de labos ou d’unité de recherche ou bourse tandis que l'autre moitié, soit également 50,0%, indique qu'ils n'en ont pas bénéficié.).

Cette parité suggère que, bien qu'il existe une opportunité pour les chercheurs de s'engager dans des projets financés par des acteurs publics, une proportion tout aussi significative ne participe pas à ce type de collaboration. Cela peut refléter des différences dans les domaines de recherche, les intérêts des décideurs ou les mécanismes d'octroi de financements.

Le fait que 50% des chercheurs aient reçu des financements peut indiquer une reconnaissance croissante de l'importance de la recherche académique dans le processus décisionnel. Cela montre également que certains chercheurs sont activement impliqués dans des projets qui pourraient influencer les politiques publiques.

Cependant, l'absence de financement pour l'autre moitié des répondants souligne la nécessité de renforcer les liens entre le monde académique et les décideurs publics, afin de favoriser une meilleure utilisation des résultats de recherche dans l'élaboration des politiques. Encourager davantage de collaborations et faciliter l'accès à des financements pour des recherches commandées pourrait enrichir le paysage de la recherche et améliorer l'impact des travaux académiques sur les décisions politiques.

Figure 90 : Les recherches commandées par des décideurs politiques au cours des trois dernières années ?

* 1. Traduire la science pour les décideurs : une compétence rare chez 83,5% des chercheurs

L'analyse des réponses à la question concernant la production de documents tels que des notes d'orientation, des livres blancs ou des documents de travail pour communiquer les résultats de recherche aux décideurs politiques révèle des résultats significatifs. Une très large majorité de 83,5% des chercheurs indique qu'ils ne produisent pas ce type de documents. Cela suggère un manque d'engagement dans la communication directe des résultats de recherche vers les acteurs politiques, ce qui pourrait limiter l'impact de leurs travaux sur les politiques publiques.

En revanche, seulement 16,5% des chercheurs affirment produire ces documents. Bien que ce chiffre indique qu'une petite proportion de chercheurs est proactive dans la diffusion de leurs résultats auprès des décideurs, il reste relativement faible. Cela pourrait refléter des obstacles, tels qu'un manque de temps, de ressources ou de soutien institutionnel pour développer des documents adaptés aux décideurs.

Ces résultats soulignent l'importance d'encourager les chercheurs à créer des supports de communication qui traduisent leurs travaux en recommandations claires et accessibles pour les décideurs politiques. Promouvoir de telles initiatives pourrait non seulement améliorer la visibilité des recherches, mais aussi renforcer l'utilisation des données scientifiques dans l'élaboration des politiques, favorisant ainsi une meilleure prise de décision fondée sur des preuves.

Figure 91 : Production de documents (tels que des notes d'orientation, des livres blancs, des documents de travail, etc) pour communiquer les résultats de recherche aux décideurs politiques

* 1. Un potentiel inexploité : 58% des chercheurs ne publient que 1 à 2 documents par an

L'analyse des réponses concernant le nombre de documents produits par an, tels que des notes d'orientation ou des livres blancs, révèle des tendances claires parmi les chercheurs. Une majorité de 57,6% des répondants indique qu'ils produisent 1 à 2 documents par an. Cela suggère que, bien que certains chercheurs s'engagent à communiquer leurs résultats, leur production reste relativement limitée. Ce chiffre pourrait refléter des contraintes de temps ou de ressources, entravant la capacité à générer davantage de documents.

Parallèlement, 31,8% des chercheurs déclarent produire 3 à 4 documents par an. Ce groupe représente une proportion significative, indiquant qu'une partie des chercheurs est plus proactive dans la diffusion de leurs résultats, ce qui pourrait contribuer à un meilleur dialogue avec les décideurs politiques.

Aucun chercheur ne signale produire entre 5 et 6 documents, et seulement 10,6% affirment en produire 7 ou plus. Cela montre que les niveaux de production de documents restent généralement modestes, même parmi ceux qui s'engagent.

Ces résultats soulignent l'importance de trouver des moyens pour encourager une plus grande production de documents de communication. En facilitant la création de ces supports, on pourrait améliorer la diffusion des résultats de recherche et renforcer leur impact sur les décisions politiques. Des initiatives visant à former les chercheurs à la rédaction de documents adaptés aux décideurs pourraient également être bénéfiques.

Figure 92 : Nombre de documents produits par an et par les chercheurs

* 1. Seuls 10 % des chercheurs produisent 7 documents ou plus par an : Comment changer la donne ?

L'analyse des réponses concernant le nombre de documents produits par an, tels que des notes d'orientation ou des livres blancs, révèle des tendances claires parmi les chercheurs. Une majorité de 57,6% des répondants indique qu'ils produisent 1 à 2 documents par an. Cela suggère que, bien que certains chercheurs s'engagent à communiquer leurs résultats, leur production reste relativement limitée. Ce chiffre pourrait refléter des contraintes de temps ou de ressources, entravant la capacité à générer davantage de documents.

Parallèlement, 31,8% des chercheurs déclarent produire 3 à 4 documents par an. Ce groupe représente une proportion significative, indiquant qu'une partie des chercheurs est plus proactive dans la diffusion de leurs résultats, ce qui pourrait contribuer à un meilleur dialogue avec les décideurs politiques.

Aucun chercheur ne signale produire entre 5 et 6 documents, et seulement 10,6% affirment en produire 7 ou plus. Cela montre que les niveaux de production de documents restent généralement modestes, même parmi ceux qui s'engagent.

Ces résultats soulignent l'importance de trouver des moyens pour encourager une plus grande production de documents de communication. En facilitant la création de ces supports, on pourrait améliorer la diffusion des résultats de recherche et renforcer leur impact sur les décisions politiques. Des initiatives visant à former les chercheurs à la rédaction de documents adaptés aux décideurs pourraient également être bénéfiques.

* 1. Seuls 3% des chercheurs accèdent au pouvoir : la science reste-t-elle sans voix ?

Les résultats de l'enquête concernant le rôle politique des chercheurs durant les trois dernières années montrent une participation limitée des chercheurs dans des fonctions politiques.

D'abord, seulement 3,0 % des chercheurs occupent un poste de responsable politique au niveau central. Ce faible pourcentage indique que très peu de chercheurs sont intégrés dans des positions décisionnelles au sein des institutions gouvernementales, ce qui peut limiter l'influence de la recherche sur les politiques publiques.

Ensuite, 3,5 % des chercheurs occupent un poste de responsable politique au niveau décentralisé. Bien que ce chiffre soit légèrement supérieur à celui du niveau central, il reste marginal. Cela suggère que même à des niveaux de gouvernance plus locaux, la présence de chercheurs dans des rôles politiques est encore très limitée.

En revanche, 6,8 % des chercheurs étaient membres d'une instance consultative de politique au niveau central. Ce chiffre montre une certaine ouverture à la participation des chercheurs dans des structures consultatives, ce qui pourrait leur permettre d'influencer les décisions politiques même sans occuper un poste de responsabilité directe. Cependant, il reste encore un long chemin à parcourir pour que cette participation devienne significative et pour que les voix des chercheurs soient davantage entendues dans le processus décisionnel.

Enfin, 4,3 % des chercheurs étaient membres d'une instance consultative de politique au niveau décentralisé. Bien que ce chiffre soit également encourageant, il souligne encore une fois que la majorité des chercheurs n'est pas impliquée dans ces mécanismes de consultation.

Ces résultats de l'enquête révèlent une participation limitée des chercheurs dans des rôles politiques, tant au niveau central qu'au niveau décentralisé. Pour que la recherche ait un impact plus fort sur les politiques publiques, il serait essentiel de promouvoir des voies d'engagement plus actives pour les chercheurs, favorisant ainsi un dialogue constructif entre le monde académique et les décideurs politiques

Figure 93 : Rôle politique des chercheurs durant les trois dernières années

* 1. La fracture science-politique : comment expliquer que 6 chercheurs sur 10 interagissent si peu ?

L'analyse des réponses concernant la fréquence d'interaction des chercheurs avec les décideurs politiques révèle des tendances préoccupantes. Une majorité de 35,9 % des répondants indique qu'ils n'interagissent jamais avec les décideurs politiques. Ce chiffre suggère une barrière significative entre le monde académique et le processus décisionnel, ce qui peut limiter l'impact des recherches sur les politiques publiques.

De plus, 23,7% des chercheurs affirment interagir rarement avec les décideurs. Cela indique qu'un certain nombre de chercheurs sont conscients de l'importance de ces interactions, mais ne les réalisent pas souvent, ce qui pourrait également être dû à des contraintes de temps ou à un manque d'opportunités. En ce qui concerne les interactions plus fréquentes, 18,7% des répondants déclarent interagir parfois avec les décideurs. Cependant, seules 3,7% des personnes interrogées affirment le faire régulièrement, et même moins, soit 2,7%, affirment interagir fréquemment, tandis que 2,2% le font tout le temps. Ces chiffres montrent que les interactions sont généralement faibles, même parmi ceux qui s'engagent activement.

Enfin, 13,2 % des répondants n'ont pas donné de réponse, ce qui pourrait refléter une incertitude ou un manque d'expérience dans ce domaine. Ces résultats soulignent la nécessité de créer davantage d'opportunités pour renforcer les interactions entre chercheurs et décideurs politiques. Des initiatives visant à faciliter ces échanges pourraient non seulement améliorer la diffusion des recherches, mais aussi favoriser une meilleure compréhension mutuelle des enjeux scientifiques et politiques.

Figure 94 : À quelle fréquence interagissez-vous avec les décideurs politique ?

* 1. Moins de la moitié des chercheurs se sentent influents... Comment faire grimper ce chiffre ?

L'analyse des réponses à la question sur la capacité des établissements à influencer les politiques révèle des perspectives intéressantes. Près de la moitié des répondants, soit 49,5 %, estiment que leur établissement est capable d'influencer les politiques. Cela indique une confiance significative dans le potentiel de la recherche académique à jouer un rôle dans l'élaboration des décisions politiques. Cette perception positive peut refléter des expériences antérieures d'engagement avec des décideurs ou une reconnaissance de l'importance des résultats de recherche dans le processus décisionnel.

En revanche, 15,0 % des chercheurs pensent que leur établissement n'est pas en mesure d'influencer les politiques. Ce chiffre souligne des préoccupations concernant l'impact réel que la recherche peut avoir sur les décisions politiques, ce qui pourrait découler d'une perception d'isolement ou d'un manque de visibilité des travaux académiques.

Un chiffre notable de 35,5 % des répondants n'a pas donné de réponse. Cela peut refléter une incertitude quant à l'influence de leur établissement ou une méconnaissance des mécanismes par lesquels la recherche peut affecter les politiques. Ces résultats mettent en lumière l'importance de renforcer la communication et les collaborations entre les établissements académiques et les décideurs politiques. En améliorant la visibilité des travaux de recherche et en facilitant des interactions plus fréquentes, les établissements pourraient non seulement accroître leur influence, mais aussi renforcer la confiance des chercheurs dans leur capacité à contribuer à des décisions fondées sur des preuves

Figure 95 : Pensez-vous que votre établissement est capable d'influencer les politiques ?

* 1. L'inquiétant fossé entre recherche et action politique : 30% ne savent pas, 10% disent jamais

L'analyse des réponses concernant l'utilisation des travaux et des citations universitaires dans les publications et rapports gouvernementaux révèle des perceptions variées parmi les chercheurs. Une proportion notable de 30,2 % des répondants n'a pas donné de réponse, ce qui pourrait indiquer une incertitude ou un manque d'observation sur le sujet. Cette absence de réponse souligne l'importance de sensibiliser les chercheurs à la manière dont leurs travaux sont intégrés dans les documents gouvernementaux.

En ce qui concerne les opinions exprimées, 10,4 % des chercheurs estiment que les publications gouvernementales n'utilisent jamais de travaux universitaires. Ce chiffre peut refléter une perception d'isolement entre la recherche académique et l'administration publique.

De plus, 26,0 % des répondants pensent que ces travaux sont utilisés rarement, tandis que 24,6 % estiment qu'ils le sont parfois. Ces résultats montrent qu'une majorité de chercheurs semble reconnaître une certaine utilisation des recherches universitaires, mais cela reste perçu comme limité.

Seules 1,5 % des personnes interrogées déclarent que les travaux universitaires sont utilisés régulièrement, et 0,2 % affirment qu'ils le sont fréquemment ou tout le temps. Ces chiffres indiquent que, même parmi ceux qui perçoivent une utilisation, elle est considérée comme marginale.

Figure 96 : Les publications/rapports gouvernementaux utilisent des travaux et des citations universitaires

* 1. Politiques publiques : la science en quête d'influence

L'analyse des réponses concernant la qualité de la collaboration avec les décideurs politiques à différentes phases du cycle politique révèle des perceptions variées parmi les chercheurs. Globalement, ces résultats mettent en lumière des perceptions mitigées concernant la qualité de la collaboration entre chercheurs et décideurs à chaque phase du cycle politique. Bien que certains aspects soient jugés efficaces, une proportion significative de chercheurs estime que des améliorations sont nécessaires. Cela souligne l'importance de renforcer les mécanismes de collaboration afin d'assurer une meilleure intégration des connaissances scientifiques dans le processus décisionnel :

* *Évaluation des politiques :* 20,7 % des répondants jugent cette collaboration très inefficace, tandis que 12,9 % la considèrent inefficace. En revanche, 10,2 % la trouvent très efficace et 30,9 % efficace. Cela indique une perception partagée, avec une majorité qui pourrait bénéficier d'améliorations dans ce domaine.
* *Suivi des politiques :* 19,1 % des chercheurs voient cette collaboration comme inefficace, et 8,3 % comme très inefficace.Cependant, 31,7 % la considèrent efficace ou très efficace, montrant qu'il existe des points positifs, mais également des préoccupations importantes.
* *Mise en œuvre des politiques :* Ici, 17,9 % des répondants jugent la collaboration inefficace, tandis que 9,7 % la trouvent très inefficace. Une proportion de 27,1 % la considère efficace, mais seulement 7,6 % la juge très efficace, ce qui indique que la mise en œuvre pourrait être un domaine critique à améliorer.
* *Conception des politiques :* 16,5% des chercheurs estiment cette collaboration très inefficace, et 12,5% inefficace. En revanche, 7,6% la trouvent très efficace, et 23,5% efficace, suggérant un besoin d'amélioration dans l'implication des chercheurs dès la phase de conception.

Figure 97 : Evaluation de la qualité de la collaboration avec les décideurs politiques sur les différentes phases du cycle politique ?

* 1. L'implication des scientifiques dans les politiques publiques : état des lieux

L'analyse des réponses à la question sur la participation des chercheurs à l'élaboration d'une politique révèle des résultats significatifs. Une très large majorité de 85,8 % des répondants indique qu'ils n'ont pas participé à l'élaboration d'une politique. Ce chiffre suggère une absence notable d'engagement des chercheurs dans le processus décisionnel, ce qui pourrait limiter l'influence de la recherche sur les politiques publiques.

En revanche, seulement 14,3% des chercheurs affirment avoir été impliqués dans l'élaboration d'une politique. Bien que ce chiffre montre qu'une minorité de chercheurs a eu l'opportunité de contribuer directement à des décisions politiques, il souligne également que cette collaboration reste rare.

Ces résultats mettent en lumière l'importance de créer davantage d'opportunités pour les chercheurs de s'engager dans le processus d'élaboration des politiques. En facilitant leur participation, on pourrait non seulement enrichir le processus décisionnel par des perspectives basées sur des preuves, mais aussi renforcer le lien entre la recherche académique et les besoins des décideurs politiques.

1. L'INTERFACE DÉCIDEURS-CHERCHEURS : UNE ANALYSE DES DYNAMIQUES TUNISIENNES

Dans le paysage sociopolitique tunisien, caractérisé par sa complexité et ses transformations, l'analyse des interactions entre les décideurs politiques et les producteurs de connaissances en sciences sociales est primordiale. Cette relation, primordiale pour la fabrique de politiques publiques efficaces, fonctionne comme un écosystème d'offre et de demande où se croisent besoins pragmatiques et rigueur scientifique. En examinant les pratiques quotidiennes des législateurs, membres de partis et autres acteurs clés, cette étude vise à cartographier les mécanismes de collaboration, identifier les obstacles persistants et proposer des pistes pour une intégration plus vertueuse de la recherche dans la décision publique.

* 1. Production des connaissances : Entre infrastructure et moyens

La capacité des institutions à générer une expertise interne est le premier maillon de la chaîne.

**-Présence d'Unités de Recherche :** Une majorité significative de 65 % des décideurs interrogés confirme l'existence d'unités de recherche dédiées au sein de leurs institutions. Ce chiffre témoigne d'une reconnaissance formelle de l'importance de la production scientifique.

**-Budget dédié :** Cependant, la pérennité et l'ampleur de cette production sont conditionnées par les ressources financières. Seule la moitié des institutions (50 %) dispose d'un budget permanent alloué à la recherche en sciences sociales, soulevant la question de la suffisance des moyens face à des enjeux sociétaux complexes.

**-Volonté d'Échange :** Un point positif réside dans l'organisation d'événements. 70 % des institutions animent des forums et des débats, indiquant une réelle volonté de créer des espaces de dialogue et de décloisonnement entre les mondes politique et académique.

* 1. Diffusion et Accès à l'Information : Des canaux variés aux qualités inégales

La manière dont les connaissances circulent et sont consommées influence directement leur utilisation potentielle.

**-Participation aux Conférences Académiques :** Une interaction directe existe, puisque 60 % des décideurs participent à des conférences organisées par des chercheurs. Cela démontre une ouverture et un intérêt pour les travaux en cours, même si la traduction de ces échanges en actions concrètes n'est pas automatique.

**-Lecture des Publications :** L'engagement intellectuel se mesure aussi par la consultation de la littérature scientifique. Une légère majorité de 55 % des décideurs lit des articles de chercheurs nationaux, contre 45 % qui privilégient les travaux étrangers. Cette préférence pour la production locale, bien que compréhensible, peut parfois limiter l'exposition à des perspectives internationales innovantes.

**-Rôle Central des Médias :** Les médias s'imposent comme un canal d'information majeur, utilisé par 65 % des répondants. Ce rôle de courroie de transmission est essentiel mais comporte un risque : la simplification ou la déformation des résultats de recherche complexes, pouvant influencer la perception des décideurs.

* 1. Application dans le processus décisionnel : Le maillon faible

Le test ultime de cette interface réside dans l'intégration effective des connaissances dans l'action politique.

**-Collaboration directe :** Seuls 40 % des décideurs déclarent avoir collaboré directement avec des chercheurs sur des projets spécifiques. Ce chiffre, bien que non négligeable, révèle que la majorité des institutions ne formalisent pas encore de partenariats concrets avec le milieu de la recherche, limitant ainsi l'impact pratique des travaux académiques.

**-Utilisation dans les débats :** On observe une lueur d'espoir dans le fait que 55 % des décideurs affirment utiliser des éléments de recherche pour éclairer leurs délibérations et argumentaires. Cette pratique indique une adhésion croissante au principe de la décision fondée sur des preuves (evidence-based policymaking), mais celle-ci doit encore se généraliser et se systématiser.

1. LES DÉCIDEURS POLITIQUES TUNISIEN·NE·S ET LA LÉGITIMATION SCIENTIFIQUE DE LEURS DÉCISIONS : ENTRE ASPIRATION ET INSTRUMENTALISATION

La question de savoir si les décideurs s'appuient sur un mode de légitimation scientifique de leurs décisions va au-delà de la simple consultation de données. Il s'agit d'analyser si la science sociale est utilisée comme une ressource stratégique pour fonder, justifier et donner une autorité incontestable à une décision politique, bien après que celle-ci ait été conçue.

* 1. Une légitimation en demi-teinte

Les données disponibles peignent un tableau nuancé, où la science est plus souvent une source d'éclairage parmi d'autres qu'un fondement exclusif de légitimité.

**-Une recherche utilisée, mais de manière limitée :** Le fait que 55% des décideurs utilisent des éléments de recherche dans leurs délibérations indique une volonté de recourir à un langage et à des arguments perçus comme rationnels et objectifs. Cela peut être interprété comme une recherche de légitimité, ne serait-ce que pour renforcer une position face à des opposants ou à l'opinion publique.

**-La faiblesse des collaborations directes :** Le taux relativement bas de 40% de collaborations formalisées avec des chercheurs suggère que la science est souvent consultée plutôt que co-construite. Pour une légitimation profonde, l'expert devrait être intégré au processus dès sa phase de conception. Ici, la recherche risque davantage d'être utilisée a posteriori pour valider une orientation déjà choisie sur la base d'autres critères (idéologiques, économiques, politiques ou d'opportunité).

**-Le rôle des médias :** Le fait que 65% des décideurs s'informent via les médias est un indicateur crucial. Cela signifie que la "connaissance scientifique" qui leur parvient est souvent pré-digérée, médiatisée, et donc potentiellement déformée ou simplifiée. Une légitimation scientifique authentique requerrait un accès direct à la source primaire, ce qui ne semble être le cas que pour une minorité (seulement 55% lisent des articles scientifiques).

* 1. Au-delà des chiffres : Les formes de la légitimation scientifique

On peut distinguer plusieurs modes d'utilisation de la science dans le processus de légitimation :

**-La légitimation instrumentale (ou "la recherche alibi") :** C'est la pratique la plus courante. Le décideur cherche des données, une étude ou une citation d'expert qui corrobore une décision déjà prise. La science sert ici d'habillage rationalisant pour donner du poids à un choix politique. Le risque est le "cherry-picking" (sélection des seules données allant dans le sens souhaité), qui instrumentalise la recherche plus qu'il ne la légitime véritablement.

**-La légitimation substantielle :** Ici, la recherche guide authentiquement la décision. Le problème est d'abord posé aux chercheurs, qui mènent une étude dont les résultats déterminent ensuite les options politiques. Les faibles budgets permanents (50% seulement des institutions en ont un) et le manque de collaborations structurelles (40%) montrent que ce mode est encore marginal.

**-La légitimation par les procédures :** La légitimité ne vient pas du contenu de la science mais du rituel de sa consultation. Organiser un colloque (70% des institutions le font), commander un rapport, ou rencontrer des experts devient un acte politique visible qui, en soi, donne l'impression d'une décision mûrie et éclairée, indépendamment de l'impact réel des connaissances sur le choix final.

* 1. Les Freins à une légitimation scientifique authentique

Plusieurs obstacles, présents dans le texte original, expliquent cette difficulté :

**-Le délai temporel :** Le cycle politique est rapide et médiatique ; le cycle de la recherche est lent et méthodique. Un décideur confronté à une crise ne peut attendre les résultats d'une étude de deux ans.

**-La langue et la culture :** Les chercheurs communiquent dans un jargon académique, les décideurs dans un langage politique et accessible. Cette barrière empêche une compréhension mutuelle fluide.

**-La méfiance réciproque :** Les décideurs peuvent percevoir les chercheurs comme déconnectés du terrain ; les chercheurs peuvent craindre que leur travail soit instrumentalisé et dénaturé par le politique.

En Tunisie, comme dans beaucoup de pays, les décideurs n'ont pas recours à un mode de légitimation purement scientifique. Leur légitimité reste avant tout politique, électorale et administrative. Cependant, la science sociale est de plus en plus mobilisée comme ressource complémentaire de légitimation, souvent de manière instrumentale et symbolique. Elle offre une aura d'objectivité et de rationalité dont les acteurs politiques ont besoin pour renforcer leur crédibilité.

Le défi n'est donc pas seulement d'augmenter le taux d'utilisation des recherches (déjà à 55%), mais d'approfondir la nature de cette utilisation : passer d'une légitimation a posteriori et sélective à une intégration a priori et substantielle des connaissances dans la fabrique même de la décision publique. Cela suppose un changement culturel profond des deux côtés de l'interface recherche-politique.

1. ANALYSE DES RÉPONSES DES ADMINISTRATEURS SUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE RECHERCHE

L’analyse dessine un paysage contrasté. Elle révèle des bases solides, avec une majorité d’administrateurs satisfaits des capacités de recherche et bénéficiant d’un soutien administratif adéquat. Cependant, elle expose avec clarté des faiblesses critiques qui appellent une action ciblée : le besoin d’une plus grande équité entre les genres, d’une internationalisation accrue de la production scientifique, et d’un effort renforcé pour animer la vie académique et supprimer les barrières administratives persistantes.

L’examen des feedbacks des administrateurs concernant le développement des capacités de recherche au sein des institutions offre un éclairage précieux sur l’interface entre le monde académique et les attentes des administrateurs. Une segmentation détaillée des résultats, enrichie par des données quantitatives, permet d’identifier avec précision les atouts et les limites de ce écosystème.

* 1. Production des connaissances

La satisfaction vis-à-vis des capacités de recherche internes constitue un indicateur clé. Une nette majorité de 75 % des administrateurs se disent satisfaits ou très satisfaits. Ce niveau élevé de satisfaction reflète une reconnaissance institutionnelle de l'importance de la recherche et un engagement en faveur du développement des compétences. Toutefois, le taux d'insatisfaction résiduel de 25 % invite à une investigation plus poussée pour identifier les freins spécifiques — qu’ils soient structurels, financiers ou organisationnels — qui entravent l’épanouissement de la recherche dans certains contextes.

La qualité du soutien administratif apparaît également comme un facteur déterminant. 65 % des répondants jugent ce soutien adéquat pour la conduite de leurs projets, signalant ainsi un environnement globalement facilitateur. Pour autant, le fait qu’un tiers des administrateurs perçoivent des lacunes dans cet appui met en lumière des obstacles administratifs persistants. Ces difficultés, si elles ne sont pas adressées, peuvent significativement peser sur l’efficacité et le délai de réalisation des travaux de recherche.

La visibilité internationale de la production scientifique représente un autre enjeu majeur. Seulement 40 % des articles académiques sont publiés en anglais. Cette faible proportion peut limiter l’insertion des chercheurs dans les réseaux intellectuels globaux, restreindre leur accès aux revues de haut rang, et finalement, minimiser l’impact et la reconnaissance internationale de leurs travaux.

Par ailleurs, l’analyse soulève un sujet crucial d’équité avec la question des publications féminines. Seulement 30 % des articles sont signés par des femmes en tant qu’autrices principales. Cette sous-représentation met en évidence une disparité de genre persistante qui, au-delà de sa dimension éthique, appauvrit la diversité des perspectives et des questionnements scientifiques, potentiellement au détriment de la richesse et de la pertinence de la recherche produite.

* 1. Formation à la recherche

L’investissement dans la formation continue des chercheurs révèle des écarts notables. La durée moyenne de formation pour les hommes chercheurs est d’environ 6 semaines, témoignant d’un investissement tangible dans le développement de leurs compétences. En revanche, celle accordée aux femmes chercheuses n’est que d’environ 5 semaines. Cette différence d’une semaine, bien qu’en apparence minime, symbolise et contribue à perpétuer des inégalités systémiques dans l’accès aux opportunités de perfectionnement professionnel. Elle est susceptible d’affecter à long terme la progression de carrière et le leadership académique des femmes.

* 1. Événements académiques

La dynamique de diffusion et de partage des savoirs passe aussi par l’organisation d’événements. Le fait que 50 % des établissements aient organisé au moins une conférence en sciences sociales au cours des trois dernières années démontre un certain niveau d’activité et d’engagement. Néanmoins, ce chiffre signifie également que la moitié des institutions ne participe pas ou peu à cette vitalité académique, ce qui peut isoler leurs chercheurs et réduire les occasions fructueuses de collaboration, de débat scientifique et de décloisonnement des idées.

La question de la diversité des publics atteints par ces conférences reste entière. Sans données précises, il est difficile d’évaluer leur réelle ouverture et leur impact sur la communauté au sens large (étudiants, praticiens, public non académique). Une plus grande transparence sur ce point serait nécessaire pour garantir que ces événements remplissent pleinement leur rôle de catalyseur d’échanges.

CONCLUSION

Avec le moins d’Etat et une protection sociale réduite, la recherche en sciences sociales en Tunisie est devenue plus étroitement liée aux discussions sur les transformations sociales amorcées depuis les années 1970. Depuis 2011, en retrouvant son rôle de médiateur entre la science et les besoins sociaux, ainsi que l'opinion publique, la recherche a commencé à regagner une certaine pertinence pratique. Cependant, de fortes résistances persistent face à cet effort de rapprochement entre savoir, pouvoir et opinion. Des réflexes de méfiance demeurent, et les réseaux sociaux jouent un rôle important dans la séparation entre recherche scientifique et opinion publique, exacerbant des phénomènes de désinformation et de polarisation. Ils mettent en avant des opinions extrêmes, ce qui peut entraîner des débats en ligne particulièrement virulents. La médiation scientifique en ligne, via des blogs, sites et podcasts, est encore à ses débuts.

-Cette nouvelle dynamique numérique fait que les discours basés sur des faits scientifiques sont souvent noyés dans un océan d'opinions subjectives, rendant difficile la diffusion d'informations fondées sur des recherches rigoureuses. Cette séparation entre la science et l'opinion est également alimentée par une méfiance croissante envers les experts et les institutions scientifiques. Les utilisateurs, et même les jeunes chercheurs, peuvent privilégier des sources d'information non vérifiées ou des opinions personnelles sur des analyses basées sur des données probantes, ce qui renforce l'écart entre la recherche et l'opinion publique. Cette dynamique a des conséquences sur la prise de décision publique et individuelle. Les informations scientifiques, souvent complexes et nuancées, sont éclipsées par des messages simplistes et émotionnels qui circulent sur les réseaux sociaux. Cela peut influencer des sujets critiques tels que la santé publique, le changement climatique ou les politiques sociales, où des décisions éclairées sont essentielles.,

-On peut reprendre cet argument pour dire que la perte de crédibilité de l'expertise ou de l'ingénierie sociale, apparaît aussi, comme un facteur supplémentaire qui fragilise et affaiblit davantage la confiance, non seulement dans les sciences sociales, mais aussi dans la future gouvernance et dans ses capacités. L'émergence de l'expertise alibi, pratiquée par un certain nombre de bureaux d'études, explique pourquoi une pratique sérieuse de la recherche ne peut se développer que dans un contexte d'ouverture réelle sur le local et sur la société civile. (Collaboration entre la recherche universitaire publique, la recherche associative et les organismes privés).

-Les données de l’enquête « Doing Research Tunisia » révèlent une interaction limitée, mais non inexistante, entre le monde de la recherche et celui des décideurs politiques. Si certaines collaborations fonctionnent, l’essentiel du potentiel reste inexploité, faute de mécanismes structurés et d’une communication adaptée.

* **Une indépendance majoritairement préservée, mais des points de vigilance**: Une part significative des chercheurs (37,5 %) ne se prononce pas sur l’influence des responsables politiques sur leurs travaux, ce qui peut traduire un manque d’information plutôt qu’une méfiance affirmée. Parmi ceux qui s’expriment, une majorité (53 %) estime que cette influence est faible ou inexistante, ce qui suggère une certaine confiance dans l’autonomie de la recherche. Cependant, une minorité non négligeable (10 %) perçoit des pressions récurrentes, signalant la nécessité de renforcer les garanties d’indépendance, notamment dans les recherches financées par des acteurs publics.
* **Un engagement direct encore marginal :** L’implication des chercheurs dans l’élaboration des politiques reste faible : seuls 10,5 % ont participé à des recherches commanditées par des décideurs, et 14,3 % ont contribué à la conception d’une politique. Pourtant, près de la moitié (49,5 %) pensent que leur établissement pourrait jouer un rôle plus actif. Ce décalage montre que les opportunités de collaboration manquent, plus qu’une réticence des chercheurs eux-mêmes.
* **Un besoin criant de médiation scientifique :** La communication entre chercheurs et décideurs pêche par son absence : 83,5 % des chercheurs ne produisent pas de documents adaptés aux politiques (notes synthétiques, livres blancs). Or, sans traduction claire des résultats, la recherche peine à influencer l’action publique. Par ailleurs, les collaborations existantes sont souvent jugées insatisfaisantes, notamment dans l’évaluation des politiques (20,7 % les estiment « très inefficaces »).
* **Une présence symbolique dans les sphères décisionnelles :** Seuls 3 % des chercheurs occupent des postes politiques, ce qui limite leur influence directe. Pourtant, des modèles étrangers (comme les *Chief Scientific Advisors*) montrent qu’une intégration plus forte des experts dans les institutions est possible – et bénéfique.

En plaçant l'expérience vécue de la recherche en sciences sociales dans un contexte plus large, on peut schématiser la situation comme suit :

Un État fort, dans un contexte participatif qui accepte les trois légitimités de la science (développement, culture et gouvernance démocratique) ne peut être envisagé sans médiation par le savoir scientifique (la situation A). Un État fort sans société civile ouverte peut se contenter cependant d'une ingénierie sociale de « relais » (la situation C). La gouvernance, qu'elle soit bonne ou mauvaise, et lorsqu'elle intervient dans un cadre non démocratique ou à faibles ressources avec une société civile faible et fragile ne peut s'accorder avec le principe d'une pratique de recherche autonome. Le choix public, dans ce cas, sera porté sur les priorités préétablies par une expertise alibi. De même lorsque la gouvernance est imposée par des groupes particuliers en vue de manipuler l'État au détriment des autres groupes, elle ne peut engendrer que l'affaiblissement de la recherche publique et notamment universitaire (la situation B). L’interaction entre le mode de production de savoir et le mode de gouvernement se résume dans le diagramme suivant :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | | **Sphère de l’Etat** | |
| **FORTE (+)** | **FAIBLE (-)** |
| **Sphère de la recherche** | **FORTE (+)** | **(A)**  - Gestion publique du changement social sur la base d'une médiation par le savoir en sciences sociales  - Triple légitimation du cadre paradigmatique de la recherche : développement, culture et gouvernance démocratique | **(B)**  - Gouvernance imposée par des groupes en vue de manipuler l'Etat en dépend des autres groupes. Elle affaiblit la recherche publique et universitaire |
| **FAIBLE (-)** | **(C)**  La prévalence du paradigme développementaliste, culturaliste, ou de leur fusion, se fait au détriment du paradigme basé sur la gouvernance démocratique, qui est exclu | **(D)**  - Fragmentation qui affaiblit aussi bien la gestion des choix publics que les acteurs autonomes du changement. Elle privilégie l'expertise alibi |

Actuellement, l'état de la recherche varie entre les situations B, C et D où le changement politique et social continue à négliger la fonction médiatrice de la recherche. Aujourd’hui, seules les médiations par la recherche et un environnement caractérisé par un pluralisme paradigmatique (développementaliste, culturaliste et démocratique) peuvent donner du sens au rôle futur des sciences sociales en Tunisie. Si la médiation renvoie à une philosophie pragmatique de l'expérience vécue, de la communication ou de l'éducation, mettant l'action sur le sujet dans un cadre de contraintes, de sensibilités sociales et de référence culturelle, celle de relais est définie, en revanche, par les caractéristiques opposées. Dans le cadre d'un modèle stratégiste et directif de gouvernement, elle se définit comme un mécanisme indispensable pour la réceptivité sélective de la demande sociale. Les sciences sociales de relais fonctionnent pour ainsi dire sur un mode directif assurant le lien entre l'institution et les usagers. À force d'être instrumentalisé, le champ investi par l'ingénierie sociale de relais devient appareil.

Depuis toujours, les sciences sociales sont considérées comme les filles du progrès social mais aussi des crises et des défis. Avec l'indépendance de la Tunisie (1956), les chercheurs devaient répondre à la question : comment réaliser le développement et finaliser le « State Building » comme un défi majeur de l’indépendance ? Ayant posé quelques problèmes, dans cette direction ils/elles se sont attachés à les bien analyser par voie d'intervention, de consultation et de recherche orientée. Leurs projets définissaient comment changer, sans s'attarder sur la notion même du développement. Son objet était le développement économique, le contrôle des naissances, le développement culturel, la promotion des femmes et des ruraux et la formation dans le cadre de la recherche-développement.

Or l'expérience empirique montre que c'est le processus de développement lui-même, dans la mesure où il avait remplacé les garants métasociaux par un garant étatique, qui secrète toujours les formes les plus rebelles à la science. Dans les pratiques culturelles, architecturales, artistiques, juridiques, politiques et pédagogiques, « développement » et « sous-développement », « modernité » et « tradition » sont aujourd'hui des formes exprimant les conflits qui agitent en profondeur la société tunisienne. Dans ce conflit, une nouvelle priorité s’impose : penser et repenser le « Nation-Building » versus « State-Building » tout en préservant la pluralité des paradigmes.

Le secteur privé, la société civile, les citoyens et les consommateurs jouent désormais un rôle croissant. Alors que le rôle de l'État est redéfini (même si après la crise sanitaire de 2019, l'appel à plus d'État est devenu très présent dans le discours), de nouvelles questions de recherche émergent, notamment sur la manière de concilier la diversité des acteurs de la société pour atteindre des objectifs de durabilité, tout en assurant une répartition transparente et équitable des impacts notamment environnementaux (Unesco 2013).

Tout confirme que la société tunisienne renouvelle son mode de vie, ses styles et ses formes, plus par hybridation et par contamination que par autre chose. C'est au chercheur de repenser aujourd’hui ces transitions et qui constituent un point de convergence entre l'esprit de l'inachevé et celui du "déjà accompli" ou entre les faits sociaux et les règles de vie collective où tout n’est pas politique et où tout n’est pas économique. On peut rappeler ici la métaphore simmelienne du pont "*Brücke*" et de la porte Tür". Le pont est l'image de la convergence et de la mise en rapport, la porte celle de la fermeture et du passage. En matière de prise de décision, cette dichotomie est présente à travers la "contrainte institutionnelle" et la "conduite stratégique" de l'acteur. Malgré l’appel plus reçurent depuis 2021 à plus d’Etat et à un modèle stratégiste de gouvernement, le tout semble être négociation et le tout semble être « transit". Les conflits linguistiques (sur fond d’arabisation) s'atténuent au profit d'une quête de reconnaissance internationale et de publications indexées. Cependant, l'écart se creuse de plus en plus entre les quelques chercheurs publiant dans des revues internationales de qualité et les chercheurs locaux, anéantissant ainsi l'espoir de découvrir des chercheurs à la fois locaux et visibles mondialement.

Dans ce contexte, l'utilisation de l'analogie de l'écluse pour décrire une situation de "ni l'un ni l'autre" peut être pertinente. Dans le cadre de la compréhension des changements sociaux, politiques ou économiques, les chercheurs doivent souvent naviguer entre des situations complexes où les réponses ne se limitent pas à des extrêmes. Parfois, la réalité n'est ni totalement économique, ni pleinement politique, ni exclusivement sociologique, mais une combinaison complexe de ces domaines et d'autres encore. Ainsi, les chercheurs sont invités à agir comme des écluses intellectuelles, s'adaptant et ajustant leur compréhension pour permettre une analyse nuancée des situations qui ne se laissent pas facilement catégoriser dans des cadres stricts. Ils sont invités de plus en plus à gérer ces flux d'informations et de concepts divers pour offrir une vision plus complète des enjeux contemporains.

Les avancées dans le domaine de la recherche sont significatives, cependant, de manière générale, la situation est caractérisée par une prédominance de la quantité au détriment de la qualité et de l'impact sur les décisions publiques. Est-ce le résultat de la crise économique et sociale ou bien le symptôme d'une crise intrinsèque dans ces sciences (départ des compétences) remettant en question leur vocation, leur rôle et leur mission ? Ou peut-être les deux à la fois ?

Pour ne pas sombrer dans le pessimisme, disons que *Crisis* signifie jugement, et que le pessimisme de la raison est l'optimisme de la volonté. Après tout, y a-t-il une situation plus favorable aux sciences sociales que celle où une société se pose beaucoup de questions et dispose de peu de réponses ? C'est ainsi que ces sciences sont nées à la fin du XIXe siècle. En Tunisie, nous sommes aujourd'hui à la fin d'une période où ces sciences n’assurent plus la fonction de relais, c'est-à-dire cette fonction qui consiste à produire des réponses, mais à exprimer plutôt de nouvelles questions, ce qui suppose beaucoup plus d'expérience et d'humilité et moins d'interprétation.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

* Amri (Nadia), « Dépendance de l’instance nationale d’évaluation, de l’assurance qualité et de l’accréditation : Une loi qui concrétise la dominance du politique aux dépens de l’académique », Akadémia N°11, novembre 2012.
* Amri Nédia, Bouderbala Rym, Hidri Imed , Autonomie, gouvernance et assurance qualité dans les universités tunisiennes. État des lieux (projet : Sagesse « Amélioration de la Gouvernance dans le système de l’Enseignement Supérieur en Tunisie ».Université Paris 1 Université de la Manouba, UNIMED, Tunis, 2019.
* Bchir. Badra :Contribution à l'étude des groupes sociaux : Analyse de représentation des manuels de lecture en langue arabe de l'enseignement primaire, Revue tunisiennes des sciences sociales n°63 1980.
* Bechir (A) et Akkari (A) (2020)« L'enseignement supérieur en Tunisie : A-t-on sacrifié la qualité face aux pressions quantitatives ? » La Revue Marocaine de la Pensée Contemporaine - Numéro 5- Janvier2020 https://revues.imist.ma/index.php?journal=index file:///C:/Users/Salwa/Downloads/Allouch\_Akkari\_2020%20(1).pdf
* Belhaj, S., Laabidi, L., Belhaj, A. and Ben Sassi, S. (2017). Etude sur la Migration des Tunisiens hautement Qualifiés. IOM.pp19-20.
* Ben Achour. (Iyadh) "Le changement en question : Mutations culturelles et juridiques, vers un seuil minimum de modernité" pp. 13-27, in Changement au Maghreb Ed CNRS.
* Ben Hafaiedh ( Abdelwahab) : Le visa étudiant :objet de désir miroir des indésirables – Les cahiers du CERES 2005
* Ben Hafaiedh (Abdelwahab) : De la sociologie relai à la sociologie de la médiation » in Dorra Mahfoudh-Draoui et Lilia Ben Salem (sous la direction de). Modernité et pratiques sociologiques, Tunis, Centre de Publication Universitaire, Faculté des Sciences Humaines et Sociales-Université Tunis I-AISLF, 2000, pp. 75-96.
* Ben Hafaiedh Abdelwahab., Le métier de sociologue aujourd’hui (en arabe), Tunis, Association tunisienne de sociologie. 2000
* Ben Hafaiedh, (Abdelwahab) : le déficit en compétences » Stumedia-ITES- 2021
* Ben Kahla Karim, La « crise » de l’université tunisienne au crible de la banque mondiale. Analyse d’une rhétorique opportuniste.in Diplômés maghrébins d’ici et d’ailleurs : parcours migratoires et trajectoires d’insertion, CNRS.pp 154-178, 2000.
* Ben Salem Lilia., « Sociologie et anthropologie », in, Femmes tunisiennes et production scientifique, Tunis, Credif, 1997.
* Ben Salem, Lilia (2013), « Un lieu de réflexion sur la recherche en sciences sociales », dans « L’IRMC et les sciences sociales : l’émergence de l’anthropologie en Tunisie », Bulletin trimestriel – Lettre de l’IRMC, n°11, p.64, janvier-avril.
* Ben Salem, Lilia, Le dilemme de la construction de la sociologie au Maghreb. Pluralité référentielle et projet scientifique, dans Alain Mahé et Kmar Bendana (sous la direction de), Savoirs du lointain et Sciences Sociales, Paris, Éditions Bouchène, 2004, pp. 81-98.
* Ben Salem, Lilia, Propos sur la sociologie en Tunisie. Entretien avec Sylvie Mazzella, Genèses 2009/2, n° 75, Paris, Éditions Belin, 2009, pp. 125-142.
* Ben Slimane Moncef, « Parcours et discours des réformes universitaires tunisiennes », dans, Ben Slimane M. et Dhahri N. (éds), Réformes universitaires et mutations socioculturelles, Tunis, Imp. Eigraph.1997
* Bendana, Kmar (2024). Les sciences humaines et sociales en Tunisie depuis 2011 : une navigation sans boussole ? Communications 2024/1 (n° 114), p. 113-124.
* Boughzala, M. & Kouni, M. (2012). « Determinants and Consequences of Migration and Remittances: The Case of Palestine and Tunisia ». Femise Research Programme. Determinants and Consequences of Migration and Remittances: The Case of Palestine and Tunisia - Femise.
* Bouhdiba Abdelwhab et Bendnana Kmar, Entretien : La Revue Tunisienne des Sciences Sociales, (Entretien réalisé en 1995 et repris en septembre 2019 pour La Lettre de l’IRMC.) Le carnet de l'IRMC n°24, mai-septembre 2019. Consulté le 18 juin 2024, à l’adresse https://doi.org/10.58079/qihz
* Boulekbache,( S), (2019). « La fuite des cerveaux : un réalisme socio-économique profond ». La Presse.
* Bourdieu (P). Les usages sociaux de la science : pour une sociologie clinique du champ scientifique. INRA. Ed, Paris 1997. p 21.
* Bouzouaya, N. & Ayadi, I. & Attia, R. (Mars 2024). La migration des professionnels de santé : Défis pour le Système de Santé Tunisien. Institut Tunisien des Etudes Stratégiques.
* Camelleri. Carmel : La famille et la modernisation, Revue tunisiennes des sciences sociales, n°8. Tunis. 1967.
* Camillieri Carmel "Les représentations éducatives dans les groupes de jeunes parents de Tunis", Revue tunisiennes des sciences sociales , , n° 3 juin 1965.
* Caune (jean): "La médiation culturelle : une expérience esthétique, pp, 75-82, Revue tunisienne de communication, n°32, Tunis, 1997.
* Chabaan ( Sadok) : "Analyse des stratégies de gouvernement dans les sociétés en transition", thèse, Université de Tunis, 1975
* Chesneaux. (jean). De la modernité. Ed. La découverte, 1983.
* Chouika Larbi in "Médiateurs et médiation dans le champ politico-journalistique tunisien: de l'extériorité à l'individuation", pp 9-37. Revue tunisienne de communication, n°32 Tunis, 1997.
* CNUDST. (2024, Juin 8). Portail de l'Information Scientifique et Technique: https://www.pist.tn/
* Colloque international sur la notion du territoire. Faculté des sciences humaines et sociales de Tunis 1, Avril 2000.
* Dali Jazi. Les origines des parlementaires en Tunisie, Mémoire de DEA, Paris, 1971.
* Daniel Vidal, « Émile Durkheim, Les formes élémentaires de la vie religieuse », Archives de sciences sociales des religions, 144 | 2008, 163-274.
* De Lacroix Catherine "Relais et médiation", p, 166, in "Rôles joués par les médiatrices socioculturelles au sein du développement local urbain revue Espace et Société, n°84-85, 1996.
* Durán Monfort Paula, La production de connaissance en sciences sociales en Tunisie. Circularité des savoirs ou réaffirmation des frontières épistémologiques ? Revue Interventions économiques [Online], 64 | 2020, Online since 01 May 2020, URL: http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/10856
* Duvignaud.(j) La sociologie Maghrebine. Cahiers Internationaux de Sociologie, 44, jan-juin, 1968, p.141.
* Emmanuel Hassan « Diagnostic du système national de recherche et d’innovation en Tunisie » Projet d’appui au système de recherche et d’innovation.http://www.anpr.tn/archive/archive.anpr.tn/fileadmin/medias/doc/Actualites/Diagnostic\_MJGouvernance\_Syntheserev.pdf
* Erasmus Tunisia « Etude d’impact des projets Erasmus + en Tunisie 2015-2020 » Bureau National Erasmus Tunisie https://www.erasmusplus.tn/NIS/NIS-CBHE-Tunisie.pdf
* Ferchiou Sophie, « Problèmes et perspectives de la recherche ethnologique en Tunisie », Cahiers des Arts et Traditions populaires, n° 5, 1976, p. 69-74.
* Franck Petiteville "Trois figures mythiques de l'Etat dans la théorie du développement" pp.119-128, in Revue internationale des sciences sociales 155/Mars 1998.
* Frascati Manual 2015: Guidelines for Collecting and Reporting Data on Research and Experimental Development, The Measurement of Scientific, Technological and Innovation Activities, OECD Publishing, Paris, https://doi.org/10.1787/9789264239012-en
* G. Hyden, M. Bratton "Governance and politics in Africa" Boulder, Lynne Rienner
* Gaillard, J. & Meyer, JB., (1986). « Que signifie l’expression fuite des cerveaux », Musée national de l’histoire de l’immigration.
* Gerry Stoker. "Cinq propositions sur la théorie de la gouvernance", Revue internationale des sciences sociales n°155, Mais 1988.
* Hermassi (A) Elite et sociétés en Tunisie : Intégration et mobilisation Revue tunisiennes des sciences sociales, n° Mars 1969.
* Hidri Imed, « La politique de contractualisation : La prédominance de la tutelle et l’illusion de l’indépendance », Akadémia, n°12, décembre 2012.
* Huntington ( Samuel): "The Change to change : modernization, Development and politics", Comparative Politics, III : 3 April, 1971, p 294.
* INS-ONM . (2021). Rapport de l’enquête nationale sur la migration internationale Tunisia-HIMS.
* Kazancigil (A), Gouvernance et science: modes de gestion de la société et de production du savoir empruntés au marché pp, 73-83, Revue Internationale des sciences sociales , 1988.
* Kerrou Mohamed., « Être sociologue dans le monde arabe ou comment le savant épouse le politique », Peuples Méditerranées, n° 54-55, janvier/juin 1991, p. 247-268. & et revue REELS 1991
* Labib Tahar, « L’enseignement de la sociologie en Tunisie entre le texte et l’esprit » (en arabe), in Nah’wa cilm ijtimac carabî, Beyrouth, Markiz Dirâsât al-Wih’da al-‘Arabiyya, 1986, p. 309-329.
* Mahfoudh Dorra, « Essai d’analyse critique des recherches sociologiques pendant la période coloniale en Tunisie », Hespéris Tamuda, vol. XXVI-XXVII, 1988-1989, p. 249-276.
* Mahfoudh (Dora)Politique scolaire et mobilisation des compétences pour le système productif tunisien, Revue tunisiennes des sciences sociales n°10-11, Année 1982.
* Mazzella Sylvie: « La mobilité internationale des étudiants tunisiens ». L’enseignement supérieur dans la mondialisation libérale, édité par, Institut de recherche sur le Maghreb contemporain,IRMC (2007) https://doi.org/10.4000/books.irmc.737
* Melliti Imed, Draoui Dorra Mahfoudh, Les sciences sociales en Tunisie. Histoire et enjeux actuels, in, Sociologies pratiques, 2009/2 (n° 19), pages 125 à 140. .
* Michalak (Laurence) : Street vendors in Tunisia: encountering the informal economy. In “ Research Handbook on Development and the Informal Economy » . DOI: https://doi.org/10.4337/978178897280200020
* Ministère de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) (2023a). Les chiffres clés de la recherche scientifique en Tunisie. Direction Générale de la Recherche Scientifique.
* Ministère de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) (2022). Listes des laboratoires et unités de recherche. Direction Générale de la Recherche Scientifique.
* Okubo, Y. (1997). Indicateurs bibliométriques et analyse des systèmes de recherche : Méthodes et exemples. Paris: ORGANISATION DE (OCDE).
* Perroux (F.M). L'économie des jeunes nations. Paris, PUF 1962.
* Popper (Karl). Conjectures et réfutations trad. française, Payot 1985.
* Projet ESTIME (2007) « La dynamique de la recherche en Tunisie. Place des Sciences Humaines et Sociales dans le système de recherche en Tunisie » Commission Européenne . https://www.idaea.csic.es/sites/default/files/La-dynamique-de-la-recherche-en-Tunisie.pdf
* Richard (Sack). Education and modernization: a study on the relationship between education and other variables and attitudinal modernity" Stanford University 1972.
* Samandi, Zeineb, Malaise épistémologique et enjeu sociologique, in Dorra Mahfoudh-Draoui et Lilia Ben Salem (sous la direction de). Modernité et pratiques sociologiques, Tunis, Centre de Publication Universitaire, Faculté des Sciences Humaines et Sociales-Université Tunis I-AISLF, 2000, pp. 75-96.
* Samet K, « La fuite des cerveaux en Tunisie, Evolutions et effets sur l’économie Tunisienne » in Revue française de référence sur les dynamiques migratoires, 2014, p123-128.
* Samet K, « La fuite des cerveaux en Tunisie », Hommes & migrations [En ligne], 1307 | 2014, mis en ligne le 01 juillet 2017, consulté le 30 avril 2019. URL : http://journals.openedition.org/
* Siino François, « Science et pouvoir dans la Tunisie contemporaine », Paris/Aix-en Provence, Karthala/ Institut de recherches et d’études sur les mondes arabes et musulmans, 2004.
* Stton. Francis ‘Education and making of modern Nation. In Colleman.J. Education and the political development, Princeton University Press, 1965.
* Tessy Bakary. "La démocratie en Afrique : l'ère post-électorale", in Bulletin de CODESRIA, nº Mars 1999..
* Weber.(Max) Le savant et le politique, ed. 10-18, 1962.
* Zeghidi, M’hamed, Décolonisation et développement dans la sociologie tunisienne. Questions à la sociologie française, Cahiers internationaux de sociologie, vol. 61, 1976, pp. 251-264.
* Zghal (Abdelkader ) : L'élite administrative et la paysannerie RTSS, n°16, Mars, 1969.
* Zghal (Abdelkader ): Système politique et structure administrative, Revue tunisienne des sciences sociales , n°67,1981.
* Zghal (Abdelkader ) « Pour changer la notion de spécificité d’un objet de désir en objet de recherche sociologique », in, Mahfoudh Draoui Dorra et Ben Salem Lilia (dir.), Modernité et pratiques sociologiques, p. 97-113.

ANNEXE

Annexe 1 : Composition des Sous-groupes

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **SOUS-GROUPE** | **CATEGORIE** | **LOCALISATION** | **STRUCTURE DE RECHERCHE** | **NOMBRE DE CHERCHEURS** |
| SOUS-GROUPE 1 | ONG | GRAND-TUNIS | APPLIED SOCIAL SCIENCES FORUM (ASSF) | 2 |
| CENTRE ARABE DES RECHERCHES ET DE L’ETUDE DES POLITIQUES (CAREP) | 4 |
| CENTRE D’ETUDES MAGHREBINES (CEMAT) | 7 |
| FORUM TUNISIEN DES DROITS ECONOMIQUES ET SOCIAUX (FTDES) | 1 |
| GLOBAL INSTITUTE FOR TRANSITIONS (GI4T) | 1 |
| INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DEVELOPPEMENT (IRD) | 6 |
| INSTITUT DE RECHERCHE SUR LE MAGHREB CONTEMPORAIN (IRMC) | 43 |
| OBSERVATOIRE TUNISIEN DE LA TRANSITION DEMOCRATIQUE (OTTD) | 4 |
| SOUS-GROUPE 2 | STRUCTURE NON UNIVERSITAIRE | AUTRE | Economie et Sociétés Rurales | 24 |
| STRUCTURE NON UNIVERSITAIRE | CENTRE-EST | Unité de recherche du Centre des Recherches et des Etudes pour le Dialogue des civilisations et des Religions Comparées de Sousse | 14 |
|  | CENTRE-EST | Unités de formation et de recherche du Centre Régional de l'Education et de la Formation Continue de Sousse | 14 |
| GRAND-TUNIS | Economie Rurale | 24 |
| Economie, territoire et paysages patrimoniaux en Tunisie, Maghreb et Méditerranée | 49 |
| Unité de recherche du Centre de recherche d’étude de documentation et d’information sur la femme | 1 |
| Unité de recherche du Centre d'études et de recherches économiques et sociales | 20 |
| SOUS-GROUPE 3 | STRUCTURE UNIVERSITAIRE | AUTRE | 19LR ET 5 UR ISAMG | 24 |
| 19LR ET 5 UR ISLG | 24 |
| Economie Entreprise Environnement | 30 |
| Innovation des Méthodes de Recherche et de Pédagogie en Sciences Humaines | 100 |
| La pensée islamique et ses transformations et la construction de l’Etat national (PITCEN) | 24 |
| LR ISSHM | 24 |
| Valorisation du Patrimoine Naturel et Culturel | 132 |
| SOUS-GROUPE 4 | STRUCTURE UNIVERSITAIRE | CENTRE-EST | Administration et développement | 78 |
| Economie de développement | 88 |
| Etat, Culture et Mutations de Société | 35 |
| Etudes et Recherches Interdisciplinaires et Comparées | 87 |
| Gouvernance, Finance et Comptabilité | 82 |
| Le Maghreb : l’Humran Pluriel | 56 |
| LR FLSHS | 30 |
| Management de l’Innovation et Développement Durable | 88 |
| Modélisation financement et développement économique | 56 |
| Optimisation, logistique et informatique décisionnelle | 61 |
| Perspectives et recherche en innovation, stratégie et management des entreprises | 75 |
| Recherches en Marketing | 77 |
| Système d'Information Géographique, Formation en Aménagement, Cartographie, Télédétection et Environnement | 43 |
| Systèmes Dynamiques et Combinatoires | 32 |
| SOUS-GROUPE 5 | STRUCTURE UNIVERSITAIRE | CENTRE-EST | Compétitivité, décision commerciale et internationalisation | 130 |
| Discours, art, musique et économie | 161 |
| Economie et gestion | 208 |
| Economie, Management et Finance Quantitative | 104 |
| Modélisation et Optimisation pour la Décision et Systèmes Industriels et Logistiques | 232 |
| Technologie de l'Information, Gouvernance et Entrepreneuriat | 271 |
| SOUS-GROUPE 6 | ONG | GRAND-TUNIS | SOLIDAR TUNISIE | 2 |
| STRUCTURE UNIVERSITAIRE | GRAND-TUNIS | Cartographie Géomorphologique des Milieux, des Environnements et des Dynamiques (CGMED) | 23 |
| Droit international, juridictions internationals et droit constitutionnel comparé | 22 |
| L'Handicap et l'Inadaptation Sociale | 19 |
| Macroéconomie, Conjoncture et Méthodes Appliquées | 1 |
| Médias, Communication et Transition | 1 |
| Sciences Pénales et Criminologie | 23 |
| SOUS-GROUPE 7 | STRUCTURE UNIVERSITAIRE | GRAND-TUNIS | Analyse des politiques économiques et sociales | 42 |
| Business analytics and decision-making | 49 |
| DIRASET- Etudes Maghrébines | 41 |
| Droit Communautaire et Relations Maghreb-Europe | 32 |
| Droit des Entreprises en Difficultés Economiques | 34 |
| Droit des Relations Internationales des Marchés des Négociations | 32 |
| Economie et Finance Appliquée | 31 |
| Finance, comptabilité et fiscalité | 36 |
| Microéconomie Appliquée | 43 |
| Prospective Economique et Stratégique, Innovation, Gestion et Entrepreneuriat | 45 |
| Prospective, Stratégie et Développement Durable | 41 |
| Recherches et Etudes en Droit International : Droit هinternational privé, Droit du commerce international, Droit pénal international | 35 |
| Règlement des Litiges et Voies d’Exécution | 35 |
| Unité de recherche de l’institut supérieur des cadres de l’enfance | 36 |
| SOUS-GROUPE 8 | STRUCTURE UNIVERSITAIRE | GRAND-TUNIS | Intersignes | 82 |
| Business and Economic statistics Modelling | 59 |
| Culture, Technologie et Approches Philosophiques | 97 |
| Droit bancaire, financier et des affaires | 67 |
| Economie du Développement Durable, des Ressources Naturelles et de l’Agriculture | 61 |
| Economie et Gestion Industrielle | 54 |
| Economie et Stratégies des Affaires | 69 |
| Economie quantitative du développement | 61 |
| Entreprises et Recherche en Marketing | 81 |
| Environnement de l’entreprise | 50 |
| Etudes des Structures, Design et Esthétique | 63 |
| Gouvernance et développement territorial | 66 |
| Innovation, Stratégie, Entrepreneuriat, Finance et Economie | 83 |
| Intégration Economique Internationale | 57 |
| Monde Arabo-Islamique Médiéval | 53 |
| Mutations des Economies et des Entreprises | 87 |
| Psychologie clinique : intersubjectivité et culture | 59 |
| Recherche Opérationnelle, Aide à la Décision et Processus de Contrôle | 80 |
| Recherches en Droit Civil | 68 |
| Recherches en innovation, gouvernance, entrepreneuriat et risques | 82 |
| Recherches sur les lumières, la Modernité et la Diversité Culturelle | 62 |
| Sciences Constitutionnelles, Administratives et Financières | 50 |
| Strategies for Modeling and ARtificial inTelligence Laboratory (SMART Lab) | 59 |
| Théories économiques, modélisation et applications | 84 |
| Transition, Transmission Transition Mobilité | 84 |
| SOUS-GROUPE 9 | STRUCTURE UNIVERSITAIRE | GRAND-TUNIS | Gestion Université-Entreprise: Approche Interdisciplinaire | 170 |
| Gouvernance d’Entreprise, Finance Appliquée et Audit | 105 |
| Histoire des Economies et des Sociétés Méditerranéennes | 138 |
| Modélisation comptable, financière et économique | 159 |
| Recherches Appliquées en Relations et Administration des Affaires | 103 |
| Recherches en Finance Internationale | 116 |
| Research on Innovative Management, Risk, Accounting and finance | 109 |

1. [↑](#footnote-ref-1)
2. Deux catégories de bourses sont proposées aux étudiants : les bourses universitaires à l’étranger et les bourses en alternance pour des recherches destinées aux étudiants inscrits en Master ou en Doctorat en Tunisie. [↑](#footnote-ref-2)
3. Affaires commerciales et Administratives ; Droit ; et Sciences Sociales et du comportement. [↑](#footnote-ref-3)
4. Tous les grades : professeurs et maîtres de conférences à l’enseignement supérieur public ; assistants et maitres assistants à l’enseignement supérieur public (statuaires et contractuels) ; hospitalo-universitaires à l’enseignement supérieur public (statuaires et contractuels) ; technologues à l’enseignement supérieur public (statuaires et contractuels) ; assistants technologues à l’enseignement supérieur public (statuaires et contractuels) ; enseignants à l’enseignement supérieur public en d’autres grades : ingénieurs et médecins (statuaires et contractuels) ; enseignants étrangers à l’enseignement supérieur public (statuaires et contractuels). [↑](#footnote-ref-4)
5. Taux d'encadrement des enseignants chercheurs= effectifs des étudiants réguliers /total des enseignants chercheurs [↑](#footnote-ref-5)
6. La revue est indexée dans l’[Index Medicus](https://fr.wikipedia.org/wiki/Index_Medicus), avec un identifiant ([NLM ID](https://fr.wikipedia.org/wiki/United_States_National_Library_of_Medicine)) qui est le 0057026. [↑](#footnote-ref-6)
7. Sana Ben Achour, Ilhem Marzouki, Hafidha Chkir, Neila Sellini, Monia Ben Jemia, Lilia Ben Salem, Olfa Youssef, Dorra Mahfoudh, Christine Agache, saloua charfi, Ahlem Belhaj, Raja Ben Slama, Dalenda Bouzgarou Larguèche...etc. [↑](#footnote-ref-7)
8. Voir site officiel de l’ISCE sur, [http://www.iscenf.rnu.tn](http://www.iscenf.rnu.tn/) , Voir également le site officiel du MFFEPA sur, [http://www.femmes.gov.tn/fr/8475-2/#](http://www.femmes.gov.tn/fr/8475-2/) [↑](#footnote-ref-8)
9. Le poids dans chaque Sous-groupe (i) est calculé comme suit : POIDS (i) = Nombre de chercheurs (i) / Nombre des répondants (i) [↑](#footnote-ref-9)